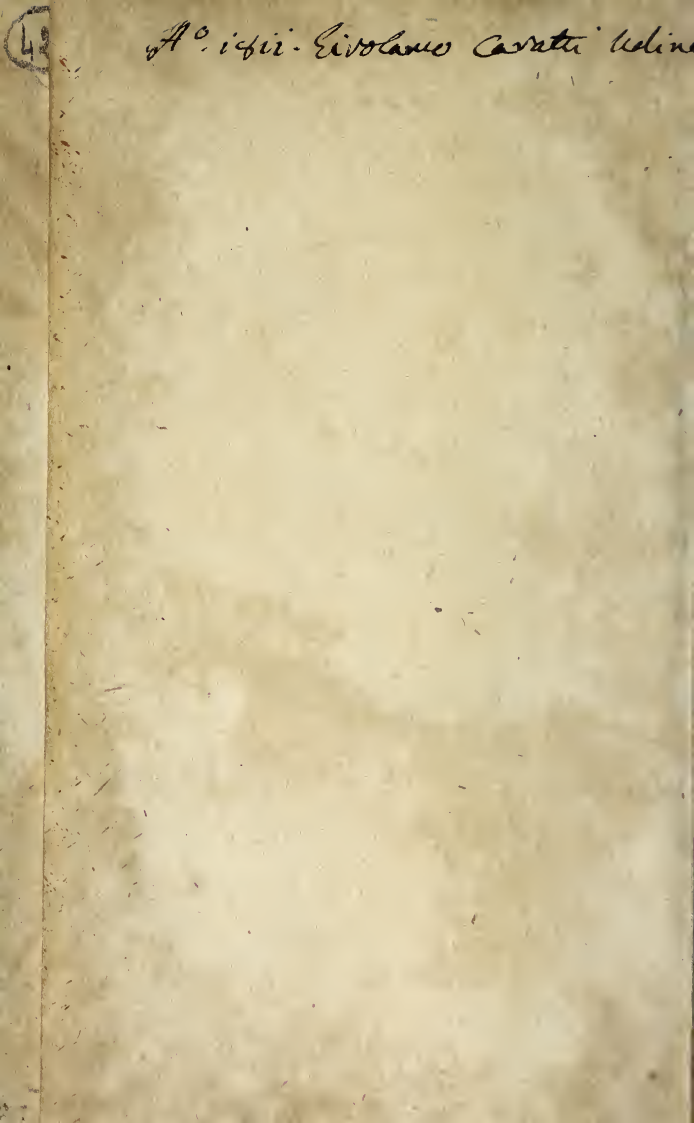



42


4
A°. 1611. Girolamo Cavatti Udine

LE GUIDE,

OU

NOUVELLE DESCRIPTION

D'AMSTERDAM.

LE GUIDE,
Ou Nouvelle Defcription
D'AMSTERDAM;
Enfeignant aux
VOYAGEURS, ET AUX NEGOCIANS,

Son Origine, fes Agrandiffemens & fon Etat actuel;

Sa Splendeur, fon Commerce, & la Defcription de fes Edifices, Ruës, Ports, Canaux, Ponts, Eclufes, &c.

Le départ des Poftes, des Chariots, des Barques, &c.

AVEC UNE DESCRIPTION
De fa belle
MAISON DE VILLE,

Et de tout ce qu'elle renferme de curieux.

Nouvelle Edition, augmentée confidérablement, & enrichie d'un grand nombre de tailles douces.



A AMSTERDAM,
Chez COVENS & MORTIER.
MDCCLIII.
Chez qui l'on trouve auffi toutes fortes de Livres & des Cartes Géographiques.



AVIS AU LECTEUR.

Comme tout ce qui eſt imparfait, ſemble naturellement tendre à quelque choſe de plus parfait : de même les prémieres impreſſions de cet ouvrage, encore imparfaites, nous ont paruës en demander une nouvelle plus ample & plus complette ; d'autant plus, que les autres Editions

ayant été entierement tirées, nous nous ſommes trouvé forcéez d'en venire à une autre Edition, pour ſatisfaire les deſirs du Lecteur curieux. Le contenu de ce Livre eſt trop bien connu, pour qu'il ſoit neceſſaire d'en faire ici un grand detail. Son tître ſeul de *Guide d'Amſterdam*, eſt plus que ſuffiſant pour faire connoître au Lecteur, ce qu'il contient, & ce que l'on a eu en vuë dans cet ouvrage, qui eſt de donner une ſuccinte Deſcription de cette fameuſe Ville, & de ce qu'elle a été depuis ſon Origine, juſques en l'état, où elle ſe trouve aujourd'hui.

La rareté des exemplaires des precedentes Editions de cet Ouvra-

vrage, quoique beaucoup plus petit, que n'eſt celui-ci, fut le motif, qui nous determina à entreprendre ce travail : Dans le quel nous avons évité toute narration inutile ; nous bornant uniquement à l'eſſentiel des choſes que nous traittons, quoique l'abondance des matieres fourniſſe le ſujet d'une deſcription beaucoup plus diffuſe, & plus circonſtanciée.

Nous nous ſommes ſervis d'un très petit nombre de diviſions dans cet Ouvrage : Car après un court Exorde, nous donnons l'origine, & l'antiquité *d'Amſterdam* ; nous marquons enſuite ſes divers agrandiſſemens ; puis nous entrons dans l'interieur de ſa ſitua-

tion actuelle. Après cela nous traittons de l'utilité des nouvelles inventions, comme des Pompes en cas d'incendie; des Lanternes qui éclairent les Ruës; des Moulins propres à tirer les boües des Canaux &c. & de plusieures autres choses qui y ont rapport. Nous enseignons aussi la maniere, dont on fait la Garde de la Ville: Nous marquons les Places où se tiennent les Marchez; en quelle consideration est la Bourgeoisie de la dite Ville, & quels sont les Privileges dont elle jouï; les charmantes Promenades qu'on y trouve, tant en dedans qu'en dehors, le long de l'Y, & de l'*Amstel* &c. Enfin, nous examinons l'Etat du Gouvernement, tant au Civil, qu'au Spi-

Spirituel, avec plusieurs autres particularités. Dans la seconde partie ou division, (posé qu'on veuille lui donner ce nom,) nous présentons un *Guide*, pour se pouvoir conduire dans toutes les Ruës & Canaux, qui sont dans l'enceinte de la Ville: Commençant d'abord par la partie la plus ancienne, & finissant par celle qui est nouvellement bâtie. Après celui-ci on en trouvera un autre, qui indiquera le lieu, où se tiennent les Barques publiques pour les Voyageurs, & celles qui sont uniquement destinées pour le transport des marchandises &c. Où sont les Bureaux & Comptoirs, les Postes & les Exprès pour les differentes Villes, &

les

les Païs étrangers, le jour de leur depart, & celui de leur arrivé.

La troisiéme partie contient, une Description des principaux Edifices, destinés à des usages pieux, ou prophanes. Commençant par la Vieille Eglise, comme la plus ancienne, & la prémiere Eglise Paroissiale de cette Ville, & finissant par les Synagogues des Juifs; nous parlons en même tems des Eglises des Remonstrans, des Luthériens, des Mennonites & des Catholiques; après cela nous en venons aux Hotels-Dieux, Commençant par la Maison où s'assemblent les Intendants des pauvres, du quartier de la Ville, qu'on nomme *Ancien*: & finissant par celle du

du Quartier dit le *Nouveau.* Le Lecteur y trouvera un ordre bien suivi, de tous les Hôpitaux sans distinction, qui sont fondés en cette Ville. Nous parlons aussi des Maisons de Correction, que nous mettons au nombre des Edifices destinés à des usages pieux.

Nous commençons la Description des Edifices prophanes, par la *Porte de Haarlem* : parce qu'outre qu'elle est la plus ancienne, elle est aussi la prémiere de la Ville du côté de terre ferme, & finissons par celle de *Muiden.* Après suivent les *Tours*, les *Poids*, les *Bourses*, le *Lombart*, les *Ecoles*, le *Jardin Botanique*, la *Comedie*, l'Amirauté, les *Bâtimens* âpartenants aux

Com-

A V I S

Compagnies des *Indes Orientales & Occidentales*, l'*Arcenal*, les *Boucheries*, les *Marchez* au Poiſſon, les *Hôtelleries de la Ville*, & tous les autres Edifices, qui ſervent à des uſages publiques, ou qui appartienent à quelque Compagnie ou Societé particuliere, comme les *Ecluſes*, les *Ponts de Pierre*, ou *de Bois*, &c.

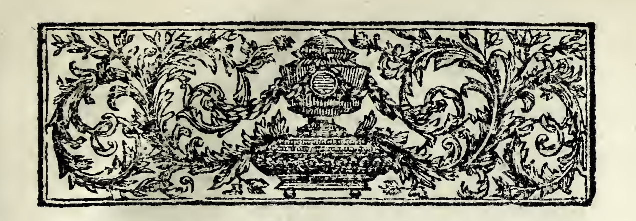
Comme nous nous ſommes beaucoup plus érendus, ſur ce qui regardoit l'*Hôtel de Ville*, nous en avons fait comme un ouvrage detaché, que nous avons joint à la fin; de maniere, que ſi quelqu'un le vouloit avoir ſeparement, pour le tenir en main, en examinent tous les appartemens de ce ſuperbe Edifice,

fice, il pût l'avoir ſéparé. On a trouvé une Deſcription de tout ce qui s'offre de plus remarquable dans chaque Chambre, avec une explication de tous les Emblêmes, & de tous les Ornemens. On parle auſſi des excellentes Peintures, dont depuis quelques années on a orné le Comble du nouveau *Plafond*, qu'on a fait conſtruire dans la *Grand' Sale des Bourgeois.*

Ce petit Ouvrage eſt de plus enrichi de Plans de pluſieurs Edifices, & d'agréables Perſpectives, qui ont été de nouveau tirés au naturel, & très-bien gravés. Nous avons inſéré dans cette nouvelle

velle Edition, tout ce qui nous a été communiqué depuis les Editions précédentes.





LE GUIDE
OU
DESCRIPTION
D'AMSTERDAM.


A prémiére ſatisfaction que peut avoir une perſonne qui voyage dans les Païs étrangers, eſt de pouvoir s'inſtruire des choſes qui ſe préſentent à ſa vue dans les différents lieux, qu'il ſe propoſe de parcourrir: car quoique des yeux il puiſſe voir divers Edifices placés par ci & par là: ſi neanmoins il n'a aucune connoiſſance de l'uſage au quel ils ſont deſtinés, il ne tirera gueres plus d'utilité de ſes voyages, que s'il les eut entrepris les yeux bandés. La Ville d'AMSTERDAM, qui par une infinité d'endroits ſurpaſſe prèsque toutes les Villes de l'Europe, & qui eſt devenuë comme le refuge de toutes les Nations de l'Univers; ne ſe préſente jamais avec tant de charme aux yeux d'un Etranger, qu'après qu'il y a ſéjourné quelque

 tems,

tems, & qu'il a eu le loiſir d'en contempler, & d'en admirer toute la beauté: d'agir & de converſer avec ſes Citoyens: d'examiner ſon Gouvernement, ſa Politique, les Richeſſes de ſon commerce. Car la multitude de ſes Bâtimens, & leur differente deſtination tant publique que particuliere, le grand nombre de ſes Rues, Ponts, Canaux &c. ſont des choſes qui ne peuvent être bien connues d'un Etranger, qu'après un long ſéjour, qui n'eſt pas moins neceſſaire pour approfondir l'état du Gouvernement, celui de la Religion, le ſoin qu'on a des pauvres, les grandes précautions qu'on apporte pour l'entretient & le maintient d'une infinité de choſes dans l'état de propriété où elles ſont, & qu'on néglige en d'autres Païs.

La neceſſité des Affaires, ou le plaiſir de Voyager attirent tous les jours à *Amſterdam* un grand nombre d'Etrangers, qui pour n'avoir pas ſous les yeux un Abrégé de tout, ce qui releve cette grande Ville, ſe trouvent fort embarraſſés. C'eſt ce qui m'a déterminé à coucher ſur le papier en peu de lignes, ce qu'il y a de plus eſſentiel à y voir, dans la vue d'obliger les Etrangers. J'avois dèja en m'amuſant fait pluſieurs rémarques pour ma propre ſatisfaction, & cela même avant que j'entrepriſſe d'augmenter cet Ouvrage, ce qui m'a été d'une très grande utilité. J'ay taché en cela de ſuivre l'exemple que m'en donnoient pluſieurs grandes Villes, dont on préſente aux Etrangers une explication abregée, pour que d'un coup d'oeil on puiſſe y voir, ce qu'elles contiennent de curieux, & de plus rémarquable.

Que le Lecteur néanmoins ne s'imagine pas, que mon deſſein ſoit de faire ici une Deſcription très

très circonſtanciée de la Ville d'*Amſterdam*; ce qui ſeroit un travail fort inutile, puisque des Ecrivains avant moi l'ont entrepris & heureuſement executé, & même en dernier lieu Mr. GASPARE COMMELYN d'heureuſe mémoire a donné au Public un très excelent Ouvrage, au quel il avoit travaillé avec bien du ſoin & de la peine, & qui eſt comme une Compilation de tout, ce qui avoit été écrit ſur ce ſujet avant lui. On y trouve généralement tout ce qui concerne cette Ville, ſon Ancienneté, ſon Origine, ſon progrès, ſes agrandiſſemens, & ſon état préſent: outre cela l'état du Gouvernement tant ſupreme qu'inferieur, le ſoin des Pauvres, les Privileges & Exemptions dont elle jouit; en un mot il ne laiſſe rien paſſer de ce qui peut avoir le moindre raport à cette Ville, & dont il fait un détail autant curieux qu'exacte: Et ſelon moi cet Ouvrage eſt tel, que je conſeillerois à tous nos Anciens Compatriotes, de s'en pourvoir d'un exemplaire, dont la lecture leurs cauſeroit autant de plaiſir & de ſatisfaction que d'utilité par rapport à pluſieurs Immunités, Ordonnances, & à bien d'autres choſes neceſſaires à ſavoir. Comme les Noms des plus anciennes familles, dont les Arrieres-Neveues, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui, y peuvent voir la condition & la Profeſſion de leurs Ancêſtres, le Païs dont ils étoient originaires, & la Religion qu'ils profeſſoient.

Nous ſommes au contraire fort éloïgnés d'entrer dans un ſi grand détail, nous nous fixons à conduire un Etranger comme par la main dans cette grande Ville en lui enſeignant le Nom des Ruës; des Canaux; des Principaux Bâtimens & des Egliſes, qu'il rencontre en chemin faiſant.

Nous lui donnons auſſi quelques légeres inſtructions ſur le Gouvernement & la Politique de cette Ville: Nous marquons le jour & l'heure du depart & de l'arrivée des Exprès, Poſtes, Barques, & autres voitures: aſſignant le lieu & l'endroit où elles ſe tiennent. Outre cela la Police qui s'obſerve, lors qu'il y ſurvient quelque incendie, celle qui eſt établie pour maintenir les Ruës & les Canaux toujours propres. Nous diſons auſſi la maniere dont ſe fait la Garde de la Ville tant de jour que de nuit: l'utilité des Lanternes publiques: finalement tout ce qu'un Etranger pourroit deſirer de ſavoir. On a auſſi taché de ſatisfaire la vuë du Lecteur en lui préſentant les Plans des Edifices les plus rémarquables & les aſpects les plus riants.

Nous avons diſpoſé cet Ouvrage en la maniere qui ſuit. D'abord nous traitons de L'Ancienneté de la Ville, ſon Elevation, & ſon étenduë juſqu'au tems préſent. En ſecond lieu nous donnons une inſtruction de ce qui concerne le Gouvernement, & la Politique; de tout ce qui a rélation à l'utilité ou à l'Embéliſſement de la Ville. En troiſième lieu un Guide ou une Liſte des Noms des Ruës, des Canaux, des Ponts &c. marquant auſſi les Endroits où ſe trouvent toutes les differentes Barques, & Bateaux deſtinés au ſervice du Public: les Bureaux des Poſtes &c. En quatrieme lieu une Deſcription des plus beaux Bâtimens qui ſont diſperſés en differents endroits de la Ville, & deſtinés à divers uſages. En cinquième & dernier lieu nous donnons une Deſcription très détaillée de l'admirable *Maiſon de Ville*, dans la quelle on ne ſe borne pas, à ce qu'elle contient dans ſon exterieur, & qui du prémier moment ſe préſente à la vuë: Mais on

on entre dans tout ſon interieur, pour y examiner les ornemens & ſes Peintures; même celles qui ſont renfermées dans les Chambres les moins ouvertes.

L'Ancienneté d'Amſterdam.

LA Ville d'*Amſterdam* n'eſt gueres plus ancienne que 500. ans, car ce n'eſt que dans le treizième ſiecle, qu'il commença à s'y former une Habitation de peu de Maiſons proche du *Chateau* ou *Fort*, qui étoit la demeure des Seigneurs d'*Amſtel*, ce qui lui donna le Nom d'*Amſtels-veſten*. On trouve beaucoup plus tôt dans de vieux Monumens, le Nom des Seigneurs de *L'Amſtel*, ou du *Païs d'Amſtel*, même dès l'année 1019. Neanmoins on n'a rien ſur quoi on puiſſe s'aſſûrer, qu'*Amſterdam* ait été connuë avant l'an 1200. il eſt plus que probable, qu'elle a emprunté le Nom qu'elle porte de la Riviere *Amſtel*, qui la traverſe & la ſepare comme en deux.

Il en eſt de même du Païs adjaçant, qui a pris ſon Nom de cette même Riviere, & qui par cette raiſon eſt appellé le *Païs* d'*Amſtel*. Elle le partage en deux parties, dont la plus Orientale eſt nommée le *Vieux Amſtel*, & la plus Occidentale le *Nouveau Amſtel*. Cette Contrée a porté ce Nom vraiſemblablément dès le Dixième ſiecle: Elle s'etend au Septentrion le long de L'Y & la Mer dite *Zuiderzee*: du côté de l'Orient elle eſt arroſe de la Riviere nommée le *Vecht*, & ſe termine au *Gooiland*: Entre le Midi & l'Orient elle ſe trouve formée par la Province d'*Utrecht*: à l'Occident elle vient âboutir â *Rynland*, & de là en tirant un peu au Septen-

trion elle eſt bornée par la Mer de *Haarlem* & de *Leyden*, & par la Seigneurie de *Slooten*. Ce Païs a été autrefois poſſedé en propre par les Seigneurs d'*Amſtel*, puis le tinrent en Fief des Comtes de *Hollande*. Le dernier de ces Seigneurs fut *Gysbrecht*, qui avec d'autres Seigneurs entra dans une conſpiration formée contre *Floris* V. Comte de *Hollande* qui en effet fut aſſaſſiné. Les Comtes ſes Succeſſeurs, vangeurs de cette mort, firent périr & exterminerent une partie de ces Seigneurs, entre autre *Gysbrecht*, dont les Terres reſtèrent en proïe aux dits Comtes.

Amſterdam eſt ſituée dans la partie la plus Septentrionale de cette Contrée, au même endroit qu'occuperent autrefois ſes prémiers Habitans. Ce Païs étant fort bas, eſt prèsque par tout ſans conſiſtance & marecageux, & ne peut être bon qu'à deux uſages, ſavoir à le mettre en Prairies, & à en tirer des Tourbes, qu'on nomme en Langue du Païs *Veenland*: car il n'eſt aucunement propre à l'Agriculture. Les Prairies y ſont très fécondes & ſervent également à produire du foin, comme des paturages aux Beſtiaux pendant l'Eté. La graiſſe exorbitante dont ſe trouvent chargés les dits Beſtiaux, fait aſſez comprendre, quel doit être le ſuc & la force de ces Paturages: les Boeufs les plus maigres, que nos Marchands de *Hollande* vont au Printems achéter en *Danemarc*, mis aux paturages dans les dites Prairies, pendant cinq ou ſix Mois deviennent d'une groſſeur, & d'une péſanteur étonnante: les Vaches de même y donnent une prodigieuſe quantité de lait: Le foin que produiſſent ces Prairies eſt plus que ſuffiſant pour la ſubſiſtance des Beſtiaux pendant l'Hiver: Il arrive même aſſez ſouvent dans des années abon-

bondantes, qu'on eſt obligé de le faire transporter & de le vendre dans les Provinces voiſinnes, ne pouvant être conſummé ſur les lieux. Nous venons de dire à ce moment, que dans tous les environs d'*Amſterdam* il n'y avoit point de terre propre à l'Agriculture, parce que le terroire eſt trop aquatique; C'eſt ce qui oblige cette Ville à tirer tous ſes Grains des autres Royaumes, comme de *Pologne*, *Pruſſe*, *Pomeranie*, &c. excepté l'Orge, dont on fait la Biere, qu'elle va prendre en *Danemarc*, ou en *Angleterre*: Le Sarraſin elle le tire du *Veluwe en Guel-dre* & du Païs de *Gooï*: Les Provinces d'*Utrecht* & de *Zeeland* lui fourniſſent des pois. Le terrain le plus élevé, qu'elle ait du côté de l'Orient ne commence qu'à *Naarden*, & du côté de l'Occident à *Haarlem*; mais de l'un & de l'autre côté, ce ne ſont que des Dunes, ou des Bruyeres, qui ne ſont bonnes à rien.

Comme une grande partie du terrain eſt extrémement bas, on eſt obligé de le partager en differentes portions, les unes plus grandes, les autres plus petites; qu'on environne toutes d'une levée de Terre, avec un foſſé ou canal fermé d'une Ecluſe à l'extrémité, où l'une de ces Portions ſe joint à une autre: & cette circonference de Terre, ainſi environnée ſe nomme en Langue du Païs *Polder*, dans chacun de ces *Polders* ſont conſtruits des Moulins *à vent*, pour en puiſer continuellement l'Eau, que les pluïes y verſent, ou que ſon propre fond y régorge.

Les *Veenen*, qui ſont des Terres ſulfurées dont on fait les Tourbes, ainſi qu'il a été dit plus haut, ont un ſort bien different, car au lieu que le Païſan nettoye ſes Prairies, les engraiſſe

avec du fumier, ou de nouvelle Terre: au contraire il casse & brise ces terres ci, puis les tire toutes boüeuses hors de l'Eau, les fait sécher à l'Air, ce qui forme la Tourbe qu'on nomme *Turf*, chauffage ordinainaire de ces Provinces cy. Le *Veen* ou Terre à Tourbe, ne se trouve que quelques piés sous l'Eau, d'où on le tire avec un Verveu dont le Cercle est de fer, attaché à un long bâton: cette bouë se jette sur un Terrain sec de la hauteur d'un pié, & lors qu'elle est venue à une certaine consistance, on la foule avec des planches attachées aux piés: on la coupe ensuite avec une bèche tranchante de fer; ces morceaux ainsi tranchés en quarré long de six pouces sur quatre, est ce qu'on nomme *Tourbes*. On les expose pendant les grandes chaleurs de l'Eté à l'Air, jusqu'a ce qu'elles soyent parfaitement sèches, après quoi on les entasse dans des Granges, où les Marchands les viennent prendre pour les aller vendre dans tous les lieux de la Province.

Il est comme impossible, que ce Païs bas & creux, ainsi que nous le dépeignons, n'occasionne un Air épais & nébuleux peu favorable aux Asthmatiques, & aux Personnes d'une Poitrine foible: les Etrangers sur-tout au commencement en souffrent, principalement ceux qui viennent d'un Païs où l'Air est très sec & très vif: pour ce qui est des Natifs du lieu, ils n'en sont que peu ou point incommodés, & y vivent aussi sains & aussi long-tems, qu'on a coutume de vivre dans toute autre Région.

Cet écoulement d'Eau, qu'on nomme *Amstel*, qu'on apelera si l'on veut une Riviere, est le plus agréable de tous ceux de la *Hollande*, tant à cause de cette multitude de belles Maisons de

Cam-

Campagne, de Jardins de plaisir & de ces fécondes Prairies, qui s'etendent le long de ses Rivages : qu'à cause de ce continuel & frequent passage de Barques, qui voltigent sur ses Eaux sans interruption ; excepté le tems que la glace ne les rend plus navigables : & dans ce temslà même le grand nombre de traineaux & de Patineurs, joint au concours de Spectateurs & de Têmoins des Gageures, qui s'y font en rendent l'aspect très divertissant. Cette Riviere ne prend le Nom d'*Amstel* près du village d'*Uithoorn*, qui est à deux lieuës d'*Amsterdam* : où se viennent joindre à l'*Amstel* deux autres Ruisseaux ; l'un nommé le *Drecht* & l'autre le *Meyert*, qui font regonfler ses Eaux, & qui traversans très lentement la Ville vont se decharger dans l'Y. Le quel s'étend aux piés de la Ville & va se joindre au *Spare*, qui vient de *Haarlem* & de là pousse ses Eaux jusqu'au fameux Bourg de *Beverwyk* éloigné d'*Amsterdam* de trois lieuës & alors il change de Nom, & prend celui de *Wyker-meer* c'est à dire *Lac de Wyk*.

Ce Fleuve qu'on nomme l'*Y* est un bras de la *Zuiderzée*:la quelle n'est pour ainsi dire qu'un *Golfe* de la Mer du *Nord* ou de la Mer *Germanique*; dont elle n'est séparée que par quelques Isles comme le *Texel*, *Vlieland*, *Schelling*, *Ameland* &c. *Amsterdam* n'est éloignée de la Mer du *Nord* que de quinze à seize lieues, les Ouvertures, qu'elle s'est faite entre ces Isles, sont comme autant de Ports, par les quels les Vaisseaux rentrent & sortent d'une Mer dans l'autre. Nous avons cru ce peu que nous venons de dire du Païs de l'Amstel, de l'Amstel même & de l'Y, un Préambule nécessaire à la Description de la Ville d'*Amsterdam* que nous allons commencer.

Les Revolutions d'Amſterdam.

A*mſterdam*, ou pour parler ſelon ſa veritable Etimologie *Amſteldam*, connuë vers l'an 1200. ſous le Nom d'*Amſtels-Veſten* n'a eu d'abord pour prémiers Habitans, que des Gens ſimples & groſſiers dont la Profeſſion étoit de pêcher: Ainſi dès le Berceau exercés à la Navigation, dans la quelle par ſucceſſion de tems, ils ſont dévenus ſi habiles qu'aujourd'hui ils ſurpaſſent en cet Art prèsque toutes les Nations de la Terre. A l'occaſion de la conſpiration dans la quelle étoit entré * *Gysbrecht* Seigneur de l'*Amſtel*, elle ſouffrit pluſieurs rudes ſecouſſes, dont les principales furent en 1203. & 1300. Lors que les *Kennemers*, c'eſt à dire ceux de la Nord-Hollande, dans leur prémiere incurſion percerent la Digue de l'Amſtel, & ſubmergerent tout le Païs dès environs, & ruinerent *Amſtels-Veſten* juſqu'au fondement: brulans & renverſans tout ce qui ſe rencontroit en leur chemin: la derniere ne fut pas moins funeſte, & fut peut-être même plus ruineuſe, que n'avoit été la prémiere; puisque la Ville avoit dèja acquiſe un nouvel accroiſſement, & ſe trouvoit dans un êtat beaucoup plus avantageux, qu'elle n'étoit en 1203. Neanmoins peu de tems après une réconciliation ménagée entre les Seigneurs & les Nobles, donna lieu aux Habitans de l'*Amſtel* diſperces de côté & d'autre, de ſe réunir, & rétablir leur demeure, d'une maniere, qui ne ſe ſentoit en rien des ruines précedentes. Ils contruiſirent d'abord une très forte Digue pour empecher la jonction de l'*Y* avec l'*Amſtel*, & par ce moyen con-

* Gisbert.

contenir dans leurs bornes l'un & l'autre de ces fleuves : ce qui eſt la veritable Origine & la cauſe du nom, que porte aujourd'hui cette Ville, & qui par une proſperité non interrompuë eſt parvenuë au point de grandeur où nous la voyons avec étonnement.

Ce Quai ou cettte Digue, dont nous venons de parler, ſe trouvoit au lieu, qu'on nomme à preſent *Papenbrug*, mais petit à petit on a gagné du terrain & on a pouſſé cette Digue ou *Dam* juſqu'au *Pont-neuf* où elle eſt fermée par une forte Ecluſe. Le circuit de la Ville n'étoit en 1260. ſi on doit ajouter foi à une ancienne Carte que de 18383 verges, ou de 30. Arpents 333. Verges: Cloſe d'une ſimple Paliſſade avec des Portes de bois. Si à préſent on compare la modicité de ſon Origine avec cette immenſe Grandeur, qui la rend ſi conſiderable, & ces petites Barques de Pêcheurs, avec cette redoutable Puiſſaece maritime, qui ne regardera cette Metamorphoſe avec admiration? Si le Seigneur *Gysbrecht* révenoit aujourd'hui il lui ſeroit auſſi difficile de réconnoitre ſon Païs d'*Amſtel-land*, & ſon Fort d'*Amſtels-Veſten:* qu'à ſes Habitans de pouvoir indiquer les Poteaux, où ils amarroient jadis leurs Barques.

La Ville dans l'eſpace de deux ſiecles, tant par l'accroiſſement de ſon Commerce, que par un concours continuel du Peuple; ſe trouva dans le quinzième ſiecle ſi conſiderable; & ſi puiſſante, qu'à l'occaſion des differentes révolutions arrivées dans la Province, dépendante des Comtes de *Hollande* : le Magiſtrat ſe crut obligé pour ſe prémunir contre toute ſurpriſſe, d'environner la Ville d'une forte muraille, & de la fermer avec des Portes. *Guillaume* IV.

Comte

Comte de Hollande dès l'année 1342. lui avoit accordé la permission d'étendre ses limites & sa Jurisdiction, limitant neantmoins cette derniere jusqu'au milieu de l'Y. Le Duc *Albert* l'étendit encore de 100. Verges l'an 1386.: & le Duc *Guillaume* de *Baviere* l'an 1409. fixa sa Jurisdictions au de la de l'Y jusqu'à un lieu nommé *Vogelwyk*. La Resolution prise d'environner la Ville d'un mûr, & de Tours, ne fut executée que l'an 1482.: Trente ans auparavant elle avoit souffert une Incendie, qui avoit consummé prèsque la moitié de la Ville, & dont elle se réleva en très peu de tems: elle s'élargit même de maniere qu'elle renferma dans son enceinte une grande partie de ses dehors.

En 1500. la Ville se trouvoit deja pourvuë de quarante tant Portes que Tours & de Corps-de-grade, qui dès lors s'étendoit depuis la *Tour des Pleureurs* dite *Schreyers-hoek-Tooren* le long du Canal qu'on nomme à présent le *Gelderse-Kaay* jusques au *Poid de St. Anthoine* dit *Sint-Anthonis-Waag* qui étoit une des Portes de la Ville: de plus la Ville gagnoit jusques au *Kloveniers-doelen* qu'on nommoit en ce tems là *Zwyg* ou *Zwicht Uitregt* en continuant le long jusques à la *Tour des Reguliers*, suivant toujours le *Cingel* jusques à la Tour de *Jan-Rooden-Poort*, qui subsiste encore aujourd'hui, & de la jusqu'à la *Porte-de Haarlem*, qui pour lors se trouvoit où est aujourd'hui la *Nouvelle Ecluse de Haarlem*, dite *Nieuwe-Haarlemmer-sluis:* puis venoit à la Tour de *Haring-pakkers*, qui portoit alors le Nom de la *Tour de Saint Crux* & de la passant le *Pont-neuf* venoit se terminer à la *Tour de Pleureurs*. Voici le Nom de toutes ces Tours.

Les

Les Tours de la Ville.

S *Chreyers-Hoek.* La Tour des Pleureurs.
Soetgens-Toorntje.
'T Water poortje op de Laſtadie, oú ſe trouve à preſent le Pont dit *Waater-poorts brug.*
Heyman ruiſſchen, où la *Tour de St. Nicolas.*
Tour de St. Anthoine, à preſent le Poids du Marché-neuf.
De Tooren achter de Bekeerden: Tour dernier les Convertis.
St. Sebaſtiaans-Tooren: La Tour de St. Sebastien.
Uilenburg: celle de Uilenbourg.
De Hooge-Poort: la Tour de la Haute-porte.
Raam-poortjen: la Tour de la Raam-porte.
Swigt Uitrecht: cette Tour eſt actuellement au Kloveniers-Doelen.
Leewenburg, une petite Tour ronde qui eſt dans la *Doele-ſtraat.*
De Reguliers-Poort: la Tour de Reguliers.
Meyert.
De Heiligewegs poort: celle du Saint chemin.
Ouwd-Leewenburg.
Hey-poort.
De Tooren achter Mélis-moolen, la Tour derrier les *Moulins* de Mélis.
St. Andries tooren, la Tour de St. Andrée.
De Tooren by Vechters-Boom-gaard; la Tour près du Vérger des Dueliſtes.
'T Waater-poortje achter de Gaſthuis-moolen; la porte de l'Eau derrier l'Hôpital.
De Tooren achter oude Jair bannings over.
De lieve Vrouwen Tooren, la Tour de la Vierge.
St. Pieters-Tooren, la Tour de St. Pierre.

St. Jacobs-Tooren; la Tour de St. Jaques.
Jan-rooden-poorts-Tooren: la Tour de la Porte de Jean Rooden.
Heymans Tooren. La Tour de Heymans; on la nomme auſſi *Korsjes-poort.*
St. Jeroens Tooren, la Tour de St. Jérôme.
& une autre petite Tour attenant.
De Heilige Kruis-tooren; la Tour de St. Croix qu'on nomme à préſent, la Tour de *Haaringpakkers.*
'T Blokhuis op 't Spaarendammer hoofd.
Celle près du Pont-neuf.
'T Blokhuis beweſten de Nieuwebrug. Petit Tour au-deſſus du Corps de Garde, ou fort, qui eſt au côté occidental du Pont neuf.
Une autre au-deſſus du Corps de Garde, qui eſt à l'orient du même Pont.
St. Olofs-poort; cette Tour eſt hors les fortifications.
La Tour de Montalban.
'T Blokhuis op de St. Anthonisdyk by de ſluis: la Tourelle au-deſſus du Fort près de la digue de St. Anthoine attenant l'Ecluſe.

Les Monaſteres & Couvents.

TRès peu de tems après les Habitans de la Ville s'accururent extraordinairement, auſſi bien que les Gens d'Egliſe qui occuperent prèsque la moitié de la Ville, dont les Curieux conſervent encore le Plan conforme à l'état où elle ſe trouvoit alors: il a été tiré & ciſelé ſur bois par *Cornelius Anthoniſz* Peintre & Conſeiller de la Ville: on peut dans ce Plan très bien diſcerner les Monaſteres, Egliſes, Tours, & les

les Maisons les plus rémarquables; & tout cela est répresenté avec tant d'ordre, & d'adresse, qu'il n'y a aujourd'hui aucun Peintre qui pourroit l'égaler en ce genre de Dessein. On doit s'étonner que dans l'enceinte d'un si petit terrain, dont nous venons de donner la circonference, il s'y trouva un aussi grand nombre de Couvents & de Monasteres: & tant de grandes Places vuides, même dans le centre de la Ville. Dans le Vieux Quartier on y comptoit jusqu'à trois Couvents d'Hommes, les *Cordeliers*, les *Paulins* qu'on nomme à Paris les Picques-puces, du *Tiers-Ordre* de St. François: ce Couvent est à présent l'*Hôpital de St. Jacques*: & les *Sellebroers*, qui étoient ce qu'en France sont les *Freres de la Charité*, & treize Couvents de filles, entre les quels s'en trouvoient cinq, qui suivoient la Règle de St. *Augustin*; deux étoient occupés par des Religienses: dont les unes se nommoient les *Anciennes*, & les autres les *Nouvelles*: qui ont été convertis en *Hôpitaux*: les autres étoient des Filles de *St. Marie Magdelaine*: de *St. Agnes*: dont on a fait une Ecole Publique, de *St. Catherine*, & six qui observoient la Règle de *St. François*: à savoir celui de *St. Ursule* ou des Onze mille Vierges, qui est aujourd'hui la *Maison de Répentir*; celui de *St. Cicile* à présent la *Cour des Princes*, & ceux de St. Barbe, St. Claire, St. Marie, & St. Marguerite. Outre cela il y avoit un Couvent destiné à récevoir tous les Pêcheurs, qui vouloient se consacrer à la pénitence, qui partoit le Nom de *Béthanie*: & un autre de Filles dites *Sorori cellarum* ou Soeurs-noires, qui avoient soin des malades, ainsi que sont en France les *Soeurs Grises*. Dans le Nouveau Quartier de la Ville

il

il y avoit quatre Couvents de filles: L'un de St. Gertrudis ſous la Règle de *St. Auguſtin*, dont l'Egliſe a été convertie en une Raffinerie de ſucre, elle donne dans Ruë dite *Nieuwſtraat* & dans celle de *Geertruï-Steeg*. Le deuxième de St. *Lucie*, *du Tiers-Ordre*, dont on à fait un Hôpital pour les Orphelins fils de Bourgeois de la Ville. Le troiſième le *Béguinage*, qui eſt reſté en ſon entier. Le Quatrième les *Clariſſes*, dont on a pris une partie pour en faire une Maiſon de *Répentir*, qu'on nomme *Tuchthuis*. Hors de la Ville d'un côté étoient les *Réguliers*: & de l'autre les *Chartreux*, dont on n'a conſervé que le Cimetiere, qui eſt incorporé dans la Ville, & où pluſieurs Catholiques ſe font enterrer.

Les Divers Agrandiſſemens de la Ville

LEs Anabatiſtes tacherent en 1535. de ſe rendre Maîtres de la Ville par tumulte. L'an 1575. le Prince d'Orange & ſon Lieutenant Général *Sonoi* eurent le même deſſein, ils chargèrent le Seigneur Louïs de l'entrepriſe. Les Etats Généraux en 1572 donnnérent ordre au Colonel *Harmen Helling* & au Capitaine *Ruighaver* de prendre la Ville de vive force, pour l'affranchir du joug Eſpagnole: Ce ſeroit m'éloigner tout-à-fait du plan que je me ſuis formé, que de vouloir entrer ici dans le détail de ces differentes entrepriſes. Je me contente ſeulement de dire, qu'elles échouèrent toutes par la vigilance des Magiſtrats, & la valeur de la Bourgeoiſie: mais enfin l'an 1518. la Ville voyant tout le pouvoir d'Eſpagne abſolument ruiné & ſans reſource dans çette Province entra

par

par une convention libre dans la Confédération des autres Villes, & ſon acceſſion donna un grand luſtre à la Naiſſante Rêpublique de *Hollande*. à Peine avoit elle commencée de joüir de cette Nouvelle liberté, que tout ſembla lui rire; ſon Commerce refleurît & s'étendit extraordinairement, le nombre de ſes Habitans ſe multiplié de maniere, qu'elle ne pouvoit plus les contenir; ainſi elle obtint une permiſſion du Prince d'*Orange*, pour pouvoir s'âgrandir, comme elle fit l'an 1581. Cette même permiſſion lui fut dépuis confirmée par le Comte de *Lycêſter*, Gouverneur des Provinces nouvellement reunies: l'an 1586. & 1587. les *Etats Généraux* la ratifièrent. On doit regarder cet âgrandiſſement comme le prémier: car dépuis l'an 1482. qu'elle ſe renferme de murs, ainſi qu'il à été dit plus haut, elle reſtá dans la même ſphere; cela n'empécha pas neanmoins, que pluſieurs particuliers ne fiſſent bâtir pluſieurs Maiſons hors de ſon enceinte, comme des Blanchiries, des lieux ou l'on étend les Draps pour les faire ſécher, & autres ſemblables; dépuis ſa circonvallation faite cent ans avant ce prémier âgrandiſſement elle bâtit avec tant de diligence, qu'elle occupa tout le terrain qui étoit vacant dans ſon enceinte.

Cet âgrandiſſement ſe fit principalement dans le *Vieux* Quartier. Le terrain qu'on prit pour cet effet, portoit le Nom de *Laſtadie*, qui avoit été cy-devant bien bâti, mais l'an 1572. la crainte ou l'on êtoit d'un ſiege, détermina le Comte de *Lumey* à faire bruler, & ruiner toutes les Maiſons qui ſe trouvoient ſur le dit terrain. Cette *Laſtadie* étoit comme un *Fauxbourg* de la Ville, dont le côté qui regardoit entre le ſeptentrion & le couchant, aboutiſſoit aux foſſez de la Ville;

celui qui regardoit entre le ſeptentrion & le levant, étoit borné par l'*Y*, dont il ſe garantiſſoit par une forte eſtacade de grands pieux ; le côté contigu de la terre ferme, s'étendoit juſqu'au lieu ou eſt à préſent bâtie l'Egliſe qu'on nomme *Zuiderkerk*, & juſqu'au *Verwersgraft* & *Staalſtraat*. A l'angle Oriental de la dite Laſtadie, étoit une Echauquette, ſur les fondements de laquelle on a conſtruit la Tour de *Montälbaans*, & qui ſubſiſte encore; attenant étoit un Rempart ou levée de terre, qui quoique ruiné, conſerve neanmoins le nom d'*Oude Schans*, ce qui veut dire *vieux Rempart*. Nous venons de dire, que dans ce prémier âgrandiſſement la *Laſtadie* avoit été incorporée à la Ville ; nous devons ajouter, qu'en même tems on tira un fort large *Canal* le long des mures de la Ville, qui ſe déchargoit dans l'*Y*, qu'on nomma la *Laſtadie*, nom qu'il s'eſt conſervé juſqu'aujour d'hui : ce même *Canal* paſſoit devant une Plaine qui étoit devant la Porte de *St. Antboine*, laquelle eſt devenuë le Marché neuf dite de *Nieuwe markt*; depuis le lieu où ce *Canal* ſe communique à l'*Y*, en avançant juſqu'à la Tour de *Montälbaans*, l'*Y* forme une eſpéce de petit Golfe; qu'on nomma alors, ainſi qu'à préſent le *Waal*: & dépuis la Tour de *Montälbaans* juſqu'à la digue de *St. Antboine*, où eſt à préſent la grande Ecluſe, on ouvrit le long du Rempart un autre *Canal* fort large & qui fut le troiſiéme, de ce côté là, auquel on donna le Nom de *Oude-ſchans*, qu'il a toujours retenu depuis; le quel *Canal* va ſe joindre à l'*Amſtel*, pour que les Barques puiſſent avoir un paſſage ouvert de cette Riviere à l'*Y*; mais à l'endroit où ce *Canal* entre dans l'*Amſtel*, on le ferme avec une poutre traverſiere, de crainte que de nuit on ne vienne

vienne avec des Barques voler les Jardins du voisinage, ou bien les draps qu'on étend pour sécher, en ces quartiers là.

Ces trois Canaux furent en très peu de tems d'un côté, & de l'autre garnis de Maisons, on tira même plusieurs Ruës, qui se virent aussi très promptement ornées de beaux bâtimens; voici le Nom de ces Rues: *Dykstraat*, *Keizersstraat*, *Koningstraat*, le *Canal* de *Boomsloot*, *Ridderstraat*, *Jonkerstraat*, *Bantemerstraat*, & quelques autres petites Ruës, dont nous omettons les Noms. Quoi qu'on bâtit avec force en dedans de la Ville, on fut obligé au déhors d'aligner grand nombre de chemins, pour conduire aux nouveaux Edifices qu'on élevoit de tous côtés, Maisons de plaisance, Hôtelleries, Blanchiries, places à tendre les draps, & une infinité d'autres destinés à divers usages, de maniere que ce dehors prit la forme d'une Ville.

Tout ce qu'on bâtissoit soit en dedans, soit en dehors, étendoit & âgrandissoit extraordinairement *Amsterdam*: mais ne la fortifioit point, & la laissoit toujours sans defense; cette considera- tion fit prendre le parti aux Magistrats, d'en venir à un deuxième âgrandissement: & qui en effet fut entrepris & executé l'an 1593. mais au lieu que le prémier avoit été fait du côté du Vieux Quartier, ce sécond se fit du côté du Nouveau.

Alors on environna la Ville d'un Rempart de gazon: on élargît ses fossez, & on y construisit douze Bastions, sélon l'art de fortifier connu en ce tems là: ce dehors dont nous venons de faire mention, fut presque entierrement joint à la Ville, & même pour ainsi dire totalement ruiné, car on fut obligé de tirer de nouveaux alignemens, de nouvelles Ruës & de nouveaux Ca-

naux; tous ces changemens, comme on peut ſe l'imaginer, donnérent une nouvelle façe à ces dehors.

Le prémier Baſtion qu'on éleva, fut au Quartier Neuf, ou bien au Quartier Occidental ſur le rivage de l'*Y*, dans l'endroit ou ſe voit aujourdhui le commencement du Pont, qui conduit à l'*Oude Stadts herberg* où l'ancienne Hotellerie de la Ville: le *Haarlemmerdyk* ou Digue de *Harlem* venoit âboutir à ce Baſtion, & à quelque diſtance de là, tirant vers le Midi, on plaça une nouvelle Porte de *Harlem*; mais qui n'étoit que de bois, & dont les Ponts & l'iſſuë venoient ſe rendre, où eſt à préſent le *Brouwers graft*, attenant le Quay *du Heeremarkt.*

Le Deuxième Baſtion fut placé vis-à-vis le *Canal* dit *Blaauwburgwal* où eſt actuellement la *Heereſtraat.* Le troiſième tiroit un peu plus au Nord, & ſe trouvoit ou eſt aujourdhui le *Warmoesgraft* où Canal aux Herbes; à ſon oppoſite on conſtruiſit la Porte dite *Jan-roodens-buitenpoort.* Le quatriéme, & le cinquiéme Baſtion ſuivoient le même âlignement; dans le troiſiéme âgrandiſſement, dont nous allons inceſſament parler, ces cinq Baſtions furent applanis, & firent une partie de la Ville. A commencer des ce cinquiéme Baſtion, le rempart ſe bournoit vers l'Orient & alloit droit à l'*Amſtel* & entre ce cinquiéme & le ſixiéme Baſtion, on ouvrit une Porte qu'on nomma la *Nieuwe heilige-wegs poort*, Porte neuve du ſaint chemin. Entre le ſeptiéme & le huitiéme on fit de même une nouvelle Porte, qu'on apella *Réguliers poort*: ces Portes n'étoient que de bois, mais depuis on les a rebaties de pierre. Le huitiéme Baſtion du Quartier neuf étoit conſtruit ſur le bord de l'*Amſtel* tout joignant

nant un grand Pont de bois nommé le *Blaauwe* ou *Leeuwenbrug* , qui traversat la dite riviere, communiquoit d'un Quartier à l'autre. l'*Amstel* étoit close par un estacade de pieux, entre les quels on avoit laissé quelques ouvertures pour le passage des Barques , qu'on fermoit de nuit avec des poutres traversiéres. Le neuviéme Bastion, ou le prémier du vieux Quartier, tiroit vers l'Orient , & n'étoit pas fort éloigné de l'*Amstel*, au lieu où est aujourd'hui la *Synagogue des Juifs allemans :* un peu plus loin on rencontroit la Porte dite *Nieuwe St. Anthonis poort*, qui n'avoit rien de remarquable: on l'a réedifiée depuis, & faite de pierre. En continuant toujours le long de la digue de *St. Anthoine* , se présentoit le dixiéme Bastion, attaché à la dite digue par un très fort Batardeau; sur la même ligne se trouvoient l'onziéme & le douziéme & dernier des Bastions, qui venoit se terminer à l'*Y*, qu'on surnomma le *Rysenhoofd*, par ce que ses fondements n'étoient que de facines.

Nous croyons en avoir assez dit, pour mettre le lecteur en état de pouvoir juger, de ce qu'étoit *Amsterdam* en ce tems là, par rapport à ses fortifications du côté de terre ferme; du côté de l'eau rien ne la défendoit, qu'un double rang de pieux enfoncés dans l'eau, qui fermoit son Port; & pour en laisser l'entrée & la sortie libre aux Vaisseaux, on avoit laissé quelques ouvertures en la dite Estacade, qu'on fermoit de nuit de la maniere, que cela se pratique encore aujourd'hui. Cet âgrandissement fut beaucoup plus avantageux au Vieux Quartier qu'au Neuf, car toute la *Lastadie*, comme il a été dit plus haut, fut incorporée à la Ville. Dans cet endroit on tira plusieurs nouvelles Ruës, comme *Vloônburg*, c'est

un Pont, la Grande & la Petite *Houtſtraat*, la Grande *Zwaanenburgſtraat*, *Joode brêeſtraat*, *Hoogſtraat*, *Zantſtraat*, le Canal de *Raamgraft*; & en ſe reprochant du côté de l'Iſle de *Marken*, *Uilenburg* avec toutes ces Rues, auſſi bien que *Raapenburg*. Dans cette derniére clôture, furent compris 96. arpents de terre & 233. Verges. On travailla avec tant de diligence aux fortifications, dont nous venons de parler, que dans l'eſpace de huit ans, elles ſe trouvérent en état de reſiſtance: ainſi les vieilles murailles de la Ville furent demolies comme inutiles; & on en diſtribua le terrain vacant aux particuliers, qui ſouhaitoient y conſtruire des Maiſons.

La grande Multitude de Peuples, qui venoit s'établir à *Amſterdam*, jointe au prodigieux ſuccès de ſon Commerce & de ſa Navigation, laiſſérent à peine le loiſir d'achever le deuxiéme âgrandiſſement ci deſſus mentionné, qu'on commença à en projetter un troiſiéme, auquel en effet on travailla l'an 1610. Ce travail fut pouſſé avec tant de ſoin & de vigueur, principalement du côté occidental de la Ville, que dés l'année 1612. il ſe trouva muni de nouveaux Remparts & d'onze Baſtions, qu'on éleva un grand quart de lieuë plus loin, que ne ſe trouvoient les prémiéres fortifications. En la partie la plus ſeptentrionale de la Ville, on conſtruiſit dans l'*Y* même, le prémier Baſtion qu'on nomma *Blaauwhooft*, ou *Leeuwenburg*. Le Rempart qui commençoit à ce prémier Baſtion, tournoit vers l'occident, pour ſe venir joindre au deuxiéme, d'où il continuoit à tourner vers le Midi juſqu'au neuviême Baſtion. En même tems on bâtit attenant la Porte de *Haarlem* un Batardeau, pour contenir les eaux de la Mer, qui eſt ſi grand

& ſi long, que d'un bout il touche à la digue de *Haarlem*, & à l'autre il va aboutir à l'angle du troiſiéme Baſtion ; nous ne faiſons ici aucune mention de la *Porte de Haarlem*, qu'on commença à bâtir l'an 1615. parce que nous en devons parler ailleurs. Du côté dont nous parlons, ſe voyent deux petites Portes percées ſous les Remparts de la Ville, dont l'une ſe nomme *Zaagmoolens poortje* & l'autre *Raampoortje*, qui ne furent point faites du prémier abord, mais dans la ſuitte du tems. Le Rempart depuis le neuviéme Baſtion, va toujours en forme de Cercle, vers le Midi juſqu'au douziéme: d'ou tournant à l'Orient, il vient en ligne droite, ſans aucun Baſtion, ſe réunir au vieux Rempart de l'ancien Quartier, presqu'à l'extrémité du *Heeregraft*, ou ſe trouve à préſent le *Leidſche graft*. Par cet agrandiſſement, la Ville s'accrût de 303. arpents & de 362. verges de terre, c'eſt-à-dire trois arpents au de là du double de ce qu'elle étoit auparavant: car après ce dernier agrandiſſement la Ville ſe trouva contenir 530. arpents & 362. verges. Dans ce vaſte terrain qu'elle venoit d'acquerir, on tira grand nombre de fort belles Ruës & de magnifiques Canaux: ainſi qui ſont les *Heere graft*, *Keizers graft*, *Prince graft*, *Brouwers graft*, & pluſieurs autres, qui tous en fort peu de tems furent garnis de Maiſons. Du côté qui eſt le plus ſeptentrional, on âligna une grande quantité de Ruës; on forma auſſi au dit coin trois Iſles, *Bikkers-eiland*, *Realen-eiland*, *Princen-eiland*, ſur les quelles on bâtit en peu d'années une multitude de grands Magazins, des Chantiers propres à la conſtruction des Vaiſſeaux, des Granges à fumer les Harangs, avec pluſieurs autres ſortes de bâtimens,

destinés à divers autres usages. A l'opposite on vit une autre Isle, comme naître & sortir du fond des Eaux, qu'on apella la *Nieuwe Waals-Eiland*: on lui donna le nom de *nouvelle*, parce qu'auparavant en cet endroit avoit été un *Scheepswaal*, ce qui en françois veut dire un *Paradis*, ou un lieu environé de pilotis, où les Vaisseaux sont à couverts des vents & des glaces; ce *vieux Paradis*, ou *Waal* avoit été comblé avec des terres; le terrain en fut vendu au plus-offrant, & très cher: les particuliers qui en avoient acheté des portions, les chargérent de fort belles Maisons: c'est ce qu'on nomme aujourdhui *Nieuwe Waals eiland*, qui fut faite & parfaite en 12. ans de tems, & qui du côté de l'*Y* forme un charmant aspêct, & contribue beaucoup à la beauté d'*Amsterdam*.

On avoit à peine mis la derniére main à ce troisiéme agrandissement, que l'affluence du peuple qui venoit fixer sa demeure en cette Ville, donna lieu à un quatriéme agrandissement, dont on forma le Plan l'an 1657. auquel neanmoins on ne commença de travailler avec Permission des Etats de la Province, que l'an 1658. Il fut beaucoup plus considerable que n'avoient été les précedents, car il fut pris depuis l'angle du l'onziéme Bastion de la partie méridionale de la Ville, où le troisiéme agrandissement étoit venu finir, & fut poussé, en traversant le *Heiligeweg-se vaart* jusqu'à l'*Amstel*; de la en s'appropriant tous les nouveaux Canaux dits *Zeevaart*, il alla finalement se terminer fort avant dans l'*Y*. Alors le nombre des Bastions s'accrut jusqu'à celui de vingt six; construits sélon les Règles de fortifications, & tous environnés d'un très large
fossé

foſſé. Cet accroiſſement engloutit le Couvent des *Reguliers*, dont dépuis le Réforme, on avoit fait un Jardin Botanique : Le Hameau *Houte waal* qui, à commencer de la digue de *St. Anthoine*, s'étendoit un grand quart de lieue vers la Campagne; la Porte de *St. Anthoine*; celle de *Heilige wegs*: Des Poudreries ; des lieux où ſe tendoient des draps; des Maiſons ; des Jardins, & des Champs labourables. Mais ce qu'il y a en tout ce ci de plus rémarquable, ſont des trois Iſles *Kattenburg*, *Wittenburg*, & *Ooſtenburg*, qui formées dans les marais abreuvés de la Mer, en très peu de tems bien bâties, & bien peuplées, prirent la forme & l'air d'une Ville comme ſeparée d'*Amſterdam*, quoi qu'encloſes dans l'enceinte de ſes fortifications; ſur une de ces Iſles eſt bâtie l'Admirauté de la Province, qui eſt un Edifice d'une grandeur extraordinaire & d'une ſtructure digne d'être admirée, dont les fondemens flottent dans l'*Y*.

Le prémier Baſtion de la Ville à l'Orient, & le prémier à l'Occident, ſont tous deux détachés du Rempart, qui à ſes deux extremitées eſt renforcé de deux Batardeaux d'une telle énormité, qu'on a emploié à la conſtruction de chaqu'un d'eux trois millions de briques, nommées en ce païs *Moppen*, non compris les flancs & la croupe qui ſont d'une pierre de taille griſe, & fort dure. On donne ici les noms ſous lesquels on a deſigné tous les Baſtions, à commencer par celui qui touche au Batardeau de la partie orientale : & de là en avançant jusqu'à la partie occidentale: & qui l'an 1672 furent tous revetus de fortes murailles, depuis le fondement jusqu'en haut.

1 *Zeeburg.*
2 *Jaap Hannes.*
3 *Oosterbeer.*
4 *Oosterwaal* ou *Oudewaal.*
5 *Muiden.*
6 *Diemen.*
7 *Weesp.*
8 *Ooster blokhuis*, à l'Orient du Pont de l'*Amstel.*
9 *Wester blokhuis*, à l'Occident du même Pont.
10 *Ouwerkerk.*
11 *Réguliers.*
12 *Weeterings poort.*
13 *Amsterveen.*
14 *Schinkel.*
15 *Slooten.*
16 *Osdorp.*
17 *Nieuwerkerk.*
18 *Ryk.*
19 *Rykeroort.*
20 *Slootermeer.*
21 *Carthuisers.*
22 *Haarlem.*
23 *Slooterdyk.*
24 *Westerbeer.*
25 *Bocht.*
26 *Leeuwenburg* ou *Blaauwhoofd.*

Chacun de ces Bastions comprend dans la circonference de ses flancs & faces la longeur de 55. perches, & la Courtine entre chaque Bastion comprend le même espace, dont la plupart sont garnis de Canons de fonte.

Ce dernier agrandissement fut de 362. arpens, & 206. perches ainsi ; il se trouva être de 58. arpents & 554. perches plus grand d'une fois que n'avoit été celui de 1612. Aujourd'hui *Amsterdam* contient en tout 892. arpents & 568. perches de terrain, mesure de *Rynland* ; & son circuit exterieur en le prénant depuis le dernier des Pilotis, qui est dans l'*Y*, comprend en sa longueur 3758. perches : ce qui fait 18790. pas Geometriques. *Haarlem*, *Leyden*, *Delft*, *Rotterdam* & *Dord*, ces cinq Villes jointes ensemble, ne sont pas si grandes qu'*Amsterdam* seul, qui est à présent Vingt huit fois plus grande qu'il n'étoit l'an 1300.

Depuis

Depuis on n'a pas encore discontinué de bâtir, & d'occuper tout le terrain vuide. Les marais, les fonds aquatiques & les champs sont devenus de belles Ruës, traversées de Canaux bordés de Maisons, dont les differentes constructions aussi dissemblables, que le sont les genies des particuliers qui les font bâtir ; font une diversité, qui bien loin de deplaire, est très agréable à la veüe. On avoit dès lors & même plustôt defendu, de ne faire aucune façade de bois aux Maisons, le peu qu'il y en avoit ne devoit pas moins avoir que 150. ans en 1731. elles furent toutes demolies par ordre des Magistrats ; aussi bien que toutes celles qui menaçoient ruine, ou qui panchoient un peu trop sur le devant. On ne peut que s'etonner, quand on considere la simplicité des Bâtimens de cette Ville, je ne dis pas ceux du 13me. siecle, mais de ceux du 15me. & qu'on le compare avec la somptuosité des Palais modernes, qui s'élevent avec tant de magnificence sur le *Nieuwe Heere graft*, sur le *Keizers graft* & le *Binnen Amstel*, & qui sont une preuve bien convaincante de l'opulence de ses Habitans.

Du côté de terre ferme la Ville est pourvuë de cinq grandes Portes, celle de *Muider*, *Weesper*, *Utrecht*, *Leiden* & *Haarlem* & de trois petites, qui passent sous les Remparts de la Ville, qu'on nomme *Weeterings* ou *Spiegel*, *Raam*, & *Saagmoolens poortje*. Du Côté de la Mer, elle n'est fermée que par un double rang des Pilotis, oú on a laissé des ouvertures de distance en distance, pour le passage des Vaisseaux, qu'on ferme de nuit, comme il a été dit plus haut.

Autresfois la Ville s'étoit vuë environnée de ces grandes Colosses de Tours, dont restent encore le *Rondeel* ou *Roode-Blokhuis* & la Tour de *Mont-*

Montälbaans, anciennes bornes de l'etenduë de la Ville fur l'eau: & une troifième qui eft *'t Blokhuis* fur la digue de *St. Anthoine*, fort bien munie de Canons. Tout le refte des ouvrages de dehors a été detruit; celui qui a fubfifté le plus tard, eft une Efpèce de *Redoute* de pierre, appellée *Zeeburg*, l'an 1648, elle étoit encore furpied; mais environ vingt ans après elle fut demolie; on a bati en fa placé un Cabaret, qui a confervé le Nom de *Zeeburg*. l'An 1651. on rétablit deux vieux *Forts* de bois, qui defendoient le paffage de *l'Amftel:* quatre ans après on juga à propos de les ruiner, & on éleva deux Baftions aux deux extrémitées du Grand Pont, qui eft fur *l'Amftel*: aux quels on transfera les Noms d'*Oofter Blokhuis* & de *Wefter Blokhuis*, qui étoient ceux des dits *Forts*. La Ville eft à préfent en dehors très réguliérement fortifiée, & n'a befoin pour fa défenfe d'aucun ouvrage extérieur; toute fa force étant dans l'eau de la Mer, dont elle inonde les campagnes voifines, quand bon lui femble.

Les prémiéres Armoiries qu'ait porté *Amfterdam* environ l'an 1350, étoient un petit Navire désarmé, flottant à un Mât chargé des Armes de *Hollande*, qui porte d'argent au lion de gueules armé & lampaffé, avec cette Devife, *Sigillum opidi de Ameftelredammo*. Les Citoyens d'*Amfterdam* qui dés l'an 1275. par un Privilège particulier étoient exempts de tous les Péages apartenants aux Comtes de *Hollande*, fe muniffoient d'un Paffeport fcellé d'un fceau dont l'écu étoit chargé des fusdites Armoiries. Dans la fuitte elles varierent. On mit d'abord un Homme fur le Navire; on en plaça enfuite un deuxiéme, accompagné d'un chien couchant & étendu fur le bord du Navire; le premier de ces Hommes é-

toit

toit armé d'un Glaive d'une main, & de l'autre tenoit un Bouclier chargé des Armes de *Haineau*; & l'autre tenoit un Pavillon ſurchargé de trois Croix d'Argent. Peu de tems après ces Armes furent de réchef changées, on ſurhauſſa le Mât d'une Hune, de flammes ſur chargées de Croix & d'une vergue ornée de voiles iſſées: & au pied du mât, deux hommes debout en defenſe; l'un tenoit en main un Etendart à trois Croix d'argent, & l'autre d'une main un Glaive & de l'autre un Bouclier chargé des Armes de *Haineau*. La ville ſe ſervoit de ces Armoiries dans ſon grand & petit ſceau, pour toute ſorte d'affaires, même pour les Paſſeports: il ne s'y fit aucun changement, ſi non qu'en 1656. on mit dans la Diviſe au lieu d'*Opidi*, *Civitatis* de la maniere qui ſuit *Sigillum Civitatis Amſtelredamenſis*.

Neanmoins les nouvelles Armoiries d'*Amſterdam*, qui pour le préſent ſont ſeules en uſage, ſont un Ecu au Champ de Gueules, empalé de ſable, ſurchargé de trois croix d'argent, ſoutenu de deux Lions: & ſommé de la Couronne Imperiale; cette faveur fut accordée à la dite Ville par l'Empereur Maximilien l'an 1488.

Nous avons crû ce petit détail de l'Origine & des divers aggrandiſſements de la Ville d'*Amſterdam*, non ſeulement neceſſaire, mais même eſſentiel au deſſein de cet ouvrage; ſi le lecteur ſouhaite plus amplement ſatisfaire ſa curioſité, il peut conſulter le livre de feu Mr. *Commelyn*.

Il faut à préſent que nous diſions ſuccintement quelque choſe de l'Etat interieur de la Ville, & que nous faſſions quelque remarques ſur ce qui la diſtingue entre tant d'autres, & ſur les choſes dont l'invention lui eſt duë.

Cette

Cette Ville eſt coupée par une multitude de Canaux, qui traverſent prèsque toutes ſes Ruës & qui ouvrent le paſſage à toute ſorte de Barques, qui aportent & raportent les Marchandiſſes, non ſeulement aux portes des Magazins, mais même à la porte de prèsque toutes les Maiſons de particuliers. Tous ces Canaux communiquent avec l'*Y*, & avec l'*Amſtel*, pour pouvoir ſe transporter dans les Païs étrangers, pavées deux endroits, & avoir correſpondance avec les quatre parties du Monde.

La Riviere d'*Amſtel* coupe *Amſterdam* en deux parties: celle qui eſt à l'Orient de la Riviere eſt apellée de *oude zyde* ou Vieux côté ou Quartier, eſt celle qui eſt à l'Occident eſt nommée de *Nieuwe zyde*, *Nouveau Quartier*. Elle vient aboutir au Grand Marché qu'on nomme *Den Dam*, & eſt retenue par une forte Ecluſe de pierre de taille, qui eſt ſous la *Bourſe*, puis par une ſeconde Ecluſe ſous le *Middeldam*, *Quai du milieu*; de la paſſant ſous le Marché au poiſſon, elle entre dans le *Canal* dit *Damrak*, & va ſe jetter dans l'*Y*. Son Eau eſt peu ſaumache, elle ſe communique à pluſieurs autres Canaux, & eſt d'une très grande utilité aux Habitans de la Ville.

Ces grandes Eaux qui de toutes parts inondent la Ville, font à la verité un de ſes prémiers avantages, mais on ne peut diſconvenir qu'en pluſieurs occaſions elles l'ont miſes prèsque à deux doigts de ſa perte: ce qui ne manque guéres d'arriver, lorsqu'en haute marée ſouffle un vent impétueux du Noord-Oüeſt; pour remedier à cet inconvenient, on a taché de ſuppléer à la Nature par de fortes Ecluſes, qu'on a opposé à la fougue eſt aux efforts de la Mer, de maniere qu'on ne reçoit de ſes Eaux, qu'autant qu'on le

juge

juge à propos. Toutes ces Ecluſes furent conſtruites en divers tems. Celle du *Pont neuf Nieuwebrug*, auparavant de bois, fut rebâtie de pierre l'an 1681. On rehauſſa auſſi les autres, dont voicy les Noms des principales *Schreyers hoek*, le Coin des Pleureurs: *Kolk ſluis*, Ecluſe du Gouffre: *Gelderſe Kaay*, Quai de Gueldere; *Oude Waal*, vieux Paradis: *Oude ſchans*, vieux Rampart; dès auparavant on avoit renforçe l'Ecluſe de la Licorne, *Eenhoorns ſluis*, la Vieille & la Nouvelle de *Haarlem* & celle de *St. Anthoine*, mais plus tard celle de *Rapenburg ſluis*, qui veut dire Fort aux navets, attenant le nouveau *Heeregraft* proche de *Kattenburg*.

On rehauſſa de même toutes les Digues paralèlles aux dites Ecluſes, pour empêcher par ce moyen les Inondations, on commença d'abord par celle qu'on nomme *Zeedyk*, juſqu'au Batardeau qui eſt à l'Orient: puis à celle du *Nouveau Canal* juſqu'à *Raapenburger ſluis*: enſuitte on travailla à la Digue, qui borne l'*Y*, qu'on continua juſqu'à l'Iſle dite *Nieuwe Waals*: on éleva de même celle du Vieux Paradis dit *Oude Waal*, en traverſant le *Oude Teertuynen*, le long du *Kamter hoofd*, qui vient ſe rendre au *Pont Neuf*, & de la en avançant le long du *Quai du Teſſel*, juſqu'au Pont nommé *Sparendammer brug*, qui s'alonge par le *Raams kooi*, & aboutit à la Nouvelle Digue dite de *Nieuwendyk*. Neanmoins les Proprietaires des Maiſons, ſituées auprès de la Tour aux *Harangs*, le long des *Jardins au bois*, *Houttuinen*, & de ceux du *Goudron*, *Teertuinen*, eurent quelque mécontentement de ce rehauſſement; ce fut pour les ſatisfaire, qu'on rehauſſa la Digue qui couvre les dites Maiſons, en commençant depuis la Vieille Ecluſe de *Haarlem*, juſqu'à la *Planu-*

re,

re, qui eſt devant la Porte de *Haarlem* en dedans de la Ville. Cela n'empeche pas que toutes les Maiſons, dont le derriere donne ſur l'*Y*, ne ſoyent en grand danger lorsque les Eaux ſont hautes. De nos jours même nous avons vû les petites Barques paſſer & traverſer les Ruës au environ de la Porte de *Haarlem*.

Les Ruës proportionnées aux Canaux, peuvent être fréquentées par toute ſorte de voitures ſans exception, les trainaux & les Haquets ſont celles dont on ſe ſert le plus ordinairement pour le tranſport des Marchandiſes. Comme le terrain où cette Ville eſt ſituée eſt très marecageux, & par conſéquent incapable de porter de gros Batimens; l'Art y a pourvu, en y enfonçant des Pilotis. Voici la maniere dont on s'y prend. On drèſſe trois mâts de la longueur de 60. ou 70. pieds, qu'on éloigne en forme de triangle par le pied; à l'éxtrémité d'enhaut on les attache l'un contre l'autre, pour y ſoutenir la Poulie, dans laquelle doit joüer le Mouton du poids de 1300. à 1500. livres; à la maitreſſe corde, qui entre dans la Poulie, viennent ſe reünir trente ou quarante tirants, pour hiſſer le moûton, qui gliſſe entre deux montans, & le dirige ſur la poutre qu'il doit enfonçer. Lors qu'elle eſt parvenuë au niveau de l'echafaudage ſur le quel ſe tiennent les Haleurs, on ajoute à la dite poutre un billot, ſur lequel frappe le mouton, juſqu'à ce qu'elle ſoit parvenuë à la profondeur marquée.

Ce Pilotis achevé, on le ſçie de niveau: on cloue deſſus de fortes planches, ſur les quelles on poſe un lit de pierres reſſuiées ſans liaiſon, & on continue enſuitte le mur avec du mortier. Ce fondement, comme étant dans l'eau, ne ſe pourit

rit point; & on ne souffre nullement, qu'aucune Maison, quelque chétivue qu'elle puisse être, soit autrement bâtie, que de la maniere marquée.

Quatre vingt dix Isles de differentes grandeurs forment la Ville, aux quelles l'on se rend par deux cents quatre vingt Ponts, tant de pierre que de bois; neanmoins *Kattenburg*, *Wittenburg* & *Oostenburg* à l'Orient de la Ville, à la quelle ces trois Isles sont attachées aux deux extrémités par deux grands Ponts, semblent faire un corps de Ville à part; elles sont pércées de longues Ruës à perte de vuë, fort bien bâties & très peuplées: on y voit aussi plusieurs grands Edifices, comme l'*Admirauté*, l'*Arcénal* de la Province, les *Corderies* de la Compagnie des *Indes Orientales* & une belle Eglise dite *Oosterkerk.* A l'Occident se présentent de même trois autres Isles, *Bikkers-eiland*, *Realen-eiland* & *Prinsen-eiland*, qui forment une Ville comme separée d'*Amsterdam*, qui se communiquent l'une à l'autre par plusieurs Ponts. Les deux prémiers de ces Isles ont gardé le Nom de leurs prémiers acquéreurs. Elles sont chargées d'un grand nombre de Magazins, & Greniers à blé; c'est pourquoi on les apèlle les *Granges* de *l'Amstel*; quelques autres sont uniquement destinées à recevoir le *Goudron*, c'est ce qui donne le nom à ce Quartier là de *Teertuinen*; du côté le plus proche des Remparts de la Ville, ce ne sont que Corderies; que lieux où se raffine le sel; où se sechent les Harangs; que chantiers de toute espèce; & il y a aussi une Eglise, qui n'est que de bois.

Ces deux Villes qui à droite & à gauche flanquent *Amsterdam*, s'avancent si considérable-

 ment

ment dans l'Y, qu'elles forment un grand croissant, ensorte qu'en tirant une ligne droite du Bastion oriental à l'Occidental, tout l'Y dévant la Ville s'y trouvéroit renfermé, jusqu'au lieu nommé *Voogelwyk*, qui au de la de l'eau, borne sa Jurisdîction.

On ne peut disconvenir que son Port ne représente aux yeux le plus charmant & le plus divertissant aspêct qu'on puisse s'imaginer, & qui ne se trouve nulle part ailleurs. l'Y entre la Ville & la digue qui est de l'autre côté de l'eau, n'a de largeur qu'une demi-lieue, & vis-àvis en ligne droite un quart de lieuë: parce qu'il s'y trouve une langue de terre hors de la digue, qu'on conserve avec des pieux autant qu'on le peut, pour forcer la Mer à prendre son cours au pié de la Ville, & d'y donner une plus grande profondeur d'eau. Cette langue de terre se nomme *Voogelwyk* ou *Voolewyk*, ce qui veut dire *le Réfuge des Oyseaux*, c'est là qu'est dressé le Gibet de la Ville, aussi bien qu'une Hôtellerie dite le Peage *Tolbuis*, parceque les Barques qui vont en *Westfrise*, y payent le droit de passage, dont voici la raison; L'an 1660. la Ville d'*Amsterdam* ouvrit un *Canal* entre *Voogelwyk* & *Buiksloot*, pour faciliter un chemin beaucoup plus court à toutes les Villes de la dite contrée; c'est pour se dedommager des depenses qu'elle fit alors, que ce droit se conserve, & que tous les Passagers payent au Batélier, qui en est comptable au Peager. C'est à cet endroit, que la Ville se présente dans tout son beau & dans toute sa Magnificence; l'Y de son côté chargé d'une multitude de Barques de toute grandeur, occupe agréablement le Spectateur oisif.

Il est inutile de répeter icy ce que nous avons deja

deja dit plus haut, que la Ville du côté de la Mer n'a d'autre defenſe, qu'un double rang de Pilotis, nous dévons ſeulement ajouter, qu'aux ouvertures par où entrent & ſortent les Barques, il y a des Logettes, où ſe tiennent pendant le jour des Commis, pour viſer les Paſſeports, & par là empêcher, autant que faire ſe peut, qu'on ne fraude les Droits. Ces Pilotis ſont eloignéz l'un de l'autre de ſoixante & dix pieds, & en ont Cinquante mille de longueur : les plus gros Vaiſſeaux n'entrent pas dans le Port, mais ſe tiennent à l'ancre hors du Pilotis, pour avoir plus d'eau. Cet endroit ſe nomme *de Laag*; il eſt ſouvent ſi plein, que les Mâts de tous ces Vaiſſeaux repreſentent une grande & epaïſe forêſt, ou la vuë ne peut penetrer, tandis qu'en dedans du Pilotis fourmillent une infinité de petites Barques, dont nous donnons les noms en langue du païs *Boejers*, *Lichters*, *Wyd-en ſmal ſcheepen*, *Kaagen*, *Damloopers*, *Vis ſchepen*, *Booten*, *Pramen*, *Vlot-en ſtygerſchuiten*, & pluſieurs autres.

Paradis ou Darſes.

EN dedans de ce Pilotis, il y a certaines places, deſtinées à recevoir pendant l'hiver les Vaiſſeaux, qui commercent pendant l'Eté dans le Nord, ou Mer Baltique. Ces places ſe nomment *Paradis*, celui qui eſt du côté du levant, commence depuis la *Tour des Pleureurs* jusques à la derniere *Ecluſe*; celui qui eſt au couchant, depuis la *Vieille Hôtellerie de la Ville* jusqu'aux *trois Iſles*, dont nous venons de parler un peu plus haut.

Aux deux éxtrémités de la Ville ſont conſtruits deux grands Moulins à vent: l'un entre

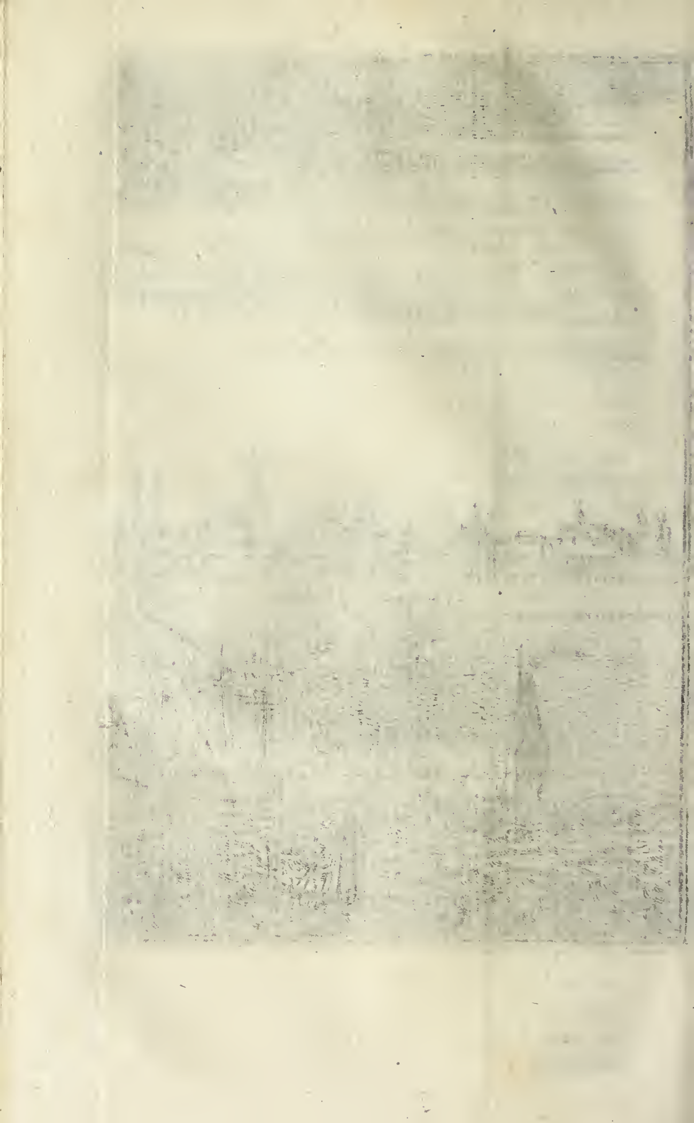
la Porte de *Haarlem* & le Baſtion qui lui eſt au Nord: l'autre derriere l'Amirauté & les Corderies. Ces Moulins puiſſent l'eau ſans diſcontinuer, afin de la tenir dans une continuelle agitation, & l'empecher de ſe croupir dans les Canaux de la Ville. Si cela ne remedie pas totalement l'infection qu'ils exhallent dans certins Quartiéres pendant l'Eté, on ne peut au moins disconvenir que cela ne la diminuë. C'eſt par la même raiſon qu'attenant l'Ecluſe de l'*Amſtel* proche de la Porte de *Haarlem*, il y en a un troiſieme, qu'un cheval fait aller, qui tire toute l'eau des Canaux voiſins, & la rend dans les foſſez de la Ville. Celle-cy n'eſt pas l'unique Invention, qu'on ait miſe en uſage, pour entretenir *Amſterdam* dans l'etat de propreté où on la voit, en voici encore quelques autres. *Vulniskarren*, *Moddermoolens* & *Modderſchouwen*, Lanternes, les Pompes &c. qu'on va expliquer par ordre.

Les *Vulniskarren* ſont des Tombereaux couverts, qui viennent tous les jours recevoir les ordures, cendres, immondices, &c. de chaque Maiſon; il y en a quarante & un de cette ſorte, qui ont chaqu'un leur Quartier, & leur diſtrict marqué: ils avertiſſent le monde de leur arrivée par le bruit d'une Creſſelle. Outre ceux la il y a pluſieurs chariots, qui transportent aux lieux deſtinées, les fumiers & autres ordures. Les Ruës étroites, où ces voitures ne peuvent que difficilement paſſer, ſe debarraſſent de leur ordures, par des longues Barques plattes, qui entrent dans les Canaux les plus proches, le long des quels elles ramaſſent tout ce qui s'y trouve, puis avec des Broüettes l'on va chercher dans les ruëlles, culs de ſac & les vilenies que des

Hommes



AMSTERDAM
Pag. 34



Hommes gagés pour cela, nommés *Opkorters*, amoncelent dès le grand matin, afin que rien ne retarde ces Barques à ordure. Tous ces fumiers & vilenies se vendent, pour abonir & engraisser les Terres & les Prairies ; ce profit va à l'*Hôpital* des Orphelins. Pour ce qui est des decombres & des pierres de rébut, des Bâteaux nommés *Puinschuiten* les viennent enlever, & les portent dehors, pour en rehausser les grands chemins, ce qui se fait actuellement sur celui, d'*Amsterdam* à *Haarlem*.

Les *Moddermoolens* sont des Moulins à bouë, qui tirent du fond de l'eau les ordures, pierres, terres & sables, plus en usage sur l'Y que dans les Canaux, qui n'ont pas assez d'eau pour soutenir une machine si pesante ; sa forme est quarrée, deux cheveux en dedans font tourner des rouës, qui attirent tout ce qui se trouve au fond de l'eau si promptement, qu'en moins d'une heure elles peuvent remplir d'ordures vingt cinq larges & longues Barques nommées *Modderschouwen*. Les Canaux se vuident par des Cureurs, qui sçavent ce qu'ils ont pour chaque *Modder praam*, une de ces plattes Barque à bourbe. Les boues se transportent dehors, & lors qu'elles sont sèches, on les employe à réhausser les Digues, Chaussées & autres Terrains creux. Il a aussi un autre sorte de Gens, constitué pour aller avec des Barques pecher tout ce qui flotte sur les Canaux, comme paille, vieux paniers, herbes, chiens & chats morts ; ils voiturent toutes ces charognes au de la de l'Y proche le Gibet, afin de garantir la Ville de toute puanteur.

Les Lanternes.

TOus ces Canaux au milieu des Ruës, dans une nuit obſcure, donneroient ſujet de crainte à tous les Paſſants, ſi ſagement on n'avoit remedié à cet inconvenient, par près de trois mille Lanternes de verre, diſtribuées à propos dans les Ruës Carrefours, Quais, Ponts, même hors des Portes de la Ville, jusqu'aux endroits ou ſe prennent les Barques de nuit; au lieu qu'en France les Lanternes ſont ſurpenduës avec des cordes qui traverſent les Ruës, celles-cy ſont élevées ſur des poteaux; elles ſont en France éclairées avec des Chandelles, ici elles le ſont avec des Lampes, dans les quelles on ne met de l'huile que pour le tems qu'elles doivent brûler: Car la quantité eſt proportionnée à la longueur & à la briéveté des nuits & au tems que le clair de la Lune peut y ſuppléer; dans le plus grand froid de l'hiver jamais elles ne gèlent, & éclairent en tout tems également bien. On ne les allume point depuis le ſeptième de Mai jusques au huit d'Aouſt.

Les Pompes.

POur prevenir toute incendie, on a diſtribué dans la Ville ſoixante Pompes, propres à jetter l'eau, ſelon le nombre des Compagnies de Bourgeois, qui de nuit ſont le Garde, & qui doivent avoir ſoin des dites Pompes, qui ont cha-qu'une leur Quatier aſſigné, & n'en peuvent ſortir, que dans le cas qu'elles ſe trouvâſſent être les plus voiſines du Quartier, où ſeroit le feu; On s'ètoit ſi devant bien ſervi de telles

Ma-

Machines, mais les deux *Van der Heidens* Pére & fils semblent les avoir portés à leur perfection. Ce sont de grandes Caisses de bois, revétues en dedans de cuivre. Dans chaque Caisse il y a deux Pompes, qui poussent avec violence l'eau dans deux boyaux ou conduits de cuir pliant; à l'extrémité est un tuyau de cuivre, pour diriger l'eau, où elle est necessaire. Deux Bourgeois pris de chaque Compagnie, en sont les Directeurs apellés *Brandmeesters.* Deux autres sous eux, nommés *Assistens*, commendent à trente six Bourgeois, fixés pour chaque Pompe, de nuit lors qu'il y a feu. Le prémier arrivé à la Pompe & le deuxième, ont une gratification en argent: ceux qui n'y viennent pas, où qui n'y viennent que tard, payent une Amende. Pendant tout le Mois de May, matin & soir l'on exerce sur la *Bourse* les dits Bourgeois, à la manœuvre de la Pompe, afin d'être tout stilés dans le besoin. Il y a quelques Eglises qui en ont a elles en propres; tous les Magazins de la Compagnie des Indes ont les leurs; l'Admirauté a les siennes. On en a aussi placées douze, de distance en distance proche le Pilotis du Port, pour les avoir à porté, en cas que le feu prit à quelques Vaisseaux.

Autrefois pendant les fortes gèlées, les Bourgeois ètoient commandés par Compagnie, pour de nuit aller garder les fossés, & le Port de la Ville, où ils ètoient obligé de tenir la glace ouverte; comme cette corvée ètoit des plus incommode, les Magistrats constituérent des Gens à gage, pour rompre la glace; mais depuis quelques années, on a regardé ce travail comme un excès de précaution inutile.

La Garde de la Ville.

VOici comme ſe fait la Garde de la Ville: les Bourgeois font la principale. Ils compoſent cinq Régiments chacun de douze Compagnies, ſous le Commandement de deux Colonels. Chaque Régiment a une couleur particuliere pour ſes Drapeaux, que voici *Blanc*, *Bleu*, *Jaune*, *Orange*, & *Verd.* Tous les ſoirs quatre Compagnies montent la Garde; la Prémiére à l'Hôtel de Ville, à la *Vieille*, & à la *Nouvelle Hôtellerie de la Ville*; au *Kamperſtyger*, & à la *Ruë du poivre.* La Deuxieme au *Poids des Reguliers* proche le *Marché au beurre* & garde en même tems les Portes de *Weeſp*, *Utrecht* & *Weetring.* La Troiſieme à la *Halle* de l'*Occident*, proche le Marché dit *Weſtermarkt* & aux Portes de *Leiden*, *Haarlem* & *Raam.* La Quatrieme au Poids de *St. Anthoine* ſur le *Marché neuf*, à la Porte de Muiden, au *Loots* proche le *Heertjes Lynbaan*, & au *Keerweer.* Le tour de Garde de ces ſoixante Compagnies ne vient que tous les quinze jours: au quel jour vers le midi deux *Tambours* battent au camp par tout le Quartier, dans le quel habitent les Bourgeois, qui le ſoir doivent monter la Garde.

La deuxième ſorte de Garde, qui ſe fait dans la Ville, & qui eſt d'uſage dans toutes les Provinces Unies, non ſeulement dans les Villes, mais auſſi dans tous les Villages, eſt un *Garde de nuit* Bourgeois à gage, qui toute la nuit fait d'heure en heure la tournée; dans les Villes ou le nombre en eſt proportionné à leur grandeur & à leur étenduë, chacun a ſa tournée fixe & determinée dans certains Ruës; *Amſterdam* en a trois cent,

cent, qui ont cinq ſols pour chaque nuit pendant l'Eté, & autant pour une demie nuit pendant l'hiver; car alors ils ſe relèvent. Cet argent leur eſt payé par les Officiers de la Garde Bourgeoiſe. Pluſieurs ne voulans ou ne pouvant point faire la Garde, les uns par ce qu'ils ſont trop agés les autres infirmes; les femmes qui ſeules occupent des Maiſons, les Juifs, & les Menonites, tous ces gens compoſent avec un Officier de la Compagnie, dans la quelle ils ſont compris pour en être diſpenſé; ils conviennent ordinairement pour trois ou quatre florins pour toute l'année; ſur ce revenant bon, ſont pris tous les frais de chauffage & de lumiere dans les Corps de Gard, les gages des *Tambours*, les Drapeaux, un repas que font les Officiers tous les ans à la reddition des comptes. l'Article le plus fort eſt celui des *Gardes de nuit*, dont nous parlons actuellement, qui ſont partagés en deux Compagnies. Ils ont quatre Corps-de-Gardes, ou le ſoir ils ſe rendent à l'ordre. Le prémier eſt ſous une des arches *de la Bourſe* du côté de l'Orient: Le deuxième dans la *Tuinſtraat*: Le troiſieme proche de l'*Amſtel*: Le quatrième proche la *Zuider Kerk*; dans chacun de ces Corps de Garde vient tous les ſoirs une Eſcouade de huit hommes de la Garde Bourgeoiſe, commandée par un ſergent & un Caporal, qui de deux heures en deux heures font la ronde dans le Quartier, & ſont attentifs ſi les *Gardes de nuit* font leur devoir; leſquels n'ont d'autres armes pour ſe défendre qu'une épée à *garde de fer* & un long bâton. En certaines Villes comme dans *Amſterdam*, ils ont au lieu du bâton, une demie pique, & vont deux à deux; ailleurs ils ſont ſeuls. Après leur tour-

née de chaque heure, ils ſe retirent ſous quelque Auvent; en quelques Quartier ils ont des Maiſonnettes de bois, ou ils ſe mettent à couvert. Leur fonction commence pendant l'hiver à ſix heures du ſoir jusqu'à ſix du matin; L'Eté depuis dix heures du ſoir, juſqu'à trois heures du matin; neanmoins le ſoir, ils ne commencent leur tintamarre dans *Amſterdam*, qu'à dix heures, même pendant l'hyver: dans les autres Places ils commencent à neuf. Le nom qu'on donne à ces *Gardes de nuit* eſt different; il eſt pris de l'inſtrument dont ils ſe ſervent pour faire leur tintamarre; Dans les lieux comme *Amſterdam*, où ils ſe ſervent d'une *Creſſelle*, on les apèlle *Raatelwachten* ou *Raatelman*: où ils ſe ſervent d'un *Martinet de bois* on les nomme *Klepperman*, *Klapperman*, ou *Klapwaaker*: en d'autres on dit ſimplement *Waaker*. De dix pas en dix pas ils font aller cette machine, & crient à haute voix l'heure qu'il eſt; à dix heures en certains lieux ils avertiſſent de prendre garde au feu, en d'autres, lors qu'ils font leur derniere tournée le matin, ils ſouhaitent le bonjour & la Benediction du Seigneur pour ce jour la. Un Etranger ſera peut-étre ſurpris d'entendre dire, qu'un *Garde de nuit* fâſſe un auſſi grand bruit que font ceux cy. En effet n'eſt ce pas plus tôt avertir tous les Voleurs & autres Malfaiteurs d'être ſur leur garde, que de vouloir les ſurprendre ſur le fait? il faut donc dire quel eſt l'Office de ces *Gardes de nuit*. C'eſt d'avertir promptement tout le Quartier, & même toute la Ville en cas de feû; car dans un moment ils s'appellent les uns les autres: de donner du ſècours par tout où l'on en demande en cas de violence: de reconduire chez eux, ceux qui ont une crainte fon-

fondée, qu'on veut leur nuire: d'aider toute personne blessée, ou par megarde tombée ou jettée dans l'Eau: d'avertir le Maître du logis, si à une heure induë ses Portes où ses fenêtres d'en bas ètoient ouvertes: de frapper aux Maisons où ils entendent du tumulte ou batterie: en cas d'une subite tempête, qui fît regorger les eaux par les Canaux, de donner l'allarme aux habitans: & s'éveiller tous ceux qui le veulent être, & à l'heure qu'ils le demandent, neanmoins sans y être obligé; & on leur doit pour ce service une petite reconnoissance.

La troisieme sorte de Gardes, sont des Sentinelles, placées pendant la nuit sur les principales Tours de la Ville, qui sont obligés, dès que l'heure a sonné, de joüer de la Trompette, pour faire entendre qu'ils veillent: & s'ils apercoivent qu'il y ait du feu, ils sonnent l'Allarme par un ton particulier, & mettent une Lanterne du côté où est le feu. Ils sont gagés pour toute l'année.

Il n'y a que deux Compagnies de Troupes Reglées, qui sont à la solde du *Noorder Kwartier*, c'est à dire de la *Nord-Hollande*. Leur Corps de garde est au Poids vis-à-vis l'Hôtel de Ville, d'où l'on en envoye des Escoüades à toutes les Portes de la Ville, même sur le Port, pour donner main forte aux Commis, en cas qu'on refusa de payer la Doüane, & autres droits.

Il y à un grand nombre de Marchés; mais tous n'ont pas des Places aussi spacieuses que celles du *Dam*, du *Marché au Beurre*, du *Marchéneuf*, du *Marché du Couchant*, & celui du *Nord* &c. Avant que de parler des jours que se tiennent les Marchés, nous croyons devoir dire un mot des foires. La *Kerkmisse* d'*Amsterdam*, ainsi que par tout ailleurs, tire son Origine de l'An-

l'Anniverſaire de la Dedicace de la Principale Egliſe ſélon l'uſage de l'Egliſe *Catholique*; elle tombe vers la mi-Septembre. Alors tous les Tribunaux de la Juſtice ceſſent. l'Entrée eſt franche à tous Marchans & pour toutes ſortes de Marchandiſe. Il y a outre cela pluſieurs autres Foires; Une quinze jours avant Pâques; une autre Quinze jours après la Pentecôte: Au commencement d'Octobre une, qui ne dure qu'un jour, & qui ne conſiſte qu'en ſouliers & Bottines de Payſans: aux Mois d'Octobre & de Novembre on à deux Foires de Beſtiaux en graiſſés, l'une de Vaches ou Boeufs, l'autre de Cochons: au Printems une troiſième de Beſtiaux maigres, tranſportés ou conduits de *Danmark* & de *Jutland* dans ces Pays cy. Il y en à deux de Chevaux; l'une au mois de Mars, & l'autre ſur la fin d'Aouſt. Le lundi, le Mércredi & le Vendredi de chaque ſemaine ſe tient le marché: Celui du lundi eſt le principal: ces jours là, il y a généralement toute ſorte de choſes à vendre; ſur le *Dam* les fromages de la *Nord-Hollande*; ſur le *Booter markt* il s'y trouve une multitude prodigieuſe de gens de Campagne, qui y apportent toutte ſortes de denrées & de volailles; on y vent même jusqu'à des Chiens & des Chats; chaque denrée, & chaque choſe à ſon lieu aſſigné; les Biſcuits, les Grains, les ſemences les fleurs, les Arbres, les fils & laines, les Paniers, les Souliers, les Chaiſes, les Echelles, les Crochets, les Ouvrages de Menniſerie, de Tonnèlerie, de Verrerie, de Fipperies de Férailleries &c. Vers la fête des Tabernacles, que célébrent les *Juifs* dans leur Quartier, ſe tient une eſpèce de foire, où les Gens de Campagne aportent toute ſorte de Ramaux, Arbriſſeaux,

ſeaux, Roſeaux, Fleurs, Herbes & Verdures, dont les Juifs ſe fourniſſent, pour en orner leur Huttes & leur Tentes. On peut tous les jours acheter Viande, Poiſſon, Fruits, Herbes, Tourbes, Bois, Foin, Paille, Sable, Pierre, Chaux, & toute autre choſe, dont nous parlerons dans la ſuitte, en parcourant la Ville.

Droits & Privileges de la Ville.

TOus les Citoyens des Grandes Villes ont toujours jouïs de Privileges & de Droits, dont les Etrangers ètoient exclus. Ceux d'*Amſterdam*, ſous le Gouvernement des Comtes de *Hollande* avoient obtenu des Privileges, dont ils ſont encore aujourd'hui en poſſeſſion. Tous les Habitans de la Ville n'acquierent le Droit de Bourgeoiſie, que par argent ou par Mariage; neanmoins il n'y a proprement que les fils de Bourgeois, qui puiſſent entrer dans la Magistrature, & obtenir le droit du Maîtriſe en certains Corps. Celui qui prend la qualité de Citoyen d'*Amſterdam*, ne peut en même tems prendre celle d'une autre Ville. Celui qui en épouſant la fille d'un Bourgeois, l'eſt devenu par ce Mariage, ne peut joüir des Privileges, qu'après avoir fait devant le Magiſtrat le Serment de Citoyen. Tous les Bourgeois, qui voyagent, qui étudient, commerçent, ou réſident en d'autres Païs, ne perdent le Droit de Bourgeoiſie, que lors qu'ils ſe marient ailleurs, & ſe font recevoir Bourgeois dans une autre Place. Celui, qui de cette ſorte ou autrement ſeroit déchu du Droit de Bourgeoiſie, ne pourroit l'obtenir de nouveau, que par les voyes ouvertes à un Etranger. Le Citoyen d'*Amſterdam*, qui avec

ſa

ſa famille transfereroit ſon Domicile ailleurs, ne peut conſerver ſon Droit, qu'en tenant Chambre & un domeſtique dans la Ville; & en s'y réprésentant lui même de tems en tems: & de plus une conſentement ſpecial des Bourguemêtres, qui doivent avoir connoiſſance des raiſons de cet éloignement ou abſence: ſans quoi toutes ces precautions, comme ſujettes à fraude, ſont inutiles. Il peut neanmoins s'abſenter ſix ſemaines de ſuitte, pour avoir ſoin de ſes Biens à la Campagne, ou pour y faire bâtir. Nous avons dèja dit, que les Bourgeois d'*Amſterdam*, & tous leurs biens ſont éxempts des Droits de Péage dans toute la *Hollande*, pourvû qu'ils ſoyent munis de Paſſeport; quand même ils n'en auroient pas, leurs Biens ne peuvent être arrêtés, ſauf de faire venir le dit Paſſeport, ou de s'en retourner. Leurs Biens ne peuvent être chargées d'aucune impoſition hors d'*Amſterdam*, à moins que ce ne ſoit pour le rétabliſſement des Ponts & Chauſſées, Digues & Ecluſes.

Dans la Contrée, qui eſt au *Nord* de la *Meuſe*, & dans cette partie de la *Nord-Hollande* qu'on nomme *Waaterland*, aucun Bourgeois d'*Amſterdam* ni ſes Biens ne peuvent être ſaiſis ou arrêter, pour fait de dettes ou de dommage, à moins qu'il n'y conſente. On ne confiſque point les Biens du Bourgeois, qui pour crime eſt juſticiable, mais il eſt obligé de payer cent florins. Il joüit auſſi du Droit de franc Péage dans le *Burgraviat de Leiden*; éxcepté neanmoins aux Foires de *Vlaardingen*, *Voorſchooten*, & *Valkenburg*. Il eſt de même franc à *Workum*, *Heusden*, *Zwol*, *Vollenhoove*, *Utrecht*, & quelques autres Places. On ne peut arrêter ni empriſonner un Bour-

Bourgeois, lors qu'il donne une Caution valable devant les Echevins de la Ville: le *Hooftſchout* ou *Grand Baillif* d'*Amſterdam* ne peut empriſonner un Citoyen ſans une permiſſion des Bourguemêtres, ſi non pour cauſe de Meurtre, Incendie, Violement &c. Il ne peut de même le mettre en Arrêt ou Priſon, ou le moleſter dans ſes Biens, tant que le Délinquant offre Caution de l'agrement des Echevins, avec promeſſe de comparoitre toutes & quantés fois il en ſera réquis. Il ne peut auſſi faire aucune récherche, ni perquiſition dans aucune Maiſon bourgeoiſe, ſous quel prétexte que ce ſoit, ſans une permiſſion préalable des Bourguemêtres; mais bien dans les Cabarets, ou lieux Publiques.

De tous ces Droits & Priviléges, ſont éxclus & fruſtrés les Etrangers: ceux qui ſur cette matière deſirent un plus ample éclairciſſement, peuvent avoir récours au *Chartres des Privileges* d'*Amſterdam*. Il y a eu quelques Variations dans ce Droit de Bourgeoiſie: l'an 1652. les Magiſtrats firent une diſtinction entre le *Grand* & le *Petit* Droit; le prémier s'acqueroit pour la ſomme de 500. florins, & donnoit la joüiſſance de tous les *Privileges*: le Sécond pouvoit s'acheter pour 50. florins, & ne differoit du prémier qu'en ce qu'il ne donnoit point l'entre aux Charges publiques, & qu'en cas de Crime, dont mort devoit s'enſuivre, le Confiſcation des Biens, ne ſe bornoit point à une amande de cent florins. Cette Diſtinction n'eut lieu que jusqu'a l'an 1668. qu'on remit les choſes ſur l'ancien pied, on ſe contenta d'éxiger le *Serment de fidelité*. Comme ſans le Droit de Bourgeoiſie, on ne peut obtenir celui d'aucune Maîtriſe: les Ma-

giſtrats

giſtrats en gratifiérent tous les *François* Réfugiés pour cauſe de Religion l'an 1686. & tous les *Anglois*, *Ecoſſois*, & *Irlandois* perſecutés pour la même cauſe ſous le Regne de *Jacques* II. afin de pouvoir ſans obſtacles s'établir dans *Amſterdam*.

Les Promenades.

VEut-on de belles Proménades en déhors ou en dedans d *Amſterdam*? on les y trouve a ſouhait: car quoi de plus charmant que tous les Quais qui régnent le long de l'*Y*? Au milieu de la Ville même, le *Heere-graft* & le *Keizers-graft* ſemblent inviter l'Etranger à les venir contempler & admirer. Quoi de plus amuſant que le *Binnen-Amſtel*? La multitude des Barques qui vont & viennent ſur cette riviere, fournit ſans ceſſe un ſpèctacle nouveau. Les Marais entre le *Nouveau Heere graft* & la *Porte de Muiden*, depuis cinquante ans ont été metamorphoſez en *Nouveau Plantage*; le quel eſt aſſurement très divertiſſant, & eſt devenu le *Rendez-vous* public de la Ville. Veut-on des promenades etenduës & à perte de vuë? On n'a qu'à ſortir de hors; & dès la *Porte de Haarlem*, monter à droite ſur la Digue, qui offre tout a ce qu'on peut de plus riant: les Campagnes d'un côté, de l'autre la Mer couverte de Vaiſſeaux, & au delà les beaux Villages qui la bordent, & qui ſont comme les Remparts de la *Nord-Hollande*. Après un bout de chemin on ſe trouve à *Slooterdyk*, ou l'on ne manque d'aucun rafraichiſſement neceſſaire; la paſſant le *Canal*, on peut reprendre le grand chemin de la Ville; c'eſt aux dépens des Villes d'*Amſterdam* & de *Haarlem*

que

que ce *Canal* fut ouvert l'an 1631. dont on se sert pour voyager dans toute la *Zuid-Hollande*.

En sortant par la même Porte, & prénant à gauche; un grand chemin sur le bord des fossés de la Ville vous conduit, comme dans une Forêt de Moulins de toute espèce, des Blancheries, des lieux où se tendent les draps, des Jardinages, & où tout cela manque, les Prairies verdoyantes égayent la vuë. Entre la dite Porte & celle de *Leiden*, sont deux petites Portes, qui passent sous les Remparts, & qui ne sont que pour les gens de pied; l'une se nomme *Zaagmoolens-poortje*, la Porte des *Réfenderies*, & l'autre *Raampoortje*; *Raam* signifie un chassis, sur le quel les Teinturiers bandent les Draps pour secher; cette derniére est extraordinairement fréquentée les Dimanches par le menu peuple, qui va se divertir dans les Cabarets, qui sont en très grand nombre de ce côté là. Sort on par la *Porte* de *Leiden*? on n'a qu'à suivre la foule du monde, & on arrivera à un beau *Bourg* dit *Overtoom*, à une demie lieuë de la Ville, ou l'on peut se régaler d'une bonne Matelote & de bon vin si l'on veut. Ici est une forte Digue, qui arrete le Lac de *Haarlem* & de *Leyden*; les Barques qui veulent y entrer ou en sortir, y sont élevées par un *Engin*. à Côté du même *Bourg* est une autre Digue, qui garentit le *Slooter Polder*, des Eaux de dehors; & à la quelle est un semblable *Engin*, de là en faisant chemin vers la Mer de *Haarlem*, on rencontre une lieuë plus haut un agréable Village dit *Slooten*. Le *Canal* qui y conduit est couvert de *Jachts*, & de Barques, de même que la grande route des Chariots & de Chaises. A la gauche d'*Overtoom*, un grand chemin vous mêne droit au Village nommé

Amſterveen, diſtant d'*Overtoom* d'une lieuë. Au ſortir de la *Porte* de *Leiden* tournant à gauche, & ſuivant le foſſé, ſe préſente une petite Porte apellée *Weetering poortje*, ou *Spiegel poortje* : à droite s'offre le *Canal* dit *Weetering* qui veut dire *pièce d'eau*, où ſe trouvent toujours des Barques, qui vous tranſportent ſelon vôtre bon plaiſir de côté & d'autre. Ce Quartier eſt rempli de jardins de plaiſir, de Potagers, de Blancheries, &c. & finalement bon nombre de Cabarets fort propres, & toujours diſpoſés à bien regaler les Hôtes. De cette Porte allant à gauche, on voit la *Porte* d'*Utreche*; vis-à-vis de la quelle eſt un grand couvert d'Arbres, derriere le quel ſont pluſieurs Réfendéries; & cent pas plus loing, on decouvre l'*Amſtel*.

L'un & l'autre côté de cette Riviere, eſt bordé de maiſons de Campagne, de fermes environnées de fertiles pâturages; celui qui s'étend à l'Orient, n'ouvre un paſſage que fort court, & vient aboutir à un *Canal*, qui environne la *Diemermeer* ou le Lac de *Diemen*; & qui conduit aux Villes de *Muiden*, *Weeſp*, & *Naarden*. Le Chemin du rivage Occidental, planté d'Arbres, eſt celui d'un gros Village dit *Ouwerkerk*, éloigné d'une grande lieuë de la Ville. C'eſt ici qu'eſt la grande Ecluſé de l'*Amſtel*, ſous un Pont à trente cinq arches, long de ſix cent ſoixante piés, & large de ſoixante & dix. Au de là ſe voyent quelques Egliſes, des Tours, de grandes Maiſons & une Place garnie d'Arbres, ou ſe tient le Marché aux Boeufs. Nous avons dèja dit plus haut, que ce paſſage ètoit le plus frequenté, & le plus divertiſſant de tous les dehors d'*Amſterdam*; nous ajoutons ici, que les jours de Marché, il y a une telle affluence

de

de petites Barques de Païſans, qui tranſportent à la Ville toutes ſortes de Proviſions de bouche, qu'on ne peut le croire qu'après l'avoir vü de ſes propres yeux. La *Diemermeer*, éloignée d'*Amſterdam* d'une demie lieuë, a été ci devant un veritable *Lac*, qu'on nomme auſſi *Waater-grafs-meer*, & qui l'an 1630. fut déſeché & environné d'une levée de Terre, pour le préſerver des eaux de l'*Amſtel*; ſon étenduë eſt de ſix cents Arpents; Terrain fertile & rempli de belles Maiſons de Campagne & de fermes: comme il eſt bas; à la prémiére rupture de Digue ou d'Ecluſe, il eſt ſubmergé; ce qui eſt arrivé en 1651. lors que la Digue de *S. Anthoine* créva: & l'an 1672. lorsque, pour empécher les François, déja à *Naarden* d'approcher d'*Amſterdam*, on inonda toutes les Campagnes. Aujourd'hui ce petit Canton, les delices & quelquefois la ruïne des Marchans d'*Amſterdam*, ne ſe reſſent en rien de ſes pertes paſſées.

L'*Amſtel* ſe peut de l'un & de l'autre côte traverſer en Barqne, & on peut ou par la Porte d'*Utrecht*, ou par celle de *Weeſp*, ſe rendre ſur le grand Pont dit *Amſtelbrug*, où l'on a, ſans éxagérer, la plus belle vuë du Monde, ſoit qu'on admire la Magnificence de la Ville qui ſe répréſente là à plaiſir, ſoit qu'on contemple ſes dehors, qui offrent une diverſité d'objets inéxprimable. Si l'on ſort par la *Weeſperpoort*, en avançant toujours ſur la gauche, on trouvera à ſa droite pluſieurs Places ou ſe tendent les Draps, des Jardins potagers, des Prairies &c. Arrive-t-on à la *Muiderpoort*? par un Chemin on peut aller à la *Diemermeer*, & en tirant ſur la gauche, par un autre on monte ſur la Digue de la Mer, ou l'on revoit le même ſpèctacle, qu'au ſortir

de la *Porte de Haarlem.* En se promenant un quart de lieuë sur cette Digue, on vient tomber aux fameux Cabaret dit *Zeeburg*, qui merite qu'on s'y repose: nous prions le lecteur de se ressouvenir de ce que nous en avons dit ci-devant, je dis qu'on peut s'y arrêter non seulement pour s'y régaler en bon Poisson, mais pour donner à sa vuë la satisfaction de se promener sur la *Zuyderzée*, qui en fait la perspèctive; d'où les Vaisseaux semblent venir aborder droit à vous: au de là on decouvre plusieurs Villages du Païs dit *Wanterland.* Ce lieu est privilégié pour tous les Cochons qu'on y embarque sans payer les Droits.

A une lieuë de distance de chaque Porte sur le grand Chemin, est élevée une *Piramide* de pierre d'environ vint piés de haut, qu'on nomme la *Mylpaal*; sur la quelle sont les Armes d'*Amsterdam* avec cette inscription:

LA DERNIERE BORNE

des

BANNIS.

L'Empereur Charles V. a octroyé ce Privilége à la Ville: dont le Grand Baillif peut en dedans les dites Bornes s'emparer de tous les Exilés ou Bannis.

Après avoir fait le tour de la Ville du côté de Terre ferme, le Voyageur curieux veut il aller respirer un air de Mer? a son choix il trouvera ou des Barques à rames, ou des Jachts touts prêts à le recévoir, & à le faire cingler l'Y au large & au long; passant & repassant d'un rivage

ge à l'autre. Il pourra confidérer avec plaifir la Multitude des Vaiffeaux qui ornent le Port, leur différente Structure félon le Païs d'où ils viennent, & leur deftination. Puis confidérer ce mouvement perpétuel qui agite ce peuple marin: les uns jettent l'ancre, tandis que les autres la lèvent: Les uns chargent, pendant que les autres déchargent; les uns partent les larmes aux yeux, d'autres arrivent pleins de joye; ici joüent les violons, là fonnent les Trompettes: ici on tient concert de voix, la on boit les fantés avec des décharges de Canons: le matin arrivent les Barques des Pêcheurs chargées de toute efpèce de Poiffons: le foir celles de *Friesland* & *Overyſel* n'attendent que la clôture du Port, pour mettre à voile; en un mot, tout eft dans l'agitation & la commotion. Souhaite-t-on mettre piés à terre? on peut fur les côtes oppofées qu'on nomme *Waaterland*, le faire fans embarras. Les Villages de *Durgerdam*, *Nieuwendam*, *Buikſloot*, *Ooſtzanen*, *Saandam* &c. ne défirent rien tant que la vifite de toute forte de monde qui ne les incommode jamais: enfin las de Naviger, de voir, d'entendre, &c. on reviendra, fi bon femble, fe répofer à l'auberge.

Le Gouvernement.

QUatre vingt dix principaux Bourgeois, qui fe choififfent eux mêmes, gouvernent cette puiffante Ville; car le Gouvernement n'eft point Démocratique, mais Ariftocratique. Entre ceux ci Trente fix font *Senateurs* de la Ville ou *Vroedſchap*. Un *Hoofd ſchout*, *Opper ſchout*, ou *Hoofd-Officier*, ce qui veut dire *Grand Baillif*. Les *Bourgue-*

guemêtres; les *Echevins*; les *Tréſoriers* ou *Gardes du Treſors de la Ville*; les *Directeurs des Hôpitaux*; *les Maîtres des Comptes*; *les Commiſſaires de la Banque*; *les Commiſſaires pour des Affaires concernant le Mariage*; *pour les petites Affaires*; *ceux de la Chambre d'Aſſurance*; *pour les Affaires de la Marine*; *les Commiſſaires de la Chambre des Inſolvables*; *ceux de la Banque d'emprunt. Il y a de plus trois Penſionnaires, douze Secretaires, non compris ceux des Chambres Inferieures: Quatre Subſtituts du Grand Baillif: Un Baillif des Eaux & Forêts: Un Grand Prevôt: Un Lieutenant de la Pévôté: les Aûmoniers des Orphelins; Un Intendant du Nouveau Plantage, qu'on qualifie auſſi de Baillif.*

Les Trente ſix Senateurs ou Conſeillers de la Ville repréſentent la totalité du Peuple, & veillent à ce que les Loix & Droits ſoyent maintenu en leur vigeur, dans les quels ni les Bourguemaîtres ni autres juges ne peuvent faire aucun changement, ni alteration ſans leur conſentement. Toutes les affaires principales, ſoit de la Ville ſoit de la République, leur doivent être communiquées; ils font un ſerment du ſecret; ils ſont à vie; ils ont un Droit acquis à toutes les autres Dignités, ou Commiſſions importantes; au déces d'un d'eux, les autres procedent au choix d'un autre ſujet, pour le remplacer.

La Charge de *Grand Baillif* conſiſte dans l'éxercice de haute & baſſe juſtice dans la Ville & ſes Dépendances; à corriger toute infraction des Loix: faire arrêter tous les Prévaricateurs & Criminels, leur faire ſubir l'interrogatoire dans la Priſon, ſouſcrire leur Confeſſion; démander l'infliction des peines portées par les loix ſélon l'éxigence des Cas: & éxecuter les Jugemens rendus

rendus en conſequence. Toutes les Sentences ſur les Affaires Civiles, ne ſe donnent qu'à ſa Réquiſition; & en ſon abſence à celle de l'Echevin Préſident. Il y à ſon ſervice un Secretaire, deux Huiſſiers, un Concierge & treize Archers. Ce Secretaire écrit la Confeſſion & l'accuſation des Priſonniers; met par écrit la Réſolution des Echevins, & éxécute ce qui regarde l'Office du *Baillif*. Les Huiſſiers ſont chargés de faire comparoitre devant le Tribunal du *Grand Baillif* tous ceux qu'il y cite; les autres Huiſſiers de la Ville ſont tenus d'en faire autant lors qu'il l'ordonne. Les Archers ſuivent tour-à-tour le *Grand Baillif*: ils doivent ſaiſir & conduire aux Priſons les Délinquans, par tout où ils les peuvent attraper: exiger les Amendes impoſées: éxecuter les Sentences renduës: être préſent aux Exécutions: & faire tout autre ſervice qui eſt du reſſort de la Juſtice. On ne peut, ſans ſe rendre Criminel, s'oppoſer en aucune maniere aux ordres dont ils ſont chargés: au contraire on doit en cas de beſoin, les aider & leur prêter la main. Ce qui paroîtra étrange, eſt de ſçavoir qu'il y a deux cens ans que les Archers ètoient ſeuls autoriſés pour tenir Bordel public, & devoient tous demeurer aux *Halles*, eſt en la *Pylſteeg*: s'il arrivoit qu'une fille de joye alla s'établir ailleurs, à la prémiére plainte qu'en faiſoient les Voiſins, les Archers l'alloient enlever, au bruit des Tambours & au ſon des flutes, & la conduiſoient dans leur quartier, dans lequel une honnête femme n'oſoit paſſer: comme ces filles ſembloient être ſous la protection du Magiſtrat, il eſt facile de s'immaginer avec quelle éffrontérie elles inſultoient les Paſſans.

Avant que le *Grand Baillif* prenne poſſèſſion

de ſa Charge, il doit prêter ſerment entre les mains des Bourguemaîtres, qui ſont en Charge: il a la prémiére place dans le Banc des Echevins. Le Couſſin ſur le quel il s'aſſied, eſt chargé des Armes des anciens Comtes de *Hollande*, qu'il répréſente; & c'eſt en cette qualité qu'il demande Juſtice. Cette Charge n'eſt que pour trois ans; quoique l'on voye ſouvent que le terme en ſoit prolongé: ordinairement la perſonne qui ſort de cet Office, eſt révêtuë de la Dignité de Bourguemaître.

L'Office de Concierge, & principalement pour mettre en éxécution & communiquer les Sentences, données ſur les affaires Civiles du conſentement des parties, après en avoir réçu le plein pouvoir ſeelle du *Grand Baillif* & des Echevins.

La Dignité de Bourguemaître eſt la plus conſidérable de la Régence. Il y en a ordinairement douze, dont quatre règnent annuellement: & tous les ans le deuxième Fevrier, on en choiſit trois des douze, qui avec un de l'année précédente, adminiſtrent les affaires. Ces derniers avant que d'entrer en Charge, ſont obligés de prêter ſerment entre les mains des anciens Bourguemaîtres: celui qui reſte des Vieux, a la préſidence pendant trois mois, après quoi les autres ſuivent à leur tour: & ceux qui ſortent de Charge, ſont ordinairement employés pour Tréſoriers de la Ville, ou pour Directeurs des Hôpitaux, ou pour Conſeillers Députés aux Etats de *Hollande*, ou à la Chambre de l'Amirauté, ou autres, &c. Perſonne ne peut être élevé à la Dignité de Bourguemaître, qu'après avoir joüi pendant ſept ans conſecutifs du Droit de Bourgeoſie, & avoir éxercé quelque autre charge con-

considérable. Ayant servi deux ans, il peut s'il le souhaite s'être dispensé d'accepter aucun Office pendant la troisième année.

Les Quatre Bourguemaîtres Régens convocquent le Conseil quand ils le jugent nécessaire. Ils ont une inspection sur tout, pour le Bien commun de la Ville & le Bien particulier de chaque Bourgeois; qu'ils s'efforcent d'entretenir dans l'union & concorde, autant que faire se peut: Ils veillent à ce que les Deniers publics ne soyent employés, qu'à des usages nécessaires: ils ont conjointement avec les Trésoriers la surintendance des Edifices publics, Bâtimens, Ruës, Canaux, Remparts &c. & généralement sur tout ce qui peut contribuer à la melioration, ou à la beauté de la Ville. Neanmoins, à proprement parler, ils ne sont point *Juges*: aucune affaire Civile ou Criminelle n'est de leur ressort ou competence; si le *Grand Baillif* les prie de se trouver au jugement d'un Criminel, qui doit être corporellement puni; c'est pour donner leurs avis, mais non pas pour juger: ils sont neanmoins présents avec les Echevins à l'éxcution. Tous les Offices de la Ville sont à leur nomination: il reçoivent le serment de ceux qui obtiennent le Droit de Bourgeoisie. Les Maîtres des fabriques des Eglises, les Administrateurs des *Hospitaux* &c. doivent rendre leurs Comptes par devant eux. Les Bourguemaîtres rendent pareillement compte de l'emploi des deniers publics; ce Compte est dressée par les Trésoriers, & est revisé en plein Conseil, les portes de la Salle ouvertes, pour que tout le monde puisse s'y trouver. On ne peut qu'admirer la grande sagesse de ces Illustres Magistrats dans l'occonomie du Gouvernement, leur

Prudence dans les conjonctures les plus délicates, & sur tout leur désinterèssement universel: les fait respecter & craindre par l'Etranger & par le Bourgeois; le génie peu conforme de tant de personnes de differentes Nations qui habittent cette Grande Ville, la Diversité de Réligion, & encore plus l'opposition infinie d'interests, n'empechent neanmoins pas, que tous ne joüissent d'une paix profonde. Les Désordres prèsqu'aussitôt punis que commis, ne sont pas à beaucoup près si frequents, qu'en d'autres grandes Villes.

La Charge d'Echevin est fort differente de celle de Bourguemaître. Cet Office est très ancien: on les nommoit ci-devant *Jurats*, par ce qu'ils sont obligez, avant que d'entrer en exercice, de faire serment d'être inviolablement attachés aux Loix. Ce sont eux qui jugent & prononcent les Sentences sur toutes sortes d'affaires, tant Civiles que criminelles; le rèssort de leur Jurisdiction s'étend sur l'*Amstelland*, & le *Gooiland* en cas d'Appel. Il n'y en a que *Neuf* & l'on en choisit sept nouveaux tous les ans, prèsqu'au même tems qu'on nomme les Bourguemaîtres. Les Trente six Senateurs s'assemblent & choisissent quatorze personnes, qu'ils présentent aux Bourguemaîtres, lesquels de ce nombre en élisent sept. Ce Choix ètoit ci-devant un des Droits du *Stadt houder:* depuis qu'il n'y en a point, il est dévolu aux prémiers Magistrats; Les deux restans des neuf de l'année précedente, prennent seance avec les sept nouveaux, l'un en qualité de *Président*, & le deuxième en celle de *Vice-Président*: en l'absence du *Grand Baillif* ils font toutes ses fonctions.

Com-

Communemeut on nomme des *Pensionnaires :* ce sont des personnes à gage, très versés dans les affaires, & très instruits des loix & des usages des Païs étrangers ; ils sont les *Conseillers* des Bourguemaîtres & des Echevins, lesquels n'éxécutent prèsque rien sans préalablement les avoir consulté. On les depute, pour aller recevoir, ou saluër les Princes, qui arrivent dans la Ville ou dans le Païs. En 1710. les Etats Généraux députérent à *Geertrudenberg* Mr. *Guillaume Buis* Pensionnaire d'*Amsterdam*, pour y faire des propositions de Paix aux deputés de France qui y étoient: Le même en 1711. se rendit à la Cour d'*Angleterre* en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, pour le même effet : & en 1712. comme Plenipotentiaire à *Utrecht*, pour y conclure une Paix Générale.

Incèssament après l'Election des Bourguemaîtres & des Echevins, on remplit toutes les autres Chambres ou Tribunaux ; ceux ou il ne se traite que des matieres Civiles, sont à la nomination des Bourguemaîtres : Ceux ou l'on agite les affaires Criminelles sont au choix des Echevins ; nous allos dire un mot de tous ces Offices en particulier.

La Charge de *Trésorier Ordinaire*, est la plus part du tems éxercée par un ancien Bourguemaître ; il tient les Bordeaux du reçeu & du debourse de l'argent de la Ville ; il garde le Régistre des Dettes ; il a aussi la Direction des Bâtimens, des chemins & des Ruës &c.

Les *Trésoriers Extraordinaire* reçoivent le huitieme dénier du loyer des Maisons, qui se nomme *Verponding* : & tous ceux qui proviennent des Taxes & Impositions extraordinaires : c'est pareillement à lui, que les six Grandes Villes

les de *Hollande* payent les Interêts des sommes qu'elles ont empruntées de la Ville d'*Amsterdam.*

Les Intendans des Orphelins, qu'il ne faut pas confondre avec les Administrateurs des Hôpitaux ou sont les Orphelins pauvres; sont proprement les Tuteurs des Orphelins riches au defaut de proches Parents, aux quels appartiendroit la Tutelle des dits Orphelins.

Les Maîtres des Comptes ont soin de revoir & éxaminer les Comptes de la recepte, & de la mise de la Ville: on fait aussi entre leurs mains les Consignations particuliéres, & ils reçoivent les Taxes du Centième & du Deux-centième denier, que tire l'Etat.

Les Commissaires pour les affaires du Mariage, jugent de tous les incidents & inconveniens qui surviennent à ce sujet. Ils tiennent les Regîtres des Annonces ou Bans, de ceux qui veulent se marier, & des oppositions formées par les Péres & les Méres, ou par les filles, & les Garçons, qui se plaignent mutuellement d'infidelité, de tromperie, de fausses promesses &c. Ils décident sur la séparation des Gens mariés: sur les differens survenus entre le Mari & la femme: sur les querelles entre Maître & Domestiques, entre Maîtresse & servante: sur les injures, lezions, batteries &c. entre les Maîtres & les ouvriers &c. en un mot, tout ce qui altere la concorde & la parfaite union entre les Concitoyens, est de leur competence.

Les Commissaires pour les affaires des Assurances sont établis, pour décider sur les differends qui surviennent entre les Marchands, & les Assureurs: ce poste est ordinairement occupé par des Echevins, qui entendent également le Droit, & le Commerce.

Les

Les Commissaires de la Banque travaillent journellement à examiner avec soin les traites & remises que les Marchands font. Cette fameuse Banque est comme le Trésor de tous les Marchands, non seulement de la Ville & de la Province, mais aussi de ceux de toutes les Villes commerçantes ; les sommes innombrables qui y sont & dont la Ville est caution, sont comme l'ame & le premier mobile du Commerce : nous ne croyons pas hors de propos d'en dire ici un mot pour l'intelligence des Etrangers.

Cette Banque établie en 1609. est comme une Caisse générale, ou tout le monde peut mettre son Argent, & l'en retirer à sa volonté, en payant vingt-cinq florins pour l'ouverture de son Compte, & ensuitte deux sols pour chacune des parties qui en sortent. Elle est d'une grande commodité aux Négotians, qui payent & reçoivent leurs Dettes par Billets ; leur Argent y étant plus assuré que s'il étoit chez eux dans leur coffre ; puis que la Ville en répond. Les livres y sont tenus en florins, sols & deniers; le florin vaut vingt sols, le sol seize deniers.

La Mannoye de Banque vaut toujours plus que la Monnoye courante, ou en Espèces : Cette Difference est ordinairement de trois, de quatre, ou de cinq pour cent ; ç'est-à-dire que l'on donne trois, quatre ou cinq florins Monnoye courante, pour cent florins en Banque, & ç'est cette difference que l'on nomme *Agio de Banque*.

Ceux qui ont de l'Argent qu'ils veulent mettre en Banque, le peuvent faire selon les espéces qu'ils ont, des l'une de ces trois manières.

1er. Si leur Argent est en Ducatons, en Lingots d'or, ou Barres d'argent ; ils le peuvent faire

faire porter en Banque, leurs Ducatons y feront reçûs à trois florins la pièce, & leurs Lingots d'or ou Barres d'argent au plus haut prix de valeur: & même s'ils veulent retirer les Ducatons six mois après, ils leurs font restitués au même prix, en payant un seizième pour cent pour la garde.

2me. Si leur Argent est en Espèces ordinaires, ils pourront se servir des Caissiers, à qui ils donneront leur Monnoye courante, qui leur en écriront la valeur en Banque, suivant le cours.

3me. Ou bien ils chercheront à la Bourse, quelque Négotiant, qui ait besoin de Monnoye courante, & qui par consequent leur pourra écrire la Partie dont ils ont besoin en Banque, à une condition un peu meilleure, que ne feroit un Caissier.

Celui qui ayant son Argent en Banque veut payer quelque Partie à quelqu'un, doit y porter son Billet lui même, ou passer procuration par devant Mr. les *Teneurs* de livres de la Banque, à celui du quel il veut se servir pour cet effet; faute de quoi son Billet ne sera point reçu, ni par conséquent la Partie écrite.

Voici la formule du Billet.

Folio 1124.

Messieurs les Commissaires de la Banque payeront à Paul N. la somme de douze cens cinquante quatre florins douze sols huit déniers.

JEAN N.

Florins 1254. l. 12. 8.

Le *Folio* 1124. qui eſt au deſſus, marque le feuillet du grand livre de la Banque, où eſt le Compte de celui qui écrit la Partie, ou le Billet; ce qu'il ne doit point oublier de mettre toujours au haut de ſon Billet.

Mais s'il veut écrire à quelqu'un pour un autre, il faut le marquer dans le Billet & dire:

Folio 1124.

Meſſieurs les Commiſſaires de la Banque payeront à Pierre N. pour compte de Jacques N. la ſomme de quatre mille &c.

Les Billets ſont reçûs en Banque tous les jours qu'elle eſt ouverte, depuis ſept heures du matin juſqu'à onze heures avant midi: & ſi celui qui n'aura pu porter ſon Billet le matin, eſt cependant obligé d'écrire la Partie ce jour-là, il pourra l'y porter l'aprèsmidi, & en payant ſix ſols il ſera reçû.

Il ne s'écrit point auſſi de Déniers en Banque au-deſſus ni au deſſous de huit, mais ſeulement huit deniers, lors qu'ils ſe rencontrent dans la partie que l'on veut écrire.

Celui à qui on a écrit une ſomme en Banque, n'en peut diſpoſer ou la récrire à un autre le même jour, excepté le ſecond jour de l'ouverture de la Banque, après la ſolde des Comptes: il doit attendre au lendemain après s'être informé en Banque, ſi la Partie qu'il prétend lui avoir été écrite, eſt ſur ſon Compte, ſur peine de trois florins d'amende pour chaque cent florins qu'il aura écrit.

La Banque eſt ouverte tous les jours; on doit y aller ou y envoyer quelqu'un, avant huit du ma-

matin, pour s'informer ſi la Partie que l'on prétend avoir été écrite ſur ſon Compte, y eſt en effet. Ceux qui y vont après huit heures juſqu'à neuf, ſont obligés de payer deux ſols pour les Parties qu'ils démandent, & depuis neuf heures juſqu'à trois après midi ſix ſols.

Ceux qui tiennent les Livres de la Banque, envoyent tous les matins chez ceux qui le déſirent, une note des Parties qui ſont entrées ſur leur compte le jour précedent, & cela pour la ſomme de dix Ducatons par an.

Il faut être très-éxact à ne point écrire à quelqu'un une plus grande ſomme que celle que l'on a en Banque, ſur peine de trois florins d'amende, pour chaque cent florins que l'on aura écrit de plus.

Les Commiſſaires de la Banque arrêtent, & ſoldent les Comptes deux fois par an; la prémiere vers la fin de Janvier, & la ſeconde vers la fin de Juillet. Ceux qui y ont Compte, ſont obligés d'y aller ou d'y envoyer leur porteurs de Procuration, & déclarer ce qu'ils prétendent qui leur ſoit dû du reſte; & ſi la ſomme qu'ils demandent, s'accorde avec les Livres de la Banque, on leur nomme le *folio* du grand livre, ou leurs Compte eſt porté. Mais ſi ce qu'ils prétendent leur être dû, ne s'accorde pas avec les livres de la Banque, ils ſont obliges de fournir un Compte en détail des Parties, qu'ils prétendent avoir été écrites en leur Compte, & de celles qu'ils ont écrites: afin que Mrs. de la Banque puiſſent par ce moyen trouver l'erreur des uns ou des autres: il ne faut point manquer de faire tirer ſon Compte dans les dits tems à la fin de Janvier & de Juillet, ou pour le plus tard ſix ſemaines après, ſur peine de vingt-cinq florins d'amande.

La

La Chambre des Petites affaires administre tout ce qui regarde les differends entre les Particuliers, pour des petites Dettes au dessous de six cens florins, soit en Argent, ou en Marchandises. On ne peut point porter des causes de cette nature devant les Echevins, qu'après en avoir obtenu la permission. Ceux qui ont perdu leur cause devant ce Tribunal, peuvent en appeller à la chambre des Echevins.

Les Commissaires de la Chambre des Insolvables ont soin de regler les affaires de ceux, qui après leur mort ou faisant Banqueroute, ne laissent pas des effets suffisans pour satisfaire leurs Créanciers: Dès que quelque Maison se trouve en ce cas-là, la Chambre y envoye un Secretaire, qui en presence de deux Commissaires, fait un Inventaire de ce qu'il y trouve, le fait mettre en sûreté, & visite les livres, & les Comptes de la Maison, pour connoître l'état des affaires, & regler sur cela ce qui concerne les Créanciers & les Debiteurs: Les conventions & accords qui se font entre les Banquéroutiers & leurs Créanciers, doivent se passer en présence des dits Commissaires.

La Banque d'Emprunt est sous la Direction de Commissaires qui en ont l'Intendance: cette Banque a été établie pour la commodité du Public: plusieurs particuliers venant à manquer d'Argent comptant, & qui souhaiteroient neanmoins en avoir, y portent quelques meubles ou effets, sur les quels on leur prête une somme à peu près équivalante a ce qu'ils y engagent, pour un fort petit interêt. En donnant la description du Bâtiment de la Banque, nous en parlerons avec plus d'étenduë.

La Chambre pour les affaires de la Marine, n'est

point celle de l'*Amirauté* ; elle eſt auſſi diſtinguée de celle des *Aſſurances*, dont nous avons parlé plus haut; celle-ci juge de toutes les Diſputes qui ſurviennent entre les Marchands & les Capitaines des Vaiſſeaux ; entre les Lamaneurs & les Maîtres des Vaiſſeaux ; entre les Arrumeurs & les Pilotes , entre les Armateurs des Vaiſſeaux & l'Equipage &c.

Ces Commiſſaires ſe ſervent ordinairement du *Schout* de la Marine, pour faire payer les amendes ou peines pécuniaires qu'ils impoſent aux Délinquants , ou pour les conduire aux priſons en cas d'une dèsobéiſſance déclarée ; ou même, en cas de Crime, pour mettre le coupable entre les mains du Grand Baillif. Les frais de Bureau de la dite Chambre & les appointemens de ſes bas Officiers , ſont pris ſur tous les Vaiſſeaux marchans , les quels ſçavent la Taxe qu'ils doivent payer à proportion de leur longueur.

Les Réceveurs des Acciſes tiennent leur Seance proche le *VieuxPont*, à *l'Hotel des Acciſes* , & réçoivent les Impots que la Ville met ſur toutes les Liqueurs ; Vin , Brandevin, Biere , Vinaigre &c. ſur les Grains &c. Ces Réceveurs ne perçoivent que les Droits de la Ville, & non pas ceux que leve l'Etat , les quels s'affèrment à des particuliers.

Les Secretaires de la Ville ſont au ſervice des Bourguemaîtres & des Echevins , leur nombre eſt de douze, outre ceux qui ſont au ſervice des autres Tribunaux : Ce ſont ordinairement des perſonnes de la prémiére diſtinction , fils , fréres, ou neveux de Mrs. les Bourguemaîtres.

Les trois ſubſtituts du Grand Baillif, ſont trois Officiers qui ſuppléent à ce que ce prémier Juge

ne peut faire par lui même dans l'étenduë de sa charge ; on les nomme communément *Onder-Schouten* ou simplément *Schouten:* Il y a aussi un *Schout* de la Marine, & un autre pour les Hospitaux. Le *Géolier*, qui garde les Clefs des Prisons, demeure dans l'Hôtel de Ville.

Discipline Ecclesiastique.

Les affaires qui regardent la Discipline de l'Eglise, sont dirigées par les Predicateurs, les Anciens & les Diacres. Il y a Trente Ministres *Hollandois*, autant d'Anciens & quarante-deux Diacres. Les Ministres enseignent la croyance de la Réligion Réformée, statuée & reçeuë au *Synode* de *Dordrecht* l'an 1618. & 1619. Ils administrent les deux Sacrements, à sçavoir le Baptême & la Cene, &c.

Les Anciens, ont le deuxième rang dans la Direction des affaires de la Discipline de l'Eglise. Ils sont donné pour adjoints aux Ministres ; ils se trouvent avec eux aux *Synodes* & les accompagnent dans la *Visite des Maisons* ; dont l'objet est, de faire une admonition aux Membres de l'Eglise, sur ce qu'il y auroit de repréhensible en leur conduite &c.

Les Diacres, tiennent le troisième rang ; ce sont des Personnes de merite, dont le soin & l'attention s'étendent sur tous les Pauvres Honteux, & sur ceux qui ne rougissent point de leur indigence, aux quels ils distribuent par semaine ou par mois le necèssaire, autant que faire se peut: Les aumônes se font de la Collecte qui se fait les jours qu'il y a prèche.

La sale ou s'assemblent les *Ministres* & les *Anciens*, est attenant la *Nouvelle Eglise* du côté du midi ; ils n'y peuvent traiter que de ce qui regarde les Eglises de la Ville; car pour les af-

faires generales, elles ſont renvoyées au *Synode* de la Province: Neantmoins le pouvoir de ces Aſſemblées eſt très limité & ſubordonné aux Magiſtrats, qui y envoyent deux d'entre eux, pour y préſider en qualité de *Députez*; les quels empechent que dans le *Synode* on n'agite aucune affaire Politique, qui interèſſe le Gouvernement, & moderent le zèle ſouvent outré de ces Meſſieurs, qui lors qu'on ne revère point leur ſentiment, ſont plus portés à ſuivre leurs paſſions, qu'à ſe ſoûmettre à la raiſon, dont, dans la chaleur de leur diſpute, ils ne ſont point capables.

Les *Diacres* ont un endroit dans la même Egliſe, qu'on nomme le *choeur des femmes*, du côté du Nord. Nous avons dèja dit, que leur ſoin ètoit de garder l'argent des Pauvres & de leur en diſtribuer aux jours marqués, autant qu'on le croit neceſſaire, pour les pouvoir aider à ſubſiſter; on donne du Pain, des Tourbes, des Habits &c. ſélon que les *Diacres* le jugent à propos. Outre la *Diaconie Générale* dont nous parlons, il y en a encore deux particulières; l'une pour les Hôpitaux des *Orphelins*, & l'autre pour l'Hôpital *des Vieilles femmes:* nous en parlerons lors que nous traiterons du Bâtiment des dits Hôpitaux. Chaque Egliſe à des *Maîtres de la fabrique*, qui ſont de la prémiére diſtinction & qui règlent tout ce qui eſt de la fabrique; ils vendent & aſſignent les Bancs dans l'Egliſe, les ſepultures, & les tombes: ils reçoivent le produit des chaiſes &c. ils ſont neanmoins comptables devant Meſſieurs les Bourguemaîtres; ils ont ſous leurs ordres des *Huiſſiers*, des *Foſſoyeurs*, des *Sonneurs* &c.

Les *François*, les *Anglois* & les *Allemans* Reformés

formés ont leurs Eglises particulières. Les *Lutheriens* de la Confession d'*Augsbourg* en ont deux publiques. Les *Rémontrants*, autrement dits *Armeniens;* les *Mennonites* & les *Kwaakers* dits *Trembleurs*, ont libre exercice de leur Religion ; mais le lieu de leur assemblée n'est point public. Les *Catholiques* ont seuls plus d'Eglises que n'ont toutes les autres Communions ensemble ; neanmoins leurs Eglises quoique bien connuës, ne sont point censées être publiques. Il y a aussi une Eglise *Grecque*, ou les Catholiques *Persans* font l'office, selon le rite *Armenien*.

Les *Juifs Portugais*, & les *Allemans* ont chacun leur Synagogue ; celle des prémiers est un grand Bâtiment quarré & très propre en dedans: celle des *Allemans* lui est de beaucoup inferieure, & très malpropre.

Cette liberté qu'ont toutes les Nations du Monde d'éxercer leur Réligion comme ils l'entendent, jointe à la charité des Magistrats, qui s'étend sur tous les Pauvres sans distinction, ont autant contribué à l'agrandissement de la Ville, que la liberté du Commerce, aux Richesses & à la puissance dont elle est actuellement en possession, & qui vont toujours en augmentant, & ne cesseront point de s'accroître tant que le Gouvernement restera dans l'état où il se trouve.

L'on n'entèrre les Morts que dans les Eglises des Reformés ; mais outre les Eglises, il y a cinq cemetières. Le 1. de *St. Antoine*. Le 2. des *Chartreux*, lequel autrefois étoit hors de la Ville; les Catholiques ont encore aujourd'hui une grande devotion pour ce lieu, & s'y font enterer par preférence. Le 3. proche la Porte de *Leiden*, qu'on nomme *Leidsche-Kerkhof*. Le 4. le Nouveau *Wester-Kerkhof*, qui est dans le Bas-

tion nommé *Ryker-oort*. Le 5. le Nouveau *Noorder-Kerkhof*, qui eſt dans le Baſtion de *Haarlem*.

Les Juifs *Portugais* & les *Allemans*, qui ſe regardent réciproquement comme Heretiques, n'ont pendant leur vie aucune communication de Réligion, & n'en veulent point non plus avoir après leur mort, ç'eſt pourquoi ils ont des Cimétieres differents. Les premiers ont le leur dans le Beau Village d'*Ouwerkerk*, à un grande demi-lieuë d'*Amſterdam* ſur le bord de l'*Amſtel*. Ce Cimétiere eſt extraordinairement grand, environné d'une *Haye* vive; au milieu il y a deux Maiſons, où ils dépoſent leurs Morts avant de les enterrer, & ou à la mode des *Rabins* ils font des *obſeques*: la multitude & la diverſité des tombes qui y ſont, meritent d'être vûes. Les *Allemans*, qui portent barbe & qu'on nomme *Smouſſen*, ont leur ſepulture à une demi-lieuë de la Ville de *Muiden*, dans un Village dit *Muiderberg*, mais qui n'approche point de celle des *Portugais*: Ces *Smouſſen*, plus pauvres que riches, depuis quelques années ont préſenté une *ſupplique* aux Magiſtrats, pour obtenir la permiſſion, de pouvoir enterrer leur Morts dans un lieu moins éloigné que n'eſt *Muiderberg*, parce que les frais de transport du cadavre étoïent onereux aux pauvres. On a eu égard à leur demande, & on leur à accordé un terrain hors de la Digue de *St. Antoine*, à un grand quart de lieuë de la *Muiderpoort*.

Comme nous ne nous ſommes point propoſé dans cet ouvrage d'entrer dans un détail de tout ce qui eſt à voir dans *Amſterdam*, ou de tout ce qui s'y trouve de remarquable; nous devons nous en tenir au plan que nous nous ſommes

fait

fait en le commençant, qui ſe borne a mettre un *Guide* entre les mains des Etrangers, afin qu'ils ſe puiſſent eux mêmes conduire dans toutes les Rues de cette grande Ville: par conſequent il eſt tems de leur en donner les Noms. On avertira enpaſſant des endroits ou ſont les Edifices, dont l'on donnera le Plan & la Deſcription immediatement après ce premier *Guide*; on trouvera en même tems les *Bureaux des Poſtes*, les endroits ou ſe tiennent les *Barques publiques* & les logemens des *Exprés* &c. On ne croit pas que les François exigent de nous, que nous leur diſions ce que ſignifi. le Nom de chaque Rue en François, puis que ces Rues ne ſont abſolument point connuës ſous des Noms François. Qui par exemple demanderoit à un Bourgeois d'*Amſterdam*, & qui parleroit François, ou eſt la *Petite Ruë des Peaux de Veaux*? n'auroit autre Réponſe ſi non, qu'il n'en ſcait rien: quoi qu'il ſçut fort bien, où eſt la *Kalfsvelsſteegje*.

GUIDE

Des Canaux, Ruës & Travérſes, de la Ville d'Amſterdam.

VIEUX COTE.

LE Vieux coté commence au côté Oriental de la *Bourſe*, en allant par le *Rokkin* vers le *Langebrug*, la prémiere traverſe que l'on rencontre eſt

L'Heremyteſteeg, enſuite
La *Naarderſteegje*, ou bien *Nadorſtſteegje*.
La *St. Pierrepoort*.
La *Weide Lombaartſteeg*.
La *Sellebroersſteegje*.
La *Kalfsvelsſteegje*.
Le *Langebrug*, un Pont.
Depuis l'Ecluſe dit *Grim-en-neſſeſluys*, par la Ruë du *Nes*, des deux côtés de la *Warme*-ou *Warmoesſtraat*, jus qu'au Quai ou l'on s'embarque pour *Campen*.
Le *Nes*.
Langebrugſteeg.
Kuiperſteeg, ci devant la *Zilverſteegje*.
Karlfsvelsſteegje.
Barberſtraat.
Sellebroersſteeg.
De *Weide Lombaartſteeg*.
De *Enge Lombaartſteeg*, ici eſt le *Lombaart*, *la Banque d'Emprunt*.
St. Pieters Poort.

Achter

Achter de Hal.
De Boere ou Amſterveenſche Visniart, la Poiſſonnerie des Paiſans d'*Amſtelveen.*
De twee Vleeshallen, les deux Boucheries.
't Naarderſteegje.
Pieter-Jacob-ſtraat.
Heremyteſteeg.
Halſteeg.
Middeldam; avant Dam.
Juſqu'ici s'étend le *Nes*; on entre après cela dans
La *Warmoes*-ou *Warme-ſtraat.*
Pylſteeg.
Visſteeg.
Servetſteeg.
Schoutenſteeg.
St. Jansſtraat.
Paapenbrugſteeg.
St. Anneſtraat.
Soete naam Jeſusſteeg.
Weidekerkſteeg.
Engekerkſteeg.
Oudebrugſteeg.
De *Niezel*, ou *Niesdelle.*
Heintjehoek, ou bien *Haantjen-oog*, ou *Haantjehoeksſteeg.*
Oudezyds Armſteeg.
Guldehantſteeg.
't Wyngaartſtraatje.
Nieuwenbrugſteeg.
Oudezyds Kapelſteeg, c'eſt dans cette Ruë qu'à été la prémiére Maiſon de Ville.
Oudezyds Kapel: une des plus anciennes Egliſes.
St. Olofs Poort.
Zeedyk.
Kamperſtyger.
Il y a ici un gros Bâtiment de pierre, ſur le bord

de l'eau, ou de nuit ſe tient un Corps de garde de la Bourgeoiſie.

Sur le Canal nommé *Oudezyds Voorburgwal*, depuis le *Zeedyk* juſqu'au vieux côté du *Heerenlogement* au couchant.

Wyngaartſtraatje.

Oudezyds Armſteeg.

De *Armsbrug*, un Pont.

Haantjehoekſteeg.

De *Niezel.*

Niezelſluis, un Pont.

Bogertſteegje.

Dollebagyneſteeg.

Ici eſt la *Vieille Egliſe, dite Oudekerk*: ſur ſon Parvis ſe tient deux fois la ſemaine le Marché aux Herbes, qu'on y apporte de la *Diemermeer.*

De *Oudekerksbrug*, un Pont.

St. Anneſtraat.

Zwartlaakensſteeg.

Blaauwlaakensſteeg.

't Gojerſteegje.

Lydekkersſteeg.

St. Jansſtraat.

St. Jansſluis, un Pont.

Le Canal, qui eſt entre la *Vieille Egliſe* & *St. Jansſtraat*, ſe nomme le Quai de la Biere de Rotterdam, dit *Rotterdammer Bierkaay.*

Schoutenſteeg.

Duiveſteegje.

Servetſteeg.

Jan de Vrieſenſteeg.

Pylſteeg.

Halſteeg.

Varkenſluys, le Pont au Cochons

Steenhouwersſteeg.

Pieter Jacob ſtraat, la Boucherie Walonne.

De

De *Engelsche Poort.*
Lombaartsteeg.
Lombaartsbrug: un Pont.
Ici est la Banque d'Emprunt, dit *Lombart*, ou l'on peut engager des effets pour de l'Argent, dont on paye un interêt très modique.
Barberstraat.
Kuipersteeg, ci-divant 't *Zilversteegje.*
De *Burgwal* sul le *Grim.*
't Gebet zonder ent.
Le côté Oriental du Canal dit *Voorburgwal* & qui est aussi nommé *Flueeleburgwal*, depuis le *Heerelogement* jusqu'au bout du même Canal.
Le College *Illustre* ou l'on enseigne les Mathematiques, &c.
St. Agnietenstraat.
Un peu plus loin est l'*Admirauté*, ci-devant apellée
Prinsenhof.
Prinsenhofsteeg.
Oude Doelestraat.
Stoofsteeg.
C'est entre ces deux rues, que se tient tous les Lundi matin un Marché de Biscuits, qui viennent du Village de *Wormer* en *Nord-Hollande.*
Kreupelsteegje.
Minnebroerssteegje.
Korte Niesel.
Vreeburgsteegje.
Du côté Oriental de l'*Achterburgwal*, depuis l'endroit dit *Rottenest*, jusques au *Heeren Logement.*
Vreeburgsteegje.
Korte Niesel.
Minnebroerssteegje.
Kreupelsteegje.
Stoofsteeg.

Oude Doeleſtraat.

Prinſenhofſteeg.

St. Agnietenſtraat.

't Heerenlogement : ç'eſt un Grand Hôtel, propre à loger des Princes & des Grands Seigneurs qui Voyagent.

Du côté Oriental du même Canal, depuis 't *Gaſthuis* juſqu'au korte *Stormſteeg*.

De *Blydeboek*.

't Gaſthuis; ç'eſt un Hôpital pour les Malades.

Tout proche eſt 't *Oudemannenhuis*; ç'eſt auſſi un Hôpital ou de Gens agès obtiennent une Chambre, ils y ſont nourris.

Slykſtraat.

't Rusland, ç'eſt une fort large ruë, bordée d'Arbres.

't Spinhuisſteeg.

La *Spinhuis* même, ç'eſt un grand Bâtiment ou l'on renferme les filles de mauvaiſe vie.

St. Jorishof, ç'eſt une Maiſon honorable, où les Vieilles gens ſe mettent en penſion pour leur Vie.

De *Waalekerk*, l'Egliſe Walonne.

Oude Hoogſtraat.

Bethanieſtraat.

Koeſtraat.

Hoogkamersſteeg.

Barndeſteeg.

Entre ces deux Ruës, les *Anglois* qu'on nomme Bruniſtes, y ont leur Egliſe.

Bloedſtraat.

Munnekeſtraat.

Meulenſteeg.

Boomſteegje.

Korte Stormſteeg.

Le

Le *Zeedyk*, depuis le *Marché neuf* jusqu'au *Kampersteiger.*

Ce Marché est une grande Place, au bout de la quelle est un Bâtiment à Tourelle, autrefois une des Portes de la Ville ; c'est actuellement un *Poids* ; dans le haut est un des Corps de Garde de la Bourgeoisie ; plusieurs Corps de Mêtiers y ont une Chambre, ou ils s'assemblent. Il y à aussi une sale d'*Anatomie.*

Meulensteeg.

Boomsteegje.

Stormsteeg.

Rorte Stormsteeg.

Waaterpoortsteeg.

Oude zyds Kolk, c'est une grand est considerble Ecluse, dont les eaux vont se décharger à un autre Ecluse nommée *Schreyershoektoorn*, la Tour des plureurs.

La *Schreyershoektooren*, c'est le plus ancien Edifice de la Ville.

De *Oude Teertuinen.*

De *Gelderſekaay*, du côté Occidental, depuis le Pont de *Hoofds*, le long du *Cloveniersburgwal*, jusqu'au *Doelen.*

Le *Gelderſekaay*, est un fort large Canal, qui degorge ses eaux dan l'Y.

Krom Elleboogsteeg.

Waaterpoortssteeg.

Waaterpoortsbrug, un Pont.

Stormsteeg.

Bantemerbrug ; les fondemens de ce Pont sont posez sur ceux d'une Tour ou forteresse, qui autre fois deffendoit la Ville du côté de l'Y.

Zeedyk.

Munnekestraat.

Barndesteeg.

Les

Les Jardiniers de *Nootwyk*, apportent ici tous les Lundis des Simples & des fruits d'Eté à vendre.

Bethanieſtraat.

Koeſtraat.

Boereſteeg.

Hoogſtraat.

Boſſeſluis, ou Pont de l'Arſenal, à cauſe que cidevant l'Arſenal étoit dans le Bâtiment qu'on nommé à preſent la Maiſon des Indes Orientales, qui fait la le coin de la ruë *Hoogſtraat*, & regarde ſur le Canal de *Kloveniersburgwal.*

'*t Dolhuis*, la Maiſon des Inſenſée & foux.

Spinhuisſteeg.

't Rusland.

Ruslandsbrug.

De *Brouwery van 't Amſterdamſe Waapen*, une Braſſerie.

Slykſtraat.

't Oude mannenhuis, l'Hôpital des Vieilles Gens.

Nieuwe Doeleſtraat.

Depuis la *Doeleſtraat*, juſques au *Grim-en-neſſeſluis*, dans la Ruë, dite *Doeleſtraat*, eſt une Grande Maiſon, qu'on nommé indifferemment *Oude Klaveniers* ou *Kloveniers Doelen*; ou demeure un Traiteur: tout vis avis eſt un but, contre le quel on ſe divertit a Tirer, ſi l'on veut.

De *Oude Turfmarkt*, le vieux Marché aux Tourbes.

Het *Gaſthuis Hof*: eſt un joli jardin, environné de Maiſons; l'Egliſe de ce lieu à une ſortie dans le jardin & une autre ſur le *Turfmarkt.*

Grim-en-neſſeſluis, eſt un Grand Pont de pierre, ſur le quel ſont baties des Maiſons de l'un, & de l'autre côté.

Le côté Oriental du *Kloveniers Burgwal*, depuis le

le Pont dit *Halvemaansbrug*, en paſſant le *Marche neuf*, le long du *Gelderſche Kaay* juſqu'au *Hoofdsbrug*.
Staalſtraat, ç'eſt dans cette Ruë que eſt le *Halle des Serges*, ou on les fait, les Teint, & examine.
Raamgraft, & attenant le même Canal, le
Groeneburgwal, ici eſt la Halle aux Draps & aux Etoffes de Soye.
Verwersſtraat.
Verwersgraft; les Teinturiers occupent tout ce Canal.
Zantſtraat.
Onkelboereſteeg.
Nieuwe Hoogſtraat, un peu plus loin l'Hôtel de Mr. le Bonrguemaître *Trip*.
Waaterſteeg.
St. Anthonis Breedſtraat.
Op de Nieuwe Markt.
Dykſtraat.
Keyſerſtraat.
Kooningſtraat.
Boomſloot.
De *Brouwery van de Haan*, la Braſſerie à l'Enſeigne du Cocq.
Ridderſtraat.
Jonkerſtraat.
Bantemerſtraat.
Bantemerbrug, un Pont.
Schipperſtraatje.
Lelyſtraatje.
Wittepaardſteeg.
Smitſteeg.
De *Hoofdbrug*, un Pont.
L'*Oude Waal*, depuis la *Hoofdbrug*, juſqu'à la tour dite *Montalbaans Tooren*; ce Canal eſt très large; à l'endroit, ou il commence, eſt une forte Ecluſe. *Smit-*

Smitſteeg.
Wittepaardſteeg.
Lelyſtraatje.
Schipperſtraat.
Bantemerſtraat.
Bantemerbrug, un Pont.
Waals Kruisſtraat.
La *Nieuwe Waals Eiland*, qu'on nommé auſſi 't *Nieuland*, du côté qu'on nommé de Buitenkant.
Nieuwe Bantemerſtraat.
Schipperſtraat.
Kalkmarkt, le marché à chaux.
Ici eſt une Grande & forte Ecluſe, au delà de la quelle eſt le Magazin dela Compagnie des Indes Occidentales.
D'Ygraft.
Peeperſtraat.
Foelyſtraat.
Oude Schütſluis du *Heeregraft*; tout proche eſt la *gewillige Raſphuis*, une grande Maiſon ou l'on force tous les Gueux pareſſeux à travailler.
En revenant par l'*Oude Schans*, du côté de l'Occident, depuis *Montalbaans Tooren*, juſqu'au *Snoekjes Brug.*
La Tour de *Montalbaans* eſt très belle & très haute, dans la quelle eſt de nuit une ſentinelle, pour veiller ſur le Port & avertir en cas de feu.
Jonkerſtraat.
Ridderſtraat.
Boomſloot.
Korte Koningſtraat.
Korte Dykſtraat.
Du côté Oriental de l'*Oude Schans*, juſques à *Funen.*
Batavierſtraat.
Uilenburgſtraat.

La

La Brasserie à l'enseigne du Globe, *Waerelt*.
Op Marken.
Markengraft; un Canal.
Houtkoopers Burgwal, le Canal des Marchands de Bois.
De *Houttuinen*.

Sur Raapenburg.

Peperstraat.
Foelystraat.
Muidergraft, un Canal.
Nieuwe Zeedyk, la Nouvelle Digue de la Mer. On voit ici un grand nombre de Magazins nouvèllement bâtis, & on continue toujours d'allonger les Ruës.

Sur Kattenburg.

Il faut passer un grand Pont de bois, pour venir sur cette Isle. L'on y rencontre d'abord l'Arsenal de l'Amirauté, *'s Lands Zeemagazyn*, & le Chantier, ou l'on bâtit les Vaisseaux *Timmerwerven*, qui occupent tout le côté de l'Isle jusqu'à l'Y.
Groote Kattenburgstraat.
Kleine Kattenburgstraat.
A plusieurs Traverses, au bout des quelles est un Port pour tous les Jachts.

Sur Wittenburg.

Oosterkerk, l'Eglise Orientale, un très beau & très propre Edifice.
Groote Kerkstraat.
Kleine Kerkstraat. Il n'y a que ces deux Ruës.

OOSTENBURG.

C'eſt ici où ſont ſituées le *Magaſin*, le *Chantier*, & les *Corderies* dela *Compagnie des Indes Orientales*, & de l'*Amirauté*.

Funen.

Oudewaal.

Nous voici arrivez à une des éxtrémitées de la Ville, l'on voit d'ici une petite *Iſle*, ſur la quelle on eſſaye les Canons nouvellemens faits.

En tournant ici à droite, on rencontre la *Muiderpoort*, en deça de la quelle eſt le *Nieuwe Plantagie*.

La *Breedſtraat*, depuis la nouvelle *Synagogue* des Juifs, juſques au *Marché neuf*, la rue de Breedſtraat, depuis la dite Synagogue juſqu'à l'*Ecluſe de St. Anthoine*, eſt apellée *Joode Breedſtraat*, mais après avoir paſſé l'Ecluſe, on la nomme *St. Anthonis Breedſtraat.*

Vis à vis la *Synagogue*, une ancienne Maiſon des *Lepreux*, dite *Leprooſen* ou *Lazarushuis*; c'eſt aujourd'hui un *Prooveniershuis.*

Raapenburgſtraat.

Markeſteeg.

Lazarusſteeg.

Uilenburgſteeg.

Vloojenburgſteeg.

L'Ecluſe dite *St. Anthonis ſluis.*

Moddermoolenſteeg.

Zantſtraat.

L'on voit ici la *Zuiderkerk*, l'Egliſe Meridionale, dans ſa Tour, qui eſt fort élevée, eſt placé un très beau Carrillon.

Nieuwe Hoogſtraat.

Snoekjesſteeg.

Waaterſteeg.

Sur

Sur Vloojenburg, & aux environs.

Sur le coin de la Ruë, dite *Zwaanenburgstraat*, est la *Diaconie Weeshuis*, & l'Hôpital des Orphelins, dont le derriere s'étend sur le *Binnen-Amstel.*

Zwaanenburgstraat.

Houtstraat.

Korte Houtgraft.

La Brasserie à l'Enseigne de la *Fortune.*

Houtmarkt, Marché au Bois.

Leproosen Burgwal, Canal des Lepreux.

Au vieux côté de ce Canal, se voit une Maison dite *Huiszittenhuis*, ou l'on distribue le pain &c. aux pauvres Familles.

Amstelstraat. Sur le coin de cette Ruë est située la *Synagoge* des Juifs Allemans.

De *Brandhoutmarkt*, le Marché du bois de chauffage.

Heeregraft.

Weesperstraat.

Kerkstraat.

Het *Weesperplein*; la Pleine ou Esplanade devant la Porte.

La Porte dite *Weesper Poort*, ainsi nommée par ce qu'elle conduit à la Ville de *Weesp.*

Le Nouveau Cote de la Ville.

Commence au *Texelse Kaay*, depuis le Pont de *Spaarendam*, jusqu'au *Pont neuf*; ce Quai à été revêtu de Pierre l'an 1731. il n'étoit cidevant que palissadé de bois.

Spaarendammerbrug; un Pont.

Nieuwe Stadsherbergsbrug; un Pont.

Au bout de ce Pont est une Hôtellerie, qui à une

charmante vuê fur l'Y, dite *Nieuwe Stadsberberg.*
Raamskooy.
Haſſelaarsſteeg.
Nieuwebrug, le Pont neuf, beau & bâti de Pierre.
Le Canal qui depuis le *Pont neuf* s'étend jusques au *Dam*, fe nommé het *Waater*, ou 't *Damrak.*
Kapelſteeg.
Karnemelkſteeg.
Ou iebrugſteeg.
Oudebrug, le Vieux Pont.
Koorenbeurs, la Bourfe aux Grains & aux Froments.
Mandemaakersſteeg.
Vrouweſteeg.
Gooiſchemarkt, ce Marché fe tient entre ces deux Rues
Baaſjesſteeg.
Paapenbrug, un Pont.
Zoutſteeg.
Dubbelde Worſtſteeg.
Valkeſteeg.
Den *Dam.*
Sur le *Dam*, aboutiffent les Rues ou Canaux fuivant.
Damrak, Canal.
Nieuwendyk.
Graaveſtraat.
Moſes & *Aaronſtraat.*
Gaſthuisſteeg.
Kalverſtraat.
Kromelleboogſteeg.
Beursſteeg.
Middeldam.
Vispoorten.

Vis-

Vismarkt, le Marché au Poiſſon.

Sur le *Dam*, ſe voyent l'*Hôtel de Ville*, *la Nouvelle Egliſe* & le *Poids*.

Le *Rakin* du côté Oriental; depuis la *Bourſe* juſques au Vieux Marché aux Moutons, dit *Oude Schaapenmarkt*.

De *Beurs*, la *Bourſe*.

Kromelleboogſteeg.

Papenbroekſteeg.

Spaarpot ou *Spreeupotſteeg*.

Gaaperſteeg.

Duifjesſteeg.

Weide Heilige ou *Kapelſteeg*.

De *Nieuwezyds Kapel*, les Catholiques la nomment *Sainte Chapelle*, parce qu'autrefois il y avoit été operé un Miracle.

Enge ou *naauwe Kapel* ou *Heiligeſteeg*.

Waaterſteeg.

Takſteeg.

Langebrug, un Pont.

Valbrug.

Olyſlagersſteeg.

Kaatersſteeg.

St. Joorisſteeg.

Doeleſluis, un Pont.

Oude Schaapenmarkt.

Ici ſe préſente la *Reguliers Tooren*, qui a un fort joli Carrillon; attenant eſt une Auberge, qu'on nomme de *Munt*, parce que l'an 1672. & 1673. l'on y avoit battu Monnoye.

Binnen Amſtel, depuis le *Singel* juſqu'au *Blaauwbrug*, le Pont Bleu.

Waaterſteeg.

Halvemaanſteeg, ici proche eſt la Braſſerie du *Coq d'Inde*.

Halvemaansbrug, un Pont.

Stichtse Erwetemarkt, le Marché aux Pois d'Utrecht.
Sleeperſteeg.
Springmanſteeg.
Balk in 't oogſteeg.
Bakkerſtraat.
Ici étoit le Marché au foin, il a été transferé proche *l'Hôpital des Vieilles Femmes.*
Suikerbakkerſteeg.
Paardeſtraat.
Waapen van Delftſteegjen.
Waagenſtraat.
Blaauwbrug, un Pont.
La Braſſerie du fer à *Cheval*, & de l'*Etrilie*.
Binnen Amſtel, juſqu'au Grand Pont, & l'Ecluſe de l'*Amſtel*. On a dèja parlé de la belle vue de ce Pont.
Heeregraft, Canal.
Keyſersgraft, Canal.
Vis à vis eſt la *Diaconie oude Vrouwenhuis*, ou *Bèsjeshuis*, l'Hôpital des Vieilles Femmes.
Kerkſtraat.
Kerkbrug ou *Maagerebrug*, le Pont Maigre, parce qu'il eſt fort étroit.
Zantmarkt, Marché au ſable.
Prinſegraft, Canal.
La grande *Ecluſe de l'Amſtel.*
Uitrechtſche Dwarsſtraat.
Achtergraft, Canal.
Varkemart, Marché aux Cochons.
Le Grand Pont de Pierre, qui traverſe l'*Amſtel*.
Depuis le *Blaauwbrug*, par l'Amſtelſtraat & aux environs du Marché au Beure, dit *Règuliersmarkt* ou *Bootermarkt*.
Amſtelſtraat.
Waageſtraat.

Paarde-

Paardeſtraat.
Uitrechtſcheſtraat.
Reguliersgraſt, Canal.
Reguliers Dwarsſtraat.
Reguliers Breedſtraat.
Halvemaanſteeg.
Balk in 't oogſteeg.
Bakkerſtraat.

Sur le Marché au Beure, eſt un Poids, qui étoit autre fois une des Portes de la Ville; le Bourgeoiſie y monte la Garde de nuit. Le Lundi on y trouve de tout à vendre.

Schaapeſteeg.
Blindemansſteeg.
Waaterſteeg.
St. Pieterſteeg.
Houtzaagersſteeg.
De *Singel.*

Kalverſtraat, depuis la Tour de la Monnoye dite *Règuliers* juſqu'au *Dam.*
Het *Klooſter*, le Cloître.
St. Jorisſteeg.

Olyſlaagersſteeg, au coin de cette ruë eſt une place qu'on nomme *Kiſtemaakers Pant*, ou ſe vendent toute ſorte d'ouvrages de *Menuiſerie.*

Heilige Weg, qu'on nomme à préſent *Raſpuisſteeg*, par ce que la Maiſon de Penitence y donne, la quelle on nomme *Raſphuis*: on renferme dans ce lieu des malfaiteurs, qui après avoir été au Carcan ou fouetés, ſont condamnes à une pénitence de quelques années.

Schaapenſteegje.
't Spui; ſur le quel eſt
La *Handboogſtraat.*
Voetboogſtraat.

Ici est L'Hôpital des Orphelines Catholiques, dite *Maagdenhuis.*

Un peu plus loin s'offre l'ancienne *Eglise Lutherienne.*

Offesluis, un Pont de pierre, chargé de Maisons de l'un & de l'autre côté.

Rooseboomsteeg.

Taksteeg.

Bagynesteeg, qui conduit au *Beguinage*, fort belle & paisible demeure pour ces sœurs *Beguines*; leur ancienne Eglise est occupée par les *Anglois*, elles s'en sont fait une autre, qui est assez propre.

Waatersteeg.

Enge Heiligesteeg.

Kapel.

Weide Heiligesteeg.

't Burgerweeshuis, l'Hôpital des Orphelins fils de Bourgois.

St. Lucyensteeg.

Duifjenssteeg.

Gaapersteeg.

Spaarpot ou *Spreeupotsteeg.*

Paapenbroeksteeg.

Jongeroelofsteeg.

Den *Dam.*

Le *Nieuwendyk*, depuis le *Dam*, jusqu'au nouveau Pont & Ecluse de *Haarlem*, dite *Nieuwe Haarlemmersluis.*

Valkesteeg.

Dubbelde Worststeeg.

Graavestraat.

Zoutsteeg.

't Hol.

Baafjessteeg.

St. Klaasstraat.

Vrouwe-

Vrouwesteeg.
Nieuwestraat.
Dirk van *Assen* ou *Hasseltsteeg.*
Mandemaakersteeg.
Oudebrugsteeg.
De *Kolk*, qui est une place quarrée, sur la quelle est située la Maison des Mesureurs de Blé ; on y tient aussi Marché de Vieux souliers.
St. Jacobsstraat.
Karnemelksteeg.
Kromelleboogsteeg.
Kapelsteeg.
Hasselaarssteeg.
Waaterschipsteeg.
Kaamskooy.
Oude Haarlemmersluis; un grand Pont de pierre.
Heekelvelt.
Engelschesteeg.
Smaksteeg.
Gouwenaarsteeg.
De *Kuip.*
Voorburgwal, du côté Oriental depuis l'*Oude Haarlemmersluis*, communement surnommé, *'t end van de Waerelt*, jusqu'à la Maison des Orphelins.
Narmsteeg.
De *Braak.*
St. Jacobstraat.
De *Kolk.*
Dirk van *Assen* ou *Hasseltsteeg.*
St. Geertruisteeg.
Nieuwestraat.
St. Klaasstraat.
't Hol.
Swartehandsteeg.
De *Nieuwe Kerk*, l'Eglise Neuve.
Moses en *Aaronstraat.*

't Stadhuis, la Maiſon de Ville.
Gaſthuisſteeg.
De *Goudſe Pypemarkt*, le Marché aux Pipes qui viennent de Gouda.
Blaauwebandſteeg.
Melkmeisjesſteeg.
Jonge Roeloffſteeg.
Slooterdykſteeg.
Moriaanſteeg.
Swarte Paardſteeg.
St. Lucyenſteeg.
't Meisjens Weeshuis, l'Hôpital des Orphelins.
Voorburgwal, du côté Occidental, en Commençant vis à vis le *Bagynehof*, juſqu'à l'*Oude Haarlemmerſluis.*
Roskamſteeg.
Rooſemarynſteeg.
Bloemmarkt, le Marché au fleurs.
Weydeſteeg.
't Keizerryk.
Stilſteeg.
Oude Huiszittenſteeg.
De Sleepers groote Paardeſtal, une Grande Ecurie de la Ville.
Molſteeg.
Moſterpotſteeg.
Marché aux Chaiſes.
Kleyne Lynbaanſteeg.
De *Mandemarkt*, Marché aux Paniers.
Korte Kolkſteeg.
Waaterſchipſteeg.
Klimopſteeg.
't End van de Waereld.
L'Achterburgwal, du côté Oriental juſqu'à vis à vis la *Vieille Egliſe des Lutheriens.*
Klimopſteeg.
Waaterſchipſteeg. *Korte*

Korte Kolksteeg.
Korte Lynbaansteeg.
Mosterpotsteeg.
Molsteeg.
La Brasserie, à l'Enseigne de la Pile de foin *Hooiberg.*
Huiszittensteeg.
Stilsteeg.
't Keizerryk.
Wydesteeg.
Roosemarynsteeg.
Roskamsteeg.
L'Achterburgwal, du côté Occidental, depuis la *Vieille Eglise des Lutheriens*, jusques a la *Vieille Ecluse de Haarlem.*
Kleyne of korte Heysteeg.
Vliegendesteeg.
Raamsteeg.
Kruissteeg.
Meulensteeg.
Kleyne Huiszittensteeg.
Jan roonpoorts Toorensteeg.
Pottebakkersteeg.
Lynbaansteeg.
Korsjessteeg.
't Kattegat.
't Heemelryk.
't Heekelvelt.
Zwarte Bylsteeg.
Haaringpakkery; ici est une Tour très ancienne, qu'on nomme la Tour des Harangs, parce que c'est en cet endroit qu'on les met en Caques.
Le *Singel*, du côté Oriental, depuis l'Ecluse de *Haarlem*, jusqu'à la *Tour des Réguliers.*
Nieuwe Haarlemmersluis: c'est un Pont & une Ecluse de Pierre ; en 1732. on y a remis de nou-

nouvelles Portes, & un nouveau plancher dans ſon baſſin, qui eſt fort ſpatieux.

La *Nouvelle Egliſe des Lutheriens*, qui eſt éxtrêmemens belle, & couverte de Lammes de Cuivre.

Jeroenſteeg.

Korsjesſteeg.

Kersjesbrug, un Pont.

Lynbaansſteeg.

Lynbaansbrug, un Pont.

Pottebakkersſteeg.

Jan Roonpoorts Toorenſteeg; ici eſt un grand Pont, & une haute Tour du même nom. Sur le Pont, qui eſt très large, ſe tient le Marché aux Echelles, Crochets & portemanteaux; pendant la foire les Verriers d'Allemagne étallent ici leurs Verres.

Kleyne Huiszittenſteeg.

Gaſthuisſteeg.

La Braſſerie du *Cigne.*

Kruisſteeg.

Raamſteeg; tous les jours eſt ici un marché de Pommes.

Vliegendeſteeg.

Kleyne Heiſteeg.

De *Luterſche oude Kerk*, la Vieille Egliſe des Lutheriens.

De *Voetboogs Doelen*, anciennement les Arbaleſtiers s'exerceoint ici, ç'eſt aujourd'hui une Auberge.

'*t Stads Artillerybuis*, l'Arcenal de la Ville.

'*t Nieuwe Weſtindiſch huis*, l'Hôtel des Indes Occidentales; c'étoit autres fois celle des Arbaleſtiers: on y a fait en dedans des Changemens conſiderables.

De *Garnaalemarkt*, le Marché aux Chevrettes ou Salicots.

Heilige-

Heilige Weg, ou *Rasphuisstraat.*
L'Ecole Latine.
't Kloofter, le Cloitre, qui a en cet endroit trois forties.
La *Tour des Réguliers.*
L'Auberge ou Hôtellerie qui est attenant, qu'on nomme de *Munt*, la Monnoye.
De *Singel*, du côté d'Occidental, depuis la *Réguliers Tooren*, jusques au *Brouwersgraft.*
Vyzelstraat.
Openbartsteeg.
Geelvinksteeg.
St. Joorisstraat.
't Kooningsplein.
Menoniten Kerk van 't Lam, l'Eglise des Anabaptiste.
Kaatersteeg.
Beulingstraat.
Dubbelde Worststeeg.
Heysteeg.
Oude Spiegelstraat.
Romeyns Armsteeg.
Gasthuis Moolensteeg.
Warmoesgraft, Canal.
Schildersteeg.
Jan Roonpoorts Toorensluis.
Menonite Kerk de Spyker, l'Eglise des Anabaptistes.
Drie Kooningstraat.
Hameetersteeg.
Oude Leliestraat.
Bergstraat.
Proche le *Blaauwburgwal*, l'Eglise des *Anabaptistes*, dite *van de Son.*
Blaauwburgwal, Canal.
Langestraat.

Korsjes-

Korsjespoortſteeg.
Meulenſteeg.
Brouwergraft , Canal.
Nieuwe Visмarkt , la nouvelle Poiſſonnerie.
Le *Heeregraft* du côté Oriental, depuis le *Brouwersgraft*, juſques au *Koningsplein.*
Meulenſteeg.
Korsjespoortſteeg.
Blaauwburgwal, Canal.
Bergſtraat.
Schaagermarkt, Marché des Païſans de Schaagen.
Oude Lelyſtraat.
Drie Koningsſtraat.
Warmoesgraft, Canal.
Gaſthuis Moolenſteeg.
Romeyns Armſteeg.
Oude Spiegelſtraat.
Heyſteeg.
Dubbelde Worſtſteeg.
Beulingſtraat.
Kaaterſteeg.
't Koningsplein, un Place.
Le *Heeregraft*, du côté Occidental, depuis la *Leidſcheſtraat*, juſques au *Brouwersgraft.*
Leidſchegraft, Canal.
Huideſtraat.
Wolveſtraat.
Harteſtraat.
Lelygraft, Canal.
Heereſtraat.
Brouwersgraft, Canal.
Le *Keyzergraft*, du côté Oriental, depuis le *Brouwersgraft*, juſqu'à la Ruë de *Leyden.*
Heereſtraat.
Lelyſtraat.
Harteſtraat.

Wolve-

Wolvestraat.
Huidestraat.
Leidschegraft, Canal.
Leidschestraat.
Le *Keyzersgraft*, du côté Occidental, depuis la rue de *Leyden*, jusques au *Brouwersgraft.*
Leidschegraft, Canal.
Moolenpad.
Runstraat, après cette rue, l'on rencontre la *Comedie.*
Beerestraat.
Reestraat.
Westermarkt, le Marché.
Westerhal, la Boucherie, ou dessus est un Corps de Garde des Bourgeois.
Westerkerk, l'Eglise Occidentale ; sa Tour est la plus haute de la Ville ; sur son Parvis se tiennent les Marchez au fil, aux Biscuits *de Wormer*, aux Roüets à filer.
Lelygraft, Canal.
Lieu ou s'assemblent les *Quaquers.*
Prinsestraat.
L'Eglise de Remonstrans, elle n'est pas visible sur la rue.
Brouwersgraft.
Le *Princegraft*, du côté Oriental, depuis le *Brouwersgraft*, jusques à la rue de *Leyden.*
Brouwersgraft, Canal.
La *Brasserie de l'Etoile, van de Star.*
Prinsestraat.
La *Brasserie des trois Coquilles, van de drie Schulpen.*
't Nieuwezyds Huiszittenhuis, une Maisou ou l'on distribue du Pain, du Beure, du Turf &c. aux pauvres.
Lelygraft, Canal.
Westermark, Marché.

Reestraat.

Reeſtraat.
La *Baſſerie du Cerf Rougé*, 't rood Hart.
Beereſtraat.
Le *Marché aux Herbes.*
Runſtraat.
La *Braſſerie de la Clef*, van de Sleutel.
Moolenpad
Franſche Kerk, l'Egliſe Françoiſe, qui n'eſt que de bois ; elle ſervoit ci-devant de ſalle d'Armes.
Leydſchegraft, Canal.
Leydſchestraat.
Le *Prinſegraft*, du côté Occidental, depuis la rue de *Leyden*, juſques au *Brouwersgraft.*
Leydſchegraft, Caual.
Leyſcheſtraat.
Raamſtraat, c'eſt dans cette rue qu'eſt le *Cimétiere de Leyden.*
Paſſeèrdergraft, Canal.
Paſſeerderſtraat.
Looyersgraft, Canal.
Au coin de ce Canal, eſt une Auberge dite *Oude Doolhof*, ou Labirinthe, qui eſt orné de Fontaines, & d'une Eſpèce de Jeu de Marionnettes.
Loojersſtraat.
Elandsgraft, Canal, au Nort du que eſt la ruë dite *Haaſeſtraat.*
Elandſtraat, au Nort de cette ruë eſt le *Konyneſtraat.*
Laurıergraft, Canal.
Laurierſtraat.
Rooſeſtraat.
Rooſegraft, Canal.
Marché aux Herbes.
Blomſtraat.
Blomgraft, Canal.

Nieu-

Nieuwe Lelystraat.
Egelantiersgraft, Canal.
Egelantiersstraat.
Tuinstraat, presqu'au bout de cette ruë, est la *Raatelwachtsteeg.*
Angeliersstraat.
Angeliersgraft, Canal.
Noorder Markt, Marché.
Noorder Kerk, l'Eglise du Nord. Cette Eglise est au milieu d'une Place couverte d'Arbres.
Derriere la Noorder Kerk se voit la
Boomstraat.
Lindestraat, qui vient a bouter à la Chartreuse ruinée.
't *Karthuizers Kerkhof*, le Cimetiere: vis à vis est une Maison nommée 't *Weduwen Hof*, ou des Pauvres veuves ont une chambre, & quelqu'autre subside. Après avoir passé ce Bâtiment, on trouve une Place, qu'on apèlle *Geschut en Klokgietery*, Fonderie des Canons & des Cloches.
De *Tichelstraat.*
Kerkstraat.
Zaagmoolens Poortje, Porte.
Le *Baangraft*, depuis la Porte de *Leyden*, jusques au *Brouwersgraft.*
Leidschegraft, Canal.
Stads Metsel Tuin, Massonnerie de la Ville.
Leidsche Kerkhof, le Cimétiere.
Passeerdergraft, Canal.
Passeerder straat.
Loojersgraft, Canal.
Loojersstraat.
Elandsgraft, Canal.
Elandsstraat.
Lauriergraft, Canal.
Laurierstraat.

Roosestraat.
Roosegraft, Canal.
Blomstraat.
Blomgraft, Canal.
Leelystraat.
Egelantiersgraft, Canal.
Egelantiersstraat.
Tuinstraat.
De *Slootstraat.*
Angeliersstraat.
Korte Tuinstraat.
Angeliergraft, Canal.
Tichel Dwarsstraat.
Lindegraft, Canal.
Gouds Blomstraat.
Gouds Blomgraft, Canal.
Oude Fransche Pad.
Palmstraat.
Palmgraft, Canal.
Nieuwe Braak.
Kromme Palmstraat.
Driehoekstraat.

Le *Brouwersgraft* du côté du Midi, depuis le *Schans* ou *Rampart*, jusques au *Singel.*

Driehoekstraat.
De *Braak.*
Palmgraft, Canal.
Palmstraat.
Fransche Pad.
Gouds Blomgraft, Canal.
Gouds Blomstraat.
Lindegraft, Canal.
Prinsegraft, Canal.
Keisersgraft, Canal.
Heeregraft, Canal.
Langestraat.

Singel,

Singel, Canal.
Le *Brouwergraft*, du côté du Nort depuis le *Singel*, jusques au *Rampart*.
Singel, Canal.
Vissersstraat.
Wieringerstraat.
Heeremarkt, Marché.
Brouwersstraat.
Korte Prinsegraft, Canal.
Eerste Dwarsstraat.
Mouthaansteeg.
Tweede Dwarsstraat.
Baanbrugsteeg.
Waapenstraat.
Vinkestraat.
Le *Haarlemmerdyk*, depuis la Porte de *Haarlem*, jusques à la nouvelle Ecluse de *Haarlem*.
Baanbrugsteeg.
Tweede Dwarsstraat.
Mouthaansteeg.
Eerste Dwasstraat.
Korte Prinsegraft, Canal.
Brouwersstraat.
Heeremarkt, Marché.
't Nieuwezyds Heerenlogement: D'où part le Chariot de Poste pour la *Haye*. Les Bourgeois ont ici un *Corps de Garde*.
Wieringerstraat.
Visserstraat, du nouveau côté.
Nieuwe Haarlemmersluis, Pont.
Nieuwe Vischmarkt, Marché au Poisson.
La Brasserie du Cerf Blanc, *van 't wit Hart*.
Le *Houttuinen*, depuis de Pont dit *Oude Stads Herbergsbrug*, jusques à la Porte de *Haarlem*.
Visserstraat, quand on parle du bout de toutes ces Ruës, qui viennent a boutir à l'Y, on y ajoute le mot de *Buiten*.

Wieringerstraat.
Brouwersstraat.
Korte Prinsegraft, Canal.
Eerste Dwarsstraat.
Tweede Dwarsstraat.
Depuis la Porte de *Haarlem*, du côté du Nord, jusques ou *Blaauwhooft.*
Haarlemmerpoort, des deux côtez de cette Porte, le long du Rampart, sont des Corderies.
Houtstraat.
Slooterdykstraat.
Brouwerstraat.
Smallepad.
Blaauwhooft, le Bastion qui donne sur l'Eau.
Bokkenhangen.
Zoutkeeten.
Taanstraat.
Zanthoek, Marché au Sable.
Realenburgwal, Canal.
Vierwindenstraat.
Vierwinden Dwarsstraat.
Groote Bikkerstraat.
Kleine Bikkerstraat.
Op't Prinsen Eiland, une Isle.
Prinsen Eilands Dwarsstraat.
Teertuinen.
Bikkers Eyland, une Isle; il y a ici une Eglise de Bois.

L'AGRANDISSEMENT. qui à été fait, depuis la ruë de *Leyden*, jusqu'à l'*Amstel.*

Le *Heiligeweg* ou *Raspbuissteeg*, en traversant la *Koningsplein*, par la *Leidschestraat*, jusques à la *Porte de Leyden.* *Schaape-*

Schaapesteegjen.
Voetboogstraat.
Handboogstraat.
De *Singel*, Canal.
Koningsplein.
Heeregraft, Canal.
Leidschestraat.
Keysersgraft, Canal.
Kerkstraat.
Prinsegraft, Canal, sur le quel il y a, entre la ruë dite *Leidschestraat*, & le *Leidschegraft*, un Hôpital dit *Aalmoessemiers Weeshuis*.
Groote Leidsche Dwarsstraat.
Klyne Leidsche Dwarsstraat.
Baangraft, Canal, lequel emprunte son nom des Corderies, qui sont dans ce Quartier-la.
Leidsche Poort, la Porte de *Leyden*.
Entre la *Leidschestraat*, & le *Nouveau Heeregraft*, jusques à *l'Amstel*.
Kruisstraat.
Spiegelgraft, Canal.
Nieuwespiegelstraat.
Vyzelstraat.
Vyzelgraft, Canal.
Au coin de ce Canal, est l'Hôpital des *Orphelins Walons*, 't *Waale Weeshuis*. ç'Est un beau Bâtiment. Vis à vis de l'autre côté est le *Turfmarkt*, & sur ce Marché est une Maison, fondée depuis peu par Madame *Duits*, où se peuvent retirer de Vieilles servantes, aux quelles on fournit quelque chose pour leur entretien.
Weeteringstraat.
Weetering, ou *Spiegelpoort*.
'*t Verbeeterhuis*; ç'est une Maison de Correction pour des personnes de mauvaise vie.
Noorderstraat.

Reguliersgraft, Canal.
De *Amstelkerk*, une Eglise de bois.
Uitrechtsestraat.
De *Achtergraft*, Canal.
Osse en *Varkemarkt*, le Marché aux Beufs & Cochons.
Uitrechtsestraat.
Kleine Amstelstraat.
Korte Kerkstraat.
De *Binnen Amstel.*

DEUXIEME GUIDE,

Qui enseignera les Places, ou se tiennent les Barques Publiques & les Messagers: les Endroits ou sont les Bureaux des Postes.

Nous suivirons le même Ordre que nous avons tenu dans le premier Guide; nous passerons tous les Canaux, & toutes les Ruës, ou il ne se trouve ni Barques, ni Postes.

VIEUX COTE DE LA VILLE.

A la main droite, attenant la Porte de la *Bourse*, du côté du Nort, sont attachées quatre boëtes pour recevoir les Lettres qu'on veut envoyer à *Gouda*, *Haarlem*, *Leyden* & *Utrecht*.

En

En déſcendant du côté Oriental de la *Bourſe*, pour aller ſur *het Rokin*, on trouvera tout de ſuitte les Boëtes & Bureaux des Poſtes pour les Villes ſuivantes:

Hambourg.	*Munſter.*	*Vyannen.*
Cleef.	*Schoonhoven.*	*Texel.*
Zeeland.	*Gorcom.*	*Weezel.*
Angleterre.	*Workum.*	*Aarnhem.*
Anvers.	*Heuſden.*	*Emmerik.*
France.	*Bommel.*	*Rees.*
Eſpagne.	*Tilburg.*	*Emden.*
Allemagne.	*Bois le Duc.*	*Groeningen*
Gueldere.	*Breda.*	
Cologne.	*Wyk te Duurſteede.*	

Sur *'t Rakin*, du côté Oriental de ce Canal, ſe tiennent les *Barques* pour

Waageningen.	*Yſſelſtein.*
Wyk te Duurſteede.	*Rynſaaterwouw.*
Wouw.	*Langeraar.*
Schoonhoven.	*Alfen.*
Nieuweveen.	*Vinkeveen*, &c.

Au Nes.

La Boëte aux Lettres pour *Groningen*, eſt attachée à l'entrée de la *Hale* en haut.

Sur le vieux côté du *Voorburgwal*, depuis le *Zeedyk*, juſqu'au *Heerelogement*, ſe tiennent,

Le Lundi & le Vendredi, les Barques de la *Diemermeer*, chargées d'Herbes & de légumes.

Celles de *Rotterdam*, chargées de Biere.

Celles de *Wormer*, *Nort Holande*, chargées de Biscuits.

Sur le *Gelderschekaay*, depuis le *Hooftbrug*, jusques au *Marché neuf*, les Barques pour

Dusseldorp.	*'t Tolhuis.*
Cologne.	*Thiel.*
Venlo.	Et pour plusieurs autres Villes du *Rhyn.*
Weezel.	
Schenkeschans.	

Sur le *Klovenierseburgwal*, depuis le *Marché neuf*, jusqu'au *Doele*, les Barques pour

Noortwyk.	*Maarsen.*	Ces Barques sont couvertes d'une toile.
Warmont.	*Breukelen.*	

NOUVEAU COTE DE LA VILLE.

Sur le *Texelsekaay*, depuis le Pont de *Spaarendam*, jusques au *Pont neuf*, les Barques pour

Assendelft.	*Hattum.*
Breemen.	*Meppelen.*
Beeverwyk.	*Nieuwerkerk.*
Broek, in Nordhollande	*Zwartsluis.*
Elbourg.	*Texel*, une Isle.
Edam.	*Vollenhoove.*
Geelmuiden.	*Vlieland*, une Isle.
Harlingen.	

Depuis le Pont de *l'Y*, ou de *Spaarendam*, en traversant la *Haaringpakkery*, jusques à la *Haarlemmersluis.*

Pro-

Proche la Nieuwe Stads Herberg, a toute heure partent des Barques pour *Buikſloot*; & de la pour *Edam*, *Munnekendam*, *Purmerent* & *Hoorn*.

A côté du Pont, pour

Reenen, dans la Païs de *Munſter*.

Der *Schelling*, une Iſle.	*Nyrop.*
Oldenburg.	*Opmeer.*
Lubek.	*Ryp.*
Gouda.	*Zaandam.*
La *Briel.*	*Schaagen.*
Ameland, une Iſle.	*Schermer.*
Alkmaar.	*Schoorl.*
Aakerſloot.	*Zaandyk* & *Koog.*
Crommeny.	*Uitgeeſt.*
Goes.	*Wieringen.*
Graft.	*Wormer.*
Huiſduinen.	*Zype.*
Limmen.	

Du côté Occidental du *Haarlemmerſluis*, ſur le *Moſſelſtyger*, les Barques pour

Ooſtzaanen & *Velzen.*

Proche l'Oude Stads Herberg, pour

Weſtzaanen.

En revenant proche l'*Oude Teertuinen*, le long de l'Eau, des Barques pour

Durgerdam.	*Koudum.*	en Frieſland.
Nieuwendam.	*Makkum.*	en Frieſland.
Schelingwouw.	*Hinloopen.*	en Frieſland.
Warns en *Frieſland.*	*Molquern.*	en Frieſland.

Derrieré 't *Wachthuis.*

Enkhuizen.	*Harderwyk.*
Meedenblik.	*Muiden.*

Toutes les Barques pour *Holland*, *Friesland*, la *Guelder*, *Overyssel*, partient tous les soirs, lors que la Cloche sonne pour fermer le *Port.*

En dedans du Pilotis, se tiennent les Vaisseaux qui sont déstinés, pour

La *France*, *Hamburg*, *Altena*, &c.

Sur le Canal qu'on nomme 't *Waater*, depuis le *Pont Neuf*, jusqu'au *Vieux Pont*, se tiennent les Barques, pour

Ilpendam.	*Worcum* en *Friesland.*
Purmerland.	*Alkmaar.*
Quadyk.	*Purmerent.*
Spaarendam.	*Munnekendam.*
Uitdam.	*Hasselt.*
Hoorn.	*Muiden.*
Staveren en *Friesland.*	*Raadorp.*

Sur le même Canal, depuis le *Vieux Pont*, jusqu'au Pont, dit *Papenbrug*, les Barques pour

Kampen.	*Zwol.*
Deventer.	*Zutsen.*

De l'autre côté du Canal.

Amersfoort.	*Blokziel.*
Huissen.	*Worcum.*
Naarden.	*Haarlem.*
Leyden.	

Sur

Sur le même Canal, depuis le *Paapenbrug*, jusqu'au *Dam*, les Barques pour

Dordt.
Rotterdam.
Embden. Oostvries.
Heerenveen en *Friesland.*
Appingadam.
Groningen.
Leeuwarden.
Bolswert.
Balk.
Dokkum.
Delfziel.
Franeker.
D'Rylst.
Jouwer.
Lemmer.
Sneek.
Slooten.
Takeziel.
Kuinder.

Du côté Occidental du Canal dit *'t Rakin*, depuis la *Bourse*, jusqu'au *Langebrug*, se tiennent les Barques pour

Aarnhem.
Reenen.
Boskoop.
Oudewater.
Vyanen.
Vreeland.
Woerden.
Diemermeer.
Cologne.
Kuilenbourg.
Korteboef.
Emmerik.
Overtoom.
Hilversum.
Loenen.
Nichtevegt.
Loosdrecht.
Haag.
Delft.
Vlaardingen, avec les Barques de *Delf*, ou *Schiedam.*
Rotterdam, *Hellevoet* & la *Briel*, avec la Barque de *Rotterdam.*
Schiedam.
Meyert.
Nieuwerbrug.
Ouwerkerk.
Zwammerdam.

Sur

Sur le même Canal, depuis le *Langebrug*, jusqu'à l'*Oude Schaapenmarkt*, les Barques pour

Den Berg.
Willis.
Waveren & *Ryke Waveren.*
Nieukoop.
Noorden.
De *Nes.*
Zeevenbooven.
Uithooren.
Amsterveen.
Vinkeveen.
't Gyn.
Aalsmeer.
Ankeveen.
Kudelstaart.

Sur le *Schaapenmarkt* à la *Tour des Réguliers*, est attachée une Boëte, pour reçevoir les Lettres pour *Utrecht*, qu'on lève trois fois le jour.

Sur le *Binnen Amstel*, depuis le *Halvemaansteeg*, jusqu'au *Blaauwbrug*, sont les Barques pour,

Abcouwde.
Montfoort.
Ankeveen.
Baanbrug.
Bodegraaven.
Cameryk, proche Woerden.
Leyerdorp.
Leymuiden.
Loendersloot.
Loosdrecht.
Nichtevegt.
Willes.
Weesper Marktschuit.
Overmeer.

Proche le Pont dit *Halvemaansbrug*, derriere le *Doele*, se tiennent les Barques pour

's Gravenlant.
Hilversom.
Les deux *Loosdrechten.*
Korteboef.

Au de la du Pont dit *Blaauwbrug.*

Bergen op Zoom.

Dans

Dans la *Reguliers Breedstraat*, se prend le Chariot de Poste pour *Aarnhem* & *Nimmegues*. Il part tous les jours à six heures du matin en été, & à sept en Hiver; on y arrive à sept heures du soir: Chaque place coute cinq florins outre les fraix du Passage. Il y à aussi un chariot de Poste au même endroit pour *Rotterdam*.

Attenant le Nieuwe Haarlemmersluis, sont des Boëtes pour les Lettres qu'on envoye à *Haarlem*, *Alkmaar*, & *Beeverwyk*.

Au nouveau côté du *Heerelogement*, est le Chariot de Poste pour la *Haye*, qui part tous les jours à six heures du matin, depuis le 26. Fevrier, jusques au 29. Septembre: excepté les fêtes de Pâques, de la Pentecôté, & de Noël; depuis le 1. Octobre, jusqu'au 6. Novembre, il part à sept heures du matin; & à sept heures & demi depuis le 6. Novembre, jusqu'au 19 Janvier, & pendant la grande Vacance de la *Cour de Hollande*, il n'en part point le matin. Il en part un autre tous les jours à une heure après midi, excepté les jours de Paques, Pentecôte & Noël; chaque place coûte quatre florins & trois sols, outre les frais du Passage.

Proche la Porte de *Haarlem*, on trouve des Chariots à louer pour *Haarlem*, *Leyden*, &c.

Dehors la Porte de *Haarlem*, se prennent les Barques pour *Haarlem*, & *Slooterdyk*.

Sur le Canal dit *Voorburgwal*, devant le *Pypemarkt*, se tiennent les Barques pour *Gouda*, dont il y à de deux sortes, & celles de *Noordwyk*.

Du

Du côté Oriental du *Singel*, depuis le *Haarlemmersluis*, jusqu'à la *Tour des Reguliers*, entre le dit Pont d'*Haarlem* & celui de *Korsjesbrug*, se tiennent les Barques de

Nimmegue.	*St. Vallery.*
Rouen, en France.	

Et du côté Occidental du dit *Singel*, celles de

Middelbourg.	*Der Goës.*
Vlissingen.	*London.*
Zierikzee.	*Gorcum.*

Sur le même Canal depuis *Korsjesbrug*, jusqu'au *Lynbaansburg*, se tiennent les Barques pour *Rotterdam* & *Dordt.*

Sur le même Canal, depuis le *Lynbaansbrug*, jusqu'à la Tour dite *Jan Roonpoortstoorn*, les Barques pour

Gand	*L'Ecluse* en *Flandre.*
Malinnes.	*Anvers.*

Du côté Occidental, celles

De Bois le Duc.	*Brouwerhaaven.*
Breda.	

A la Tour de *Jan Roonpoortstooren*, sont attachées des Boëtes pour metttre les Lettres de *Haarlem* & d'*Alkmaar.*

Depuis cette Tour jusqu'au Pont de l'Hôpital, la Barque pour *Brussel* & les Barques des Blanchisséries de *Haarlem*, qui aportent & raportent le linge qu'on donne à blanchir.

En-

Entre le Pont dit *Gasthuissluis*, & l'*Appelmarkt*, les Barques pour

Utrecht. | *Kuilenburg.*

Depuis le *Heilige Wegsluis*, jusqu'à la *Réguliers-tooren*, les Barques pour

Leyden.
Breukelen.
Maarsen.
Rees.
Maarseveen.
Yſſelſtein.

Sur le *Heeregraft*, depuis le *Brouwersgraft*, jusqu'à l'*Amstel*, les Barques pour

Avenhorn. } ces deux sur le *Schaagermarkt.*
Schaagen. }
Bloemendal, proche le *Blaauwburgwal.*
Hillegom, proche 't *Koningsplein.*

Sur le *Keyzersgraft*, proche la *Westerkerk*, les Barques à Biscuits de *Wormer.*

Sur le Prinsegraft, proche l'*Amstel*, les Barques pour

Muiden.
Weesp.
Naarden.

Sur l'Achtergraft, les Barques pour

Utrecht.

Diemermeer, elles partent le dimanche, & vont à rames.

Dehors la Porte d'*Utrecht* sur l'*Amstel*, se tiennent les Barques, qui partent le jour & la nuit pour

Leyden.
Utrecht.
Gouda.

Vers

Vers le Midi, au même endroit pour

Rotterdam.
Delft.
La *Haye.*

Toutes les Barques des Villages, que font dans cette contrée, fe trouvent au même Lieu le Lundi & le Vendredi; elles partent aprèmidi.

Dehors la Porte de *Weefp*, les Barques pour

Muiden.
Weefp.
Naarden.

Les jours de Marché l'on trouve en cet endroit des Barques pour tous les Villages de cette contrée.

Dehors la Porte de *Muyden*, fe trouvent toujours des Chariots, mais principalement le Dimanche & pendant l'été, qui vont à la *Diemermeer.*

De hors la Porte de *Leyden*, fe tiennent les Barques pour le Village d'*Overtoom*, & en dedans de cette Porte, les Chariots pour le même Lieu.

A *Overtoom*, on prend la Barque pour *Leyden*, qu'on nomme *Leydfche Kaag*; elle part tous les jours à dix heures du matin, & de la pour *Amfterdam*, à onze heure du matin, & pour de *Kaag* & *Lemuyen*, deux Villages qui font fur le Lac.

Le jour & l'heure du depart des Barques qui vont à Voiles.

Tous

Tous les jours une Barque d'*Amſterdam* pour *Alkmaar*, à neuf heures du matin: le Lundi il y en à une ſeconde à deux heures après midi, & d'*Alkmaar* poùr *Amſterdam* tous les jours une Barque à neuf heures & demi: le Dimanche une ſeconde à huit heures du ſoir.

D'*Amſterdam* à *Hoorn*, & à *Enckhuyſen*, le matin à neuf heures, & le ſoir quand la Barriere de Port ſe ferme.

D'*Amſterdam* à *Amersfoort*, le Lundi à midi, les Mardi, Mecredi, Jeudi, & Samedi à neuf heures du matin.

D'*Amſterdam* à *Naerden*, tous les jours vers le midi.

D'*Amſterdam* à *Medenblik*, *Texel*, *Campen*, *Swol*, & tous les Ports d'*Overyſſel*, *Harlingen*, *Workum*, & tous les Ports de *Frieſland*, *Harderwyk*, *Elbourg*, & tous les Ports de *Gueldre*, tous les ſoirs une Barque, quand on ferme le *Port*.

Le jour & l'heure du depart des Barques tirées par des Chevaux, qu'on nomme *Trekſchuyten*.

Il en part une toutes les heures pour *Haarlem*, depuis que la Porte s'ouvre juſqu'à huit heures du ſoir: ceux qui voulent en avoir une en particulier, en payent quatre Florins ſix ſols.

D'*Amſterdam* à *Leyden*, tous les jours à huit heures du ſoir, & de *Leyden* à *Amſterdam*, à neuf heures. D'*Amſterdam* à *Utrecht*, tous les jours trois Barques, depuis le 15. Mars juſqu'au 15. Septembre, à ſept heures du matin, à un heure après midi, & à huit heures du ſoir: Depuis le 15. Septembre juſqu'au 15. Mars, à huit heures du matin, à une heure après midi, & à huit du ſoir. D'*Utrecht* à *Amſterdam*, aux mêmes heures.

D'*Amſterdam* à *Gouda* ou *Tergauw*, depuis le

H 1. Avril,

1. Avril, jusqu'au 30. Septembre, le matin à sept heures, & le soir à huit; & les autres mois le matin à huit heures, & le soir à huit.

De *Tergauw* à *Amsterdam*, le matin à onze heures, & le soir à huit.

D'*Amsterdam* à *Rotterdam*, tous les jours une Barque, qui part de la Porte d'*Utrecht* à trois heures après midi.

D'*Amsterdam* à *Delft* & à la *Haye*, tous les jours une Barque à trois heures après midi, au même endroit.

D'*Amsterdam* à *Wesop*, depuis le 1. Avril jusqu'au 30 Septembre, le Dimanche au matin à six, huit, & dix heures: l'après midi, à trois & à six heures: le Lundi au matin à six & à neuf heures; l'après midi à deux, quatre, & six heures: & les autres jours, le matin à six, & à neuf heures; l'après midi a trois & à six heures: En hiver, depuis le 1. Octobre, jusqu'au 31. Mars; il n'y a que quatre Barques par jour; le matin à huit, & à dix heures; & l'après midi à trois, & à cinq heures.

De *Wesop* à *Amsterdam*, depuis le 1. Avril jusqu'au 30. Septembre; le matin à six, & à huit heures: l'après midi à deux, & à six. Le Dimanche après midi: à deux, quatre, & six heures. Le Lundi, à trois, sept, & neuf heures du matin: l'après midi, à deux, & à six. Depuis le 1. Octobre, jusqu'au 31. Mars; le matin à six, & à huit heures, & l'après midi à deux, & à cinq.

D'*Amsterdam* par *Muyden* à *Naarden*; tous les jours six Barques, depuis le 1. Avril jusqu'à la fin de Septembre: le matin à six, huit, & dix heures, & l'après midi, à deux, quatre, & six. Depuis le 1. Septembre jusqu'à la fin de Mars,

Mars, le matin à ſept, neuf & onze heures: & l'aprés midi à une, trois & cinq heures.

De *Naerden* par *Muyden* à *Amſterdam*, en été le matin à cinq; ſept & neuf heures; l'aprés midi a deux; à quatre, & à ſix. En hiver, le matin a ſept, huit, & dix heures; l'aprés midi à une. trois & cinq heures.

D'*Amſterdam* à *Munnikendam*, depuis le 1. Avril, juſqu'au 1. Octrobre, cinq Barques; le matin à ſix & à neuf heures: l'aprés midi à deux, quatre, & ſix heures; cette de nuit, lorſque le Port ſe ferme.

De *Munnikendam* à *Amſterdam*; depuis le 1. Avril, juſqu'au 1. Octobre, le matin à cinq heures & demi, à ſept & à neuf & demi, l'aprés midi à trois & à ſix heures.

D'*Amſterdam* à *Purmerende*, le matin à ſix, huit, & onze heures; l'aprés midi à une, quatre, & ſix: depuis le 1. Octobre, juſqu'au 1. Avril, à ſept heures & à onze du matin; l'aprés midi à deux, trois & cinq.

De *Purmerende* à *Amſterdam*, le matin à cinq heures, les Lundi & Vendredi. Les autres jours à ſept heures, & à neuf du matin; à midi, à cinq & ſix & demi du ſoir.

Lors que les Eaux ſont gelées, il port prèsque tous les jours des Chariots, avec la même règularité pour les Barques.

Le jour, & l'heure du Depart des Poſtes.

LE LUNDI.

La Poſte part à huit heures du ſoir pour la *France*, le *Brabant*, *Flandres*, *Suiſſe* & *Geneve*, à côté de la Bourſe.

Le Mardi.

A Midi, pour l'*Allemagne*, *Gueldre*, *Cologne* & *Munſter*, proche la Bourſe.

A ſix heures du ſoir, pour la *Suede*, le *Danemarc*, la *Pologne*, *Holſtein*, *Moſcovie*, *Hambourg*, *Bremen*, *Oldenbourg*, *Lubec*, *Wezel*, *Arnhem*, *Emerik*, *Rees*, *Leeuwaarden*, & toute la *Frieſland* proche la Bourſe.

Le *Meſſager* pour *Weezel*, *Arnhem*, *Emmerik* & *Rees*, part à ſept heures du ſoir pendant l'hyver, il ne part que le Mecredi matin; il loge à l'orient de la *Bourſe*.

Le *Meſſager* pour *Nimmegue*; il loge au coin de la *Barberſtraat*.

Le *Meſſager* pour *Deventer*, part le Mardi & le Vendredi; loge dans la *Narmſteeg*.

Les Poſtes & *Meſſagers* partent le même jour pour la *Zeeland*, *Breda*, *Bois le Duc*, *Geertruidenberg*, *Vyanen*, *Yſſelſtein*, à côté de la Bourſe. à Neuf heure du ſoir pour la *Grande Bretagne*.

Le Mecredi.

Le Meſſager pour *Leeuwaarden*, part le ſoir; il loge dans le *Zoutſteeg*.

Le Jeudi.

A huit heures du ſoir; pour la *France*, *l'Eſpagne*, *Brabant*, *Flandres* & *Anvers*.

Au ſoir pour *Embden* & *Groningen*.

Le Vendredi.

Pour la *France*, le *Brabant*, *Flandres*, à huit heures du ſoir.

Pour

Pour l'*Angleterre*, à ſept heures du ſoir.

Pour l'*Italie*, l'*Allemagne*, *Cleve*, *Liege*, *Munſter* & *Gueldre* à midi.

Pour *Deventer* & *Zutfen*, le ſoir. Le Bureau de ces deux Villes eſt dans la ruë dite *Oudebrugſteeg*.

Le Samedi.

A ſix heures du ſoir, pour la *Pologne*, la *Suede*, le *Danemarc*, *Holſtein*, *Bremen*, *Hamburg*, *Hanover*, *Leipzig*; &c.

A ſept heures du ſoir, pour *Tiel*, *Bommel*, *Bois le Duc*, *Cuilenburg*, *Wyk te Duurſtede*, &c.

Les Poſtes pour toutes les Villes de Hollande partent tous les ſoirs, & ſes Lettres diſtribuent dans les lieux ou elles arrivent, dès ſept heures du matin.

Le jour & l'heure de l'arrivée des Poſtes.

Le Dimanche.

Vers le midi, arrive la Poſte d'*Allemagne*, de *Cologne*, *Cleve*, *Liege*, *Munſter* & *Gueldre*; de même que les Meſſagers de *Wezel*, *Emerik*, *Aarnhem* & *Bois le Duc*.

Le Lundi.

Au matin arrive la Poſte de *Pologne*, *Suede*, *Danemarc*, *Pruſſe*, *Hamburg*, *Bremen*, *Oldenburg*, *Swol* & *Deventer*.

LE MARDI.

A midi ou peu après, celle de *France*, *Brabant*, *Flandres* & *d'Efpagne*.

LE MECREDI.

A midi, celle de *Turquie*, *Italie*, *Vienne* & *Francfort*.

LE JEUDI.

Avant midi, celle d'*Allemagne*, *Francfort*, *Collogne*, *Liege*, *Munfter*, *Gueldre*, *Pruffe*, *Livorne* & *Petersbourg*.

LE VENDREDI.

Celle d'*Efpagne*, *France*, *Brabant*, *Frandres*, *Pologne*, *Suede*, *Danemarc*, *Pruffe*, *Hambourg*, *Bremen* & *Leipzig*.

L'arrivée de la Pofte de la *Grande Bretagne*, n'eft pas règlée, & depend du vent.

Les Lettres de *Hollande*, arrivent tous les matins, & de quelques Villes deux ou trois fois par jour.

Pendant la Guerre, y il a des Poftes établies par les Etats Généraux, qui portent les Lettres à l'armée; elles partent le Dimanche, & le Mecredi, les Lettres fe portent au Bureau de *Rotterdam*, fur 't *Rakin*, proche la Bourfe, ou les Couriers les viennent prendre.

Auffi-tôt que les Lettres font arrivée des Pais Etrangers, le Commis en dreffe un Bordereau, qu'il affiche: afin que les Perfonnes qui atten-

attendent des Lettres puiſſent le ſavoir, & les tirer du Bureau, avant qu'on les diſtribue.

L'Etabliſſement de ces Poſtes eſt très bien règle. Il y a des Maitres des Poſtes, qui en ont l'inſpection. Ce ſont des Offices lucratifs, dont les plus diſtingués Magiſtrats veulent bien être pourvus. Il y a ſous eux des Entrepreneurs particuliers, qui à certaines conditions fourniſſent les chevaux.



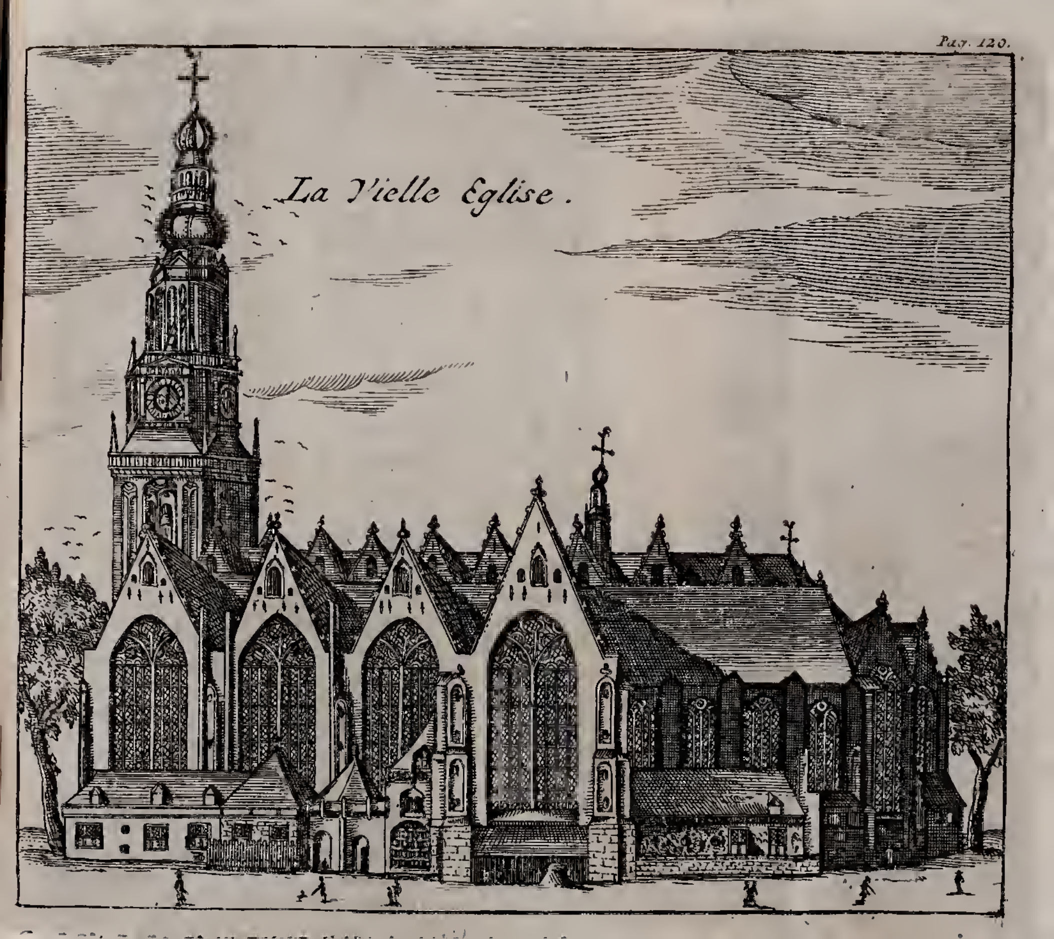
LA DESCRIPTION DES EDIFICES PUBLICS,

Qui ſont dans la Ville d'Amſterdam.

LES EGLISES.

La Vieille Egliſe, dite Oude Kerk.

AVant la Reformation, elle étoit la Premiere Egliſe Paroiſſiale de la Ville, comme elle à été dediée à *St. Nicolas*, & à *St. Jean Baptiſte*, elle eſt encore à preſent indifferenment nommée *Oude Kerk* ou *St. Nicolaas Kerk*: Elle eſt ſi ancienne, que l'on ignore également le Nom de ſon Fondateur, & le tems de ſa fondation. On la trouve repreſentée dans un Plan de la Ville qui fut deſſiné par *Chriſtofe Hartogvelt*, vers l'an 1300. Sa Tour n'étoit point encore pour lors de la hauteur, qu'elle eſt aujourd'hui. Il eſt plus que probable qu'elle ne fut point d'abord portéé au point de perfection, où elle ſe trouve aujourd'hui, mais que de tems à autre, les Corps de Metiers y firent ajouter des Chapelles, qu'ils dédioient aux Patrons du Corps. L'on peut conjecturer de ſon ancienneté, par une


La Vielle Eglise.



une *supplique*, qui se voit encore, addreßée à l'Archeveque d'*Utrecht*, en 1369. pour obtenir sa permission, afin de pouvoir rebâtir le Maître Autel, qui menaçoit ruine ; or si en 1369. cet Autel se trouvoit dans un état si ruineux, on laisse à deviner de quelle datte il pouvoit être.

Cette Eglise a 300. piés de longueur hors d'oeuvre, & 249. en dedans. Sa largeur 225. hors d'œuvre, & dedans 208. Sa Circomference est de 640. pieds de 11. pouces. Son Vaisseau est soutenu par 42. Colomnes de pierre.

Il y a une très belle Tour, qui est au Nord du Bâtiment, & qui a trois étages, & 240. piés de hauteur, depuis le rez de chaussée jusqu'à la pointe, dont une moitié est de pierre, & l'autre de bois, mais très artistement joints ensemble. L'on a été obligé de travailler plusieurs fois à sa couverture, qui est de plomb. Selon un monument attaché à la Tour même, il paroit qu'elle n'à éte parfaite qu'en 1558. En 1723. on jugea qu'il étoit absolument nécessaire de renforcer ses fondemens, que plusieurs crevasses dans le mûr de la Tour donnérent lieu de croire n'être par assez solides ; on a travaillé pendant trois ans à ce renforcement. On peut dire en passant à la louange de Mrs. les Magistrats, qu'il n'y a peut-être pas de Ville au Monde, ou l'on ait autant de soin des réparations des Bâtimens Publics & Particuliers, qu'on en a en celle-ci.

Cette Tour est ornée d'une très belle Horloge, qui sonne les heures, les demiheures, & les quarts, sur differentes Cloches, avec un beau Carillon de 36. Cloches, qui furent toutes changées en 1658. par un fameux fondeur dit *Hemoni*. La Cloche de l'heure pèse 7000. livres, celle de la demie 5000. & celle du quart

 3500.

3500. Tout le Clarillon pèse 33123. livres. Outre ces Cloches, il y en a encore quatre autres dans la même Tour: une du poids de 7000. livres, qu'on sonne le matin & le soir, lors qu'on ouvre & qu'on ferme les Portes; une deuxième nommée *Boeveklok*, pesant 3500. qu'on sonne tout les soirs, depuis neuf heures jusqu'à neuf heures & demi: les deux autres, dont l'une de 2000. & l'autres de 692. livres, servent pour convoquer les Peuples aux heures de la Prédication.

Il y a dans la Nef deux magnifiques Orgues, une grande & une petite. La prémiere a été defaite en 1724. en sa place on en a construit une autre, qui la surpasse de beaucoup. La petite est placée à la main gauche, & est très sonore; elle est embellie des Peintures de *C. Brizée*, & environnée d'un Jubé, ou se plaçoient autrefois les Musiciens. Les Organistes étoient cidevant en usage, de jouer pour le public à certains jours de la semaine qu'il n'y a point de Sermon: mais soit paresse, soit indifference, ils ne le font plus.

Lors que l'on entre par la Porte que est sous la Tour, se présentent à la vue cinq grands Lustres, de trente branches chacun; & de distance en distance, douze autres moins grands de Seize branches chacun. De l'un & de l'autre côté sont placés les Bancs des Magistrats, & des Maîtrés de la Fabrique. On voit a gauche une fort belle Chaire, ornée d'une Balustrade de cuivre, qui environne l'Escalier. Sur le derriere du Pilier, au quel est attachée cette Chaire, on y lit ces Paroles: *Si quelqu'un parle, qu'il paroisse que Dieu parle par sa bouche.* 1. Pierre 4. vs. 11.

Il n'y a rien du tout de remarquable dans le Choeur, quoique sa magnifique Balustrade, aussi bien

bien que ses Portes, soyent de cuivre. Au milieu est une autre Chaire, où le Ministre fait tous les Dimanches une instruction, concernant les devoirs du Mariage. On voit sur plusieurs Piliers, des Vers & des Inscriptions Hollandoises: entre autres, une à l'extremité du Chœur en Lettres Gottiques, sur la defaite de la flotte d'Espagne en 1588.

Avant la Réformation, il y avoit dans cette Eglise jusqu'à trente trois Autels, dans autant de Chapelles separées, qui sont encore comme autant de voûtes tout au tour de l'Eglise, & chacune a son nom different : nous le donnons ici, commençant du côté du Nord, & venant au Couchant a l'Orient, en faisant ainsi le tour de l'Eglise.

La Chapelle des Hambourgeois, ou du Chœur.

La Chapelle des Bateliers, dite *Binnenlands-vaarders Kapel.*

La Chapelle de St. Jerome, dite *St. Jeroens Kapel*, proche la Porte qui est au Nord.

La Chapelle des Marchands de Plumes, dite *Veerkoopers Kapel.*

La Chapelle de l'Arbalête, qui étoit à roëet, & se lachoit avec le pié, dite *Voetboogs Kapel.*

La Chapelle de l'Arbalête simple, qui se lachoit à la main, dite *Hanboogs Kapel.*

La Chapelle des Marechaux, dite *Smits Kapel.*

La Chapelle de la Maison de charité des pauvres familles, dite *Huiszitten Kapel.*

La Chapelle des Graces faites à Elizabeth, dite *Elizabeths Gaaven.*

Le Chœur de la Sainte Vierge, au Nord du Chœur, dite 't *Vrouwen Koor.*

La *prémiere* Chapelle, nommée le *Chœur des* Ham-

Hambourgeois, a indubitablement eu un autre nom avant la Réformation. Au commencement, lors que Martin Luther prêchoit la nouvelle Doctrine, quelques Marchands de *Hambourg*, *Bremen*, *Lubek*, *Dantzic* l'embrasserent; mais comme par tout ailleurs, il y avoit peu de fureté pour leurs personnes, Mrs. les Magistrats de la Ville d'Amsterdam, quoique pourlors encore Catholiques, étoient très indulgents à l'egard de ces Lutheriens, qui se refugioient chez eux; le présentiment qu'ils avoient déslors, qu'un jour cette Réformation devoit infiniment contribuer à l'agrandissement, richesses, opulence, & puissance de la Ville, faisoit qu'ils ne voyoient aucun mal, en tout ce que les *Romains* nommoient Errours & Heresie; ceux, qu'on en soupçonnoit infectez, ne pouvoient, après leur decès, être enterrés en *terre Sainte*. Les Lutheriens, qui avoient trouvés ici un azile pendant leur vie, obtinrent par la même bonté des Magistrats un lieu pour leur servir de Sepulture, qui fut cette Chapelle, dont nous parlons. Tout cela ne se fit point sans de fortes oppositions de la part du Clergé; mais les Magistrats qui prefererent le Bien de la Ville, aux scrupules des Prêtres, n'y eurent aucun égard. Cette Chapelle est encore aujourd'hui une Sepulture Publique pour tous les Bourgeois de *Hambourg*, qui viennent à mourir dans Amsterdam; sur les fenêtres, & sur les Tombes de la dite Chapelle se voyent les Armes de la Ville de *Hambourg*.

Avant que d'entrer dans la dite Chapelle, on voit le Tombeau, les Armes, & les Marques militaires du Velt-Marechal *Paul Wurtz*, qui servit la République depuis l'année 1668. jusqu'en 1674. qu'il se demit volontairement de

cette

cette Charge : il mourut à Hambourg au commencement d'Avril en 1675. & fut enterre ici au mois d'Octobre 1679. Voici l'Epitaphe qui se lit sur sa Tombe.

FORTUNÆ ET
MORTIS SOBOLES EQUI
TUMQUE MAGISTER
WIRTSIUS
INVICTUS REGIBUS
HIC SITUS EST.

Sur une lame de cuivre,

VIVAT POST FUNERE MAJOR.

& un peu plus bas,

MAJOR AB OCCASU POST QUAM
PRÆLUXIT UBIQUE.

Au dedans de la même Chapelle, est un monument de marbre, sur le quel est l'inscription suivante.

Les Très Puissants Seigneurs de l'Amirauté, ont fait eriger ceci à l'Honneur & Memoire de
GUILLAUME VAN DER ZAAN,
Baillif de Nuit;
Qui à été tué d'un boulet pesant une livre, qui lui fut tire par un Vaisseau de Pirates Algeriens proche le Cap de Très forcas.

C'est ainsi qu'on vit après la mort.

La *deuxiéme* Chapelle ou Choeur *des Bateliers* ou des Matelots, qui en ont eû aussi une dans la Nouvelle Eglise, étoit dediée à leur Patron; ils avoient pris pour devise de leur Corps, une *Cha-*

Chaloupe d'Argent, qu'ils tranſportoient en proceſſion tous les àns d'une Egliſe à l'autre, où ils faiſoient alternativement célébrer l'Office divin.

La *troiſiéme* Chapelle ſervoit à la Confrairie des *Marchands de Plumes*; on y a depuis fait une Porte, qui ſert d'entrée à l'Egliſe ; on y voit dans les Vîtres quelques Peintures Gothiques.

La *quatriéme* étoit dédiée à St. Jerome, dont on célébroit la fête avec bien de la ſolemnité.

La *cinquiéme* apartenoit aux Tireurs de l'Arbaléte *à main*; leur Patron étoit *St. Sebaſtien* dont ils portoient le Buſte d'argent en proceſſion, avec les deux autres Confrairies des Tireurs ou Gens d'armes.

La *ſixieme*, dite la Chapelle de la Vierge, n'en fait a préſent qu'une avec la cinquiéme, dont elle étoit ſeparée avant la Réformation: on y voit encore de fort belles Vîtres, dont nous parlerons ici après

La *ſeptiéme*, eſt ſituée derriere le Chœur, les Arbaleſtiers à roüet s'y aſſembloient ; c'eſt aujourd'hui le lieu ou ſe fait le Catéchiſme pour la Jeuneſſe, deux fois la ſemaine.

La *huitiéme*, attenant celle-ci, étoit à l'uſage des Marechaux. On en a fait depuis une entrée avec un Portail. A gauche dans la dite Chapelle, ſe voit un *Appentis* ou *Galerie*, ou ſe plaçoient *les fréres de la Charité* nommés *Sellebroers*, parce qu'il ne leur étoit pas permis de ſe mêler avec le Peuple : comme étant deſtinés à ſervir les Malades & Peſtiferes, &c. Dans la même Chapelle à droite, eſt une Porte de fer dans le mûr, qui ferme l'ouverture d'une Chambre voutée, dans la quelle ſe conſervent tous les Tîtres & Priviléges de la Ville, accordés par les Comtes

Comtes de Hollande, & autres Princes. Il n'eſt permis à perſonne d'entrer dans cette Chambre, qu'en préſence d'un des Bourguemaitres & de deux Echévins: il y a trois clefs, dont le Bourguemaitre Préſident en à une: la ſeconde eſt dans le Tiroir des Bourguemaîtres: & la troiſiéme eſt gardée avec le Grand ſeau dans la Tréſorerie.

La *neuviéme* ſuit la précedente; ſon ancien nom eſt inconnu; Meſſieurs les Intendants des Pauvres y ayant ci-devant tenu leur ſeance; on lui a donné le nom de *Huisſitten Koor*, qui lui eſt reſté; quoique qu'ils ayent aujourd'hui un Bâtiment, où ils s'aſſemblent, & y font la diſtribution des Aumônes. Meſſieurs de la fabrique ſe ſont approprié cette Chapelle, & en ont fait le lieu de leur aſſemblée. Il y a un tableau, ſur le quel l'on peut lire ce qui ſuit:

Anno Domini 1535. les Noms dès Bourgeois qui furent maſſacré, par la Secte des Anabaptiſtes à mienuit le 10. May; que Dieu faſſe miſericorde à leur ame.

Mr. *Pierre Colyn*, Bourguemaître de cette Ville.

Nicolas Matthyſſoon, Huiſſier de la Ville.
Corneille Simonszoon Roeſe, Baillif de nuit.
Simon Klaasz Put, Capitaine de la Garde.
Simon Meeusz, dans la Kalverſtraat.
Jean Dirricxz. Roesgen, Garde de Ville.
Theodore Evardsz, Garde de Ville.
Germinien, *fils de Germinien.*
Louis Muilken.
Nicolas fils de Pierre, *d'Aix la Chapelle.*
Jacobe fils de Jean, Marechal.
Martin Egbertus Scalp. Marechal.
Vincent fils de Pierre, Marchand de Drap.

Jean

Jean fils de Guillaume Abcou, jeune Garçon.
Jean fils de Guillaume Pot.
Gerarde fils de Martin, Maçon.
Theodore fils de Gerard.
Jean d'Utrecht.
Egbertus fils de Guillaume.

La *dixiéme* Chapelle, nommée *Elizabeths Gaaven*, eſt remarquable par deux beaux Mauzoléz de marbre blanc, elevés à l'honneur de deux Vice-Admiraux *Abraham vander Hulſt*, & *Iſaac Zweers.*

Mr. VANDER HULST, après avoir paſſé par tous les Emplois de la Marine, fut enfin élevé à la Dignité de Vice-Amiral en 1665. & le 12. Juin. de l'année ſuivante, il fut tué d'un coup de fuſil, en combattant contre les Anglois, ſous les ordres du *Lieutenant Amiral* Tromp. On y voit l'inſcription ſuivante en Hollandois.

A l'Immortel ſouvenir du Héros
ABRAHAM VANDER HULST,
né le onze Avril mil ſix cent dix neuf.

Et plus bas ſur la tombe:

Ici repoſe l'Immortel Héros ABRAHAM VAN DER HULST, *Vice-Amiral de Hollande & de Weſt-Friſe, du Conſeil de Marine d'Amſterdam, mort glorieuſement, dans la Victoire remporté ſur les Anglois, le* 12. *Juin mil ſix cent ſoixante ſix.*

Vis à vis de ce Tombeau, l'on voit celui du Vice-Amiral *Zwerius*, dont le Buſte eſt en marbre blanc, orné des trophées convenables à la Marine. Au bas il y a cette Inſcription *Latine*:

Hic

Hic situs est

ISAACUS SWERIUS.

QUI EAM, QUAM NASCENDI SORTE, ET SOLICITA EDUCATIONE
A PARENTIBUS PRÆCLARAM ACCEPERAT INDOLEM, DEO ET PATRIÆ DEVOVIT.
PRIMUM TERRESTRIS ET MARITIMÆ MILITIÆ TYROCINIUM
IN INDIA OCCIDENTALI DEPOSUIT.
IN PATRIAM REDUX CUM SEDERET ANIMO,
REGIA VIA, AD HONORES GRASSARI,
TERRA SE CONTINERE NON POTUIT:
MARE INGRESSUS, OMNES MILITIÆ ORDINES INFIMOS
ET MEDIOS ELUCTARI IN JUVENTUTE NECESSE HABUIT.
PIRATAS MAHUMÆ DANOS SÆPIUS PROFLIGAVIT,
TUTUMQUE BATAVIS MARE MEDITERRANEUM ESSE JUSSIT.
EDIDIT TANTA VIRTUTIS, FORTITUDINIS
ET PRUDENTIÆ SPECIMINA,
UT OMNIA SUMMA OMNIUM JUDICIO MERITUS,
PROXIMUM A PRIMO INTER THALASSIARCHAS LOCUM
AREÆ MARITIMÆ PREFECTIS ADEPTUS SIT.
QUO HONORE CUM FUNGERETUR,
IN NUPERO ILLO TERTIO, ET ULTIMO CONTRA GALLIÆ
BRITTANNIÆQUE REGUM INSTRUCTISSIMAS CLASSES PRÆLIO,
FORTITER ET GENEROSE PUGNANDO,
GLANDE TRAJECTUS XI. KALEND: SEPTEMB:
ANNO CHRISTI MDCLXXIII. GLORIOSE OC-

 CUBUIT

CUBUIT PATRIÆ VICTORIAM CIVIBUS SUI DESIDERIUM EXEMPLAR POSTERIS IMITANDUM RELIQUIT.

MAGNANIMO HEROI.

HOC QUOD DE REP. BENE MERUIT, MONUMENTUM POSUIT SENATUS MARITIMUS FÆDERATARUM PROVINCIARUM.

AMSTEL. ANNO 1674.

C'est à dire.

Ci gît ISAAC SWERIUS, *qui né avec des qualités héroiques, que ces Parens avoient eu soin de cultiver par une Noble Education, s'est consacré à Dieu & à sa Patrie. Il a fait l'aprentissage de l'Art de la Guerre, tant par Terre que par Mer, dans les Indes Occidentales. Etant de retour dans sa Patrie, & résolu de s'acquerir de la Gloire par le chemin de la vertu, il est retourné en Mer, & a été obligé dans sa jeunesse de passer par tous les Degrés de la Guerre; il a très souvent défait les Pirates* Danois. *Il a procuré aux* Bataves *la sûreté de la Navigation dans la Mer* Méditerranée. *Il a donné des marques si eclatantes de vertu, de Courage & de prudence, qu'il à été généralement jugé digne des plus grands Honneurs, & élevé à la Charge de Vice-Amiral. Révêtu de cet Emploi, dans la derniere Bataille sur Mer, contre les flottes considerables de* France, *& de la* Grande-Bretagne, *où il combattoit vaillamment & en véritable Héros, blessé d'une balle de mousquet au travers du Corps, il est mort glorieusement le* XX. *Octobre* MDCLXXIII. *après avoir procuré la Victoire à sa Patrie, causé un véritable régrèt à ses Concitoyens, & laissé à la Posterité une Exemple digne d'être imité. A ce Héros Magnanime, qui a rendu*

de

de si grands services à la République, le Collège de l'Amirauté des Provinces Unies à Amsterdam *a érigé ce Monument l'an* 1674.

Après la Chapelle d'*Elisabeth*, à côté de l'orgue; on voit une très petite Chapelle, qui étoit autrefois le Baptistaire, où il y avoit des fonts de cuivre, qui pesoient 1500. livres; ils avoient été places l'an 1531. Mr. le Bourguemaître *Corneille de Graaf*, Seigneur de *Zuidpolsbroek*, à achété cette Chapelle des Maitres de la fabrique, pour en faire le lieu de sa sepulture & de sa famille; il la fit revêtir de marbre, & fermer d'une Balustrade de cuivre, & y arborisa ses Armes, & celles de sa femme.

Comme cette Eglise étoit fort sombre, à cause du grand nombre de Peintures qui étoient sur les Vîtres; on n'y a laissé que celles qui étoient les plus excellentes, & qui sont d'autant plus admirables que depuis environ cent ans, on a perdu l'Art de faire de ces sortes de Peintures. Celles qui ont été conservées en leur entier, comme les plus belles, se voyent dans la Chapelle de la Vierge.

Dans la prémiere Vitre, qui se partage en deux, l'on voit la salutation de l'Ange *Gabriel* faite à la *St. Vierge*; & dans l'autre moitié: la Visitation d'*Elisabeth* à *Marie*: au bas sont répréséntés les Apôtres *St. Pierre* & *St. Paul*, & proche d'eux, un Evêque: aux piéds des Apôtres est à genoux un homme vénérable, habille comme un Moine, & de l'autre côté quelques femmes, habillées de la même façon, excepté leur coiffeure, qui est a la mode du tems, que le Peintre fit ces Vitres; derriere ces femmes il y a une Reyne de bout. On prétend, que cette Vitre a été faire aux depens de *Jean Klaasz Hoppen*,

Bourguemaître, Echevin & Conseiller de la Ville; & que le Pape le condamne à cela, pour avoir éte trop affectionné à ceux qui embrassoient la Réformation; le Peintre se nommoit *Digman.*

Dans le haut de la deuxiéme Vitre; le Ciel paroit ouvert, il en descend une multitude d'Anges, pour venir annoncer la naissance de Jesus Christ. Dans le bas est répréséntées une chaumiere ruinée, ou Marie & Joseph avec le petit Jesus reçoivent les Presents des Mages & la Visite des Bergers; & dans la Perspective est depeinte la Circoncision; tout au bas se voyent les Armes d'*Amsterdam*, & un Soldat habille à la Romaine, qui soutient sa Baniere. De l'autre côté il y a un Evêque de bout, auquel des personnes à genoux présentent quelque chose.

La troisiéme Vitre, qui est au bout de la même Chapelle, répréſente la *St. Vierge* au lit de la mort, qui tient un Cierge benit entre les mains; elle est environnée de plusieurs personnes, même des Réligieux, qui paroissent fort affliges: Au haut se voit une troupe d'Anges, qui attendent l'ame de Marie, pour l'accompagner dans le Ciel: cette Vitre a été placée par la puissante famille des *Brundtsen*, ainsi qu'il paroit par cette ecriteau Latin: *In Laudem Dei parœ Virginis Mariæ: Brundtorum.* Ils firent aussi présent d'un Réliquaire d'argent à la même Chapelle, du poids de 16. marcs & 6. onces, outres plusieurs autres fondations pieuses en divers endroits. Le Peintre se nommoit *Pierre Mils*, ainsi qu'en font foi ces paroles: *Pieter Mils poni me fecit.*

Derriere le Chœur sont deux Vîtres peintes; mais qu'on peut facilement réconnoitre être de ces derniers tems: l'une répréſente le Couronnement

nement du Roi Philippe II. au dessous sont écrits quatre vers, dont voici la substance :

L'Archévêque met la couronne de diamant sur la tête du beau Philippe : ç'est ainsi que nos Païs bas sont honorés de la Couronne de Castille. Dans l'autre Vître, *Philippe* III. signe la Paix de 1648. entre l'Espagne & les sept Province unies, qu'il reconnoit pour une République indépendante ; on lit au dessous ces vers, dont nous donnons la traduction :

Philippe signe de sa main la Paix avec les sept Provinces Unies, il renonce aux droits & prétentions qu'il y avoit, ce qu'il atteste de son seing.

Un peu plus loin se voit une autre Vître, dans la quelle on à placé les Armes des Bourguemaîtres, depuis l'an 1578. que le Gouvernement a changé ; jusqu'au tems présent : L'on continuë a y ajouter les Armes des Nouveaux Bourguemaîtres. Le prémier de tous est *W. Bardesius.*

L'On voit aussi dans les Vîtres de la voute du Chœur, des Peintures très anciennes, & très confuses, qui n'ont rien d'extraordinaire : *Jesus Christ* y est réprésenté sur la Croix ; le Prophete *Jonas*, & quelques *Comtes* & *Comtesses* de *Hollande* y sont peintes.

Il y avoit dans cette Eglise bien des Ornemens précieux & de l'Argentérie ; entre autre un *St. Nicolas* d'argent qui pesoit 53. marcs 1. once, & qui avoit couté de façon 280 flor. l'an 1522. qu'il fut fait. En ce tems là, l'Ecu d'or, dit Rosenoobel, ne valoit que quatre florins 5. sols ; & le Ducat, qu'on compte à présent sur le pié de 5. florins 5. sols, ne valoit que trente huit sols. En 1578. lorsque la Ville fut assiegée par le Général *Saunoy*, on fit de ce *St. Nicolas* des

piéces quarrées, de la Valeur de quarante ſols; ſur les quelles on voit cette Inſcription P. AR. ET. FO. ç'eſt à-dire *Pro aris & focis:* de l'autre côté, ſont les Armes d'Amſterdam, avec l'année 1578. Ce fut au mois de Janvier que ces Piéces furent fabriquées : le mois ſuivant elles furent réhauſſées juſqu'à cinquante ſols. Ce ſont préſentement des Médailles fort récherchées, & qui ne ſe trouvent que dans les Cabinets des Curieux.

Outre les Epitaphes que nous avons plus haut de raporté, il y en a quelques autres au Nord du Chœur, dont nous donnons ici les plus rémarquables; comme eſt celle de l'Amiral *Jacob van Heemskerk :* ſon Casque & ſon Epée ſont ſuſpendus à un des Piliers, & ſur l'autre ſe voit l'inſcription ſuivante:

Honori & Æternitati.

JACOBO AB HEEMSKERK,

Amſtelodamenſi.

VIRO FORTISSIMO ET OPTIME DE PATRIA MERITO; QUI POST VARIAS NOTAS IGNOTASQUE NAVIGATIONES,
IN NOVAM SEMBLAM SUB POLO ARCTICO, DUAS,
IN INDIAM ORIENTALEM VERSUS AUSTRALEM TOTIDEM.
INDEQUE OPTIMIS SPOLIIS ANNO 1604.
REVERSUS VICTOR.
TANDEM EXPEDITIONIS MARITIMÆ ADVERSUS HISP. PRÆFECTUS, EORUNDEM VALIDEM CLASSEM HERCUL. AUSU AGGRESSUS IN FRETO HERCULEO, SUB IPSA ARCE ET URBE GIBRALT. VIII.

VIII. CAL. MAY ANNO CIↃ IↃ CVII. FUDIT PROFLIGAV. IPSE IBIDEM PRO PATRIA STRENUE DIMICANS GLORIOSE OCCUBUIT ANIMA COELO GAUDET; CORPUS HOC LOCO JACET.

AVE LECTOR, FAMAMQUE VIRI AMA, ET VIRTUTEM CUJUS ERGO

AB

ILLUSTR. ET POTENTISS. FÆDERAT. PROVINTI. ORDINIBUS

P. P. BELG.

A. M. P.

Pour abrèger, nous ne donnons que le précis de cette Epitaphe.

A l'Honneur, & à la Memoire Eternelle du Courageux & intrepide

JACOB DE HEEMSKERK:

Ne à Amsterdam. Après plusieurs courses faites de l'un à l'autre Pole &c. il mourut glorieusement, dans un Combat naval, qu'il livra à la flotte Espagnole, vis-à-vis Gibralter, le 24. *Avril* 1607. *il étoit agé de* 40. *ans.* 2. *mois* 12. *jours.*

Du côté du midi du dit Chœur sur le Pilier qui est a l'angle, est placé un Marbre, sur le quel est écrite l'Epitaphe de *Corneille Jans*, surnommé *'t Haantjen*, qui a été faite par *Gasper Barlæus*, Professor de l'Eloquence.

VIRTUTI AC FAMÆ

Fortissimi Ducis

CORNELII JOANNIS,

Amstelodamensis, Cognomento Galli, Directoris & Vindicis Oceani Septentrionalis.

ASPICE SPECTATOR NOSTRÆ MIRACULA GENTIS
GESTAQUE VICTRICI BELLA STUPENDA MANU
HIC JACET, EOUM QUI DUXIT VELA PER ORBEM ATQUE ARABUM HESPERIO SANGUINE TINXIT AQUAS
QUEM MODO PRÆDATRIX POTUIT DUINKERKA TIMERE,
CUM MORINUM CAPTÆ SUCCUBUERE RATES.
UNA TRIUMPHANTI TOTIES SESE TORSIT IN HOSTEM
PUPPI ET ADVERSUS EXUIT UNA DUCES,
UT VINCATUR IBER BATAVO NON CLASSIBUS ULTRA
EST OPUS: UNA RATIS, DUX SATIS UNUS ERIT
QUI DUM SE PATRIÆ MEDIIS BELLATOR IN UNDIS
DEVOVET, ILLUSTRI FUNERE VICTOR OBIIT.
JAM DECIOS JACTARE MIHI CESSATE QUIRITES
HAC ETIAM DECII MARMORA CORPUS HABENT.
1633.

En voici la Traduction.

Cy gît l'intrepide Heros *Corneille Jean*, né à Amsterdam, surnommé le *Cocq.* Passant, admire le Prodige de nôtre Nation, & ses hauts, Ex-



Pag. 137.



Explois. Le Vainquer de l'Ocean, dont plus d'une fois il teignit les Eaux du sang Espagnol. La Terreur de Dunkerque, dont il prit, & coula à fond plusieurs Vaisseaux. Vous Bataves! pour être toujours formidables à vos ennemis sur Mer, que ce Heros seul avec son Vaisseau vous suffise, & vous tienne lieu d'une flotte: Tandis qu'au milieu des flots pour le Bien de la Patrie il combattoit, il fut blessé, & mourut Vainqueur d'une mort glorieuse. Cessez, Romains, de vanter vos Deciens: sous ce marbre repose le Corps d'un Decien. 1633.

LA DEUXIEME PAROISSE OU LA NOUVELLE EGLISE.

ELle étoit autrefois l'Eglise Paroissiale, de l'Endroit qu'on nomme aujourd'hui le Nouveau quartier de la Ville. Elle fut dédiée à la *St. Vierge*, & à *St. Catherine*; c'est la raison, pour la quelle on l'apelle *St. Katharynen Kerk.* Son Bâtiment n'est pas moins grand que celui de la Vieille Eglise. Ses fondemens en furent jettés en 1408. par un riche Marchand nommé *Guilliaume Eggaarts*, favori de *Guilliaume* VI. Comte de *Hollande*, dont il étoit Trésorier. Il regît les Affaires de ce Comte avec tant d'habilité, qu'il acquita une grande partie de ses Dettes, & le rémit en nouveau credit. Le Comte en reconnoissance de ses grands services, fit ses quatre fils Chévaliers: & le gratifia de la Seigneurie de *Purmerent*, ou

Egaart fit conſtruire un fort beau Chateau : ſon Elevation cauſa bien de la jalouſie à la Nobleſſe du Païs, qui ne diſcontinua point de lui faire tous les chagrins poſſibles; de maniere qu'après le decés de *Guilliaume*, il y ſuccomba, & mourut de triſteſſe. Son Corps fut enterré dans le Chœur de la Nouvelle Egliſe, du côté du Midi, où ſur une Poûtre on lit cette inſcription en caracteres Gothiques: *Anno* MCCCCXVII. *Le* 15. *Juillet mourut Honorable Perſonne Guilliaume Eggaarts, Seigneur de Purmerent, où il a fonde deux Vicaires; il étoit un des fondateurs de cette Egliſe; il eſt enterré ſous cette Tombe de pierre bleuâtre.* Ses Armes taillées ſur pierre, ſont attachées au Mur, qui eſt derriere.

Avant la Réformation il y avoit en cette Egliſe trente quatre Autels magnifiques; une Croix d'argent doré, peſant troize livres, dans la quelle étoit un prétendu morceau de la vraye Croix; une Image de la *St. Vierge* du poids de 23. marcs; & un Ciboire de Vermeil, du même poids; avec d'autre argenterie, & des ornemens precieux.

Eggaart avoit jetté les fondements de cet Edifice, mais il n'eut pas le tems de l'achever; après ſa mort on le continua, mais on ne ſuivit pas le Plan qu'il en avoit formé, & qui étoit celui de la Cathedrale d'*Amiens*.

En 1645. le 11. Janvier le feu y prit, par la négligence d'un Plombier, qui y avoit aporté un chaudron de feu pour ſon travail; ce fut environ a midi que le feu commença, & deux heures après il n'y reſtoit que les quatre murailles; tout ce qui pouvoit ſe bruler, fut brulé; tout ce qui pouvoit ſe fondre, fut fondu. Les Piliers creverent, les tombes ſauterent &c. Les Magi-

ſtrats

ſtrats donnerent des ordres, pour la faire rétablir le plus promptement qu'il ſe pourroit, & le 10. May 1648. le Miniſtre *Keſlerus* y prêcha pour la prémiere fois.

Ce Bâtiment a 315. piés de Longueur, & 120. de largeur; la Voute repoſe ſur 52. gros piliers de pierre, & le jour y entre par 75. fenêtres. Le Chœur eſt fort grand, & entouré d'une magnifique Baluſtrade de cuivre; ſa baſe eſt de marbre blanc & noir. Tout cet ouvrage merite d'être vû. C'eſt dans cette enceinte qu'on benit les Mariages; que s'aſſemble le *Sinode*, lors qu'il ſe tient à Amſterdam: & que les Ecoliers, qui ſortent de la Réthorique, pour monter à de plus hautes Claſſes, font une *Harangue*, en preſence des Maîtres & ſuppots des Colleges.

Lors qu'on y préche le ſoir, l'Egliſe eſt éclairée par dix ſept luſtres, dont ceux du milieu ſont à trente branches, les autres a vingt, & à ſeize. La Chaire eſt un Chef d'œuvre, digne d'être vû & admire; le ſculupteur qui l'a fut, ſe nommoit *Vinkebrink*.

Les Orgues, qui ſont placées au-deſſus de l'entrée occidentale, ſe préſentent d'une maniere admirable, elles ne cedent à aucune, de celles qui ſont dans les ſept Provinces unies; pour le ſon & pour la juſteſſe; elles répoſent ſur deux colomnes de marbre, dont les chapiteaux & les Corniches ſont ſélon l'ordre Corinthien. L'Architecte qui les plaça, ſe nommoit *van Kampen*: & le Peintre qui en peignit les volet, appelloit *Bronkhorſt*; lequel s'eſt peint lui même ſur le révers d'une de ces Volets, & ſe repréſente comme regardant tout le Bâtiment par une fenêtre. Les Petites Orgues ſont à côté de la Porte, qui donne ſur le *Dam*: elles ſont en tout fort

fort inferieures au autres, auſſi n'en fait on aucun uſage. Il y a eu autrefois dans cette Egliſe pluſieurs Vitres peintes, mais ce que les grands vents & les ouragans en avoient laiſſé, fut totalement conſummé par l'incendie de 1645. L'on en voit une au-deſſus de l'entre ſeptentrionale, faite depuis le retabliſſement de l'Egliſe, mais de peu d'importance. Le Comte *Guilliaume* y eſt répréſenté, donnant à la Ville d'Amſtèrdam les Armes, qu'elles porte aujourd'hui, avec cette Inſcription: *Comes Wilhemus hoc inſigne Amſtelodamo dono dedit* 1342. Au midi de l'Egliſe étoit placé une toute ſemblable Vître, que nous nous ſouvenons d'avoir vû en fort bon état avant l'incendie: elle repréſentoit l'Empereur *Maximilien* qui accorde le Privilege à la Ville d'Amſterdam, de ſommer ſes Armes d'une Couronne Imperiale, en reconnoiſſance de ce que cette Ville avoit généreuſement ſécouru *Woerden*, & *Rotterdam*, dans le tems de leur ſiége, au deſſous on y liſoit: *Cæſar Maximilianus Coronam Imperialem Donavit Amſtelodami* 1488. A côté du Chœur au midi, ſont placées trois autres Vîtres peintes par *Bronkhorſt*, qui répréſentent la Paix rétablie, la Guerre Banni: & avec les Armoiries des 36. Conſeillers de la Ville de ce tems là.

Nous avons parlé plus haut du *Conſeil Eccléſiaſtique*, & nous y avons auſſi ajouté qu'il s'aſſembloir dans cette Egliſe, au Nord de la quelle eſt une très belle Sale, qui lui eſt déſtinée.

Les *Maîtres de la fabrique* tiennent leur aſſemblée dans une Chambre, qui eſt à l'Occident de l'Egliſe.

Les Intendans des Pauvres ont leur ſçeance au Nord: la chambre eſt d'une grande aparence en déhors. L'an 1724. l'on y fit beaucoup d'ajuſte-

juſtemens; l'on y conſtruiſit un paſſage, par où les pauvres entrent, reçoivent la charité, & ſont conduit de hors, par une autre porte, pour éviter toute cohuë.

Mais rien n'eſt ſi rémarquable, que le magnifique Tombeau de *Michel Adriaenz de Ruiter*, Amiral de *Hollande* & de *Weſtfriſe*, qui d'une Baſſe extraction étoit parvenu à cette dignité & au plus haut dégré de Gloire. Il mourut le 1.. Avril 1676. d'une bleſſure, qu'il avoit reçu au pié gauche le 27. du même mois, en Combattant la flote *Françoiſe*, commandée par le fameux Mr. *du Quesne*, qu'il défit dans la Baye de *Siracuſe*. Il étoit âgé de 69. ans 1. mois & 5. jours; celui qui ſeroit curieux de ſçavoir le détail de la vie de ce Heros, doit lire ce qu'en écrit Mr. *Gerard Brand*. Son Corps fut tranſporté à Amſterdam, & enterré le 18. Mars 1677. avec une pompe éxtraordinaire. Quatre ans après, l'Etat lui fit élever ce ſuperbe Mauſolée. Il eſt répréſenté en figure de Heros, d'un marbre blanc, couché ſur un lit d'honneur de marbre noir; ſa tête repoſant ſur un Canon, ayant en ſa main droite un Bâton de Commandement & la main gauche ſur la poitrine; de chaque côté on voit un Triton, ſonnant de la conque: Deux Colomnes de marbre noir ſoutiennent le Chapiteau; dans le fonds on voit un Combat naval, & au-deſſus la Rénommée, & des Enfans qui ſoutiennent les Armes de l'Etat: & au-deſſus du Chapiteau ſont les Armes de cet Amiral. Il y a deux niches, où l'on voit d'un côté la Prudence, & de l'autre la force. Au-deſſous de la Figure, on lit l'Inſcription ſuivante, gravée en Lettres d'or.

D. O. M. S.

D. O. M. S.

ET. ÆTERNÆ. MEMORIÆ. MICHAELIS. DE RUITER. ARCHITALASSI. HOLLANDIÆ. ET WESTFRISIÆ. A. TRIBUS. EUROPÆ. REGIBUS. DONATI. GENTILITIIS. INSIGNIBUS. EQUESTRI. DIGNITATE. ET. DUCATU. REGNI. NEAPOLITANI. VIRI. QUI. NULLA. SIBI. PRÆLUCENTE. MAJORUM. IMAGINE. SOLI. DEO. ET. VIRTUTI OMNIA. DEBUIT. EXPERIENTIA. LVIII. ANNORUM. REI. NAVALIS. SUÆ. ÆTATIS. PERITISSIMUS. REBUS. MAXIMIS. TOTO. OCEANO. ET. MEDITERRANEO. MARI. VII. BELLA. BENE. GESTIS. INSULIS. CASTELLISQUE. AD. BOREAM. ET. MERIDIEM. OCCUPATIS. ASSERTA. BELGIS. VASTA. AD. MARE. ATLANTICUM. ORA. DOMITIS. PIRATIS, DUCTU. SUO. JUSTIS. QUINDECIM. PRÆLIIS. INVICTUS. DECERTAVIT. QUATRIDUANA. PRÆ RELIQUIS. MEMORABILI. PUGNA. EDITA. SOCIATARUM. CLASSIUM. VIM. IMMANEM. QUATER. AB IPSO. REIPUBLICÆ. JUGULO. PROSPERRIME. SUBMOVIT. COPIIS. MINOR. VIRTUTE. PAR. CONSILIO. ET. SUCCESSIBUS. MAJOR. TANDEM. PATRIA. PRÆSENTISSIMO. DISCRIMINI. EREPTA. SECUNDO APUD SICILIAM. CONFLICTU. SAUCIUS. SYRACUSANO. IN. PORTU. FORTITER. OCCUBUIT. XXIX. APRIL. A°. CIϽ IϽ CLXXVI. NATUS. VLISSINGÆ. XXIV. MART. A° CIϽ IϽ CVII. ORDINES. FOEDERATÆ. BELGICÆ. DUCI. OPTIME. MERITO. MONUMENTUM. HOC. IMPENSIS. PUBLICIS. EXCITARI. CURAVERUNT.

VIXIT ANNOS. LXIX. MENS. I. DIES. V.

IMMENSI TREMOR. OCEANI.

C'eſt-

C'est-à-dire.

CECI SOIT CONSACRE A LA GROIRE DE DIEU TOUT BON, ET TOUT PUISSANT.

De même qu'a la Mémoire éternelle de MICHIEL DE RUITER, *Grand Amiral de* Hollande *&* *de* Westfrise, *honoré par trois differens Rois de l'*Europe, *de Titres de Noblesse, de la Dignité de Chevalier, & d'un Duché dans le Royaume de* Naples: *Un Héros, qui sans être illustré par une haute Naissance, n'a été redévable de toute sa Gloire qu'à Dieu & à sa Valeur: Par une Experience de 58. ans sur Mer, le plus habil de son siecle: Tout l'*Ocean *&* *la* Mer Méditerranée *sont témoins de ses fameux Exploits pendant sept différentes Guerres: Il a conquis des Isles & des Forteréſſes au Septentrion & au Midi: il a assuré à l'Etat des côtes d'une vaste étenduë, dans la Mer* Atlantique: *Il a commandé dans quinze Batailles d'où il est sorti victorieux: dont l'une qui a durée pendant quatre jours, est mémorable sur toutes les autres: Il a heureusément repoussé quatre fois les forces extraordinaires des Flottes Alliées, de l'entrée de la République: Moindre en Force, egal en Courage, & plus grand en Prudence & en Bonheur; après avoir enfin délivré sa Patrie d'un danger éminent: Il a été blessé dans le seconde Combat qu'il à donné près de Sicile, & est décedé Victorieux dans le Port de Siracuse, le* XXIX. *Avril de l'An* CIↃ IↃ CLXXVI. *Il est né à Flissinge le* XXIV. *de Mars de l'An* CIↃ IↃ CVII. *A la Mémoire de ce grand Capitaine, qui a si bien mérité de la République, les Etats des Provinces Unies ont fait ériger ce Monument au depens du public.*

Il a vêcu LXIX. *ans, un mois, & cinq jours.*

La Terreur du Vaste Ocean.

Aux

Aux deux bouts du Mausolée, il y a deux autres Inscriptions en vers Latins, composées par *Nicolas Heinsius*. Comme elles ne disent rien de plus à la louange de cet Amiral, que ce que nous avons lû dans la précedente, nous ne les transcrivons point ici. Dans le caveau, qui est sous la Tombe où repose le Corps de Mr. *de Ruiter*, sont enterrés quelques personnes de sa famille. Sur la pierre qui ferme l'entrée du dit Caveau, on lit les Paroles suivantes :

Intaminatis fulget Honoribus.

Sa Gloire n'est point corruptible.

L'on avoit aussi fait battre des Medailles à l'honneur de cet Amiral, sur les quelles il étoit d'un côté représenté, & sur le révers un Combat Navale, sur l'Exergue le mot *Pugnando*.

Au Nord de l'Eglise derriere la Chaire, on voit le Tombeau d'un autre Amiral, *Jean van Galen*, qui après avoir rendu de grands services à l'Etat, & pris un grand nombre de Vaisseaux *Anglois* devant *Livourne*, fut blessé en 1653. d'un coup de Canon à la Jambe, qu'il fut obligé de faire couper, & dont il mourut peu de jours après. On le voit taillé en marbre, couché sur un lit d'honneur, tenant de la main droite un Bâton de commandement, & de la gauche, qui repose sur sa poitrine, il tient une Médaille : à ses piés, il y a un Casque avec des Plumes : On voit un Inscription au-dessus de lui, ornée fort Artistement de Drapeaux, Etendarts, Sabres & autres attirails de Guerre, qui soutiennent les Armes de *Hollande* : Voici l'Inscription.

Gene-

Generosissimo Heroi

JOHANNI A GALEN,

ESSENSI.

QUI OB RES, SÆPE FORTITER ET FELICITER GESTAS, SEXIES UNO ANNO DUINKERKANORUM PRÆDATORIAM.
NAVEM CAPTAM, ET A BARBARIS OPTIMA SPOLIA REPORTATA, ORDINUM CLASSI IN MARI MEDITERRANEO PRÆFECTUS, MEMORABILI PRÆLIO AD LIVORNAM,
DEO AUXILIANTE, ANGLOR. NAVIBUS CAPTIS, FUGATIS,
INCENDIO ET SUBMERSIONE DELETIS, COMMERCIUM
CUM DICTI MARIS ACCOLIS RESTITUIT IDIBUS
MART. Ao. CIϽ IϽ LIII. ET ALTERO PEDE TRUNCATUS, NONO DIE POST VICTORIAM ANNOS NATUS XLVIII. OBIIT, UT SECULA PER GLORIAM VIVERET.
ILLUSTR. ET PRÆPOTENTISS. FÆD. BELGII ORDINUM DECRETO NOB. ET POTENTISS. ARCHITALASS.
QUI EST AMSTELODAMI. M. HP.

C'eſt-à-dire:

Au très Vaillant Héros

JEAN DE GALEN,

D'ESSEN.

Qui a ſouvent ſignalé ſa Valeur par des Actions éclatantes & heureuſes : Dans une année il a pris ſix Armateurs de Dunkerque : *Il a remporté de glorieuſes Dépouilles ſur les Barbares : Commandant la flotte des Etats dans la Mer* Méditerranée, *il a obtenu par le ſecours de Dieu près de* Livourne *une victoire mémorable ſur les* Anglois , *défait entiérement leur flotte , pris une partie de leurs Vaiſſeaux , brulé & coulé à fonds une autre partie, & mis le reſte en fuite : Il a retabli le Commerce avec les Habitans des Côtes de la ſusdite Mer : Ayant eu la Jambe coupée , il eſt mort le* XV. *Mars de l'an* CIↃ IↃ CLIII. *Neuf jours après ſa Victoire : Et afin qu'il vive dans la Memoire des Hommes , le Collége de l'Amiraute d'*Amſterdam, *par ordre de leurs Hautes Puiſſances les Etats Généraux des Provinces Unies, lui ont érigé ce Monument.*

Le Courageux Capitaine *David Zweerts* eſt enterré dans le chœur du côté du Midi ; il fut tué dans le Combat Naval , qui ſe donna entre la flotte des Etats Généraux, & celles des François & des Anglois, l'an 1673. Sur ſa Tombe eſt écrit en Hollandois , ce que nous rendons ici en François:

Le Capitaine *David Sweerts* eſt mort ſervant fidelement la Patrie en combattant contre les flottes




La Chappelle de S. Olof.

flottes Françoise & Angloise, qui furent vaincues le 21. Août MDCLXXIII.

L'on voit a quelque distance du chœur, en tirant vers la Porte du *Dam*, proche les petites Orgues, la Tombe du Prince des Poëtes *Judocus van den Vondel*, voici ce qu'il souhaita qu'on mit dessus:

VIr phæbo & MVsIs gratVs VonDeLIVs
hiC est.

On avoit entrepris d'elever une Tour superbe au Couchant de la dite Eglise, dont les fondemens furent jettés en 1646. On avoit enfoncé à cet effet 6363. Pilotis. La prémiére pierre fut posée le 26. Juillet 1647. on éléva l'Ouvrage jusqu'a une certaine hauteur: mais il fut discontinué, sur l'avis de quelques Experts, qui trouvérent que les fondemens qu'on avoit jetté pour cette Tour, n'étoient pas assez solides, quoi qu'ils continssent environ cent piés de diametre; de sorte qu'il n'y a qu'un petit Clocher avec trois Cloches.

LA CHAPELLE DE St. OLOF,

qu'on nomme à present

OUDE ZYDS KAPEL.

CEtte Chapelle, qui est située au commencement du *Zeedyk*, assez proche du *Kamperstyger*, étoit dédiée à St. *Olof* ou *Odolphus*, Patron & Réformateur de la *Norwege*, qui à ce que l'on dit, en étoit Roi, il y a environ 500 ans. Il est enterré à *Drontheym*, dont les Ha-

bitans le nommoient St. *Oele.* Il eſt peint ici avec une Couronne ſur la tête, & une Hallebarde à la main, terraſſant un autre Roi, qu'il tient ſous ſes piés.

L'opinion commune eſt, que ce Bâtiment eſt un des plus anciens de la Ville. Quelques Auteurs diſent, qu'à côté de cette Egliſe, il y avoit une Porte de la Ville ; & que vers l'an 1200. il y avoit tout près de là une autre Chapelle bâtie ſur le modelle de celle de *Jeruſalem.*

Lors que la Réformation fut établie, les Magiſtrats ordonnérent aux Maîtres de la fabrique de la Vieille Egliſe, de vendre les Ornemens de cette Chapelle, dont voici l'Acte : *Il eſt ordonné, de la part des Bourguemaîtres de cette Ville, aux Maîtres de la fabrique de la Vieille Egliſe, de vendre les Ornemens de la Chapelle de St. Olof.* Fait le 23. Mars 1579. *Signe Guilliaume Baardeſen: Jean Klaaſz Kat.*

Cette Chapelle a 125. piés de long, & 90. de largeur. Trois gros piliers en ſoutiennent la voute : Il y a cinq grands Chandeliers : La Chaire eſt fort belle. L'Egliſe a quatre entrées, dont deux ſont de pierre griſe. Au-deſſus de l'un on voit un ſquélette, des Têtes de morts & des os, d'ou ſortent quelques Epis, avec cette Inſcription:

SPES ALTERA VITÆ.

Il y a une petite Tour, avec une Horloge.

La Chappelle du Nouveau Quartier de la Ville, ou de S. Lieu.

LA CHAPELLE DU NOUVEAU côté de la Ville, ou du St. Lieu, dite HEILIGE STEEDE.

CEtte Chapelle a reçû ce nom d'un prétendu Miracle, qu'on dit être arrivé en 1345. à l'occasion d'une Hostie, qu'une femme malade avoit rendue, & qui étoit tombée dans le feu, ou elle étoit restée long-tems, sans avoir été consumée, ni reçue la moindre altération. Cette Hostie en ayant été ainsi retirée, fut portée au Curé de la Paroisse; mais ne se trouvant pas dans sa veritable place, elle revint jusqu'à trois fois dans le Coffre d'une femme, qui l'avoit retirée du feu. Enfin le Curé fut obligé d'aller en procession à cette Maison, accompagné de tous les autres Curés & Ecclésiastiques de la Ville, qui jugérent à propos de publier ce Miracle, & de porter l'Hostie en grande Cérémonie à l'Eglise Paroissiale. Cependant il fut résolu de bâtir une superbe Chapelle, dans l'endroit même où ce Miracle s'étoit manifeste, & l'on érigea un Autel magnifique, à la place du foyer où l'Hostie étoit tombée. Elle y fut en suite transportée avec beaucoup de pompe, & continua, dit-on, à faire de grands Miracles, pendant plus de cent ans après. On raconte entré autres, que la Ville étant inondée & plus d'un pié sous l'eau, il n'y eut pas neanmoins une goute d'eau autour de cette Sainte Chapelle. Cependant, le malheur voulut qu'en 1452. elle fut réduite en cendres, par un incendie, qui consuma une grande partie de la Ville.

On ne ſcait en quel tems cette Chapelle a été rebâtie : mais on prétend que malgre l'accident qui y étoit arrivé, il s'y eſt toujours fait de grands Miracles. On dit entr'autres, que l'Archiduc *Maximilien*, qui fut depuis Empereur, étant attaqué à la *Haye* en 1482. d'une fievre dangereuſe, en fut d'abord délivré ; en faiſant vœu d'aller viſiter le St. *Lieu*; ce qu'il ne manqua pas d'exécuter, & pour témoigner ſa reconnoiſſance d'une guériſon ſi miraculeuſe, il fit préſent à cette Chapelle d'un Ciboire d'or, & d'autres riches ornemens.

Ce St. *Lieu* étoit ſi fameux avant la Réformation, qu'on y voyoit accourir de toutes parts une foule de Pélerins : ce qui procuroit de grandes richeſſes à cette Chapelle. Il y avoit ſix Autels magnifiques. Il y a même encore aujourd'hui des Catholiques, qui y vont en pélérinage en habits de laine & nûs piés, ſur tout à la fête de Dieu : mais ils le font en cachette le matin ou le ſoir. La Grande Proceſſion ſe faiſoit le ſecond jeudi de Mars, & il y avoit alors un nombre prodigieux du Pélerins, qui jouiſſoient de pluſieurs Privileges.

Cette Chapelle, qui eſt aujourd'hui une des Egliſes des Proteſtans, a 185 piés de longueur & 130. de largeur. Le tour eſt ſoutenu par vingt groſſes colomnes de pierre. Il y a pluſieurs Luſtres de Cuivre, comme dans les autres Egliſes, & une belle Orgue, dont les portes ou volets ſont ornées de peintures exquiſes.

La Principale porte de ce Bâtiment eſt ornée de douze Colomnes ſerpentines, ſçavoir ſix grandes en bas, & ſix petites en haut. Au-deſſus il y a encore neuf ou dix autres petites Colomnes rondes, avec une petite Chapelle au ſommet.

Sur


l'Eglise Meridionale.

Sur la Porte qui donne ſur la *Kalverſtraat*, il y a un petit Clocher avec une Horloge. On prêche dans cette Egliſe deux fois la ſemaine en *Allemand*, le Dimanche l'après diné & le Mercedi matin. Il y a une galerie pour les Orphelins.

EGLISE MERIDIONALE,

DITE

ZUIDER KERK.

ON commença à bâtir cette Egliſe en 1600. ſous la Direction de l'Architecte *Henrie Keyzer*. Mr. *Jean Bikker* en poſa la prémiére pierre. L'ouvrage fut diſcontinué pendant trois ans. Après ce tems, on le reprit avec grande diligence, de maniere que l'on y precha en 1611. En dedans de l'Egliſe contre le mûr de la Tour, eſt placée l'Inſcription ſuivante : *Pour l'exercice de la Réligion Chrétienne, l'on a poſé la prémiere pierre de cette Zuiderkerk, le* 22. *Aoûſt* 1603. (*le travail a été diſcontinué pendant trois ans.*) *elle a été achevée en* 1611, *Le jour de la Pentecoſte l'on y preche la prémiere fois.* La Tour & le Cimetiere n'ont été parfaits qu'en 1614. Ce Cimétiere n'y eſt plus, une partie de ſon terrain a été vendu pour y bâtir des maiſons.

L'Egliſe a en dedans l'œuvre 138. piés de longueur & 91. de largeur. Le toit du milieu eſt ſoutenu par dix groſſes Colomnes de pierre, ſur les quelles repoſent auſſi les Ailes du Bâtiment de chaque côté. Il y a huit grandes fenêtres, dont les Vîtres ſont ornées de fort belles peintures. Il n'y a point de Chœur, comme dans

les autres Eglises, bâties avant la Réformation. On y a fait en 1660. une Galerie, pour placer les Orphelins de la Diaconie, qui y viennent ordinairement au nombre d'environ trois cens.

La Tour est percée à jour avec trois Galeries. Du rez de chaussée jusqu'a la prémiére il y a 105. piés de hauteur ; de celle ci a la seconde 30. piés, & de la seconde à la trosiéme 31. & de cette dernierre, qui a un balustre de pierre, jusqu'au Cocq 71. piés.

Du côté du Cimétiére, il y a deux grandes portes de pierre de taille blanche, pour entrer dans l'Eglise, ornées de têtes de morts. Au-dessus de l'une, on voit un Hoyau & autres instrumens mortuaires, avec cette Inscription :

Memento Mori.

Au dessus de l'autre porte, on voit un Cercueil, avec une Tête & des os de morts.

L'Architecte *Keyser*, dont nous venons de parler, n'a pas seulement donné le Plan & le dessein de la *Zuiderkerk* ; mais aussi de la *Noorderkerk*, *Westerkerk*, de la *Bourse*, de la Porte de *Haarlem*, de *Jan-Roonpoorts Tooren*, & de la *Reguliers Tooren*, du Mausolé du Prince d'Orange à *Delft*, & de l'Hôtel de Ville de *Delft*, du Mausolé du Prince de Friesland à *Leeuwaarden*, & d'une infinité d'autres Bâtimens.

L'EGLISE OCCIDENTALE, DITE WESTER KERK.

CEtte Eglise est ainsi nommée, à cause de sa situation à l'Occident de la Ville. Elle est


l'Eglise Occidentale.

entre le *Princegraft* & le *Keysergraft*, ſur une belle place. Elle fut fondee en l'Anne 1620. le 9. Septembre ; & le fils de Mr. le Bourguemaitre *De Vry*, en poſa la prémiére pierre audeſſus de la Porte, qui donne au-deſſous de la Tour, eſt écrit en Lettres d'or, ce qui ſuit : *Pour l'exercice de la Réligion Chrêtienne, cette Egliſe de Weſterkerk a été fondée, Anno* MDCXX. *le* 9. *Septembre. l'An* MDCXXXI. *le jour de la Pentecôte on y prêcha pour la prémiére fois.*

Elle a 38. grandes fenêtres, 168. piés de longueur, & 97. de largeur. Les Voutes & les arcades repoſent ſur cinq groſſes Colomnes, qui ont cela de remarquable, que trois Colomnes fort adroitement entrelaſſées n'en forment qu'une. Il y a au milieu cinq grands Luſtres de Cuivre, à trente branches chacun, & huit autres plus petits, pour éclairer les Galeries. Il y a trois entrées magnifiques.

A l'Occident de l'Egliſe, il y a une très belle Tour, qui ſurpaſſe en hauteur toutes les autres de la Ville: Elle a trois Galeries, dont la prémiére eſt a 140. piés de terre; la ſeconde eſt à 48. piés plus haut ; & la troiſiéme 38. audeſſus : de là juſqu'à la Croix, il y a encore 35. piés ; de ſorte que toute la hauteur de la Tour eſt de 261. piés ; les fondemens de cette Tour ont 38. piés de Diametre. Entre la prèmiére & ſeconde Galérie, il y a de magnifiques colomnes, & des quatre côtés ſont les Armes de la Ville, taillées en pierre blanche : au deſſus de la prémiére Galerie ſont les Cloches, entre les quelles il y en a une qui peſe plus de 15 mille livres. Plus haut il y a un fort beau Carillon, & au ſommet eſt une grande Couronne Imperiale.

En 1687. cette Eglise fut ornée d'une Orgue magnifique, soutenuë par quatre pilliers de marbre vainé, & enrichiz de sculptures, & de Peintures de G. *De Larisse*. Elle n'est neanmoins à beaucoup près point si sonnore, & si douce que celles de la *Nieuwekerk*, & de l'*Oudekerk*.

En la même année on y fit aussi une Galérie, qui est soutenuë de quatre Piliers, pour placer les Orphelins. Au-dessus de la Porte principale sur le *Keysergraft*, suit ces mots *Latins*:

MORS FIDELIUM EST VITÆ PERENNIS INITIUM.

Et en dedans de l'Eglise:

BONA MORS INITIUM VITÆ.

L'EGLISE SEPTENTRIONALE,

DITE

NOORDER KERK.

CEtte Eglise est située sur le *Princegraft*, & tire ce nom de sa situation au Nord de la Ville. Elle a quatre façades, & est en forme de Croix; ce qui fait qu'on la nomme aussi l'Eglise de la Croix; le dedans est un Octogone regulier.

La prémiére pierre en fut posée le 15. Juin 1620. on lit dans l'Eglise au-dessus d'une des Portes cette Inscription: *Pour l'Exercice de la Religion Chrétienne a été Bâtie cette Noorderkerk. Anno* MDCXX. *le* XV. *Juin en fut placée la* 1. *pierre, Anno* MDCXXIII. *étant achevée, on y prëcha pour la prémiére fois le jour de Pâques.*

Les

Les Façades des Croisées sont fort remarquables, & méritent l'attention des Curieux; elles ont chacune deux grandes fenêtres, au-dessus des quelles il y en a encore une ronde; ce qui donne beaucoup de jour. Au-dessus de ces Façades, il y a une Galerie de pierre de taille qui est a 75. piés du rez de chaussée, & le toit est 17. piés au-dessus. Chaque Façade a 92. piés de Largeur.

Au milieu de ces Façades il y a une Tour de 54. piés de hauteur, outre le Globe & la Croix qui sont au dessus. Il y a quelques Cloches, & une Horloge, qui sonne les heures, & les demi-heures.

Le toit de l'Eglise est puyé sur quatre grosses Colomnes de pierre. Il y a de grands Lustres de cuivre.

Les deux Portes sont de l'Ordre Dorique, au-dessus des quelles on voit les Armes de la Ville. Plusieurs Villes de la Province ont fait bâtir des Eglises sur le modelle de celle-ci. Il y avoit autrefois un Cimétiére au-devant de cette Eglise; mais on en a fait une place, qui sert de fripperie, & qui rend la vuë de ce Bâtiment beaucoup plus agréable.

L'EGLISE ORIENTALE,

DITE

OOSTER KERK.

CEtte Eglise est ainsi nommée à cause qu'elle est située à l'Orient de la Ville, dans une Isle nommée *Oostenburg*. Les fondemens en furent jettes en 1669. & elle fut achevée en 1671. C'est

C'eſt un Bâtiment quarré, dont le toit eſt apuyé ſur quatre piliers quarrés de l'Ordre *Jonique*: & en dehors il y a huit demi Pilaſtres, pour ſoutenir les murailles. Chaque côté a cent piés de long. Les Vitres ſont ornées des Armes de la Ville, & de celles des Bourguemaîtres *Tulp*, *Vlooswyk*, *Van de Pol*, & *De Graaf*. Il y a neuf Chandeliers de cuivre. Au milieu de la voûte dans l'Egliſe eſt un cadran, qui montre l'heure, par le même mouvement de l'Horloge qui fait aller celui qui eſt au haut de la Tour.

La Chaire eſt ſituée d'une maniére, que de tous côtés on peut entendre facilement le Prédicateur: Elle eſt quarrée de l'Ordre *Jonique*, & ornée de ſculptures, répréſentant des Emblemes, tirées de l'Ecriture ſainte.

Il y a quatre Portes; dont la plus grande, qui eſt au midi, eſt de pierre de taille. Il y a une fort belle Chambre, où s'aſſemblent les Miniſtres, les Anciens, les Diacres, & qui eſt ornées de ſculptures. Au-deſſus de la Porte on voit ces mots:

PRUDENTES ET INNOCENTES.

L'EGLISE DE L'ISLE,

DITE

Eylands Kerk, ou *Eylands Loots*.

CEt Edifice eſt ſitué ſur la *Bikkers Eyland*, ou l'*Iſle de Bikkers*, qui fait le coin Septentrional de la Ville. Il n'y avoit autrefois dans ce quartier là que quelques Magazins, mais il eſt aujourd'hui rempli de Maiſons, ce qui fait qu'on ne s'apperçoit pas que ce ſoit une Iſle.

Cette

Cette Eglise est de bois, & plus longue que large; elle est fort claire & passablement ornée.

L'EGLISE DE L'AMSTEL,

DITE

Amstel-kerk, ou *Amstel-Loots*.

CEtte Eglise est de bois, comme la précedente, mais elle est beaucoup plus grande. Elle est sur le *Réguliersgraft*, au coin du *Prinsegraft*; elle a cent piés en quarré; le toit est soutenu par seize piliers de bois: on y prêcha pour la prémiére fois le 9. Mars 1670. Comme il y a encore du terrain vuide proche la dite Eglise, on croit qu'il n'est conservé que dans la resolution où l'on est d'y bâtir une Eglise de pierre.

L'EGLISE WALLONNE,

DITE

WAALE KERK.

AVant la Réformation cette Eglise appartenoit aux Réligieux dits *Pauliniens*, dont on a ruiné le Monastere, en la place du quel l'on a fait ce qu'on nomme St. *Joris-Hof*. Cette Eglise fut accordée aux *Protestans*, qui au commencement du siecle passé se réfugierent dans le Païs de *Brabant*, & de *Flandres*; ce qui fait qu'on la nomme l'Eglise *Walonne*. Elle à deux entrées; l'une sur l'*Achterburgwal*, & l'autre dans la *Hoogstraat*, proche l'*Hôtel des Indes Orientales*. Il paroit par une Inscription Fran-

çoiſe qui ſe lit ſur une des poûtres de l'Egliſe, qu'elle eſt très ancienne. *Cette Egliſe a été fondée* MCCCCIX. *Reaccomodée* MDCXLVII. *aggrandie* MDCLXI. Au-deſſus du Chœur eſt placée une Orgue, qui eſt aſſez belle & d'un ſon agréable; c'eſt ici que s'aſſemblent les Miniſtres *François*, & où eſt la Diaconie Françoiſe.

L'EGLISE FRANCOISE, DITE FRANSCHE KERK.

CE Bâtiment ſervoit autrefois de Salle d'Armes, & à faire faire l'exercice aux Bourgeois. On en fit une Egliſe en 1686. a cauſe du grand nombre de *François*, qui s'étoient réfugiés en cette Ville, & qui ne pouvoient tous contenir dans la grande *Egliſe Walonne*. On l'agrandît, & orna de tout le néceſſaire au ſervice; elle eſt ſur le *Prinſegraft* près du *Leydſegraft*.

L'EGLISE DU BEGUINAGE, A PRESENT L'EGLISE ANGLOISE.

CE Lieu ſert de rétraite à des filles *Catholiques*, qui vivent enſemble, ſans faire vœu de Religion. Elles joüiſſent d'une auſſi grande liberté, qu'elles pourroient avoir dans une Ville *Catholique*; & ont chacune leur apartement ſéparé, autour d'une grande place, dans la quelle il

il y a un enclos de Jardins pour chaque Maiſon. Elles y ont auſſi un grand Bâtiment, qui leur ſert d'Egliſe, avec un Prêtre qui eſt le ſeul Homme qui demeure dans cette enceinte.

L'Egliſe dont elles ſe ſervoient avant la Réformation, a été donnée aux *Anglois Presbyteriens*, & paroît être aſſez ancienne. Les *Béguines* ont le Privilége d'y enterrer leurs morts. Quand une de leurs ſœurs eſt décedée, on l'expoſe pendant quelques jours ſur un lit; enſuite douze de ces *Béguines* portent le Corps à l'Egliſe, après avoir fait deux ou trois fois le tour de la place.

Il y a ſur l'*Oudezyts Achterburgwal*, une autre Egliſe *Angloiſe*, qu'on nomme des *Bruiniſtes*, ou l'on fait le ſervice ſuivant les céremonies de l'Egliſe *Anglicane*; ç'eſt une grande Salle, qui ſervoit autrefois aux *Catholiques*.

Outre toutes ces Egliſes, il y en a auſſi dans les Hôpitaux, où l'on prêche les Dimanches trois fois; les Offrandes qui ſe font après le prémier & dernier Sermon, tournent au profit de l'Hôpital même; mais la Collecte de l'autre va au profit de la Diaconie.

L'EGLISE DES REMONSTRANS OU ARMINIENS.

LEs Arminiens tirent leur nom du fameux *Jacobus Arminius*, natif d'*Oudewater*. Il étoit Miniſtre à *Amſterdam*, d'ou il fut apellé à *Leyden*, en 1603. pour y être Profeſſeur en Theologie. On les nomme auſſi *Rémonſtrans*, à cauſe des *Rémonſtrances* qu'ils préſentérent en 1610. aux Etats de *Hollande*. Mais le Prince d'Orange

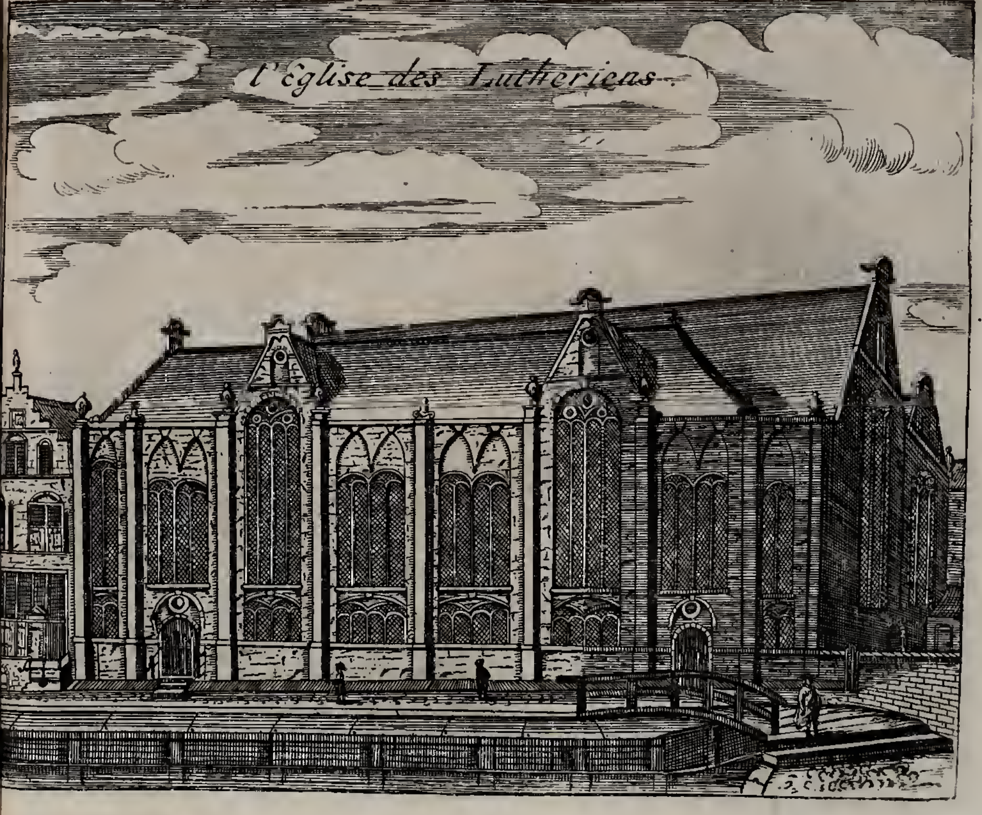
d'Orange ne leur étant point favorable à ces *Rêmontrans*, ils eurent beaucoup à souffrir; neanmoins le fort de la persécution passé, Mrs. les Magistrats consentirent qu'ils eussent leur propres Eglises & leurs Ministres. L'Eglise qu'ils ont dans cette Ville, est sur le *Keysersgraft*, & entourée de plusieurs maisons, qui en ôtent la vûë. C'est un Bâtiment quarré & spacieux, ou il y a deux galeries l'une sur l'autre. La Chaire est au milieu de l'Eglise.

L'Ancienne Eglise Lutherienne.

TOut le monde sait, que les *Lutheriens* ont emprunté leur nom de *Martin Luther*, qui en 1530. à *Ausbourg* présenta sa Confession ou Profession de foi à l'Empereur *Charles* V. Ils se disent encore aujourd'hui les deffenseurs de cette Profession, quoique pour la plus part ils s'en soyent éloignés en plusieurs points : ce qui est de certain, est que la maniere dont ils exercent leur Réligion ici, n'a nulle conformité avec celle qu'ils pratiquent par tout ailleurs. On jetta les fondemens de l'*Ancienne Eglise Lutherienne* en 1633. elle est fort belle & grande, & ornée de plusieurs peintures, qui représentent plusieurs Histoires de l'Ecriture Sainte. Il y a trois galéries, l'une sur l'autre, & une Orgue fort propre, & qui passe pour une des meilleures de la Ville. Cette Eglise est sur le *Singel* au coin du *Spuy*.

La Nouvelle Eglise Lutherienne.

CEtte Eglise fut batie en 1668. par l'Architecte *Dorsman*; elle est fort solide & ronde, au-


l'eglise des Lutheriens.




Pag. 101.
la Neuve Eglise des Lutheriens.

au-dessus il y a un beau Dôme. Le toit est couvert de grandes plaques de cuivre, dont le Roy de *Suede* fit présent à cette Eglise. Au-dessus du Dôme il y à une petite Tour fort belle & à jour, en forme de Lanterne; & au sommet un Cigne, qui est l'embléme de *Luther*. Elle est sur le *Singel* près du Port; il y a trois entrées, l'une sur le *Singel*, la deuxiéme dans la *Jeroenesteeg*, & l'autre sur le *Kattegat*: Elle reçoit le jour par douze grandes fenêtres, outre celles du Dôme. Il y a deux belles galéries l'une au-dessus de l'autre, soutenuës par de grosses colomnes, sur les quelles reposent les piliers, qui soutiennent le Dôme.

La chaire, qui est magnifique, est à six pans, sur le prémier est representée en sculpture; l'*Incarnation du fils de Dieu*, sur le 2. *sa Naissance*, sur le 3. *son Baptême*, sur le 4. *la Cene*, sur le 5. *sa Croix*, sur le 6. *sa Resurrection*. On voit dans cette Eglise plusieurs Histoires de l'Ecriture.

Aux quatre coins sont représentés les quatre Evangelistes, & dans le fond à droit & à gauche sont St. *Pierre* & St. *Paul*. Ce Bâtiment a 162. piés & 8. pouces de hauteur.

L'on a placé dépuis quelques années dans cette Eglise, au-dessus de la Chaire, des Orgues incomparables, & dont la beauté est telle qu'elle merite toute l'attention d'une personne curieuse en ce genre d'Ouvrage.

LES EGLISES DES MENNONITES, OU DES ANABAPTISTES.

CEtte Secte, qui reconnoit *Menno Simonz* pour son Instituteur, a trois Eglises, ou lieux d'assemblée dans cette Ville. La prémiére qu'on nomme celle de l'*Agneau*, est sur le *Singel*, vis-à-vis de la Vieille Eglise des *Lutheriens*; on l'apélée aussi l'Eglise des *Vlaamingen*. C'est un Bâtiment fort propre, ou il y a deux galeries & une Chaire.

La seconde Eglise est sur le même Canal près de la Tour de *Jan Roodenpoart*, on l'appelle de *Spyker*, le Clou, ou autrément des *Waaterlanders*.

La troisiéme est aussi sur le *Singel*, un peu plus au Nord. C'est la où s'assemblent ceux qui suivent les sentimens de *Galenus*, & qui pour cette raison se nomment *Galenistes*; ils se separerent de ceux de l'*Agneau* l'an 1664. Ils tinrent d'abord leur assemblée dans l'*Oude Teertuinen*, mais depuis ils achepterent ce Bâtiment, dont ils firent une Eglise, où ils commencerent à s'assembler en 1683. Ce Bâtiment, qui est proche de *Lynbaansbrug*, est plus spacieux & aparent que les autres : ceux qui forment cette Assemblée, ne sont pas si rigides que les autres *Anabaptistes*.

Comme cette Secte est divisée en plusieurs branches, qui ne s'accordent point sur quelques points de leur croyance, ils se sont fait des

lieux

lieux particuliers pour s'assembler; mais ce sont plûtôt de simples maisons que des Eglises, qui ne sont connuës que des membres de ces petites societés.

Les *Kwaakers* ou *Quaquers*, ont aussi un Lieu d'Assemblée sur le *Keysersgraft*, proche de *Lelygraft*, à l'Enseigne du *Triangle*; pour y entrer on est obligé de frapper à la porte.

Il y a une autre sorte de Secte, qu'on appelle la *Confrerire Polonoise*, *Poolsche Broederschap* ou *Colegianten*, dont les sentimens aprochent assez de ceux des *Anabaptistes*. Ils s'assemblent dans une maison sur le *Keysersgraft*, vis-à-vis de la Comedie, à l'Enseigne de l'*Orange*. Il est permis à un chacun d'y declarer ses sentimens; de sorte qu'on y voit souvent de grandes disputes. Cette Secte n'est pas aimée des autres *Mennonites*.

LES EGLISES CATHOLIQUES.

PErsonne n'ignore jusqu'a quelle extremité est poussée l'animosité qui regne avec scandale entre les *Catholiques*; qui se divisent en *Jansenistes* & en *Molinistes*, & qui se qualifient réciproquement de Novateurs & d'Hérétiques.

Les *Jansénistes* sont ceux qui refusent de signer le formulaire d'*Alexandre* VII. donnée le 15. Fevrier 1665. qui oblige de croire avec serment, que les V. fameuses propositions, sont en effet dans le Livre de *Cornelius Jansenius*, Evêque d'Ypres, publié en 1641. quoique jusque à présent personne ne les y ait pû montrer. Ces *Jansenistes* sont de plus devenus *Quesnellistes*, par le Refus qu'ils font d'accepter la Constitution *Unigenitus*, de *Clément* XI. du 8. Septembre 1713.

qui condamne 101. Propofitions orthodoxes, extraites du Livre des Réflections faites fur le *Nouveau Teftament*, par Pafquier Quefnel, Prêtre de l'Oratoire, mort à *Amfterdam*, le 2. Decembre 1719.

Les *Moliniftes* font les *Jefuites*, & leurs Adherans, qui ont adopté le Syfteme de Theologie de leur Pere *Molina*, qu'il fit imprimer à *Lysbonne* en 1588. fous le Titre de la Concorde *de la Grace & du libre Arbitre* : & qu'ils veulent aujourd'hui faire paffer pour celui de l'Eglife; s'efforçants par toute forte de moyens, (qu'ils ont tous en main, puifque toutes les Puiffances feculieres & Ecclefiaftiques leur font foûmifes,) de ruiner l'ancienne Doctrine de l'Eglife ; ceux qui defendent cette Doctrine, leur font oppofés, par confequent *Janfeniftes*.

La Divifion, qui partage ces deux partis, n'éclatte nulle part mieux, qu'en Hollande, où le Magiftrat femble tout tolérer. Les Jefuites Maîtres de Rome & de fes Nonces qu'ils nomment, en font tout ce qu'ils veulent ; ainfi on ne doit point douter qu'ils ne foyent en état de tout brouiller par le moien de l'*Infaillibilité Papale* ; fentimeut qu'ils ont de longue main fi fortement en raciné dans le cœur des Catholiques, ignares de ces Provinces , que rien n'eft capable aujourd'hui de les tirer de cette erreur. Ainfi felon eux, tout ce qui vient de Rome eft Régle de foi; par confequent, ceux qui ne s'y foûmettent point , font Hérétiques ; le moyen après cela que les *Janfeniftes* ne foyent point Hérétiques ! Rome la dit : Rome ne peut fe tromper : cela eft donc vrai. Suivant ce Principe plus des trois quarts des Catholique qui font fous la Domination des Etats Généraux, & qui

font

font profession d'un obeissance aveugle au Pape, gouverné par les *Jesuites*, n'ont aucune communication avec les Catholiques, *Jansénistes*, qui n'ont pour le Pape qu'une obeïssance éclairée. Voila donc un Schisme ouvert entre les *Jansénistes* & les *Molinistes*, & qui va si loin, que non seulement ces derniers, instigués par les *Jesuites*, & les Réligieux Mandians, leur Valets depié, refusent d'aller à l'Eglise des Prémiers; mais ne veulent point s'allier avec eux, & évitent toute communication même Civile.

Les *Jansénistes* ont dans cette Ville neuf Eglises, & les *Molinistes* treize, dont nous indiquons ici les Ruës.

EGLISES JANSENIENNES.

La 1. Près du *Marché neuf*, dans la *Keysersstraat*, est située l'Eglise connuë sous le Nom du *Paôn*, Mr. Lucas Ahuys qui est le Pasteur, en est le fondateur.

La 2. Près du *Marché neuf*, dans la *Barndesteeg*, elle apartient à Mr. *Witter*.

La 3. Dans les *Teertuynen*, nommée les *trois Corneilles*; elle a été fondée par Mr. Jacob Krys, son Pasteur, décédé le 2. Novembre 1724. elle apartient à présent à Mr. *Witter*, son Neveu.

La 4. Sur le *Brouwersgraft*, by de *Korte Prinsegraft*, est la plus grande, & la plus nombreuse des Eglises Janséniennes.

La 5. Dans la *Vinkestraat*, au coin de la *Mouthaansteeg*, Mr. *Jerôme de Bok*, qui en est à présent le Pasteur, la fondée.

La 6. Sur le *Singel*, près de l'*Oude Spiegelstraat*.

La 7. Sur l'*Achterburgwal*, près de la *Lyn*-

baanſteeg, fondée par feu Mr. Jacobus Sul, qui en a été Paſteur & qui eſt décedé.

La 8. Sur le *Lauriergraft*, dans l'Hôpital des Garçons Orphelins : cette Maiſon eſt ſou la Direction des Catholiques Moliniſtes, quoique le Paſteur ſoit *Janſéniſte*, auſſi n'y a t'il que trois de ces Enfans qui aillent à ſon Egliſe.

La 9. Sur le *Spuy*, dans l'Hôpital des Filles Orphelines : il n'y a qu'une de ces filles qui aille à l'Egliſe de la Maiſon, parce que le Prêtre en eſt *Jaſéniſte*.

LES EGLISE MOLINIENNES.

La 1. Eſt ſituée dans la *Haantjehoekſteeg*, & deſſervie par un Prêtre ſéculier.

La 2. Sur l'*Ygraft*, près de la *gewillige Raspbuis*, à l'Enſeigne du *Polonois:* cette Egliſe étoit ci-devant dans l'*Iſle de Kattenburg*, elle eſt deſſervie par un Prêtre ſeculier.

La 3. Dans la *Kalverſtraat*, vis-à-vis la *Gaaperſteeg*, au *Perroquet:* un Prêtre ſeculier.

La 4. Au *Beguinage:* un Prêtres ſeculier.

La 5. Sur le *Nieuwezyds Voorburgwal*, derriere le *Beguinage*, un Prêtre ſeculier.

La 6. Dans la *Kerkſtraat*, près de la *Spiegelſtraat*, un Prêtre ſeculier.

La 7. Sur le *Brouwersgraft*, au *Cors de poſtillon*, deſſervie par un Prêtre ſeculier ; quoique ci-devant par un Religieux *Auguſtin*.

La 8. Dans la *Spinhuisſteeg*, à l'*Etoile:* un Religieux *Auguſtin*.

La 9. Sur le *Nieuwezyds Voorburgwal*, ſur le *Marché à fleurs*: un *Carme* François.

La 10. Dans la *Joodebreeſtraat*, à l'Enſeigne de *Moyſe* & *Aaron*, la plus fameuſe & la plus nom-

nombreuse des Eglises *Moliniennes*, elle est desservie par deux *Récollets*.

La 11. Dans la *Kalverstraat*; à l'*Arbre* : par deux *Récollets*.

La 12. Sur *le Singel*, près de la *Jan Roonpoortstoren* : un *Dominicain*.

La 13. Sur l'*Achterburgwal*, près de la *Korsjessteeg*; à la *Maison de Ville de Hoorn* : un *Dominicain*.

Les Jesuites ont en autrefois deux Eglises dans cette Ville ; l'une est située sur le *Singel* vis-à-vis de la Vieille Eglise des *Lutheriens*, à l'Enseigne dite *Krytberg* : l'autre sur le *Keysersgraft*, près des *Groenlandsche Pakhuisen* : que le Magistrat fit fermer depuis quelques années, & il y a grande aparence qu'elles ne seront rouvertes de long-tems. Il est bien vrai, que cela n'empeche pas qu'il n'y ait toujours des *Jesuites* à *Amsterdam* : mais ils ne font aucune fonction publique, & ne sont connus que des *Affidés* à la *Societé*. Il y a un *Placard* du 21. Septembre 1730. qui defend d'admettre aucun Prêtre, qu'il ne soit né sujet des *Provinces Unies* : & qu'il ne soit seculier ; car on prétend dorsenavant ne plus admettre aucun Religieux, de quelqu'Ordre qu'il soit. Et avant que le Prêtre seculier soit admis, il faut qu'il fasse un serment, qu'il ne croit pas que le Pape ait aucun droit sur le Temporel des Rois ou d'autre Puissance seculiere.

L'EGLISE ARMENIENNE.

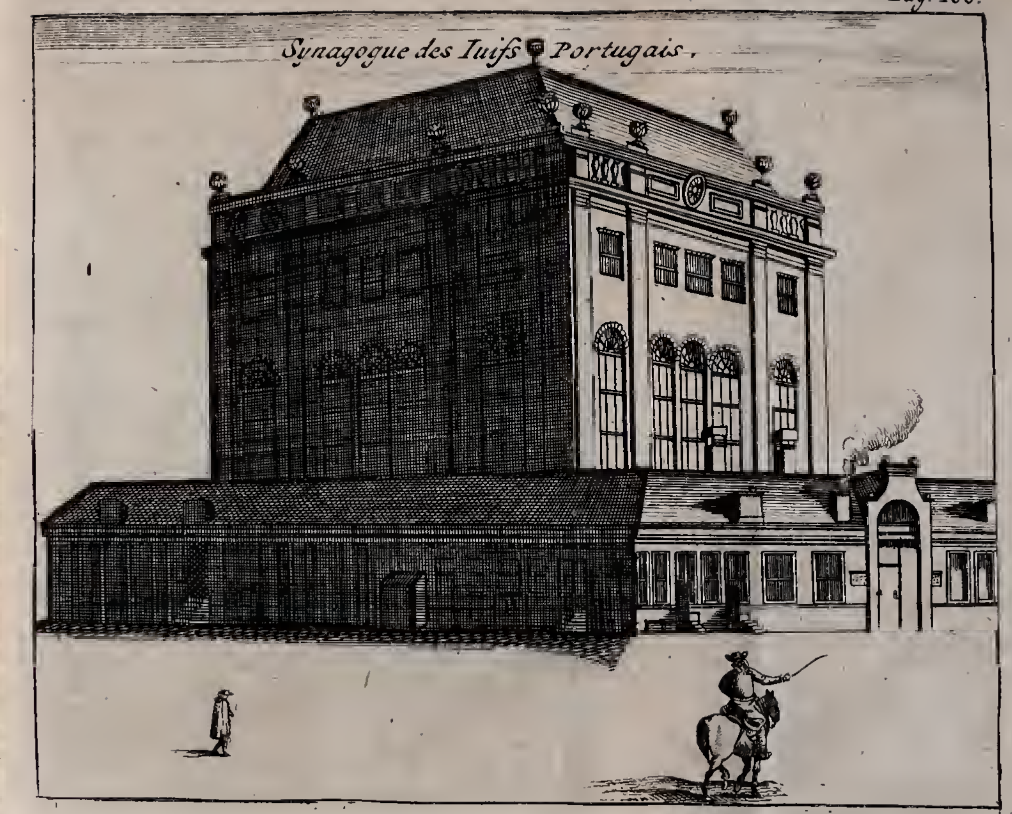
LEs *Armeniens*, sont des Marchans de la Petite *Armenie*, que est sous la Domination du Sophi de *Perse*; ç'est la raison pour la quelle l'on nomme ces Marchans, des *Persans*. Ils

font profeffion de la Réligion Chrétienne, & fuivent le rite *Armenien*, ils ne font point de difficulté de communiquer avec les Catholiques, même de frequenter leurs Eglifes, ainfi que les Catholiques peuvent aller à la leur. Elle eft fituée dans la *Koningftraat*, fur le *Dwarsboomfloot:* ce Bâtiment eft moderne, il a extérieurement l'aparence d'une Eglife; & il eft beaucoup plus grand qu'il ne faut pour contenir environ Vingt *Armeniens*; car il n'y en a pas un plus grand nombre dans cette Ville. L'interieur de leur Eglife eft fort propre: felon l'ufage de l'Eglife Greque ils n'y ont point d'Orgues, ni d'Images taillées, mais des peintures. Ils ont la reputation d'être très fidels dans le Commerce, qui s'étend dans tout l'Orient; ils tirent ordinairement leurs marchandifes par la *Mofcovie.*

LA SINAGOGUE
DES
JUIFS PORTUGAIS.

IL y a un grand nombre de *Juifs* en cette Ville, qui font partagés en deux différentes Sectes. La plus confiderable eft celle des *Portugais*, qui les prémiers de tous, fe font venus établir ici, aux quels fe joignent les *François*, & les *Italiens*. L'autre eft celle des *Allemans Polonois* & *Silefiens*, qui ne font venus en ce Païs ci, que depuis les guerres de la *Suede*, avec l'*Allemagne* Les Céremonies de ces deux fortes de *Juifs* font fort differentes; ce qui fait qu'ils ont deux Sinagogues.

Celle


Synagogue des Iuifs Portugais.

Celle des *Juifs Portugais*, eſt ſituées ſur le *Muidergraft*, au bout de la *Joode Breedeſtraat*; ç'eſt un Bâtiment quarré, fort élevé & magnifique, ayant à chaque façade vingt grandes fenêtres, en trois rangées, dont celles du milieu ſont cintrées. Le toit eſt uné plate-forme. La Cour eſt belle & ſpacieuſe. Au-deſſus de la Porte on voit ces mots en Hébreux, tiré du Pſalme 5. vſ. 8.

Mais par la Grandeur de la bonté, j'entrerai dans ta Maiſon. L'an 5432. ce qui revient ſélon notre calcul à l'an 1674.

Outre cette Porte il y en a deux autres plus petites, par ou les femmes entrent ordinairement. Le toit eſt ſoûtenu par quatre groſſes Colomnes de pierre de taille, outre quatre autres enchaſſées dans la muraille.

Tous les Bancs ſont garnis de Tiroirs, où les Juifs ſerront leurs livres, & les voiles dont ils ſe couvrent la tête, dès qu'on commence le ſervice. Vis-à-vis de la Porte en entrant, il y a une éſpéce de tribune, où ordinairement les *Rabins* ſe placent pour lire la Loi. Cette Tribune eſt éclairée le ſoir par quatre Chandeliers de cuivre. Au milieu de la *Sinagogue* il y a quatre grands Luſtres, outre quatre attachés aux Galéries, ſous les quelles il y en a quartorze autre; ce qui fait un très bel effet, lors que toutes ces chandeles ſont allumées.

Des deux côtés du Bâtiment ſont deux Galéries, ou ſe placent les femmes; elles ne peuvent voir dans le bas que par des jalouſies; chacune de ces Galéries eſt ſoutenuë de ſix colomnes de pierre detaille.

A une des extrémités à l'Orient, il y a une magnifique Armoire, ou eſpéce d'Autel d'un

bois très rare nommé *Sakkerdaan*, & très bien travaillée, qui sert à renfermer le livre de *Moïses*, & les ornemens dont on se sert pour le culte Réligieux. La magnificence de cés ornemens augmente de jour par la liberalité des *Juifs*, qui d'ailleurs sont fort charitables envers leurs Pauvres.

Ils regardent cet Autel comme un lieu sacré, & avec une si grande vénération, qu'en approchant ils ôtent leurs souliers; il est fermé par une balustrade, & est éclairé par dix huit Chandeliers.

De chaque côté de la Cour il y a une Galerie, soutenuë de douze colomnes, & une grande Citerne, avec des Robinets de cuivre, ou les *Juifs* vont se laver, avant que d'entrer dans la *Sinagogue*. Sous ces Galeries il y a divers Apartemens, & plusieurs Ecoles, ou l'on enseigne l'*Hebreu*, que les *Juifs* ont grand soin de faire aprendre à leurs Enfans, & qui leur est comme une espéce de Langue maternelle.

LA SINAGOGUE

DES

Juifs Allemans, dits Smoussen.

Elle est tout près de celle des *Portugais*, & de la même forme; mais il s'en faut beaucoup qu'elle soit si grande ni si propre. Le toit est soûtenu par quatre colomnes rondes. Les Galeries, ou se plaçent les femmes, sont fermées de jalousies, pour empêcher qu'on ne les puisse voir, sur quoi les Juifs se font un grand scrupule.

Les Juifs qui fréquentent cette Sinagogue, ne se piquent pas d'être aussi propres que les autres, & sont aussi en général beaucoup plus pauvres. Les *Juifs Polonois*, qui sont en assez grand nombre, fréquentent aussi cette Sinagogue, s'accommodant mieux avec les *Allemans* qu'avec les *Portugais*; qui regardent tous les autres *Juifs* avec beaucoup de mépris. Cépendant les *Allémans* sont plus sçavans que les *Portugais* dans l'*Hebreu*, & s'appliquent plus qu'eux à l'étude des livres de *Moise*; mais d'un autre côté ils sont si attachés au gain, qu'il n'y a rien qu'ils ne fassent pour cela.

Outre ces deux Sinagogues, quelques Sectaires d'entre eux en ont formé des particuliéres, où ils s'assemblent, ne voulant point avoir de communication avec les autres; la plus grande de ces petites Sinagogues est fituée sur l'Isle de *Vilenbourg*, derriere la Brasserie dite van de *Waarelt*, & une autre tout près de l'ancienne Sinagogue des *Portugais*, il y en a encore d'autres moins connues.

Ceux qui veulent être parfaitement instruits, de toutes les divisions & dissentions en matiere de Réligion, qui partagent & desunissent les *Juifs* entre eux, peuvent consulter *Buxtorf* & de *Simonville*.

DES HOTELS DIEU,

OU DES

MAISON DE CHARITE.

DE tems immémorial, il y en a toujours eu quatre en cette Ville. La prémiére la *Mai-*

Maiſon ou l'endroit où l'on diſtribue let aumônes aux pauvres familles. La ſéconde l'*Hôpital.* La troiſiéme *une Maiſon des Lépreux.* La quatriéme un *Hôpital pour les Orphélins.* Depuis la Réformation, le nombre de ces fondations pieuſes eſt devenu beaucoup plus grand. Voici le nom de toutes ces Maiſons, dont nous allons parler de chacune en particulier.

Une Maiſon des pauvres familles dans les Vieux Quartier.

Une Maiſon des pauvres familles dans la Nouveau Quartier.

L'Hôpital pour les malades.

Maiſon des Peſtiferés hors de la Ville.

Maiſon des Lepreux.

L'Hôpital pour les Orphelins de Bourgeois.

Maiſon des Vieilles Gens.

Les Petites Maiſons.

La Cour des Veuves.

Maiſon des Aumôniers.

Maiſon des Orphelins de la Diaconie.

Maiſon des Vieilles femmes de la Diaconie.

Maiſon des Orphelins Wallons.

Maiſon des Orphelins Anglois.

Maiſon des Orphelins Lutheriens.

Maiſons des Orphelins Anabaptiſtes.

Maiſon des Orphelins Catholiques.

Maiſon des Orphelins Collegiens.

La Cour de Duyts.

Et autres Cours, dont nous parlons ailleurs.

Les *Maiſons de Charité pour les Pauvres familles* Bourgeoiſes, ont la préſeance ſur toutes les autres Maiſons de fondations pieuſes, par ce qu'elles ſont les plus anciennes; perſonne ne loge dans ces *Maiſons de Charité*; ce ne ſont que des Lieux fixes, où ſe diſtribuent par ſémaine

maine des Aumônes aux pauvres familles, qui ſont ſurchargées d'Enfans, & ne peuvent que difficillement ſubſiſter. Autrefois ces Aumônes ſe faiſoient attenant la *Vieille* & la *Nouvelle* Egliſe, dans une chambre deſtinée pour cela: mais l'an 1645. l'on fit conſtruire un Bâtiment, qu'on nomme *Huiszittenhuizen*, pour la Diſtribution des Aumônes, qui ſe faiſoient à la *Nouvelle* Egliſe, & en 1655. un autre Bâtiment pour la *Vieille Egliſe*.

MAISON DE CHARITE,

Pour les Pauvres familles dans le Vieux Quartier.

CEtte Maiſon de Charité, qui eſt ſur le *Korte Houtgraft*, proche la Sinagogue des *Juifs*, fut bâtie en 1655. C'eſt un beau Bâtiment quarré, à côté du quel il y a trois grands Magazins, qui furent conſtruits en 1610. où l'on ſerre les proviſions, dont on veut faire des Charités.

Le Perron de la Porte eſt magnifique, orné d'un treillage de fer, fort bien travaillé. En entrant on voit une Inſcription *Hollandoiſe*, qui ſignifie que *le* V. *Octobre* MDCLIV. *cette Maiſon fut fondée pour le ſoulagement des Pauvres: & que la prémiere pierre en fut poſée par Harman van de Pol, fils du Bourguemaitre J. van de Pol.* De la on paſſe dans une grande Sale, au-deſſus de la porté de la quelle eſt écrit le 17. verſet du 19. Chap. des Proverbes: *Celui qui a pitité du pauvre, prête au Seigneur à interêt, & il lui rendre ce qu'il lui aura prêté.*

Dans la même Sale, devant la cheminée, ſont peints les fondateurs de la dite maiſon: & des

des deux côtés de la chéminée, l'on y lit cette Inscription : *l'an 1655. l'on transféra ici le 20. Decembre la distribution des charités qui se faisoient dans la Vieille Eglise* ; & des deux côtés sont écrits les Noms des Intendans de *la dite Maison.* Il y a à main gauche trois beaux tableaux, le premier est du vieux *Bronkhorst*; le deuxiéme de *Van Loon*, & le troisiéme de *Holsteyn.*

Il y a vis-à-vis cette Sale, une grande chambre, où Mrs. les Intendans tiennent leur seance. Au-dessus de la Porte est écrit le 2. Verset du 41. Psal. *Heureux celui qui se conduit sagement envers les pauvres ; le Seigneur le délivréra au jour de l'affliction.* Il y a plusieurs Chambres où se conservent les Provisions; & dessous la Maison loge le Directeur. Il y a un Jardin qui est fort bien entretenu, au long du quel régne une belle Galerie de trente six Croisées : dans la quelle sont placés les Armes des trente six *Conseillers* de Ville. Au bout de cette Galerie est une Porte dans la ruë de l'*Amstel*, de Pierre de taille de l'ordre *Dorique* ; au-dessus de la quelle sont les Armes de la Ville, avec ces Lettres O. Z. H. Z. H. ce qui veut dire *Oudezyds Huiszittenhuis.*

Les Pauvres, qui prétendent quelque secours de cette Maison, doivent faire voir qu'ils ont été Bourgeois de cette Ville pendant trois ans, & apporter des attestations à cet effet. En 1616. le Nombre des familles qui tiroient du secours de cette Maison, montoit jusques à six cens dans le Nouveau Quartier, & à plus de neuf cens dans le Vieux Quartier, ce qui faisoit plus de dix mille ames.

MAI-

MAISON DE CHARITE,

Pour les pauvres familles dans le Nauveau Quartier.

CEtte Maison est sur le *Prinsegraft*, près du *Leliegraft*. Elle a été formé en 1649. de trois Magazins, où l'on distribuoit autrefois des Tourbes aux Pauvres. Il y a plusieurs Chambres pour les Régens & les Inspecteurs. Au-dessus de la Porte à l'entrée, sont ces mots: *Maison de Charité du Nouveau Quartier* 1649. A la main droite en entrant, est le logement du Directeur, à gauche la Chambre des *Régens* ou *Intendans*, qui est très belle, & très spacieuse; après la quelle suit un fort beau salon, où l'on a placé les Armes de Mrs. les *Bourguemaîtres*, & le Portraits des fondateurs de la dite Maison; ils sont de la main du Peintre *Jacob Bakker*. A la droite de cette Chambre, il y a un caveau vouté, où se gardent les livres Régistres & Argent apartenants à la Maison, & derriere ce Caveau est la Chambre, où l'on pese & conserve le Fromage & le Beurre; au bout du sallon, dont nous venons de parler, se trouve le Lieu, où les Pauvres reçoivent les Charités: Et pour eviter toute confusion, l'on a pratiqué divers passages fort étoits, par où les Pauvres passent les uns après les autres, entrant par une porte, & sortant par une autre.

Du côté gauche de ce Bâtiment, il y a une Double Galerie de pierre de taille, qui à deux entrées, par ou les pouvres entrent, & à l'éxtrémité de cette Galerie est une vaste Chambre, ou les pauvres se font Inserire. Au-dessus des trois en-

entrées qu'il y a en cette Maiſon, l'on voit re-préſenté en bas relief les Oeuvres de Charité, avec ces trois paſſages de l'Ecriture ſainte : *Bien heureux ſont les Miſericordieux, car ils recevront miſericorde : ſouvenez vous des Pauvres, & au-deſſus : votre recompenſe ſera dans le Ciel.*

Cette Maiſon a outre cela de grands Magazins à Tourbes, dont on diſtribue tous les ans plus de cinquante mille *tonnes*. L'un de ces Magazins eſt près du *Saagmoolenspoort*, & l'autre dans la *Paſſeerderſtraat* près du Rempart. Le prémier fut bâti en 1639. & l'autre en 1649. Il y en a un troiſiéme ſur l'Oſſemarkt.

On y diſtribue avec beaucoup d'exactitude, & de charité du Pain, du Beur, & du Fromage, ſans exception de Nation ni de Réligion; pourvû que ceux qui ſont en néceſſité puiſſent produire de bons temoignages. Mais cette diſtribution ne ſe fait que depuis le commencement de l'hiver juſqu'a Pâſque: elle monte ordinairement juſqu'a la ſomme de ſix cens mille florins par an.

L'HOPITAL.

AVant la Réformation il y avoit en cette Ville pluſieurs Hôpitaux, ou l'on recevoit charitablement un certain nombre de perſonnes : les Principaux étoient ceux de *St. Pierre*, *St. Elizabeth*, & *St. Marie*; qui depuis ont été demolis & changés à d'autres uſages.

L'Hôpital dont nous parlons, a été formé de deux Convents de Réligiéuſes, dont l'un ſe nommoit *Oude Nonneklooſter*; & l'autre *Nieuwe Nonneklooſter ter Lelyen*, qui furent délogées en 1578. en leur aſſignant de quoi vivre le reſte de leurs

leurs jours. Il eſt compoſé de pluſieurs Bâtimens ſéparés par un foſſé, dont le principal ſert préſentement d'Egliſe, & qui, dit on, apartenoit autrefois aux Templiers; les entrées qui ſont voutées, donnent ſur le *Vieux Marché aux Tourbes:* On n'y met que fort rarement des Malades.

L'on voit au-deſſus de la grande Porte, qui eſt ſur l'*Oudezyds Achterburgwal*, du Vieux côté, près du *Heerenlogement*, deux Malades, repréſentés avec ces mots: *Hôpital des femmes* MDCIII. On rencontre au milieu detous ces différents corps de logis, une fort belle place, plantée de tilleuls; à la droite de cette Place eſt le *Bayart*, dont nous allons parle, & tout attenant la Salé *des Soldats*; ou il à 75. lits pour des malades & au-deſſus de la Porte quelques Soldats repréſentés en bas relief. En avançant tout droit, l'on trouve l'Hôpital, où l'on place les femmes, qui a ci-devant ſervi d'Egliſe aux Vieilles Beguines: mais depuis la Réformation aiant été agrandie, on y a prêché juſques en 1655. C'eſt un Bâtiment qui eſt fort ſpacieux, ou il y a cent trente quatre lits pour des Malades.

L'Apartement des Bleſſés étoit autrefois pour les gens attaqués de la Peſte; mais depuis qu'on a bâti une maiſon pour les Peſtiferés, on en a fait deux Galeries différentes pour les Hommes & les Femmes, ou l'on a placé ſoixante & dix lits; à côté de cet Apartement, l'on a fait des Ecuries, une Sale pour ceux qui ſont attaqués de maladies contagieuſes. Vis-à-vis eſt placé l'Apoticairerie, qui eſt très bien fournie & très commode. Il y a auſſi une Braſſerie, une Boulangerie, un jardin de Médecine & des Cuiſines; un Médecin & deux Chirurgiens, qui ſont obli-

gés de viſiter les Malades deux fois par jour, avec deux garçons Apoticaires.

Il y a une petite Egliſe, fort bien ornée de luſtres de cuivre, de bancs, d'un Baptiſtaire, & d'une chaire.

Cet Hôpital eſt gouverné par un Régent, & une Régente, qui y demeurent; outre ceux & celles qui ſont prépoſées ſur chaque Sale, & qui doivent tous rendre compte de leur adminiſtration à divers Inſpecteurs, établis par les Magiſtrats.

Nous avons dit, qu'il y avoit un corps de logis qu'on nomme le *Bayard*, ou l'on reçoit indifferemment toutes ſortes de Pauvres, à qui l'on donne le coucher, & la nourriture pendant trois jours & trois nuits. Les hommes ſont couchés deux à deux, & les Femmes ont chacune un lit. Avant que d'entrer dans la Chambre ou ils doivent coucher, ils ſont obligés de ſe deshabiller, & de laiſſer leurs habits dans des paniers à la porte : & on les leur rend le matin, après qu'on a viſité leurs lits: la Porte s'ouvre en été à ſix heures, & en Hiver auſſi-tôt qu'il fait jour.

Outre les Veaux & les Moutons, on conſume dans cet Hôpital environ quatre-vingt Bœufs: 61444. pots de lait, 176. barils de Beurre; 20000. œufs par an, & 36. tonnes de Biere par ſemaines; ſans compter le Pain, le Fromage, les Tourbes, le Bois &c. On dit, que le revenu de cette Maiſon monte à cent mille florins par an. Elle eſt exemte de toutes ſortes de droits.

MAI-

MAISON DES PESTIFERES.

CEtte Maiſon eſt ſituée hors de la Porte de *Leyde*, à une portée de fuſil des Remparts de la Ville, ſur le chemin d'*Overtoom*. Autrefois ceux qui avoient le malheur d'être attaqués de la Peſte, étoient logés dans un Apartement ſéparé de l'Hôpital, qui ſert préſentement aux bleſſés.

On commença a travailler à cet Edifice en 1630. ſur un fond apartenant à l'Hôpital : *Mr. Corneille Haſſelaar* en poſa la prémiére pierre: l'on ne fut que cinq ans à le parfaire. Il a coutè environ 150. mille florins. Pour y arriver, on paſſe ſur un grand Pont de bois, qui traverſe le Canal de l'*Overtoom*, & en ſuite par une allée de deux rangées d'Arbres.

Ce Bâtiment eſt environné d'un foſſé, & l'on y entre par un Pont de pierre: Il a 800. piés en quarre, & chaque façade deux cent. La Cour a 140 piés: elle eſt coupée par un foſſé. Outre les Chambres pour les Régens ou Adminiſtrateurs, il y à quatre apartemens, qui ont chacun trente piés de large. Dans l'un l'on met les Convaleſçens: le ſecond eſt pour ceux qui ſont attaqués de maladies Dangereuſes ; & les deux autres ſont pour loger les Hommes, & les Femmes ſéparément. Il y a auſſi pluſieurs Caves pour les Proviſions; & des petites maiſons pour ceux qui ſont attaqués du Cerveau, ou de la diſſenterie. A côté de ce Bâtiment il y a un grand Cimétiere, ou l'on enterre ceux qui meurent à l'Hôpital, ou ſur l'Echafaut.

Cette Maiſon a un Médecin, un Chirurgien, un Apotiquaire, & pluſieurs Domeſtiques, qui

ont ſoin des malades : la Direction en apartient à l'Hôpital.

La Deſcription que nous venons de faire de cette maiſon, eſt ſelon l'êtat ou elle ſe trouvoit avant l'incendie qu'elle a ſouffert. L'an 1732. le 14. Avril deuxiéme fête de Pâque ſur les dix heures du ſoir, le feu s'y mit, l'on ne ſçait comment. L'on ſonna ſur le champ le toeſin à la Ville, neanmoin Mrs. les Bourguemaître ne laiſſerent ſortir les Pompes de la Ville que vers My-nuit, lors que le feu avoit déja gagné les quatre coins du Bâtiment, ainſi elles furent inutiles. Tout y fut brulé, car on n'eut pas le tems de ſauver la moindre choſe. Ceux qui étoient enfermés dans des Chambres, y perirent; deux jours après on en ramaſſa quelques oſſemens préſque brulés, qu'on enterra dans le cimétiere de la Porte de *Leyden*: le braſier qu'avoit cauſé cet Incendie, dura quatre ou cinq jours. Il n'y reſta que les murailles exterieures aſſez en dommagées.

Les Magiſtrats neanmoins, dont l'attention, eſt en tout digne d'admiration, donnerent inceſſament les ordres neceſſaires, pour en faire extraire toutes les ruines, & pour y faire rebâtir ſans delai, tout ce que le feu en avoit conſumé, ce qui a été executé, & cette Maiſon ſe trouve deja actuellement, qu'on y travaille encore, dans un état ſi avancé, qu'elle ſera inceſſament logable. Tous les dehors étant finis, on acheve à préſent l'interieur.

L A-

LAZARET,

OU

MAISON DES LEPREUX.

CE Bâtiment eſt un des plus anciens de la Ville: Il étoit autrefois hors de la Ville, & portoit le nom d'Hôpital de *St. Marie*, & de *St. Nicolas*, fondé en 1413. Depuis l'année 1500. il a ſervi à loger les perſonnes affligées de la Lépre: Les Natifs de la Ville y étoient reçeus pour toûjours, & les Etrangers pour un certain tems. Ces derniers n'y pouvoient entrer, qu'après avoir été éxaminés & reconnus pour Lépreux à *Haarlem*, d'où ils devoient aporter un témoignage à cet effet. C'eſt un Privilége particulier qui apartient encore à cette Ville.

Comme cette Maladie, qui autrefois étoit fort en regne, n'eſt préſque plus connuë; cette Maiſon ſert préſentement à loger de Vieilles gens, qui en payant une certain ſomme d'argent, y ſont entretenus pendant toute leur vie.

On entre dans cette Maiſon par une belle porte de pierre de taille, au deſſus de la quelle on voit deux Lépreux: Il y a une belle Cour entourée d'arbres. Les Chambres des Adminiſtrateurs & Adminiſtratrices ſont magnifiques; & celles des Penſionaires fort propres: Il y a auſſi ſept ou huit cellules, pour y loger des fous.

Les revenus de cet Hôpital conſiſtent en Maiſons, Terres, Aumônes & Dons, qu'on lui fait. Autrefois les Lépreux ramaſſoient des Aumônes, en faiſant une Proceſſion ſur des Trai-

neaux; ce qui se faisoit ordinairement le second Lundi de l'année. Ils alloient diner à l'Hôpital, & le lendemain ils étoient régalés chez les Orphelins; cette Coutume a durée jusqu'en 1604.

L'HOPITAL, DES ORPHELINS BOURGEOIS.

AU commencement du seiziéme Siecle une fort pieuse fille nommée *Hester Klaas*, dont le Pere s'apelloit *Jacob*, surnommée *in 't Paradais*, donna les Maisons qu'elle avoit du côté Oriental de la *Kalverstraat*, pour y loger les pauvres Orphélins. Après le déces de cette fondatrice, les Magistrats prirent soin de cette Maison, & comme le nombre des Orphélins augmentoit tous les jours, ils furent obligés en 1561. de faire construire un grand Bâtiment, en ruinant les Maisons d'*Hester Klaas*: mais en 1580. l'on abandonna ce Bâtiment, dont l'on fit une Auberge, qui a pour enseigne la *Couronne Imperiale*, & qui a été rebâtie en 1725.

L'on transfera les Orphélins dans le Couvent des *St. Lucie*, où démeuroient auparavant les Réligieuses du *tiers ordre de St. François*, & qui en avoient été chassées en 1576. Comme ce Couvent, qui étoit prèsque vis-à-vis l'Hôpital des Orphélins, etoit beaucoup plus spacieux & plus commode que n'étoit le bâtiment qu'occupoient ces Orphélins, en 1580. ils l'abandonnerent, & allérent prendre possession du Couvent.

Cette Maison est divisée en deux grands Corps de


La Maison des Pauvres Orphelins.

de Logis, qui ont chacun leur entrée, & dont l'un est la démeure des Garçons, & l'autre celle des filles.

Dans celui des Garçons, il y a une belle & grande Cour, autour de la quelle régne une Galerie assez élevée; soutenuë par quatorze belles colomnes de pierre. Leur Réfectoire à la vûë sur cette Cour, au milieu de la quelle l'on construisit une Citerne, d'une grandeur si enorme, qu'elle occupe près que toute la cour: cet ouvrage ne fut achevé que sur la fin de l'an 1729.

L'Apartement des filles est derrière celui des Garçons, & a la vûë sur le Canal dit *Voorburgwal.* C'est un fort beau Bâtiment, qui fût construit en 1680. Il y a une Porte magnifique de pierre de taille, qui donne dans la *St. Lucien-steeg*, d'où l'on entre dans une grande Cour, au tour de la quelle régnent les apartemens des Filles.

On ne reçoit dans cette Maison que des Enfans de Bourgeois, qui y sont fort bien entretenus & élevés. On a soin de leur enseigner la Réligion, à lire, à ecrire, & tout ce qui est nécessaire pour les mettre en état de gagner leur vie. Les Garçons aprennent les Métiers pour les quels ils ont du penchant: mais on remarque qu'il n'y en a point qui veuillent aprendre ceux de Tailleur & de Cordonnier. Ils sont admis dans les Corps de Métiers, sans rien payer. Les filles aprennent toutes sortes d'ouvrages convenables à leur Sexe.

Cette Maison est sous la direction de plusieurs Régens & Régentes, établis par les Magistrats. Il y a un Pére & une Mére, qui ont soin du dedans de la Maison, avec des Maîtres & des Maîtresses, &c.

Le Révenu de cette Maison ou Hôpital consiste, en Maisons, en Terres & dans les deux tiers du profit de la Comédie, outre les collectes qu'on fait dans quelques Eglises, & dans les Maisons des Particuliers.

LA COUR DE ST. GEORGE,

DITE

ST. JORIS HOF.

SUr le Vieux côté de l'*Achterburgwal* à côté de l'Eglise Walonne, il y a un Bâtiment qu'on nomme la *Cour de St. George*, qui étoit autrefois un Couvent de Réligieux du tiers ordre de *St. François*, nommés *Pauliniens* ou *Tertianen*, il y en avoit un si grand nombre à *Amsterdam*, qu'une partie alla s'établir à *Hoorn* en 1457. De ce Couvent on fit une Maison de charité vèrs l'an 1596.

Moyennant une certaine somme, on y reçoit les Vieilles Gens, qui y sont éntretenues le reste de leurs jours. L'administration en est commise à quatre Hommes & trois Femmes, nommés à cet effet par le Magstrat.

Il y a ordinairement quarante à cinquante de ces Pensionaires, qui mangent tous ensemble à une certaine heure réglée: Mais quand il y en a de malades, on leur porte ce dont ils ont besoin dans leurs Chambres.

MAISON DES VIEILLES GENS,

DITE OUDE

MANNEN EN VROUWEN GASTHUIS.

HEster Klaas fille de *Jacob*, qui fonde l'Hôpital des Orphélins, a été la fondatrice de cette Maiſon en 1559. quelle on donna le nom de l'Hôpital du *St. Sacrement*, parce qu'elle étoit ſituée vis-à-vis la *St. Chapelle* dite *Heilige Stee*. La prémiére fondation n'étoit que pour douze Vieilles femmes: mais un Prêtre, nommé *Jean Beerens*, y ajouta douze Vieillards, & un Prêtre; il aſſigna pour cet effet une rente annuelle de ſoixante, & dix huit florins.

En 1579. on en augmente le nombre juſqu'à quarante quatre, & en 1601. on le fit monter juſqu'à cent: & pour cet effet on fit un nouveau Bâtiment. Aujourd'hui on y compte juſqu'à cent trente femmes & cinquante Hommes.

Ce Bâtiment eſt ſitué ſur l'*Achterburgwal*, à côté de l'Hôpital: Il a deux avenuës, qui ſe communiquent l'une à l'autre par une allée couverte. Les apartemens d'en bas ſont fort propres, & ornés de Tableaux. Il y a deux Réfectoires, l'un pour les Hommes, & l'autre pour les femmes. Il y a auſſi un grand Jardin, diviſé en deux, par une fort belle allée. Au tour du Jardin, ſont trois galeries Voutées, où ſont les chambres de ces Vieilles Gens, qui logent deux à deux.

Dans l'Allée, qui eſt à côté de la Maiſon, il y a un puis de 232. piés de profondeur; ce

qui eſt quelque choſe de fort rare en cette Ville.

Cette Maiſon eſt gouvernée par quatre Régens & autant de Régentes ; outre un Directeur & une Directrice, qui demeurent dans la Maiſon. On n'y reçoit que des Perſonnes Bourgeoiſes : en y entrant, elles ſont obligées d'y aporter un lit, trois couvertures, trois paires de Draps, trois oreillers, ſix chemiſes, & quelques autres petites pieces de ménage ; avec deux florins en argens. Tous leurs Biens préſens & à venir, reviennent à la Maiſon. Perſonne n'y eſt reçu qu'à l'âge de cinquante ans accomplis. On n'y reçoit point des gens mariés. A Pâques on leur donne ſix œufs à chacun ; & à la Pentecote, on les régale de gigots de mouton.

Cette Maiſon a des revenus conſiderables, qui conſiſtent en pluſieurs Maiſons dans la Ville, & une eſpéce de Dixme, qu'elle tire de pluſieurs corps de Métiers. Les Boulangers, le jour qu'ils ſont reçus Maîtres, ſont obligés de fournir à cette Maiſon pour neuf florins de pain.

LES PETITES MAISONS,

DITES

HET DOL-OF KRANKZINNIG-HUIS.

CE Bâtiment eſt ſitué ſur le *Kloveniersburgwal*, près du *Magazin* de la Compagnie des Indes Orientales, ci-devant l'Arſenal de la Ville. Ce fut en 1562. que *Henri Pauwelſz.* le fit conſtruire, pour y loger des foûs pauvres, & dont les Parens ne ſe trouveroient point en état

de fournir à leur Entretien. Il y a au-dessus de la Porte de l'un des côtés des Armes de la Ville, celles du fondateur *Henri Pauwelsz*; & de l'autre, celles de sa femme, avec deux vers Hollandois, dont voici la substance:

Cette Maison de Dieu a été fondée par un amour tendre
Pour dompter la folie, qui n'epargne personne, ni soi même.

Comme le fondateur n'avoit fait bâtir qu'onze Cellules, le nombre des foûs augmentant, le Magistrat y pourvit; mais comme l'Histoire de cette fondation est écrite en lettres d'or sur du marbre noir dans la dite Maison, nous traduirons ici ces Inscriptions, qui satisfont a tout ce qu'on pourroit desirer, sçavoir concernant cette Maison.

La Louange, l'Honneur & la Gloire soit à Dieu.

1562. *Ce lieu ci a été consacré à Dieu & aux Pauvres fous, par le Noble* HENRI PAUWELS BOELESSEN, *qui a été le prémier fondateur de cette Maison, & y fit contruire onze Cellules.*

1591. *Pour le maintiens d'une si pieuse, & si Chrêtienne Institution, l'on établit une Lotterie, dont le produit augmenta & améliora l'état de cette Maison.*

Sous le Gouvernement de

HENRI VERWER.
NICOLAS JACOBSZ, &
HENRI CORNEILLE BUYK.

1615.

1615. *Le Nombre des Cellules a été augmenté jusqu'à vingt huit ; les Chambres & les Galeries ont été rebaties , & de beaucoup enjolivées & apropriées : Etant Régens de cette Maison.*

JEAN HENDRIKSZ HOOP.
PIETER SIMONS VAN DER SCHELLING , &
SYMON JANSZ FORTUIN.

Il paroit, que ç'eſt environ ce tems la , que l'on a bâti l'aile de Bâtiment qui eſt dans la ruë dite *Spinhuisſteeg* , dont la Porte eſt de pierre de taille , qu'on a fermée pour raiſon ; au-deſſus de la quelle eſt repréſenté , le ſoulagement qu'on donne aux fous , avec trois petits vers , dont voici la ſubſtance :

Penſez & remérciez.

Ceux qui ſont attaqués de Folie
Sont ici ſoulagés & nourris.
1591.

Au milieu de ce Bâtiment, qui eſt très propre & fort bien entretenu , il y a une Cour quarré, qui eſt environnee d'une Galerie, le long de la quelle ſont placées les Cellules , qui ſont fermées par de fortes portes, dans les quelles l'on a pratiqué des fenêtres, par où l'on leur donne leur nourriture ; mais lorſque leur rage devient dangereuſe, l'on ferme une deuxiéme porte, qui eſt en de hors ; ils ont d'autre ameublement, qu'une couche & une couverture avec des commoditées.

Dans là dite place, on a pratiqué un Jardin à fleurs , & un boulingrin , & au milieu l'on a placé la *folie*, ſous la figure d'une femme.

En 1637. le nombre des Cellules ne ſe trouvant

vant pas encore suffisant, l'on en fit construire treize nouvelles, derriere celles dont nous venons de parler; neanmoins il arrive souvent qu'il n'y en a pas assez : & comme l'on manque de terrain pour en pouvoir bâtir d'autres, cela fait que lors qu'on manque de Cellules, l'on place les fous dans des Caveaux de la *Maison des Pestiferés*. Nous avons dit, en parlant de cette Maison, que ces pauvres Malheureux que y étoient enfermés lors de l'Incendie, y périrent tous : par ce qu'on n'eut pas le tems de les detacher.

Cette Maison est toujours ouverte pour une piéce d'argeut : Il y a neanmoins de certains fous qu'on ne laisse pas voir, par ce que les Interêts de leur famille ne le démandent point.

Mrs. les *Régens* ou *Inspecteurs* de cette Maison y ont une très belle Chambre, ou ils s'assemblent, il y a des femmes préposées pour la direction, & l'administration journaliere de la dite Maison. Son revenu consiste en fondations, en donnations Testamentaires, en rentes foncieres, & Terres, &c. L'on fait aussi deux fois l'an une collecte par toute la Ville, de porte en porte, pour l'entretien de cette Maison.

LA COUR DES VEUVES,

DITE

WEDUWEN HOF.

Autrefois plusieurs Personnes crurent faire une oeuvre de charité, que de consacrer leur Maison propre, ou d'en acheter, pour y loger de Vieilles femmes, ou de Vieilles filles, qui n'avoient d'autre moyen pour subsister ; il

y avoit

y avoit avant la Réformation un aſſez grand nombre de ſemblables fondations en cette Ville: Mais la principale de ces démeures étoit tout vis-à-vis de ce qu'on nomme à préſent 't *Rasphuis*, & elle étoit apellée *Vúldershuisjes*, ce qui veut dire *Maiſonnetes des Foulons*, parce que les foulons avoient occupé ce Lieu, avant d'être conſacré au Logement de ces femmes.

Lors qu'en 1649. l'on agrandit la Ville, & que tout le terrain des environs de ces Maiſonnettes fut vendu pour y conſtruire des Maiſons: les *Directeurs* ou *Adminiſtrateurs* de ces Maiſonnettes les vendirent, comme trop étroites pour le deſſein, dans le quel ils étoient de réunir toutes ces diverſes femmes fondées, & diſperſées en divers endroits de la Ville, en une ſeule Maiſon, & aſſez ſpacieux pour les y pouvoir toutes loger.

Ce Bâtiment a été conſtruit en 1650. vis-à-vis du Cimétiere du fameux Monaſtere des *Chartreux*: Il eſt quarré, & a 246. piés de longueur, ſur ſoixante de profondeur. On y entre par une grande Porte, qui conduit dans une belle Cour, ornée d'arbres, au milieu de la quelle il y a un Boulingrin. Au-deſſus de la Porte ſont écrits ces mots *Hüiszitten Weduwen Hof* 1650. accompagnés des Armes des principaux fondateurs.

Le Corps de Logis, qui donne ſur la ruë, eſt double, & à deux étages: les femmes qui l habittent, y ont chacune leur chambre en particulier. Cette Maiſon n'en peut Loger que cent. Elles ont une certaine quantité de Tourbes pour bruler, & le pain, la biere, du lait &c. que la Maiſon donne. Celles qui en y entrant ont des Enfans, peuvent les y garder juſqu'a ce qu'Ils ſoyent en état de pouvoir s'entretenir eux même.

même. Outre le revénu particulier que peut avoir cette Maiſon ; les Intendans des Pauvres du *Nouveau Quartier*, doivent fournir aux trois quarts de l'entretien de cette Maiſon, & Ceux du *Vieux Quartier* à l'autre quart. Il y a dans la Maiſon un Pére & une Mére *Interieur* ; ç'eſt ainſi qu'on nomme les Oëconomes, qui logent dans la dite Maiſon, & qui ont l'inſpection ſur la diſtribution journaliere. Il y a quatre *Régens* ou *Adminiſtrateurs* de cette Maiſon, dont deux y ont leur Logément.

Tous les Parens de ceux qui ont fondé cette Maiſon, ont le Privilege d'y être reçeu, en cas qu'ils tombent dans la néceſſité, & ce Privilege eſt à perpétuité. Les Perſonnes qui y viennent démeurer, doivent ſe ſoûmettre en tout à la Régle & à la diſcipline établie dans la dite Maiſon.

Il y a dans la Ville pluſieurs établiſſemens de cette nature, même de fondation très Ancienne, qui ſubſiſtent encore, & que nous indiquons ici.

Madame *Agneta Duits*, a fondée une ſemblable Maiſon, pour les vieilles ſervantes hors d'êtat de pouvoir ſervir : Elle eſt ſituée ſur le *Nouveau Marché aux Tourbes*, ſur le *Prinſegraft.*

Sivert Pieterz Sem, & ſa femme *Marthe* fille d'*Adrient Bouwers*, ont fait une ſemblable fondation en 1635. Les Maiſons qu'ils ont conſacré a cet œuvre pieux, ſont ſiſes ſur le *Blommarkt*, dans la *Weideſteeg*, entre le *Nieuwezyds-Voor en Achterburgwal:* on les nomme *Bouwers-huisjens*, du nom de leur fondatrice.

Il y en a une autre ſur le *Bootermarkt*, près de la *Paardeſtraat*, fondée par la famille des

Spiegels l'an 1602. Les Bâtimens commencent à déperir. L'on y donne, outre le Logement, les Tourbes, Provision de Pois, de fêves, d'orge monde &c.

Il y en a encore une de même nature, sur le côté Oriental du *Heeregraft*, proche du *Heysluis*, qu'on nomme les *Hamershuisjes*.

Nicolas Rynierszen, a fait un pareil établissement, & qui est d'une très belle construction, sur le *côté Meridional du Keisersgraft*, près de la *Comedie*; au dessus de la Porte de cette Maison, l'on y lit ces mots: *Liefde is 't Fondement* C. R. ce qui veut dire, que l'*amour en est le fondement. Nicolas Rynierszen.*

L'on trouve sur le *Nieuwe Braak*, près de la Porte de *Haarlem*, deux semblables Maisons; l'une est fondée par la famille des *Okkers*: Et l'autre par Mr. *P. A. Raap* & *A. D. Bos.*

Mr. *Grel*, *Lutherien*, à fait une pareille fondation pour des personnes agées de sa Réligion, dans le *Noordsche Bosch*, proche de la *Spiegelgraft.*

Il y a encore quelques Maisons, fondées pour la même fin, sur l'*Egelantiersgraft*, qu'on nomme les *Zeeven Keurvorsten.* Il y en a aussi au bout de la *Lauwerierstraat*: d'autres sur le *Baangraft*: d'autres dans la *Schoutensteeg*, &c. qui sont fondées par des Personnes Catholiques, & même quelqu'une avant la Réformation.

MAI-

MAISON DES ORPHELINS,

DITE

AALMOESSENIERS WEESHUIS.

LE grand nombre de Pauvres, qui alloient mendier dans les Ruës, fit prendre la Résolution en 1613. de bâtir une Maison, pour y distribuer des Charités en été, & dans les tems que les *Maisons de Charité pour les Pauvres familles* sont fermées. Elle étoit située sur le *Singel*, proche du *Heiligenweg*, dont on à fait depuis l'Ecole *Latine*.

Le nombre des Pauvres étant encore augmenté considérablement, & les Administrateurs de cette Maison considerant, que les Orphélins, & autres Enfans, qu'on étoit obligé de mettre en pension chez des particuliers, seroient beaucoup mieux, d'être tous logés dans un même endroit, obtinrent en 1663. la permission des Magistrats, de bâtir une autre Maison, beaucoup plus grande, sur un terrain qui leur fut assigné sur le *Prinsegraft*, entre la *Leidsestraat* & le *Leidsegraft*.

Ce Bâtiment est présque quarré, & a 343. piés de longueur: le 16. Mars 1664. *Jean de Vos* en posa la prémiére pierre. Il est divisé en deux corps de Logis, dont l'un est la demeure des Garçons, & l'autre celle des Filles; & ils ont chacun une belle grande Cour. Il y a quatre étages: Le prémier sert de Logement à l'Inspécteur, aux Maîtres d'Ecoles, aux Tailleurs, Cordonniers, Cuisiniers & autres: outres les Cuisines, & autres endroits pour les Provisions.

Le fecond étage a feize piés de hauteur : il y a huit Chambres pour les *Adminiftrateurs*, qui s'y affemblent tous les Vendrédis à quatre heures après Midi ; outre les Réfectoires & les Chambres pour les Lingéres. Le troifiéme étage eft divifé en plufieurs Chambres, où dorment les Enfans, & dont il y en a qui fervent d'Ecoles, & d'autres pour les Malades. Le quatriéme étage fert à ferrer les hardes des Enfans : les Tourbes, &c.

On y Logea les Enfans en 1666. on les habille d'une maniere uniforme : & l'on établit huit Meffieurs en qualité de Régens & fix femmes en qualité de Régentes, pour avoir infpection fur leurs habilemens, & fur leur Linge. Le *Schout* donne main forte a ces Régens, pour forçer les involontaires de fe rendre à leur travail, & pour empécher les Mandians de courir dans les ruës, &c.

On reçoit dans cette Maifon toutes fortes d'Enfans, au-deffous de quinze ans, de quelque Païs, ou de quelque Réligion qu'ils foient; pourvû que leurs Péres on leurs Méres ayent demeurées un an dans la Ville. On y retire auffi les Enfans trouvés, & abandonnées de même que ceux dont les Péres ont été executés, ou condamnés à une prifon perpétuelle. Le nombre de ces Orphélins monte aujourd'hui environ à dix fept cens. Les Enfans qui font à la mamelle, font mis en nourriffe. Ils font bien nourris. à Pâques on leur diftribue 9000. œufs: & le jour de la foire on leur fait un *Haricot* de deux Bœufs, avec quelques milliers de Carottes, & on leur fait cuire fept cens livres de pruneaux &c.

On a foin de leur aprendre à Lire, à écrire, &

& l'Arithmétique, & de les inſtruire dans la Réligion Réformée. A un certain âge on leur fait aprendre les Métiers, pour les quels ils ſe ſentent du penchant. Les filles aprennent toutes ſortes d'Ouvrages convenables à leur Sexe. Quand elles ſont en état de gagner leur vie, on leur donne quelque argent, afin de ſe pourvoir de ce qui leur eſt néceſſaire, pour ſe mettre en ſervice ou pour s'établir.

Les Adminiſtrateurs ou Régens de cette Maiſon, ſont auſſi obligés de donner quelque ſecours aux Pauvres, qui ne font que paſſer, & de faire enterrer les Morts, dont les Parens ne ſont pas en état de fournir à cette dépenſe les revenus de cette Maiſon, conſiſtent en certaines taxes, impoſées ſur les Maiſons, qu'on bâtit ſur des fonds dépendants de la Ville. Elle tire certains droits ſur tous les nouveaux Perrons, qu'on bâtit; elle en tire auſſi ſur toutes les Echopes.

De Chaque *Laſt* de Froment, qui entre dans la Ville, cette Maiſon en tire un ſol & demi. Le *Laſt* fait 36. *Sacs*.

De Chaque *Laſt* de Seigle un ſol.

De Chaque *Laſt* de *Mout*, Orge germé, dont on fait la biere, neuf deniers.

De Chaque *Laſt* d'Avoine. 6. deniers.

Genéralement, de tout ce qui ſe vent à l'Enchere, ſoit Meubles, Marchandiſes ou Biens fonds, ils ont une partie du quarantiéme denier que la Ville en tiré.

Tous les Cadavres, qu'on aporte pour être enterrés après deux heures de relevée, payent à cette Maiſon une Amandé de vingt cinq florins.

Ceux qu'on aporte après deux heures & demi,

payent cinquante florins. Après trois heures, cent florins. Et après trois heures & demi, deux cens florins.

De Tous les Corps, qu'on enterre de nuit, elle en a cent cinquante florins, & de plus pour chaque Lanterne qu'on porte au dit enterrement, un florin.

Si l'on fait entèrrer le Cadavre après neuf heures & demi du soir, l'on paye les cent cinquante florins qui sont de droit : & de plus vingt cinq florins, comme par Amande ; & si à ce Convoi funebre il y avoit plus de vingt quatre personnes d'invitées, pour chaque paire de personnes qu'il y auroit ou de la de ces douze paires, il faudoit payer vingt cinq florins : ç'est-à-dire douze florins dix sols pour chaque personne.

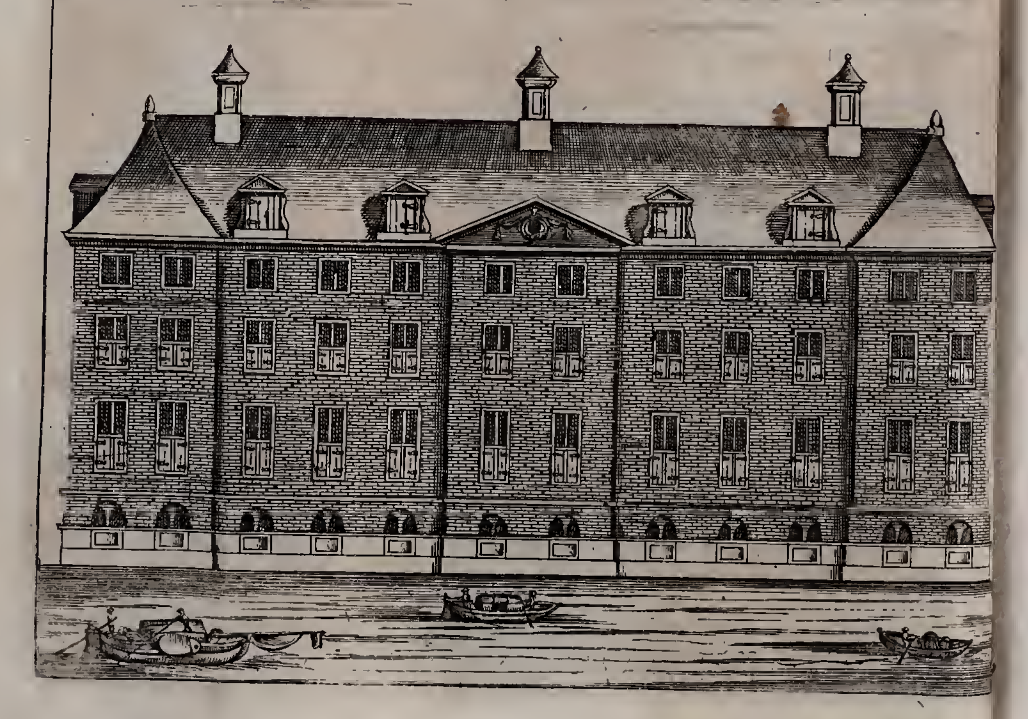
Ceux qui se servent de Carosses à traineaux pour s'aller marier ; s'ils n'en ont qu'un, ils ne payent que cinquante sols ; s'ils en ont deux, six florins six sols : s'il en ont trois ou quatre, douze florins douze sols.

Tous ceux qui acheptent le Droit de Bourgeoisie en cette Ville, payent à la dite Maison un certain droit.

Tous ceux qui obtiennent un Office en cette Ville, soit grand ou petit, pourvu que ce soit par nomination des Bourguemaîtres, sont tenus de payer à cette Maison une somme d'argent équivalante, au produit ou émoulumens du dit Office.

Cette Maison jouit de plusieurs autres Droits & Privilèges, qui suffisent à l'immense dépense, qu'elle est obligée de faire. Elle est pourvuë d'un Medecin, d'un Chirurgien, d'un Apôticaire, & autres personnes nécessaires.

L'HO-


Maison des Pauvres Orphelins de la Diaconie.

L'HOPITAL DES ORPHELINS, DE LA DIACONIE.

NOus avons dit à l'Article de l'Hôpital des Bourgeois, qu'on n'y recevoit les Orphélins qu'au dessous de l'age de quinze ans & Enfans de Bourgeois de cette Ville. Ainsi les Enfans qui avoient le malheur de perdre leur Pere, & leur Mére, avant qu'ils fûssent en état de gagner leur vie, quoiqu'agés de quinze ans, ou s'ils étoient plus jeunes, n'étoient point nez de Parents Bourgeois, étoient à la charge de la Diaconie, qui étoit obligée de les placer en pension chez des particuliers. Comme d'années à autres cette sorte d'Orphelins nez de Pére & de Mére reformé, augmentoit ; les Diacres des Eglises Réformées, conjointement avec un des Ministres, suppliérent les Bourguemaîtres de leur accorder un Terrain propre pour y pouvoir faire construire un *Hôpital*, affin d'y placer tous les Orphélins, qu'ils étoient tenus d'élever.

L'an 1655. Messieurs les Bourguemaîtres leur assignérent une Place sur l'Isle de *Vlooyenburg*, au coin de la *Zwaanenburgstraat* sur l'*Amstel*. Et le 20. Avril de l'année suivante, Monsieur *Johannes van Vlooswyk*, fils du Bourguemaître *Corneille van Vlooswyk*, posa la prémiere pierre de ce Bâtiment, construit par l'Architecte *van Campen*. Il est présque quarré & a 166. piés de Longuer, & 136 de largeur, composé de deux apartemens séparés, dont l'un est pour les Garçons, & l'autre pour les Filles : dans l'un &

dans l'autre il y a une belle & grande Cour. L'Edifice à trois étages.

Le ſoin de cette Maiſon eſt commis à huit Diacres, qui s'aſſemblent le Mecredi à ſept heures du matin, & le ſamedi à cinq heures après midi, pour déliberer ſur tout ce qui concerne ces Enfans. Il y a auſſi quatre Dames, qu'on nomme Diaconeſſes, qui ont la direction de ce qui régarde l'occupation des Filles, & l'habilement & le linge de tous les Enfans: Elles s'aſſemblent auſſi certains jours de la ſemaine.

Il y a dans cette Maiſon, comme dans toutes les autres, des Maîtres & des Maîtreſſes pour l'inſtruction des Enfans: A un certain âge on fait aprendre aux Garçons toutes ſortes des Métiers, excepté celui de ſerrurier: & les Filles aprennent la coûture & autres Ouvrages.

On compte juſqu'a 600. de ces Orphélins; ſi une ſucceſſion vient à écheoir à un de ces Enfans, elle apartient à la Maiſon.

Il y a dans la Maiſon un Médecin, un Chirurgien & un Apoticaire, avec des Tailleurs & Cordonniers &c. Elle a auſſi ſa Braſſerie particuliere, au coin du *Prinſegraft* ſur le *Binnen-Amſtel*; ſa Boulangerie eſt ſituée derriere la *Nouvelle Egliſe* ſur le *Blaauwerf*.

Il y a une Galérie dans la *Zuyderkerk*, où les Orphélins ſe placent le jour qu'il y a Sermon.

MAI-

MAISON DES VIEILLES FEMMES DE LA DIACONIE,

DITE

DIACONIE OUDE VROUWEN HUIS.

LA Diaconie, qui étoit obligée de pourvoir à un grand nombre de Pauvres Vieilles Femmes, disperſées en divers lieux de la Ville, crut ne pouvoir faire rien de mieux, que d'entreprendre un grand Bâtiment, pour y retirer toutes ces pauvres Femmes. Son deſſein humblement répréſenté aux Magiſtrats, en fut aprouvé, & pour cette fin ils accordérent un ſpacieux Terrain, ſur le *Binnen-Amſtel*, entre le *Heere* & le *Keyſersgraft*, qui s'étend ſur le derriere des Maiſons de la *Weeſperſtraat*. Le 18. Octobre 1681. *Jean van Gheſel* poſa la prémiere pierre de cet Edifice, au quel on travailla avec tant de diligence, que le Miniſtre *Vaſſeur* y précha le 17. Octobre 1683. comme par forme de priſé de poſſeſſion que faiſoient les Vieilles Femmes de leur nouvelle démeure. Tout ce Bâtiment eſt vouté par le bas; il a 360. piés de Longueur & 230. de profondeur; il a trois étages: chaque étage quatre galéries: chaque galérie a neuf chambres, & dans chaque Chambre logent quatre Femmes. Le Réfectoire a 123. piés de Longueur, & 30. de Largeur. Sur le derriére de la Maiſon, il y a une Sale de la même grandeur, qui ſert d'infirmerie, & un beau Jardin qui a 352. piés de Longueur.

Dans le bas de ce Bâtiment ſur le *Heeregraft*, eſt le Sale où s'aſſemblent les Diacres, qui ont

l'inſpection de cette Maiſon. Sur la Cheminée de cette Sale, il y a quelques vers écrits à la Louange de Mr. *Bernard Helleman*, qui léga une groſſe ſomme d'argent aux *Diacres* pour la Conſtruction de la Maiſon dont nous parlons; il mourut le 12. Octobre 1680.

Il y a environ cinq cent Femmes, qui ſont fort bien entretenues, tant pour le vêtement, que pour la nourriture. On les occupe à filer ou à tricoter, & on leur donne une tâche à chacune, qu'elle doivent faire, ſous peine d'une penitence, qu'on leur impoſe. Le Mécredi au matin, on les fait aſſembler dans une Sale, où l'on fait la lecture de quelques Chapitres de l'Ecriture, & l'on chante des Pſeaumes.

En 1718. l'on conſtruiſit un nouveau corps de logis, derriere celui dont nous parlons: afin d'en agrandir l'infirmérie, qui étoit trop petite; & de faire en même tems un certain nombre de Chambres, pour y Loger des Pauvres hommes. Cet agrandiſſement ſe fit d'une ſomme conſiderable d'argent, que *Jean van Aken* laiſſa à la Diaconie en mourant, pour l'exécution d'une ſi bonne œuvre: ſur la Chéminée de l'Infirmérie, l'on y a placé ſes Armes, avec une Inſcription Hollandoiſe, verſifiée pour éterniſer la memoire d'un ſi grand Bienfaiteur.

En 1721. les Diacres firent élever un gros Bâtiment quarré, ſur le *Heeregraft*, derriere l'Hôpital de ces Vieilles Femmes, qu'on nomme en Langue du païs *Corvers Hofjen.* Dans ce Nouveau Bâtiment, l'on y loge de Vieilles Gens de l'une & de l'autre Sexe, qui y ont chacun un petite Cellule très bien pratiquée: on leur fournit auſſi une partie de leur ſubſiſtance: cette fondation à été faite par Monſieur *Jean Corver*,

Eche-

Echevin de la Ville & Colonel de la Bourgeoisie, & par Madame sa Femme *Sara Maria Trip*.

L'on voit sur le Frontispice de cet Edifice, deux figures humaines, représentées comme impotentes, & qui semblent implorer Misericorde : la charité semble venir à leur secours ; à côté est représentée la reconnoissance, qui offre sur un Autel un sacrifice de gratitude ; & au-dessus de la Porte, dans un tableau de marbre, sont gravées quatre vers, à la Mémoire de Mr. *Corver*, & de sa Femme *Trip*.

Cette Maison, ainsi que l'Hôpital des Vieilles Femmes, est sous la direction & l'inspection de huit Diacres, & quatre Diaconesses, qui ont dans ces deux Maisons une tres belle Sale pour s'y assembler aux jours marqués : dans celle des Vieilles Femmes, il y a de plus un Inspecteur, qui a sous lui plusieurs personnes pour le Gouvernement de la Maison. Il y a aussi un Médecin, un Chirurgien, & un Apôticaire particulier pour cette Maison.

L'HOPITAL DES ORPHELINS WALLONS, DITE WAALE WEESHUIS.

EN l'année 1631. les Diacres de l'Eglise *Wallonne*, secondés de la charité de quelques riches Bourgeois, fondérent une Maison pour les Orphelins de leur Communion, dans la *Lauwerierstraat* ; mais le nombre de ces Orphelins étant dévenu trop grand pour cet Hôpital, les Directeurs résolurent d'en bâtir un plus

grande, dont les fondemens furent jettés en 1669.

Ce fut le 29. Octobre de la dite Année, que *Paul Godin*, fils de Dame *Sara Ray*, en pose la prémiere pierre, sur le Terrain accordé par les Magistrats, qui est entre le *Prinsegraft*, & la *Weeteringsdwarsstraat*, & il comprend toute la largeur du *Vyzelgraft*. Le dessein de ce Bâtiment a été donné par A. *Dorsman* Architecte.

Cet Edifice à plûtôt l'air d'un Palais, que d'un Hôpital. L'on y a pratiqué dans son interieur toutes les Commoditées possibles, & l'on y a établi le même bon ordre & les mémes régles qu'on observe dans les autres Hôpitaux; les Enfans y sont instruit, & avancés dans les Metiers, & dans la profession qui leur plait.

Il y a dans la même Maison un apartement séparé, où loge un certain nombre de Vieilles Femmes, qui y ont leur entretien; elles demeurent deux a deux dans une Chambre, elles mangent en commun, elles ont une Infirmérie, & sont servies par des Domestiques particuliers. Elles sont sous la direction des Administrateurs du dit Hôpital.

C'est aussi dans cet Hôpital qu'il se fait toutes les semaines une distribution de pain & autres Vivres aux pauvres de l'Eglise Wallonne.

L'HOPITAL DES ORPHLINS ANGLOIS.

QUoi qu'il n'y ait pas un fort grand nombre d'*Anglois*, qui soient habitans de cette Ville, le Consistoire de l'Eglise *Angloise* a jugé à propos, de fonder une Maison sur le *Loojers-*

graft,

graft, pour y retirer & élever les Enfans, qui reſtent de tems en tems à leur charge.

Cette Maiſon eſt ſous l'inſpection d'un Régent, & d'une Régente, & gouvernée de la même maniere que les autres Maiſons. Au-deſſous il y a pluſieurs Caves ſéparées, qui ſervent de Logement à de pauvres Vieilles Femmes, qui dependent de l'Egliſe *Angloiſe*.

L'HOPITAL DES ORPHELINS LUTHERIENS.

IL n'y a que peu d'années que cette Maiſon a été fondée : elle eſt ſituée ſur le côté méridional du *Lauriergraft*, & quoi qu'elle n'ait pas beaucoup d'aparence en dehors, elle ne laiſſe pas d'être fort belle, & capable de contenir un grand nombre d'Enfans.

L'Adminiſtration de cet Hôpital eſt ſemblable à celle de tous les autres, & l'on à ſoin d'y élever les Enfans dans la Réligion Lutherienne, ſuivant la Confeſſion d'*Augsbourg*.

On y diſtribue du pain aux Pauvres, qui ſont de cette Communion, & à quelque diſtance de cette Maiſon dans la *Konyneſtraat*, il y a un Logement pour de pauvres Vieilles Femmes, qui y ont leur entretien ; l'on nomme ce lieu *Hofje*, ç'eſt-à-dire *Cour*.

L'HOPITAL DES ORPHELINS ANABATISTES.

CEtte Maiſon eſt ſur le *Prinſegraft*, entre la *Vyſelſtraat* & le *Réguliersgraft*. L'on en jette

jette les fondemens en 1667. & l'année ſuivante les Mennonites y logerent leurs Ophélins; qui y ſont parfaitement bien entretenus & élevés, & il y a dans la Maiſon un ordre & une proprieté admirable. On n'y reçoit que les Enfans, dont les Parens étoient de l'Egliſe des *Flamands*, ou de celle des *Waaterlanders :* ceux des autres Sectes Mennonites en ſont éxclus.

On lit au-deſſus de la Porte d'entrée ſur un marbre, deux vers, dont voici la ſubſtance:

Celui qui ſouffre & ſe tait :
Obtient & remporte le Victoire.

En entrant, on trouve à droite & à gauche un bel eſcalier, qui conduit aux Réfectoires: les Garçons ſont à droite & les filles à gauche. Au-deſſus des Réfectoires il y a pluſieurs Chambres, dont les unes ſont pour l'Aſſemblée des Régens & Régentes, & les autres pour le Logement des Orphelins. On ſe ſert du troiſiéme étage, pour faire travailler les filles & pour les Malades.

Il y a dans la Maiſon pluſieurs métiers, pour faire travailler les Garçons à des Etoffes de ſoye.

Les *Anabâtiſtes* ont une autre Maiſon dans l'*Eelandſtraat*, où ils entretiennent des Vieilles Femmes.

L'HOPITAL DES ORPHELINS CATHOLIQUES, DIT JONGENS WEESHUIS.

CEtte Maifon eft fur le *Lauriergraft*, près de celle des *Lutheriens :* quoi qu'elle n'ait pas grande aparence en dehors, elle eft fort propre en dedans, & peut contenir un affez grand nombre d'Ophélins, qui y font fort bien entretenus, & élevés dans la Réligion Romaine, fous la direction de quelques Adminiftrateurs, qui font les plus riches d'entre les Catholiques. Il y a un fort beau Logement pour le Prêtre, qui y fait le fervice dans l'Eglife de la dite Maifon; il eft auffi Curé de la Ville, & en cette qualité, il adminiftre les Sacremens indifferemment à toutes les perfonnes qui veulent fréquenter fon Eglife. Depuis le Schifme, qui régne entre les *Janfeniftes* & les *Moliniftes*, cette Eglife eft peu fréquentée, même des Orphelins, qui vont à l'Eglife des *Moliniftes* plûtôt que d'aller à la leur; parce que le Prêtre qui la desfert eft *Janfenifte*; & que les Magiftrats, malgré les Adminiftrateurs *Moliniftes*, trouvent bon que ce Pafteur y refte. Ce malentendu ou cette Divifion du Pafteur, avec les Adminiftrateurs, eft très préjudiciable aux Orphélins, qui vivent dans l'indépendance & dans le Libertinage, & qui ignorent leur Réligion, parce qu'ils ne veulent point être inftruits.

L'HO-

L'HOPITAL DES ORPHELINS CATHOLIQUES, DIT MAAGDEN-HUIS.

IL eſt ſitué ſur 't *Spuy* près de la *Kalverſtraat*, & n'a aucune communication avec l'Hôpital des Garçons ; les *Adminiſtrateurs* ayant cru, qu'il ſeroit préferable, tant pour les bonnes mœurs, que pour la diſcipline des Maiſons, que les Enfans des deux Sexes, fuſſent en deux Maiſons ſéparées ; firent conſtruire ces deux Hôpitaux éloignés l'un de l'autre. Ce n'eſt point que les Réformés réfuſâſſent d'entretenir les Orphélins Catholiques, leur Charité s'étend envers tout le monde ; mais c'eſt que les Catholiques avoient du ſcrupule de voir les Enfans de leur Communion dévenir Réformes, puiſque dans les autres Hôpitaux l'on n'y enſeigne que la Réligion dominante ; & c'eſt ce qui à donné lieu à ces fondations.

Le Schiſme, qui régne dans l'Hôpital des Garçons, eſt dans celui des filles encore plus envénimé, par ce que le Sexe garde ordinairement moins de méſure en ſes paſſions. Le Prêtre de la Maiſon eſt *Janſeniſte*, ſoutenu par le bras ſeculier : les Adminiſtrateurs & les Régentes ou Méres de ces filles ſont *Moliniſtes* : qu'on juge de la méſintelligence & du desordre qui y régne. Les filles inſtiguées par les Régentes, ne ſe contentent pas de ne point fréquenter leur Egliſe Domeſtique, mais inſultent & chargent ce Prêtre d'injures en toute occaſion.

Les Adminiſtrateurs des Catholiques ont auſſi ſoin des pauvres Vieilles Gens de leur Réligion, aux quels ils diſtribuent pendant l'Hiver du Pain, du Beure, du Fromage & des Tourbes, & pendant l'Eté une certaine ſomme d'argent par ſemaine, pour pouvoir ſubſiſter. L'endroit ou ſe fait cette diſtribution, qu'on nomme le *Comptoir des Romains*, eſt ſitué ſur le *Nieuwezyds Achterburgwal*, près de la Vieille Egliſe des *Lutheriens*. La charité que ces pauvres reçoivent, a le nom de *Portion*. C'eſt à ce Comptoir que les *Marguelliers* des Egliſes Catholiques s'aſſemblent & conférent de leurs affaires.

L'HOPITAL DES ORPHELINS, DITS COLLEGIANTEN.

LEs *Collégiens* ou *Collégianten*, ſont une ſorte de Gens, qui ſe ſont ſeparés de toutes les Communions Chrétiennes, & qui forment des aſſemblées qu'ils nomment *Colléges*. Dans ces aſſemblées, il y en a un qui explique un Paſſage de l'Ecriture, & il eſt permis à un chacun de dire ſes ſentimens ſur ce Paſſage; de ſorte que ſouvent il y arrive de grandes diſputes, & même des querelles.

La Maiſon, où ils s'aſſemblent, eſt ſur le *Keyſersgraft*, près de la *Huideſtraat*: au-deſſus de la porte il y a une *Orange*. C'eſt dans cette Maiſon, qui eſt ſpacieuſe, qu'ils placent les Enfans, à qui leurs Parens n'ont pas laiſſé de quoi ſubſiſter. Ils y ſont fort bien entrétenus. Il a auſſi une porte de derriére, qui donne ſur la *Huideſtraat*, au-

au-dessus de la quelle est peinte une *Orange*, avec ces Mots *Weeshuis*.

Lors que nous avons parlé plus haut de l'Eglise du *Bèguinage*, nous avons en même tems dit tout ce que nous pouvions à peu près dire du Logément des *Béguines*; ainsi il paroit inutile d'en faire ici un nouvel Article.

LES GRENIERS A SOYE,

DITS

'T STADS ZYDEWINDHUIS.

CEci, à proprement parler, n'est pas une fondation pieuse, de la nature de celles dont nous venons de faire mention. Ce sont les gréniers du Magazin, & de l'Arcenal de Ville, que les Magistrats ont abandonné aux Manufacturiers en Etoffe de Soye, pour y faire travailler toutes les pauvres filles au-dessus de huit ans, qui sans cette resource, seroient à charge à la Diaçonie, ou iroient de porte en porte demander l'aumône. Cet Endroit est sur le *Singel*; mais sa porte d'entrée donne dans la ruë nommée *Handboogstraat*, au-dessus de la quelle il y a ces mots *Stads Zydewindhuis*.

Les Manufacturiers, qui occupent ces filles, tiennent un Régître de leurs noms, & du gain qu'elles font chaque semaine: sur quoi ils leur donnent leur entretien, & du reste ils en sont Comptables aux Administrateurs des Pauvres de la Ville.

'T RASP-

'T RASPHUIS,

OU

MAISON A RENFERMER LES MALFAITEURS,

Qu'on y occupe à raper du Bois de Bresil.

IL y a dans cette Ville quatre Maisons de Corréction, la 1. 't *Rasphuis*, dont nous parlons. La 2. 't *Spinhuis*. La 3. 't *Gewillige Rasphuis*, & la 4. 't *Verbeeterhuis*, dont nous allons successivement dire un mot.

Cette Maison, située sur le *Heiligenweg*, entre la *Singel* & la *Kalverstraat*, étoit autrefois un Convent de Réligieuses *Clairistes*, qui fut fondé en 1225. mais en 1595. on en fit une Maison de Correction, où l'on enferme les Vagabonds & Malfaiteurs, qui n'ont pas mérité la mort.

On entre dans la prémiere Cour, par un magnifique Portail de pierre blanche, orné de bas reliefs, qui répréſentent des Lions, des Sangliers & des Tigres, attelés à un chariot, chargé de Bois de *Bresil*, & d'instrumens à le couper; au-dessous il y a cette Inscription:

Virtutis est domare quæ cuncti pavent.

Au-dessus on voit la punition, repréſentée sous la figure d'une femme, ayant un fouet en main, & à ses piés deux Malfaiteurs en chaînés, avec cette Inscription:

Castigatio.

Au-dessus du Portail Interieur, il y a un Groupe de pierre de taille, qui répréſente deux

Malfaiteurs, qui travaillent; ils ont la moitié du Corps nu, & sont grands comme Nature.

De là l'on entre dans une autre Cour, quarrée par un Portail à double porte, autour de laquelle régnent les Prisons, qui sont garnies de gros treillis de fer, par où entre la Lumiere. Ils sont logés huit dans chaque cachot; & toutes les semaines on les deloge d'un cachot dans un autre; l'on a un grand soin de les bien visiter, dans la crainte que, munis de quelque instrument, ils ne perçent les murailles, ce qui est arrivé plus d'une fois.

Le tâche ordinaire qu'on donne communément à deux de ces Garnemens, est de sier 300. livres dé bois de *Brêsil* par semaine: & pour empêcher qu'ils ne puissent s'échaper, on leur ôte leurs sies tous les soirs. Ceux qui n'ont pas la force de travailler à la sçie, sont employés à d'autres ouvrages. Le tems, qu'ils doivent rester dans cette Maison, est limité, suivant le Crime qu'ils ont commis.

Cette Maison, outre l'exemtion de toutes les Accises & Impôts, jouït encore d'un autre Privilége fort considérable, qui est, qu'il n'est pas permis à qui que ce soit de la Province de *Hollande* de faire sier de ce bois. Les autres Villes ont bien la liberté d'en faire sier aussi dans leurs Maisons de Correction, mais il ne leur est pas permis de l'envoyer dehors.

Il y a aussi dans cette Maison un apartement qui n'est ouvert à personne, où on loge des Enfans Libertins & incorrigibles de bons Bourgeois. Les Parens ou les Tuteurs de ces Enfans, ne les y peuvent faire enfermer, qu'avec une permission de Mrs. les Echevins de la Ville. Ces jeunes Gens y ont des Maîtres, qui leur apren-

aprennent à lire & à ecrire. On leur fournit de bons livres, pour pouvoir s'instruire dans la Réligion, & vaincre avec la grace de Dieu l'indocilité de leur Esprit.

Il y a une grande Sale, qui sert d'Eglise à une partie de ces Malfaiteurs, où tous les Dimanches, & les jours de prieres, il se fait une Prédication & autres Exercices pieux. On ne les y laisse pas entrer tous en même tems, de crainte, qu'ils ne se soulévent & ne fassent du mal à celui qui a l'Inspection sur eux.

Depuis l'établissement de la Colonie de *Surinam*, l'on y envoye de tems en tems quelques uns de ces Malfaiteurs des plus jeunes, & de ceux qui temoignent du désir de se corriger.

Ceux qui dans cette Maison font les mutins, ou refusent la soûmission qu'on éxige, sont dabord punis par le retranchement de leur nourriture: & si par ce moyen ils ne déviennent pas plus traitables, on les enferme dans un cachot fort profond, & qui n'a que quatre piés de hauteur, où il faut sans discontinuer pomper l'eau qui y entre, sans quoi ils doivent se déterminer à se coucher dans l'eau. En cas que quelqu'un de ces Malfaiteurs vienne à attaquer le Régent ou l'Inspecteur de la Maison, afin de pouvoir trouver occasion de se sauver, & qu'il soit blessé ou tué par l'Inspecteur, cela ne tire point à conséquence & il n'en est rien. L'on peut entrer pour voir cette Maison, moyennant deux sols.

Cette Maison a fait construire un Moulin près du Village d'*Overtoom*, pour y broyer à force de meules les petits morceaux de Bois de *Brésil*, que ces Malfaiteurs ne peuvent point réduire en poussiére.

'T SPINHUIS,

OU

MAISON OU L'ON RENFERME LES FILLES DEBAUCHEES.

EN l'Année 1596. à la réquisition des Régens, & des Directeurs des Pauvres, on commença à bâtir cette Maison, à la quelle on employa une partie du Cloître de *St. Ursule:* l'on y mit dabord un grand nombre de fillles, qui alloient mendier par les ruës: on les occupa à filer de la Laine. L'on y en mit encore d'autres qui s'adonnoient à la debauche, qu'on retira pour cet effet de plusieurs Maisons perduës, où elles étoient, & elles furent entretenues aux frais de la Ville.

L'an 1643. cette Maison, qui est située sur l'*Oudezyds Achterburgwal*, fut reduite en cendre, & pendant que l'on travailloit à son retablissément, cette discipline étoit administrée dans la *Rasphuis*, dans un endroit separé de celui des hommes. Cette Maison a une très belle aparence, & ressemble plûtôt à un lieu de plaisance, qu'à une Prison. L'on y entre par une magnifique Porte de pierre de taille blanche, ornée des deux côtés de Colomnes à la Romaine, au-dessus de la quelle l'on voit un basrélief de marbre blanc, représentant deux de ces filles debauchées, qui sont châtiées par une Vieille femme. Au-dessous il y a une Inscription en vers *Hollandois*, qui signifie:

Ne crains point: je ne venge pas le mal, mais je contrains à faire le bien, ma main est severe, mais mon cœur est ami.

Il

Il y a une autre façade, qui regarde l'*Achterburgwal*, où le travail que l'on fait dans cette Maison, est répréfenté par trois femmes, dont l'une file, l'autre est occupée à coudre, & la troisiéme à tricoter.

Dans cette Maison il y a un fort grand apartement, où pendant le jour ces Pauvres filles se tiennent; il est fort clair & proprement entretenu, ayant une séparation par une Galérie de bois. D'abord en entrant, l'on ne voit que des filles renfermées, pour simple Libertinage, ou Debauche; mais toutes celles que l'on voit dans l'apartement le plus réculé, sont des femmes ou filles qui ont été châtiées par les mains du Boureau.

L'ordre que l'on observe dans cette Maison est très grand. Pendant que ces filles travaillent, il y a un Directeur qui lit de tems en tems quelques Chapitres de la Bible, ou quelques Priéres, leur fait chanter des Pseaumes, ou chansons spirituelles: & pour toute autre sorte de moïens, tache de les éloigner du vice & de leur récommander la vertu.

L'apartement ou ces filles couchent, est fort spatieux & commode: il y a deux rangées de Lits, où elles couchent deux à deux, & où elles se retirent aussi-tôt qu'elles ont soupé. Cette Maison a outre cela plusieurs apartemens particuliers, qui servent à loger des filles ou femmes qui s'abandonnent à la debauche, & qui à la requisition de leurs Parens ou Maris, sont enfermées ici, moïennant une forte pension; ce qui ne se fait cependant qu'avec la permission & connoissance des Echevins. Elles y restent, jusqu'à ce que ceux qui les y ont fait mettre, les en retirent. Celles-ci ne sont pas

comme les autres, éxposées a être vues d'un chacun qui entre dans cette Maiſon, moïennant deux ſols. Il y a à main gauche en entrant, une Chambre fort propre, qui ſert de lieu d'aſſemblée aux Adminiſtrateurs, qui s'y rendent ordinairément deux où trois fois par ſémaine. Les Cuiſines ſont grandes, & les Caves fort commodes.

Cette Maiſon a pluſieurs ſortes de revenus pour ſon entretien; car outre qu'elle a des Maiſons, Terres & autres revénus fixes; tous les Cabarétiers, Marchands de Tabac, Brandevin, ou Liqueurs fortes, ſont obligés de payer tous les ans certaine ſomme, à quoi ils ſont taxés, ſuivant le débit qu'ils font; ſcavoir:

Cabaretiers qui vendent du vin, payent dix ſols.
En cas qu'ils vendent du Tabac, . . . dix ſols
Les Traiteurs. . . . . dix ſols
Ceux qui vendent la Biere . . . . . . cinq ſols
Marchands de Tabac en detail . . . . . dix ſols
& pluſieurs autres droits &c. . . . . .

'T GEWILLIGE RASPHUIS,

OU

'T NIEUWE WERKHUIS.

CEtte Maiſon eſt un Hôpital, ſitué près de l'*Y*, aux environs de *Kattenburg*, dont la Compagnie des Indes Occidentales ſe ſervoit pour Magazin, avant que les Magiſtrats euſſent pris la Réſolution de nettoyer la Ville de quantité de Vagabons, & de Gueux, que la pareſſe ou le libertinage empêchoient de gagner leur vie, ou d'en chercher les moyens; ce qui rendoit

doit les ruës dangereuſes, particuliérement pour ceux qui ſortoient le ſoir, par les vols & autres desordres, qui ſe commettoient préſque toutes les nuits. La reſolution fut priſe l'an 1614. de prendre tous les Gueux, Mendiants & autre ſorte de faineants, que l'on trouvoit dans les ruës; l'on avoit proprié pour les loger, le Magazin dont nous venons de parler. L'on y occupe ces Gens là, filer de la groſſe Laine, à faire une ſorte de gros Drap, de la toile d'emballage, des filets, & autres ouvrages de peu de raport; l'on y enferme indifferemment les Hommes, les Femmes, & les Enfans.

Cette Maiſon eſt dirigée par quatre Directeurs, qui ſont les mêmes de la *Spinhuis*. Il y a auſſi un Prevôt & divers Archers, qui vont journellement par la Ville, pour en lever les Gueux, Mendiants & faineants, qu'ils peuvent rencontrer. Il y a dans la Maiſon un Directeur & une Directrice, & des Domeſtiques pour les Cuiſines &c.

'T VERBEETERHUIS,

OU

MAISON DE CORRECTION.

CE Bâtiment eſt conſtruit près de la Porte de *Weetering* ou *Spiegel*, proche le Rempart. Sa prémiére deſtination fut, d'y loger toutes ſortes de Perſonnes, qui étoient attaquées d'une galle dangereuſe, de tigne ou eſpéce de Lépre; mais comme ces maladies ceſſérent d'être ſi communes; l'on fit un autre uſage de cette Maiſon, qui eſt bien bâtie & dans une ſituation

fort gaye. Ce fut, d'en faire un lieu de Correction, pour des Enfans de famille, de l'un, & de l'autre ſexe, qui ſe comportent mal, & dont la conduite eſt telle, qu'ils meritent d'etre enfermés au Jugement des Echevins, dont les Parens ou les Tuteurs doivent avoir une permiſſion par écrit, avant de pouvoir y faire conduire leurs Enfans. Ils y ſont traités ſélon que leurs fautes ont été plus ou moins grandes. On leur donne la nourriture, dont l'on eſt convenu avec les Parens, & qui eſt proportionnée à la penſion qu'ils payent. Ces réclus ſont obligés de travailler à quelques petits ouvrages à leur choix, ou de s'occuper à la Lecture; ils ſe promenent dans l'interieur de la Maiſon, & ont autant de liberté que ceux, a la réquiſition des quels ils ſont détenus, le jugent à propos,



DES

la Porte de Leyden.

la Porte de Harlem.

la Porte d'Vytrecht.

la Porte de Muyden.

DES EDIFICES PROFANES DE LA VILLE.

LES PORTES D'AMSTERDAM.

IL y a huit Portes ; ſçavoir cinq grandes & trois petites, dont nous allons parler, commençant par celle de *Haarlem*.

PORTE DE HAARLEM.

La prémiere Porte de *Haarlem*, étoit ſituée où eſt aujourd'hui l'*Oude Haarlemmerſluis*. Lors qu'on agrandit la Ville en 1506. on la démolit. La deuxiéme qu'on conſtruiſit, deux cens piés plus haut en tirant ſur le dehors de la Ville, étoit où ſe trouve à préſent la *Nieuwe Haarlemmerſluis*, près du *Brouwersgraft* ; elle n'étoit que de bois, & on la refit en 1593. lors du deuxiéme agrandiſſement de la Ville ; mais lors qu'on en vint a un troiſiéme agrandiſſement, elle fut auſſi démolie. La troiſiéme Porte de *Haarlem*, eſt ſituée entre le troiſiéme & le quatriéme Baſtion: on commença a la bâtir en 1615. & elle fut achevée en 1618. ç'eſt une belle piéce d'Architecture, bâtie de pierre dure, ornée aux deux

côtés de grosses Colomnes, au-dessus des quelles on voit deux têtes de Lions. Elle a vingt quatre piés de hauteur, dont la voute en a dixneuf. Au milieu sont les nouvelles Armes de la Ville, soutenuës par deux Lions. La façade du côté de la Ville, est de pierre blanche: on voit au-dessus de la frise, les anciennes Armes de la Ville, qui sont un Vaisseau sans Gouvernail. De chaque côté de la Porte il y a un Corps de Garde: l'un pour les Bourgeois, & l'autre pour les Soldats. Cette Porte est ornée, outre cela d'une Tour, avec une Horloge, qui sonne les heures, les demie heures, & les quart d'heures. Le Pont est de pierre, & a six Arcades, outre deux Ponts levis: Au bont du Pont, il y a une belle Barriere. Cette Porte n'est pas bâtie de la même façon que les autres: le dedans forme un coude, ce qui, dit-on, a été fait exprès, afin que le Canon, ne puisse pas porter au travers. Au dehors il y à une plaine ornée d'arbres. A main droite en sortant, est un Batardeau qu'on nomme *Westerbeer*, qui retient les Eaux de l'*Y*.

LA ZAAGMOOLENS POORTJE.

EN faisant le tour de la Ville, commençant par la Porte de *Haarlem*, la prémiére Porte qu'on rencontre est la *Zaagmoolens-Poortje*, ce qui signifie la petite Porte des Réfendéries, qui n'est qu'une fausse porte, située près du sixiéme Bastion, elle perce sous le Rempart de la Ville; son Pont, qui est assez long, n'est que de bois, mais garni d'un garde fou de fer & très propre. A la sortie de cette fausse Porte, l'on rencontre un assez grand nombre de Réfenderies, qui lui ont donné le nom qu'elle porte.

LA RAAMPOORTJE.

PRès du huitiéme Baſtion, eſt une Porte ſemblable à celle dont nous venons de parler, qui perce de même ſous le Rempart. On nomme cette fauſſe Porte *Raampoortje*, parce qu'au ſortir de cette Porte, l'on recontre un grand nombre de *Rames* ou *Chaſſis*, ſur les quels l'on étend les Draps pour ſecher.

LA POORTE DE LEIDEN.

ELle eſt ainſi nommée, parce que ç'eſt par cette Porte qu'on ſort pour aller prendre à *Overtoom*, à une demi lieuë de la Ville, le *Kaag*, ou le Bateau qui va à *Leiden*, par le lac de *Haarlem*, & qui part tous les jours à dix heures du matin.

Cette Porte eſt un Edifice quarré, bâtie de briques, avec quatre Tours. Les Murailles ſont ſéparées par un Corridor de pierre de taille griſe; les façades ſont auſſi de pierre de taille. Elle eſt ornée d'une Horloge, qui ſonne les heures & les demi-heures. Son Pont eſt de pierre, & repoſe ſur neuf arches, il y a deux Pont lévis & une Barriere qu'on nomme *Hamey*: & ſous la Porte deux Corps de Gardes, l'un pour les Bourgeois & l'autre pour les Soldats. A côté de la Porte eſt une Ecluſe voutée ſous le Rempart, qui retient les Eaux des foſſés de la Ville.

LA WEETERINGS,

OU

SPIEGEL POORT.

CEtte fauſſe Porte, qu'on devoit nommer *Waateringspoort*, ſelon ſa veritable Etymologie, & non *Weeteringspoort*, tire ce nom d'une grande Ecluſe, qui décharge ſes eaux dans les foſſées de la Ville.

LA PORTE D'UTRECHT.

ON lui donne ce Nom ; par ce que ç'eſt près de là qu'on prend la Barque d'*Utrecht:* elle eſt de pierre de taille, & à peu près de la forme que celle de *Leiden* ; ſon Pont eſt de pierre ; elle a deux Ponts levis & un *Hamey* &c. Sa Tour eſt ornée d'un Hologe ; il y a deux Corps de Gardes.

LA WEESPERPOORT.

ELle eſt ſemblable aux autres Portes. C'eſt près de là qu'on prend les Barques de *Weeſop*, de *Muiden* & de *Naarden*.

LA PORTE DE MUIDEN.

N'A rien qui la diſtingue de celle de *Weeſp*, ainſi nous n'avons rien à en dire de particulier. Elle conduit à la Ville de *Muiden* ; à la main gauche eſt un Batardeau, nommé *Ooſterbeer*, qui retient les Eaux de l'*Y*.

LES TOURS DE LA VILLE.

NOus ne parlerons point ici des Tours qui servent de Clochers aux Eglises : puis qu'en parlant de ces dernieres, nous en avons dit ce que nous avons cru être digne de remarque. Notre intention est, de parler uniquément des Tours, qui autrefois étoient aux portes de la Ville, qu'on a laissé ou elles étoient, en les rebatissant à neuf.

LA TOUR DE JAN ROODENPOORTS-TOOREN.

CEtte Tour est située sur le Singel, elle étoit autrefois une Porte de la Ville & une defense aux Remparts ; l'on croit qu'on en jetta les Fondemens en 1482. elle étoit alors ronde & assez basse : En 1616. elle fut élévée, & rebâtie comme on la voit aujourd'hui. On dit, que ce fut le Bourguemaître *Pauw*, qui proposa de la rebâtir, lors qu'on demolit la Tour de l'Ancienne *Hôtel de Ville* ; & c'est par cette raison qu'elle a portée pendant quelque tems le nom de la Tour de *Pauw* : elle est quarrée & ornée d'une Horloge, qui marque les heures sur quatre quadrans. C'est la demeure du Prévôt de la Bourgeoisie & de la Garnison. Il y a plusieurs apartemens, dont quelques uns servent de Prison pour les Soldats, & pour ceux qui sont arrêtés pour dettes.

Au midi de cette Tour, il y avoit autrefois un vieux Pont de bois, en la place du quel on a fait un Pont de pierre, qui a cent-vingt piés de long, & sous le quel il y a deux caves voûtées,

tées, où l'on tenoit la Banque, dans le tems qu'on bâtissoit l'Hôtel de Ville.

LA TOUR DES REGULIERS.

ELle a pris ce nom d'une Maison de Chanoines Réguliers, qui étoit près de là, & que le feu consuma en 1532. Cette Tour avoit été bâtie en 1482, & servoit de deffense à l'entrée de l'*Amstel*, jusqu'au tems du dernier agrandissement de la Ville: mais en 1618, ayant été ruinée par le feu, elle fut rebâtie dans l'état, où on la voit aujourd'hui. En 1672. on y établît une Monnoye, qui ne subsista que pendant deux ans; ce qui fait qu'on la nomme encore la *Tour de la Monnoye:* Depuis ce tems-là, on en a fait une belle Auberge. Il y a dans la Tour un fort beau Carillon.

LA TOUR
DITE
HAARINGPAKKERS-TOOREN.

CEtte Tour étoit autrefois nommée *Heiligekruistooren*, c'est-à-dire la *Tour de St. Croix:* aujourd'hui qu'on y Sale & met en Caques les Harangs, on la nomme la *Haaringpakkerstooren*. Elle est fort ancienne, & servoit autrefois de deffense à la Ville du côté de l'*Y*, contre les Habitans de *Haarlem* & de *Kennemerland*, qui avoient entrepris plusieurs fois de se rendre Maîtres de la Ville: mais la Tour n'avoit pas alors le tiers de la hauteur qu'elle a présentement. Du tems des troubles des Païs-bas, on enfer-

moit

moit dans cette Tour, ceux qui étoient pourſuivis pour cauſe de la Réligion, & dont l'on n'en vit préſque point reſortire. Des qu'ils y étoient, on leur lioit bras & jambes, & ſans autre forme de procés, on les jettoit ainſi dans l'*Y*.

Lors qu'en 1606. l'on entreprît d'élever, & d'embélir cette Tour, l'on fut obligé d'en renforcer les fondemens; neanmoins, ſoit que ces fondemens en fuſſent pas encore ſuffiſans, ou que le fond ſur le quel elle ſe trouve bâtie, ne ſoit pas ſolide, en 1729. la Tour commença à pencher du côté de l'*Y*. L'on y travailla avec toute la diligence poſſible; l'on en decouvrît les fondemens, qu'on conſolida & affermît de nouveau; & l'on remît la Tour à plomb.

Il y a dans cette Tour une belle Horloge, qui marque les heures ſur quatre Cadrans. Au bas s'aſſemblent ceux qui ſont chargés du ſoin d'accommoder les Harangs dans des Caques: ils ſont obligés de ſervir promptement, tous ceux qui ont beſoin de leur ſecours, ſur peine de quinze ſols d'amende; & pour les apeller, on ſonne une clochette, qui ſe fait entendre par tout aux environs.

Outre les Inſpecteurs & les Embaleurs de Harangs, qui y ont une chambre, les Pilotes en ont auſſi une, où ils s'aſſemblent; ils ſont en aſſez grand nombre, mais il faut qu'ils ſoient Bourgeois, & agrée par le Magiſtrat; ce ſont eux, qui conduiſent & reconduiſent les Vaiſſeaux de puis *Amſterdam* juſqu'au *Texel*.

LA SCHREYERSHOEKS-TOOREN.

LA traduction du Nom de cette Tour, signifie en François la *Tour du Coin des Pleureux:* Elle est à une des éxtrémités de la Ville, & fait le dernier coin de la Muraille du côté de l'Orient: Elle fut bâtie en 1482. en même tems que la Porte St. *Anthoine* & le *Kloveniersdoelen.* C'est un Bâtiment solide, qui deffendoit autrefois la Ville du côté du Port. Au-dessus il y a une Galerie, où l'on peut mettre du Canon en cas de besoin. C'est là ou l'on s'embarque ordinairement pour les voyages de long cours: & où les femmes vont prendre congé de leurs Maris; ce qui lui a donné le nom de la *Tour des Pleureux.* On rapporte à cette occasion, qu'une femme en 1566. fut si touchée du départ de son Mari, qu'elle en perdit tous les sens: cette Histoire y est répréséntée sur une pierre.

Les Commis qui ont soin du Port & des Quais, tiennent leurs assemblées dans cette Tour, ou le Maître des Quais a aussi son logement, fort agréable & renouvellé depuis peu d'années.

LA TOUR DE MONT-ALBAN.

ELle servoit autre fois de déffense à l'entrée de la Ville, en 1606. elle fut rebâtie: Mais en 1610. on s'aperçut, qu'elle panchoit d'environ sept piés d'un côté plus que l'autre; de sorte qu'on fut obligé d'en découvrier les fondemens, & de les affermir par un nouveau mûr de quatre piés & demi d'épaisseur. On y mit en même tems une Horloge, avec quelques Cloches.

Le Poids du Dam.

ches. Cette Tour sert de logement au Maître des Quais, qui a l'Inspection sur les Marchandises, qu'on charge & decharge. C'est dans cet endroit qu'on s'embarque ordinairement pour les *Indes Orientales*.

POIDS DE LA VILLE.

IL y a trois Poids publics, qui servent à peser les Marchandises. L'un est sur la Place nommée le *Dam*, vis-à-vis de la Maison de Ville. Le secoud est sur le Marché St. *Antboine*, autrement le *Marché neuf*: & le troisiéme sur le Marché au Beure.

LE POIDS DU DAM.

L'On nomme ce Poids en Langue du Païs, *de Oude Waag* ou de *Waag op den Dam.* Il à été commencé en 1561. & achevé de Bârir en 1565. C'est un Edifice très massif de pierre bleuë & de forme quarrée; il y a deux étages fort élevées: celui d'en bas sert à peser les marchandises; & ils y a sept grandes Balances pour cela. La façade qui regarde la *Maison de Ville*, n'a qu'une grande porte, & les trois autres façades deux chacune: Il y a plusieurs Chambres, où les Teneurs de livres ont leurs Bureaux.

On monte au prémier étage par un grand escalier de pierre, qui conduit à deux grandes Sales, qui servent de Corps de Garde aux Soldats de la Garnison: Il y a des autres Chambres pour les Officiers. Autrefois ceux qui faisoient armer des Vaisseaux, y tenoient leurs Assemblées.

Sur trois faces de ce Bâtiment, on voit les

Armes de la Ville foutenuës par des Lions : on remarque que ce font les plus anciennes qu'on voye en cette Ville : & on ne fçait pas pofitivement en quel tems ces fupports y ont été ajoutez, pour tenir la Couronne Imperiale, qui eft au-deffus de l'Ecuffon. Sur les Comble du Bâtiment, il y a deux Giroüettes ; l'une reprefente *Neptune*, & l'autre la *Fortune* : Symboles de l'incertitude du Commerce & de la Navigation.

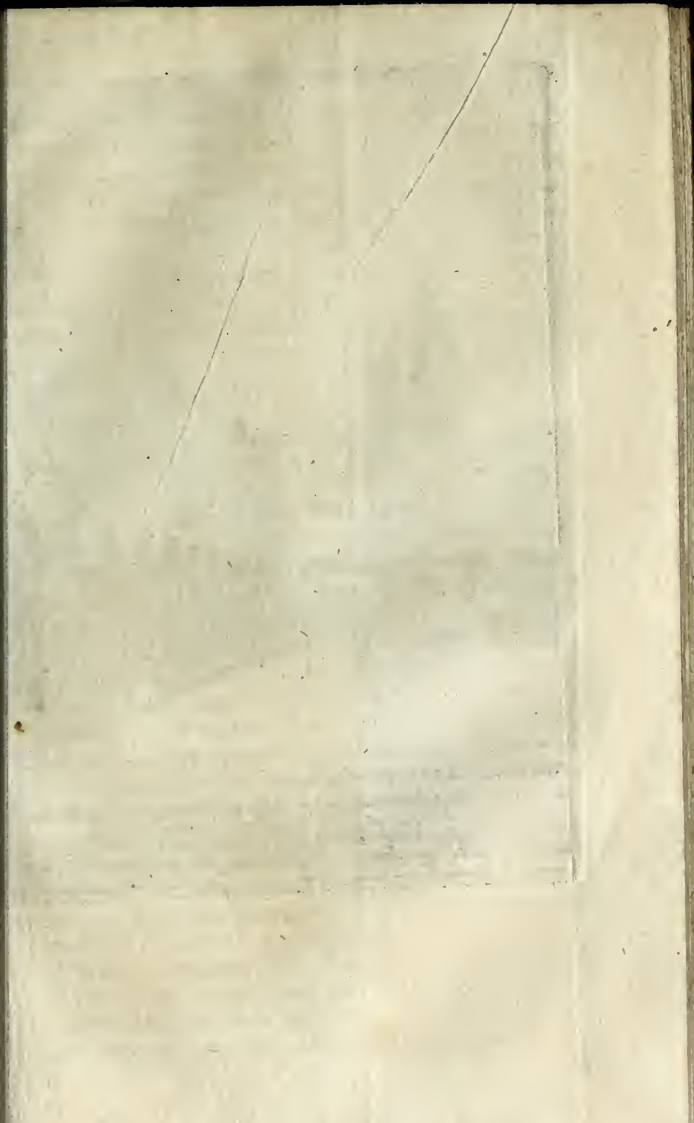
LE POIDS DU MARCHE St. ANTHOINE.

CEt Edifice a été autrefois une des plus confiderables Portes de la Ville : Il a la forme d'un Château à l'antique, lequel fut achevé d'être bâti en 1488. comme on le voit par l'Infcription fur une pierre de taille, dont à peine peut on reconnoître les Caracteres : ce fut en 1617. qu'on en fit un Poids de la Ville, connu fous le Nom de *Nieuwe Waag*. Les Chambres d'en haut font deftinées à divers ufages : Il y en a une qui fert de Corps de Garde pour la Bourgeoifie : & d'autres pour les Corps de Métiers : les Chirurgiens y ont une belle Ecole d'Anatomie, qu'on nomme *Theatrum Anatomicum*.

Il eft à rémarquer, que cet Edifice, qui a plufieurs petites Tours, n'a coûté à bâtir, que cinq milles trois cens cinq florins & quatre fols : ce qui fait voir, que dans ce tems-là, l'argent étoit rare, & l'ouvrage à bon marché.

LE POIDS DU MARCHE AU BEURE.

CE Bâtiment étoit auffi autrefois une Porte de la Ville. Il fut conftruit en 1655. mais par





La Boursse d'Amsterdam.

Dans ce ſuperbe lieu l'inconstante fortune
Prodigue ses tresors aux plus industrieux
C'est icy qu'on les voit trafiquer en tout lieux
Les plus rares presents que nous donne Neptune

Tout l'univers enſemble y vient rendre ses vœux.
l'Afrique et l'Amerique et l'Europ' et l'Asie
La Mer luy doit tribut et la Terre asservie
A l'auguste Amsterdam rent ſon commerce heureux.

R. I DE

par l'agrandiſſement de la Ville, qui ſe fît en 1658. cette Porte devint inutile. On y laiſſé cependant tout au tour un grand eſpace pour ſervir de Marché : & en 1668. on en fit un Poids public, dont le haut ſert de Corps de Garde pour les Bourgeois.

Les Poids publics raportent plus de cent vingt milles florins par an à la Ville : les Bourgeois, tant Vendeurs qu'Acheteurs, doivent payer également le Droit du *Poids*, & de la forme, de même que les étrangers ; mais ſi un Bourgeois achéte d'un Etranger, ou lui vend ; l'Etranger doit payer ſeul le Droit du *Poids* ; & la ferme ſe payer par égale moitié. Tout ce qui peſe plus d'une livre, paye pour 25. livres : par exemple, ſi une Marchandiſe péſe 26. livres, on eſt obligé d'en payer autant qué pour 50 ; & 51. livrés payent autant que 75. &c.

LA BOURSE.

AVant qu'on eut conſtruit cette *Bourſe*, les Commerçans & Marchands s'aſſembloient pendant l'été ſur le *Pont neuf* : & en tems de pluie ſe refugioient ſous les Auvents de la *Warmoesſtraat*, entre la Porte de *St. Olof* & la *Haantjenhoekſteeg* ; & pendant l'Hiver, ils s'aſſembloient dans la *Vieille Egliſe*. Mais le grand nombre des Negotians, qui étoient venus s'établir dans cette Ville, fit prendre la réſolution aux Magiſtrats, de faire bâtir la *Bourſe*, où ils puiſſent s'aſſembler, pour parler de leurs affaires. Elle fut commencée en 1608. & achevée le 1. Août 1613. Le nombre extraordinaire de Marchands qu'on y voit, de prèſque toutes les parties du Monde, & qui dans une heure de tems,

font des affaires pour plusieurs millions, est une chose qui fait l'admiration de tous les étrangers.

En 1668. l'on étendit cet Edifice, & l'on y fît un passage couvert, qui traverse le *Rakin*. Il a en tout 250. piés de longueur, & 140. de largeur. Il y a deux belles Galeries, ou les Marchands se retirent quand il fait mauvais tems, & 46. gros Piliers, numerotés pour la commodité des Marchands, qui par ce moïen trovent d'abord ceux à qui ils ont à parler. On trouve à ces Piliers, les noms des Maîtres des Navires, qui partent pour divers endroits, & le tems de leur départ. Cet Edifice repose sur trois Arcades, dessous les quelles passe la Riviére de l'*Amstel*: mais il n'y passe point de bateaux; la passage en ayant été bouché depuis environs trente ans, à cause d'une conspiration, à ce qu'on dit, qui fut decouverte, & qui tendoit à faire sauter la *Bourse*, dans le tems que les Marchands y dévoient être assemblês.

Amain droite de le grande porte, il y a un Superbe Escalier, qui conduit à des Galeries, qui régnent de chaque côté en haut, ou il y a plusieurs Boutiques de Mercérie: du côté du midi, il y a une Halle, ou l'on porte à vendre toutes sortes de Draps, tant teints que cruds: Il y a un Inspecteur de la part des Bourguemaîtres, pour prendre garde qu'il ne s'y envende point, qui n'ait les qualités réquises. Il y a aussi une Sale à faire des armes, dont le Maître est établi par le Magistrat. Ce Bâtiment est orné d'une tourelle & d'une Horloge, sur la façade qui regarde sur le *Binnen-Amstel*; l'on y voit un Colosse, représentent *Mercure*, environné de Marchandisés de toute espéce.

Il

Il y a un Homme, qui a ſoin de tenir la *Bourſe* nette, d'y mainténir l'ordre, de fournir des plumes & de l'encre ſur trois tables, pour la commodité des Marchands. On lui paye deux ſols & demi pour chaque avertiſſement, & autant pour chaque affiche. Il a ſoin auſſi de faire ferme les Portes de la *Bourſe*, depuis midi & demi juſqu'a une heure : cependant on y peut entrer à toute heure en donnant quelque choſe pour les Pauvres.

Depuis que l'on a fait une Egliſe Françoiſe, de l'ancienne Sale, ou les Bourgeois s'exerçeoient a faire des armes, & même à tous les exercies Militaires, on leur a accordé la permiſſion, à certains jour de la ſemaine pendant l'été, devenir tour-à-tour par Compagnies, faire l'exercice ſur la place de la *Bourſe*.

LA BOURSE AU BLE.

CEtte *Bourſe*, qui eſt ſituée ſur le Canal, qu'on apelle *het Waater* ou *Damrak*, du côté du midi du vieux Pont, fut bâtie en 1617. pour la commodité des Marchands de *Blé*. C'eſt un Bâtiment quarré, formé de trois côtés, dont la Place eſt entourée de trois galéries, qui repoſent ſur cinquante deux piliers de Bois. L'Edifice eſt tout de bois, bâti au-deſſus de l'Eau ſur des Pilotis qui y ont été enfoncés. La plûpart des Marchands & des Courtiers ont ſous ces galeries des petites armoires avec des caſſetins, où ils gardent les échantillons de *Blé*. Au milieu du côte ouvert, il y a un tronc de cuivre, ſur un piedeſtal de même métal, où l'on met les dénier a Dieu, qui ſont au profit de l'Hôpital des Orphelins, qu'on nomme *Aalmoeſſeniershuis*.

Le Marché au *Blé* se tient sur cette *Bourse*, trois fois la sémaine; le Mécredi & le Vendredi au matin, on y voit un tres grand nombre de Marchands de toutes les Villes de la *Hollande*: ce qui raporte un profit considérable aux Maisons d'alentour.

Il y a un Homme établi pour servir les Marchands, pour nettoyer la *Bourse*, & pour ramasser le *Blé*, qui est tombé, dont il tire un assez grand profit.

LE LOMBART,

OU

BANQUE D'EMPRUNT.

CE Bâtiment est situé sur l'*Oudezyds Voorburgwal*, & va aboutir dans le *Nes*, où il a une porte de derriere: il fut commencé en 1548. & servit d'abord de Magazin pour les Tourbes, le Beure & le Fromage, qu'on distribuoit aux Pauvres: mais en 1614. cette Maison fut louée 2000. florins par an, pour y établir le *Lombart*. Autrefois il y avoit plusieurs endroits privilegiés, où l'on trouvoit à emprunter sur des suretés: mais comme on y exerçoit une trop grande usure, les Magistrats, pour y rémédier; établirent cette Banque d'emprunt, ou l'on trouve tout l'argent dont on a besoin sur des gages. On y entre par une grande porte de pierre de taille, au-dessus de la quelle on voit une Inscription qui porte, que cette Maison à été établie pour le soulagement des Indigents: & sur la porte interieure du côté du *Nes*, sont écrits ces mots: *l'An* CIↃ IↃC XIV. *le 29. Avril l'on fit le prémier emprunt.*

En

En 1669. on y ajoute un autre Bâtiment, dans lequel on entre auſſi par une grande porte de pierre de taille; c'eſt dans ce nouveau Bâtiment où l'on emprunte au deſſus de 100. florins.

Les Commiſſaires ſont obligés d'y comparoître prèſque tous les jours: ils ont ſoin de la grande Caiſſe, & des gages qu'on y porte. Il y en a un qui eſt chargé du ſoin de priſer les joyaux, Argentéries &c. qu'on y aporte, & qui eſt reſponſable de la ſomme à quoi il les taxe; car poſé que les dits effets viennent à être vendûs publiquement, & à un prix au-deſſous de celui au quel il les auroit taxé en les reçevant, cette perte ſeroit ſur ſon compte. Il y en a un autre pour les Laines, Draps & autres Gages, au deſſus de 100. florins.

Il y a diverſes Chambres, où l'on ſerre les Gages, & qui ont chacune leur Directeur: de ſorte que lors qu'on veut retirer ſes Gages, on ſçait d'abord où il faut s'adreſſer: ce que l'on voit par la ſomme, qu'on a empruntée; comme depuis 99. florins jusqu'à 12. florins; de 12. jusqu'à 5. de 5. jusqu'à 2. & de 2. juſqu'à 10. ſols.

On paye 1. denier par jour de chaque florin, pour les ſommes qui ſont au-deſſus de 100. florins: depuis 100. jusqu'à 475. on paye huit pour cent d'interêts par an: & ſix pour cent, pour un ſomme au-deſſus de 500. florins.

Des Gages qui y ont reſté un an & ſix ſemaines, ſont vendus publiquement, lors qu'on n'a pas ſoin de les retirer, ou de renouveller le Billèt, en payant les Interêts: le ſurplus des déniers qui en provient, eſt remis fidellement aux Propriétaires.

C'eſt ſur les fonds de la Ville, que cette Banque roule, & c'eſt la Ville qui repond de tous

les Gages; & lés Commiſſaires ſont obligés de les rendre à ceux, qui leur remettent le Billet d'emprunt, avec la ſomme & les Interêts.

On prête de l'Argent ſur de l'or, de la Vaiſſelle d'argent, des Bijoux, des Marchandiſes, des Hardes, du Cuivre, de l'Etain, & d'autres Effets.

Il y a douze Gardes, qui font la patrouille pendant la nuit autour de cette Maiſon; leur Corps de garde eſt ſous le Pont voiſin. Tous ceux qui ſont emploiés dans la Banque, font ſerment de garder le ſécret.

L'ECOLE LATINE.

LA Ville, ayant obtenue de *Guillaume* IV. Comte de *Hollande* en 1342. le Privilége d'établir des Ecoles, pour l'inſtruction de la Jeuneſſe, dans les Langues *Grecque*, & *Latine*: on en érigea deux, l'une dans le Convent des Réligieuſes de l'ordre de *Béthanie*, dans la *Koeſtraat*, l'an 1594. elle ſubſiſta juſqu'à l'an 1670. qu'on l'abandonna, & l'on en fit une fameuſe Auberge, connue ſous le nom de *Groot School*. La deuxiéme Ecole étoit près de l'*Egliſe Neuve*, dans l'endroit, où le fameux *Jean Blaauw* avoit depuis établi ſon Imprimérie, qui fut conſumée par le feu en 1673.

L'Ecole *Latine* eſt aujourd'hui ſur le *Singel*. C'eſt un très beau Bâtiment, qui étoit autrefois une Maiſon de Charité, bâtie dans l'enceinte du Convent des Réligieuſes de *St. Claire*. On y entre par une grande Porte, où l'on voit au-deſſus ces Mots:

Diſci-

Disciplina vitæ Scipio.

Et plus bas :

Arte probus, probitate pius, pietate beatus,
Ut verè fias, hæc ſchola culta dabit.

L'Ecole eſt partagée en ſix Claſſes, qui ont chacune leur Régent. Celui de la prémiére eſt le *Recteur* de tout le Collége, & celui de la ſéconde le *Conrecteur*. Cette Ecole eſt ſous l'inſpection de cinq perſonnes choiſies par le Magiſtrat; dont trois ſont nommées *Scholiarques*, & les deux autres *Viſitateurs*, qui ſont ordinairement un *Profeſſeur* de l'Ecole Illuſtre, & un Miniſtre. Ces cinq Inſpecteurs examinent les Ecoliers tous les ſix mois, & diſtribuent alors les Prix à ceux qui ont le mieux fait. Ceux qui après avoir fini leurs Claſſes dans l'Ecole Latine, ſouhaitent être admis à l'Ecole Illuſtre, ſont obligés de faire un Harangue publique dans le Choeur de la Nouvelle Egliſe.

L'ECOLE ILLUSTRE.

CEtte Ecole fut établie en 1613. pour la commodité des Habitans de cette Ville, & pour donner à leurs Enfans, au ſortir des Claſſes, les moyens de pourſuivre leurs Etudes, ſans être obligés d'aller dans les Univerſités. On choiſit pour cela l'Egliſe du Couvent de *St. Agnes*; & on y apelle des perſonnes les plus diſtinguées par leur érudition en toutes ſortes de Sciences, pour y être Profeſſeurs : entrés autres *Gerard Voſſius* & *Caſpar Barlæus*, ſi connus par leurs

Ouvrages. Le dernier ſignala ſon entrée le 8. Février 1632. par un très beau diſcours, qu'il publia ſous le Tître du *Marchand Sage;* dans le quel il fit voir l'étroite liaiſon qu'il y a entre les Beaux Arts & le Negoce. Il y a des Profeſſeurs en toutes ſortes de Facultés, qui donnent réguliérement des Leçons publiques dans certains jours de la ſemaine. Et pour la commodité de ceux, qui n'entendent pas le *Latin*, il y a un Profeſſeur en Mathématiques, qui donne ſes leçons en Langue Vulgaire, le Jeudi & le Vendredi.

Il y a une très belle Bibliothéque, qui eſt ouverte à tout le monde, le Mécredi & le Samedi, depuis deux jusqu'à cinq heures après midi, dont un des Profeſſeurs à le ſoin, en qualité de Bibliothequaire. Les Petits livres ſont enfermés, & les grands ſont attachés a des chaines de cuivre. Tous les ans on y place les livres nouveaux. Cette Ecole eſt ſituée au côté oriental de l'*Oudezyds Voorburgwal.*

LE COLLEGE DES CHIRURGIENS,

OU

THEATRE ANATOMIQUE.

CE Collége eſt au-deſſus du Poids de la Place *St. Anthoine:* C'eſt une grande Sale, où l'on entre par une belle Porte, au-deſſus de la quelle eſt écrit:

COLLEGIUM CHIRURGICUM,

ET

THEATRUM ANATOMICUM.

ſur la Porte eſt dépeint un Squelette, avec ces mots:

Huc tendimus omnes.

La

La Sale eſt remplie de pluſieurs curioſités, & d'un grand amas d'inſtrumens néceſſaires à la Chirurgie; & il y a pluſieurs armoires, pleines de Racines, Ecorces, Feuilles, Herbes, Fleurs, Sémences, Fruits, & de Mineraux, dont on ſe ſert pour examiner les jeunes Chirurgiens, & pour ſavoir s'ils ont la connoiſſance des ſimples. Il y a auſſi une petite Bibliothéque de livres de Chirurgie & de Medecine, & pluſieurs Squelettes de Corps humains & d'Animaux, & d'éxcellens Tableaux: & deux d'entr'autres de *Rembrant*, dont l'un repréſente un Cadavre diſſequé par un Profeſſeur de ſon tems, & ſous la Corniche qui régne le long de la Sale, on y lit ces vers, qui ſont de la Compoſition du ſçavant *C. Barleus*:

Qui vivi nocuere mali, poſt funera proſunt,
Expetit ex ipſa commoda morte ſalus.
Exuviæ ſine voce docent & mortua quamvis
Fruſta, vetant iſta nos ratione mori,
Frons, Digitus, Ren, Lingua, Caput, Cor Pulmo, Cerebrum,
Oſſa, manus vivo dant documenta tibi,
Auditor, te diſce & dum per ſingula vadis
Crede vel in minima parte latere Deum.

On y donne des leçons publiques, deux jours de la ſemaine, en langue *Hollandoiſe*, en faveur des Jeunes Chirurgiens, qui n'entendent pas le Latin: la Chaire Proffeſſorale eſt au milieu de la Chambre.

L'Anatomie n'a commencé à être enſeignée qu'en 1550. On ſe ſervoit alors d'une Chambre du Couvent des *Urſulines*, qui eſt aujourd'hui le *Spinhuis*, & depuis de l'Egliſe de *St. Marguerite*,

rite, qui eſt aujourd'hui une Bouchérie. Depuis ce tems-là il y a eu de très habiles Profeſſeurs, dont quelques uns ont été membres de la Magiſtrature.

En 1555. Philippe II. Roi d'Eſpagne accorda de beaux Priviléges à ce Collége, & ordonna en même tems, que la Ville lui fourniroit tous les ans le Corps d'un Criminel, pour y être diſſéqué.

Mr. *Frederic Ruyſch*, qui y a exercé la charge de Profeſſeur depuis 1666. à fait à ce Collége des Préſens conſidérables; entre'autres plusieurs Corps humains ſecs, & d'autres dans des Liqueurs.

Cette petite Egliſe du *Convent de St. Marguerite*, que nous venons de nommer, ſert neanmoins encore aujourd'hui de lieu, où s'aſſemblent toutes les ſemaines les Sages Femmes, & où un des Profeſſeurs leurs donne leçon. Des deux côtés de la porte d'entrée ſont placés deux Buſtes; dont l'un repréſente *Eſculape*, & l'autre *Hipocrates*, avec cette Inſcription: *Collegium Medicum.*

JARDIN DE MEDECINE.

CE Jardin de Médecine étoit autrefois hors de la Porte des Réguliers, dans l'enclos du Couvent de cet Ordre; mais lorſque la Ville fut agrandie, on tranſporta toutes les Plantes de ce Jardin dans celui de l'Hôpital.

Dans le dernier agrandiſſement de la Ville en 1682. on les transfera de nouveau à l'Entrée du nouveau Plantage, ſur un terrain triangulaire, dont on fit un très beau Jardin. Il a à ſon Couchant le nouveau *Heeregraft*: au Midi le *Muydergraft*,

graft; entre le Nord & le Couchant le *Heereweg*, & au Levant le prémiere allée traversiere du Plantage, qu'une forte mûraille ferme de ce côté-ci. On y entre par une Porte quarrée, audessus de la quelle est écrit:

Hortus Medicus.

Ce Jardin est divisé en trois parties, separées par une Haïe d'Aune. La prémiere, forme trois Parterres, bordés de petits Arbrisseaux nommés *Larix*, & remplis de simples. A droite en entrant, on voit une rangée de grandes Caisses Vîtrées, dans les quelles on conserve les Plantes des *Indes*, & qu'on entretient par une Chaleur artificielle. A gauche il y a une autre rangée de semblables Caisses, qui servent à faire venir d'autres Plantes, qui n'ont besoin que d'une grande ardeur du soleil.

Il y a une fort belle Orangerie, de 200. piés de Longueur, & 20. de largeur: elle n'est faite, que d'une double Cloison, remplie entre deux de son de Sarrasin: il y a plusieurs separations, pour les Plantes qui ont plus ou moins besoin de Chaleur. Depuis quelques années l'on a fait constuire une fort belles chambre attenant la dite Orangerie, dans la quelle on conserve plusieurs Plantes rares, dans des fioles de Liqueur. Au bout du Jardin est une petite maisonnette, qui a vue sur le Canal: Il y a aussi un logement particulier pour le Jardiner.

Il y a des Réglemens du Magistrat pour l'entretien de ce Jardin. On paye quatre sols pour y entrer. Tous les Médecins payent cinq florins chacun par an: les Apotiquaires quatre florins, dix sols, & leurs Garçons quatre florins. Tout Apotiquaire qui se fait recevoir, paye cent florins,

florins, au profit du Jardin, outre cinquante pour l'Examen. Les Garçons Chirurgiens payent quatre florins, moyennant quoi ils ont la liberté d'assister aux leçons.

Tous les Magistrats, même les Secretaires de la Ville, & les Médecins, Apotiquaires, & Chirurgiens, y entrent sans rien payer, en faisant voir la Médaille du Collége.

Pendant les mois de Mai, Juin, Juillet, & Août, on y donne des Leçons publiques, sur les Plantes & Herbes Médicinales: C'est ordinairement le Professeur en Botanique qui fait ces Leçons, & il est permis à tout le monde d'y assister.

LA COMEDIE.

ON sait, que les spectacles, ont été fort en usage parmi les *Grecs* & les *Romains*, qui les regardoient comme des moyens, pour instruire délicatement le Peuple, lui inspirer l'amour de la vertu, & de l'aversion pour le vice. Ce n'est point ici le lieu de traiter jusqu'à quel degrés de perfection les *Grecs* & les *Romains* ont porté le sujet de leurs spectacles; qui, dans leur commencement très grossiers & informes, se perfectionnerent à proportion, qu'ils avancérent dans des siecles plus polise: La même chose est arrivée en ces Provinces, où la Poësie a été cultivée avec beaucoup de soin. Ceux qui s'y adonnoient, s'assembloient au commencement dans deux Chambres, d'ou ils furent appellés *Chambriers*: les Magistrats ne se croyoient point deshonorés d'être membres des dites chambres: ce qui continua jusqu'en 1637. qu'on bâtit le Theatre de la *Comedie*: alors ces deux Chambres

bres ne firent plus qu'un corps. L'on a représenté ſur le rideau du Theatre les deux Emblêmes de ces deux Chambres, dont l'un étoit un *Eglantier fleuriſſant*; & l'autre une Ruche à miel, avec ces mots:

Par Emulation dans un amour fleuriſſant.

Ce Bâtiment fut conſidérablement augmenté en 1668. & le Théatre fait à la maniére des *Italiens*. Il eſt fort ſpacieux, & ſitué ſur le *Keyſersgraft*. La Porte eſt de Pierre de Taille de l'Ordre Dorique, au-deſſus de la quelle on voit cette Inſcription en Hollandois:

LA COMEDIE.

AU-DESSOUS:

Le Monde eſt un Théatre,
Chacun y joüe ſon perſonnage.

Avant que d'y entrer, on paſſe par une belle Cour; & de la dans une avant Sale, à la gauche de la quelle eſt le logement du Concierge de la Comedie. Autour du Parterre, qui eſt en forme d'une demi-lune, il y a de belles loges, & au-deſſus des Galeries.

Le Theatre eſt des plus magnifiques, & orné de deux ſtatues, qui repréſentent la Comedie & la Tragedie. Les Decorations ſont fort belles, & changent à tous les actes pas le moyen des machines. Il y a pluſieurs Chambres, ou l'on ſerre les habits des Comediens. Les Hommes ont leur Sale, ſéparée de celles des Femmes. C'eſt ordinairément un des principaux Acteurs, qui a la direction des habillemens du Théatre. Sur la cheminée ſont écrites ces paroles:

Quelque perſonnage que tu joüe, muet, ou parlant,
Sois attentif à ton habillement.

Cet

Cet Hôtel des Comédiens eſt ſous l'Inſpection de quelques perſonnes de diſtinction, établies par les Magiſtrats, qui ont le maniement des déniers. Ils y ont une Chambre pour s'y aſſembler. Les depenſes neceſſaires faites, le reſtant tourne au profit de l'Hôpital des Vieilles Gens, & de celui des Orphélins.

L'AMIRAUTE.

CEt Hôtel à pluſieurs noms, comme de *Zeeraadt*, Conſeil de la Marine, het *Admiralitydshof*, Cour de l'Amirauté : & autrefois connu ſous celui de *Prinſſenhof*, qui avant la Réformation étoit le Convant de *St. Cecile*, & dont on fit en 1594. une Grande Hotellerie, propre à loger les Princes & Seigneurs Etrangers, qui viennent en ce Pais cy, pour voir la Ville d'*Amſterdam*: *Marie de Medicis* Reyne de *France*, ſa fille Reyne d'*Angleterre*, & les Princeſſes d'*Orange* y ont logé ; neanmoins depuis qu'on à bâti le *Heerelogement*, l'on n'a plus logé perſonne dans ce Couvent, ou s'eſt toujours tenu le Conſeil de la Marine, & ou s'aſſembloit autrefois le Conſeil Militaire de la Bourgeoiſie, qui ſe tient à preſent à l'Hôtel de Ville. En 1661. l'on demolît une grande partie de ces Bâtimens, au lieu des quels l'on à conſtruit le Bâtiment Royal dont nous parlons. Il eſt bâti dans le gout Italien, orné d'une ſuperbe façade: ſa longueur eſt de toute la Cour ; il a trois étages, & eſt éclairé pour de belles & de grandes feneſtres. Ses fondemens en voute ſont de pierre detaille.

Le Frontiſpice eſt enbelli de pluſieurs figures d'animaux Marins, & des Inſtrumens propres à la Marine. Les quatre Chéminées qu'on

voit

La Maison de l'Amirauté.

voit au-dessus du toît, sont fort bien travaillées; elles ont chacune leur Girouette en forme de Navire, & portent toutes la devise de l'Amirauté.

Dans le bas de ce Bâtiment, logent d'un côté le Maître de l'*Equipage*, & de l'autre le Réceveur. Le prémier étage est divisé en plusieurs chambres; mais celle du Conseil surpasse les autres en beauté & en propreté; elle est tendue d'une belle tapisserie, & de forts beaux tableaux, qui représentent des Combats navals; on y a aussi placé les Armes des Messieurs qui étoient dans ce Conseil, lors qu'on fit construire ce Bâtiment. Au deuxiéme étage est la Secrétairie & la chambre où se gardent les sçeaux. On a placé entre les deux toits, deux grands bassins de ploms, dans les quels on conserve de l'eau, pour, en cas d'incendie, s'en pouvoir servir.

L'on voit encore vis-à-vis ce Bâtiment dans la même Cour, l'ancienne Eglise du Couvent, dont on a fait un Bureau, qu'on nomme *Convoicomtoir*; son entrée donne dans la ruë dite *Princenhoffsteeg*; c'est a ce Bureau, que tous les Marchands & Commerçants sont obligé de faire une déclaration de la Valeur des Marchandises, qu'ils envoyent hors du Païs, dont ils prennent des *Lettres* de *Convoie* ou Passeports, & qui ne leur sont delivré, qu'en payant une somme équivalante au prix des Marchandises, qu'on envoye; le Conseil de l'Amirauté se sert des dits déniers pour l'entretient de la Mariné. Nous né entrons point ici dans un détail de tout ce qui concerne ce Conseil, par ce que cela n'est point de notre dessein.

Cet Hôtel a deux entrées, dont l'une donne sur le *Oudezyds Voorburgwal*, vis-à-vis la Hal;

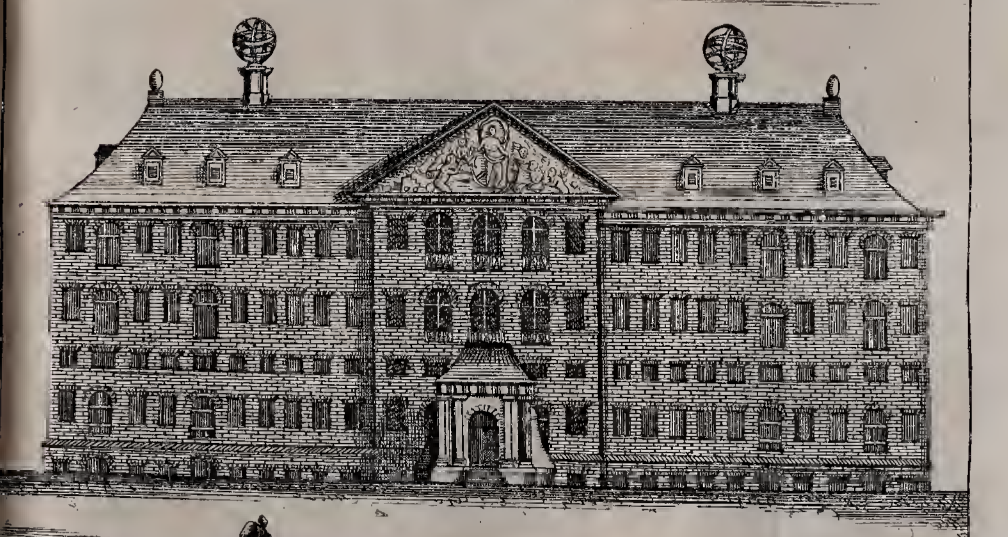
Ar

& l'autre dans la *Prinsenhofssteeg*. Présque tous les membres de ce Conseil ont leur démeure dans les environs du dit Hôtel ; comme le *Recéveur*, & le *Grand Prevôt*, à qui il apartient de s'emparer de tous les prisonniers, qui sont sur les Vaisseaux. Le Conseil tient de nuit une double garde devant & derriere l'Hôtel.

L'ARCENAL DE L'AMIRAUTE.

CE Bâtiment est situé sur le bord de l'Y, à un des Angles de l'Isle de *Kattenburg*. Il fut commencé & achevé en 1656 sous la Direction de quatre Bourguemaîtres, dont voici les Noms: *Corneille Witzen* d'Amsterdam, *F. Pieters van der Hoef* de Haarlem, *F. Harpertz* de Goude, & *Herman van Eewyk* Chanoine d'Utrecht. *Jonas Witzen* & *Dirk Harpertz*, fils des Bourguemaîtres du même nom, *Pierre Jaques Buttegaar*, & *Reynier van Kuyk*, en poserent la prémier pierre.

Cet Edifice a 220. pies de Longueur & 22. de largeur : on y entre par un pont de pierre, qui conduit dans une Cour fort spacieuse, de la on passe sous une Entrée voutée, ou l'on conserve un homme & une petite nacelle, qui à été amenée du Détroit de *Davis*, & qui est remarquable par sa construction. Cet Arsenal a deux grandes Sales aux deux ailes, & est composé de trois Etages : celui d'en bas, qui est à fleur d'eau, sert a y mettre des Boulets, Grénades, Mortiers, & autres pieces d'artillérie d'un poids trop énormé, pour être placées dans les Sales ou Magazins éleués, & qui courrent moins de risque, lorsque dans de hauts tems ces Caves sont pleines d'eau. L'on y place au milieu les Bar-


Arcenal de l'Amirauté.

Barrils, Tonneaux &c. dont on ſe ſert pour le tranſport de la Boiſſon & de l'Eau.

Aux deux éxtrémitées ſont deux Eſcaliers, par où l'on monte aux autres Magazins. L'on voit dans celui du prémier Etage, une prodigieuſe quantité de Cables & de Cordages, rangés en ordre, & numérotés avec des étiquettes, qui déſignent les Vaiſſeaux, pour les quels on les a deſtinés.

Le deuxiéme Etage eſt rempli de Voiles, de toutes grandeurs, empaquetées dans des Coffres. Il y a à un des bouts du Magazins une Chambre, ou ſont les ouvriers, qui font & retabliſſent les Voiles. A côté de cette Chambre, eſt celle ou l'on garde les Fuſils, Piſtolets, Sabres, Epées & Demipiques, qui ſont entrétenus fort proprement.

Le troiſiéme Etage ſert de Magazin aux Poulies, Pavillons, Compas, Bouſſoles, Lanternes, Cartouches, Aſtrolabes, Horloges de Sable, Chaines, Crocs d'abordage, Mitrailles, Meches, & autres choſes neceſſaires aux Pilotes.

Au-deſſus de la Maiſon eſt un Réſervoir, qui contient 1600. tonnes d'eau, qu'on peut conduire, par des tuyeanx de plomb en cas de feu, dans ſéze différens endroits. Quelque grand que ſoit ce Bâtiment, l'on ne peut point y loger tout l'attirail de la Marine: ç'eſt pourquoi l'Amirauté a fait conſtruire un autre Magazin, au bout de la ruë dite *Groote Kattenburgſtraat*, & qui du côté de l'Y ferme le Chantier de l'Amirauté. Il eſt ainſi que l'autre, rempli d'une infinité de choſes néceſſaires pour l'équipement des Vaiſſeaux de Guerre.

CHANTIER DE L'AMIRAUTE.

JOignant le Grand Magazin eſt le Chantier de l'Amirauté, qui a plus de 500. piés de long, & qui eſt clos d'un grand mur du côté de la ruë, & environné de pluſieurs Maiſons, ou logent les Maitres Charpentiers, les Inſpecteurs & Commis. Au milieu regne une eſpece de Grange dans la quelle tous les ouvriers de diverſes profeſſions y ont leur boutiques, ou Laboratoires ſeparez. On y trouve un aſſemblage conſidérable de tout ce qui eſt néceſſaire pour la Fabrique des Vaiſſeaux; la forge eſt digne d'être remarquée. A l'un des bouts du Chantier eſt placé un autre grand Magazin, ou les ouvriers placent leurs ouvrages, & ou ſe conſervent les proviſions des choſes néceſſaires pour leur travail. A cette éxtrémité paſſant par deſſus un Pont-Lévis, l'on peut venir à l'autre Magazin, dont nous avons parlé plus haut.

Vis-à-vis ce Chantier eſt l'endroit, où ſe placent les Vaiſſeaux de Guerre, qui ſont en très grand nombre, & dont il y en a pluſieurs, qui portent plus de cent piéces de Canon.

Il y a une Garde à chaque bout du Chantier, avec quelques piéces de Canon, du côté de l'Y: outre de petites Maiſonnettes tout autour, où les Gardes tirent toutes les demi-heures pendant la nuit une clochette, en ſe répondant l'un à l'autre.

LES CORDERIES DE L'AMIRAUTE.

LE lieu, où l'Amirauté fait faire ſes Cables, & autres Cordages néceſſaires à la Marine, eſt

eſt à l'éxtrémitée de l'Iſle d'*Ooſtenburg*, attenant les Cordéries de la Compagnies des Indes Orientales. Il a près de 2000. piés de long, ſur 55. de Large. Les Chaudrons, dans les quels on goudronne le Cordage, ſont environnez d'une forte muraille, à côté eſt l'étuve, ou on le fait ſecher, après avoir été goudronné. Il y a auſſi un Magazin, ou ſe conſerve le chanvre, dont on ſe ſert pour faire les Cordes. Au bout de ces Cordéries, ſur le bord de l'Y, l'on a dreſſé des chaudrons pour cuire le Goudron, & le reduire à la conſiſtance de poix.

MAISON DE LA COMPAGNIE DES INDES-ORIENTALES.

CEtte Compagnie eſt devenue ſi puiſſante, en peu d'années, qu'elle a donnée beaucoup de jalouſie à quelques autres Nations, qui ont tâché de traverſer ſon agrandiſſement. Mais elle a ſu ſi bien ſe maintenir, qu'elle eſt aujourd'hui comme le Magazin général, de tout ce qu'il y a de plus précieux dans l'Orient.

Elle doit ſon établiſſement à quelques Marchands, qui s'êtant aſſociés, équiperent & envoyerent des Vaiſſeaux aux *Indes*. Le profit conſidérable, que le retour de ces Vaiſſeaux leur procura, encourage a pluſieurs autres à s'aſſocier avec eux, de ſorte qu'il ſe forma une Compagnie, qui dans le dernier Sîecle ſe mît ſous la protection des Etats Généraux.

Les Intereſſez firent alors un fond de ſix millions quatre cens mille florins, dont la Ville

d'*Amſterdam* donna la moitié : La *Zeelande* un quart : *Delft* & *Rotterdam* un huitiéme, & *Hoorn* & *Enckhuiſen* un autre huitiéme.

La Chambre d'*Amſterdam*, eſt compoſée de vingt Directeurs : les autres Villes en ont chacune ſept. Ces diverſes chambres ont la direction entiére de toutes les affaires de la Compagnie. Le prémier Privilége des Etats, ne fut accordé que pour vingt & un an ; mais il a été renouvellé de tems en tems, & prolongé jusqu'a préſent.

De ces différentes Chambres, il ſe forme une Aſſemblée générale, qu'on nomme l'Aſſemblée des *Dix-ſept*, & qui eſt compoſée de huit Directeurs de la Chambre d'*Amſterdam*, quatre de *Zeelande*, deux de la *Meuſe*, deux de la *Nord-Hollande* : Le Préſident eſt le Dix-ſeptiéme, & eſt nommé alternativément par les Chambres. Cette Aſſemblée des Dix-ſept, ſe tient ſix ans à *Amſterdam*, deux ans en *Zeelande*, deux ſur la *Meuſe*, & deux dans la *Noord-Hollande*. Elle eſt comme le Tribunal ſupréme de la Compagnie, qui juge & décide de tout. Lorsqu'un de ces *Dix-ſept* vient à mourir, la Chambre, dont il avoit été deputé, s'aſſemble, & ceux qui ont voix deliberative dans la dite Chambre, en choiſiſſent trois d'entre eux, dont ils préſentent les Noms aux Bourguemaîtres de leur Ville, qui en nomment un de ces trois, pour aller remplacer la Dix-Septiéme place vacante.

La Compagnie envoye ordinairement trois fois par an, ſes Vaiſſeaux aux *Indes*, ſavoir : aux mois d'Avril, Septembre, & Décembre. Tous les ans vers le mois d'Août, il revient une Flote, dont la Cargaiſon monte ordinairement à la valeur de vingt-cinq millions en Marchandi-

chandiſes, qui deux ou trois mois après ſont rendues publiquement : & ſuivant qu'elles ont été vendues, on en fait la répartition aux intereſſés.

La Puiſſance de cette Compagnie eſt ſi conſidérable, qu'elle paſſe presque l'imagination : outre *Batavia* Capitale des *Indes Hollandoiſes*, ou le Gouverneur a un train de Roi ; elle poſſede le *Cap de Bonne-Eſperance*, & pluſieurs Iſles. Elle a cinq Rois tributaires.

Elle a ordinairement cent cinquante Vaiſſeaux en Mer, & plus de cinquante mille Hommes à ſon ſervice : ce qui la fait craindre & reſpecter des plus puiſſans Princes de l'*Aſie*, & de l'*Afrique*. La Compagnie voyant, qu'elle ne pouvoit maintenir ſon Autorité, que par la force, a bâti quantité de Fortereſſes, dans les principaux endroits où elle négotie, qui ont ſoutenues pluſieurs fois les attaques des *Portugais* & des *Indiens*.

Cette Maiſon eſt ſituée ſur le coin de la *Hoogſtraat*. L'on y entre par une belle Porte ſpacieuſe, qui conduit dans une grande place quarrée, ou l'on paſſe ordinairement les Soldats en révûe, qu'on léve pour le ſervice de la Compagnie. Cette Maiſon conſerve encore le nom de *Boshnis*, ayant ſervi d'Arſenal jusqu'en 1605. que la Compagnie la loue de la Ville, ſur le pié de 10000. florins par an ; maîs elle l'a depuis acheté, & la poſſéde aujourd'hui en propre. Il y a pluſieurs Corps de logis dans cette Maiſon, qui y ont été ajoutés en divers tems, dont l'un & qui eſt très long, a vue ſur le *Kleveniers-Burgwal*, & va a boutir à l'Hôpital des *Inſenſés*. Le dernier & le plus beau de tous donne dans la *Hoogſtraat*. Dans le Bâtiment qui autrefois ſer-

voit d'Arſenal, ſont les Greniers, où l'on garde le Poivre, les Noix de Muſcade, Cloux de Girofle, Canelle, Fleur de Muſcade, & autres Marchandiſes.

La Sale des Directeurs eſt très belle, & ornée de Tableaux de la *Chine*, & des Plans des Villes & Forterefſes, que cette Compagnie posſéde dans les *Indes*.

En 1640. le Magiſtrat permît à la Compagnie d'établir un Prévôt, pour mettre en Priſon les Soldats & les Matelots, qui ont reçû de l'argent, & qui veulent ſe ſauver. Cette Compagnie a ſix Gouvernemens Généraux dans les *Indes*.

Le prémier eſt ſur la Côte de *Cormandel*, dont la Capitale eſt *Palicare*.

Le ſécond a pour ſa Capitale *Victoria*, qui eſt une des grandes *Moluques*, nommée l'Iſle d'*Amboine*.

Le troiſiéme eſt l'Iſle de *Banda*, d'ou l'on tire principalement la *Muſcade*.

Le quatriéme a pour ſa Capitale, *Gamalame*; dans l'Iſle de *Ternate*, qui eſt une des petites *Moluques*.

Le cinquiéme eſt dans l'Iſle de *Ceilon*, dont *Colombo* eſt la Capitale.

Le ſixiéme ſe nomme *Malaco*.

Il y a auſſi pluſieurs Gouverneurs, qu'on nomme *Commandeurs*; dont les Principaux ſont ceux de *Maccaſſer* dans l'Iſle de *Belebes*: *Le Cap de Bonne-Eſperance*: *Timor*, une des petites *Moluques*: *Padum*, *Andragiri* dans l'Iſle de *Sumatra*: *Cochin*, avec quantité d'autres Forts, qu'ils nomment Comptoirs: comme dans les Etats du *Grand Mogol*, à *Siam*, à *Iſpaham*, à *Gaumaron* en *Perſe*, à *Surate*, à *Banka* au *Japon*, à *Ligo*.

Ils

Ils sont aussi Maîtres de l'Isle de *Java*, & l'Empereur de *Materan*, a remis aux *Hollandois* les Villes de *Japara* & de *Cheribam*, qui sont les deux meilleures Places de ses Etats : La prémiere est à vingt lieues de *Batavia*, & l'autre à soixante, pour l'avoir secouru contre deux de ses freres, qui vouloient le détrôner.

L'Isle de *Sumatra* leur apartient aussi, ou ils ont le Fort *Padum*, & des Etablissemens à *Jambi* & à *Palimban*.

Toutes ces Colonies répondent au Conseil de *Batavia*, qui est la Capitale de tous les Païs, que les *Hollandois* possedent aux *Indes*. Ce Conseil est composé du Général, qui n'est point Comptable : d'un Directeur Général Comptable : & de six Conseillers Ordinaires, sans les Extraordinaires, dont le nombre dépend de la Compagnie, qui est en *Europe*. Le Conseil de *Batavia* donne par provision toutes les charges jusqu'aux Gouvernemens vacans, qui sont ordinairement confirmés.

Il y a, outre ce Conseil Souverain, un Conseil de Justice, composé d'un Président, d'un Vice-Président, & de douze Conseillers : qui jugent sans apel tous les Procés Civils, & Criminels, & ont le pouvoir de condamner à mort le Général même, s'il étoit coupable de Trahison.

Le Général a 1300. écus de gages par mois, & sa Maison defrayée : Il a une Clef de tous les Magazins : Il ne sort point de son Palais, qu'il n'ait cinquante Gardes à Cheval devant son Carosse, une Compagnie d'Infanterie derriere, & douze Pages aux Portieres.

Le Général a toûjours ses Patentes pour trois ans ; mais on les lui laisse ordinairement toute sa vie, afin de n'en point enrichir plusieurs.

LE MAGAZIN

DES

INDES-ORIENTALES.

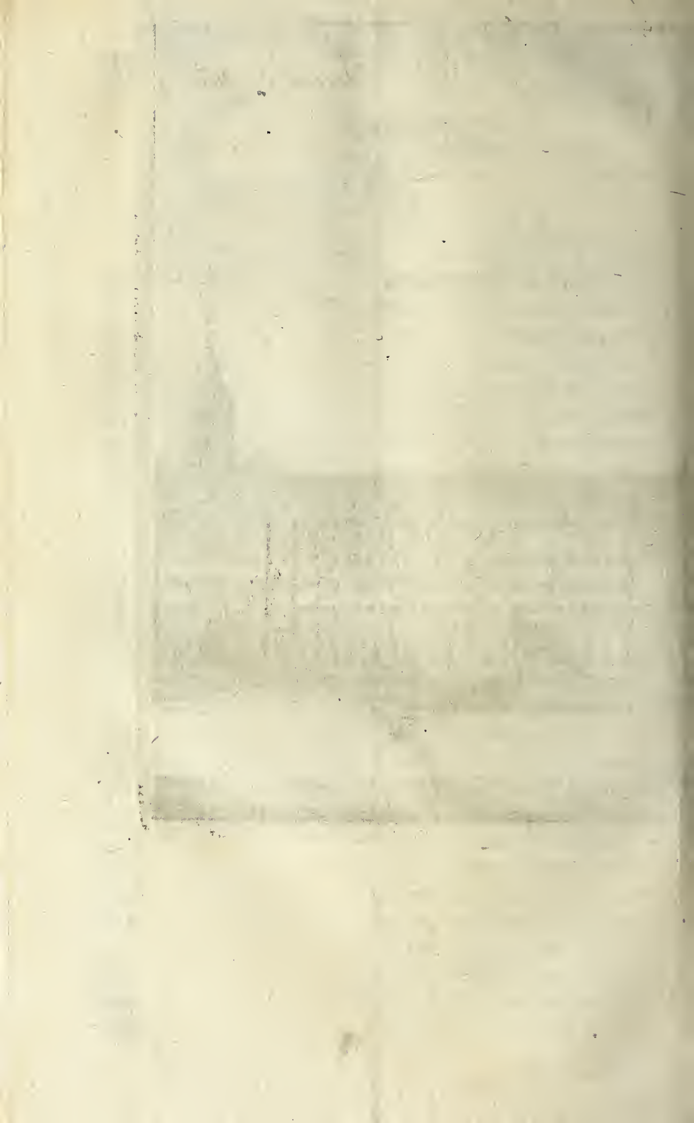
LA Maiſon, dont nous venons de parler, n'étant point ſuffiſante pour y pouvoir placer toutes les marchandiſes de la Compagnie, on reſolu de faire conſtruire un autre Magaſin, composé de pluſieurs Bâtimens, qui ont enſemble plus de 800. piés de longueur, & qui ſont partagés en trois petites Iſles, ou l'on aborde de tous côtés par deux grands foſſés. Ils ſont ſitués ſur le bord de l'Y, à l'endroit qu'on nomme *Ooſtenburg*.

Le prémier ſert à ſerrer tous les Agrès, & autres choſes qui ſervent à l'équipement des Navires: Il a 636. piés de longueur & 70. de largeur, avec quatre étages. On y entre par pluſieurs Ponts: Le prémier qui ſe préſente en ſortant de la Ville, a 130. piés de long. Au milieu eſt une Porte de pierre de l'Ordre Toſcan, qui répond de l'autre côté à une autre, qui eſt toute ſemblable. Au-deſſus du toit de la prémiere Porte eſt placé une petite tourelle, dans la quelle eſt un petit Carillon.

De ce Bâtiment on paſſe dans une autre petite Iſle, ſur un Pont d'environ 60. piés de long: où il y a deux grands Magazins de bois, entre les quels eſt une allée, qui conduit au Chantier, ou l'on conſtruit les Vaiſſeaux pour les *Indes*, les Eſquifs &c. & où l'on travaille aux mâts, poulies, rames, & à tout ce qui ſert à la Navigation.

Du


Arçenal des Indes Orientales.



Du côté du Nord, il y a deux autres Bâtimens de Briques, où l'on travaille à des ouvrages de fer. Depuis quelques années on s'en sert aussi pour tuer & saler les bœufs, destinés à l'avitaillemment des Vaisseaux. L'on y tue ordinairement quinze à seize cens Bœufs dans le mois de Novembre.

A quelque distance de ce Magazin, sur l'Isle d'*Oostenburg*, l'on trouve les Corderies de la Compagnie; on y entre par un corps de logis fort propre, qui sert de logement au Directeur, & à l'inspecteur des Corderies. Elles ont près de 2000. piés de longueur, & ne sont separées de celles de l'Amirauté, que par un mur mitoïen. Elles sont pourvues de tout le nécaissaire pour parfaire le Cordage.

MAISON DE LA COMPAGNIE DES INDES OCCIDENTALES.

CEtte Compagnie se forma avec l'aprobation de l'Etat, dans le tems que la Tréve de douze ans, entre le Roi d'Espagne & les Etats Généraux alloit éxpirer, & qu'on se préparoit de nouveau de part & d'autre à la Guerre.

L'Assemblée des Directeurs se tenoit au commencement, dans une Boucherie abandonnée sur le *Haarlemmerdyk* au *Heeremarkt*, & qui fut agrandie & considerablement embelie: neanmoins l'Etat de cette Compagnie, qui fut d'abord très florissant, étant tombe en décadence, par la perte du *Bresil*, dont les *Portugais* se rendirent Maîtres, & dont ils sont restés en possession depuis

depuis ce tems-la, mit les Directeurs dans la néceſſité d'abandonner leur Maiſon ſur le *Haarlemmerdyk*, & de s'aſſembler dans leur *Magazin* ſitué ſur le coin de l'*Ygraft* ſur *Raapenburg*. Enfin les affaires de cette Compagnie allérent ſi mal, quelle ſe rompît en 1674.

Dans la même année il s'en forma une nouvelle, dont les Directeurs trouvérent à propos de changer le lieu de leur aſſemblée, & prirent le *Voetboogs-Doele* ſur le *Singel*. Ils s'y aſſemblént trois ou quatre fois la ſemaine.

Ceux de la Compagnie de *Surinam* s'y aſſemblent auſſi. Cette Colonie eſt partagéa en trois parties : La prémiere apartient à la Ville d'*Amſterdam* : La ſécondé à la Compagnie des *Indes-Occidentales* : & la troiſiéme à la Maiſon de *Sommelsdyk*.

Outre ces Compagnies générales, il y en à de particuliéres; comme celles pour le Négoce du *Levant* : pour celui de *Moſcovie*, de *Suede*, & autres endroits; pour la Pêche de la Baleine, & pour celle des Harangs.

Cette derniére eſt fort conſidérable : Elle ſe fait ſur les Côtes d'*Angleterre*, environ vers la fin du mois de Juin. Depuis qu'on a trouvé le ſecret de ſaler les Harangs, on en porte une quantité prodigieuſe dans tous les endroits du Monde : ce qui produit de grandes Richeſſes dans le Païs.

Vers le mois d'Octobre, les Harangs viennent vuider leurs œufs, & l'on en prend alors une ſi grande quantité, que l'on en donne ſouvent 60. & même 100. pour un ſol.

La Pêche de la Baleine eſt auſſi fort conſiderable en *Hollande*, puis qu'on y envoye tous les ans environ 300. Vaiſſeaux.

AR-

ARSENAUX DE LA VILLE.

IL y a ſix Magezins. La prémier fut bâti en 1605. & eſt occupé préſentement par le Compagnie des *Indes Orientales*, qui y ſerre de ſes Marchandiſes.

Le ſécond eſt ſur le *Singel* près du *Handboogs-Doele*, ou l'Hôtel des Arbalêtriers. Les fondemens en furent jettés en 1605. ce qui eſt marqué dans une Inſcription au haut de la Maiſon, où ſont auſſi les Armes de la Ville. C'eſt un Bâtiment fort ſolide, qui a deux grandes portes, & où l'on voit pluſieurs Canons ſur leurs affuts : On y pendoit auſſi autrefois des fuſils, des Epées, & autres armes, qui ont été tranſportées à la Maiſon de Ville, ou l'on a ſoin de les entretenir fort proprement : On pretend, qu'il y en a pour armer 100000. hommes.

Le troiſiéme, qui eſt plus grand que les autres, fut bâti en 1622. après le dernier agrandiſſement de la Ville. Il eſt ſitué près de la porte de *Haarlem*, & conſiſte en quatre Bâtimens, dont deux ſont ſur le *Prinſegraft*, & les deux autres ſur le *Brouwersgraft*. Le bas ſert à loger des Canons de bronze & de fer, & autres attirails de guerre. Le haut eſt chargé de Blé, qui appartient à la Ville, & dont il y a toujours une grande quantité.

Les trois autres Magazins furent conſtruits en 1686. & 1687. pour y ſerrer auſſi des Canons. Le prémier eſt près du *Kattenburg*. Le ſécond près de la porte d'*Utrecht*, dont on ſe ſert actuellement pour la manufacture de Tapiſſerie, qu'on a établie dans cette Ville, ſur le model de celle

des

des Gobelins de Paris : Et les troisiéme sur le *Baangraft*, vis-à-vis la *Passeerderstraat*.

Tous ces Magazins sont sous la Direction de trois Maîtres d'Artillerie, qui ont chacun un Commis sous eux, & autres Officiers, établis par les Magistrats.

LA BOUCHERIES.

IL y a quatre Boucheries : deux dans le Vieux quartier de la Ville, & deux dans le Nouveau : Les deux prémieres sont distinguées en grande, & petite.

La grande Boucherie étoit autrefois une Eglise, qu'on nommoit l'Eglise de *St. Pierre*.

La petite Boucherie étoit aussi une Eglise du Convent de *St. Marguerite*, où il y a encore un petit Clocher. Les Bouchers y portent de la viande tous les jours, excepté le Dimanche, & le Vendredi.

Les Chambres, qui sont au-dessus de la grande Boucherie, servent de lieu d'assemblée aux Corps de Métiers.

Et les Chambres qui sont au-dessus de la petite, servent aux Médecins & aux Sages femmes, aux quelles on donne leçon publique.

Derriére la grande Boucherie, il y a une assez grande place, qui étoit autrefois le Cimétiere de *St. Pierre*. On y tient présentement un Marché aux Herbes; l'on y vend aussi les Piés, Tètes, & Intestins cuits des animaux.

Les Boucheries du Nouveau Quartier de la *Ville* sont, l'une dans la place de la *Westerkerk*, ou Eglise-Occidentale; & l'autre sur le *Heeremarkt*, auprès du nouveau *Heerenlogement*, ou l'Hôtel des Seigneurs.

Celle

Celle, qui est sur la place de la *Westerkerk*, forme un beau Bâtiment quarré, construit en 1619. au-dessus il y a deux Sales, ou tous les soirs une Compagnie de Bourgeois monte la Garde.

L'endroit au-dessus de la grande Boucherie dite de *St. Pierre*, où le Collége des Médecins s'assemble, servoit autrefois d'Académie aux Poëtes *Hollandois*, qui fut abolie apres l'établissement de la Comédie. On y voit au-dessus cette Inscription:

COLLEGIUM MEDICUM.

Comme les *Juifs* ont quelque scrupule de manger des quartiers de derriére de tous les animaux; ils ont leur Boucherie sur l'Isle de *Vlooyenburg*, au-dessus d'un Magazin. Les Chrêtiens pouvent y acheter de la viande aussi bien que les *Juifs*.

LES POISSONNERIES.

IL y a trois Poissonneries, dont deux sont dans le Vieux Quartier de la Ville, & la troisiéme dans le Nouveau. La principale, qu'on nomme la grande Poissonnerie, est en partie sur le Pont de la *Bourse*, & en partie sur le Canal, qu'on appelle le *Damrak*, entre les Maisons de la *Warmoesstraat*. Il y a deux Endroits différens pour le Poisson de Riviére, & pour celui de Mer. Cette Poissonnerie est fort belle & spacieuse. Il y a quatre entrées, avec un Quai, où les Pêcheurs attachent leurs Bateaux, & les Paniers, dans les quels ils conservent le Poisson dans l'eau.

La séconde Poissonnérie, nommée *Boeren*-ou *Amsterveensche-Vismarkt*, est dans le *Nes*, entre les

les deux Boucheries ; il ne s'y vend que du Poisson de Riviére.

La troisiéme fut établie en 1661. & est située des deux côtez de l'Ecluse de *Haarlem*, & bâtie sur des Pilotis, pour ne point embarasser la ruë : elle est aussi partagée, comme la prémiere, pour le Poisson de Mer, & pour celui de Rivière.

Tout le Poisson de Mer, qui vient en Ville, est partagé en trois parties, dont deux sont pour la grande Poissonnerie, & une pour la derniere.

Ces Poissonneries sont toûjours abondamment pourvues de toutes sortes de Poissons ; & on y observe un très bon ordre, tant pour les Vendeurs, que pour les Acheteurs.

LE HEERELOGEMENT,

OU

L'HOTEL DES SEIGNEURS,

Du Vieux Quartier.

CE Bâtiment, que la Ville louë, est la principale, & la plus fameuse Hôtellerie, où l'on ne reçoit, que des Personnes de distinction. Il est situé ou finit l'*Oudezyds Voorburgwal* à côté de l'*Hôpital :* Il est prèsque tout entouré d'eau, l'on y entre par un pont de pierre, & il y a une belle Cour, environnée de très beaux apartemens.

Cette Hôtellerie est en partie sur le terrein du Couvent des *nouvelles Réligieuses :* ou, depuis la Réformation, on construisit une Brasserie, dont l'enseigne étoit la *Clef*, qu'on y voit encore aujourd'hui sur la façade de l'ancien Edifice. Quelques années après, l'on fit de cette Brasserie

La

La *Banque d'Emprunt*; & depuis que la Banque a été transferée ailleurs, elle a été habitée par des Marchands; jusqu'à ce que la Ville eut achetée le fond, & y eut fait construire cette présente Hôtellerie.

L'on a conservé les anciens Bâtimens autant qu'on a pu, dans les quels l'on a fait grand nombre de très belles Chambres: En 1647 l'on y a joint un nouveau Corps de logis, ou sont placées les Cuisinnes; au-dessus des quelles régne une Sale, d'une grandeur extraordinaire, où les Magistrats se régalent en certaines occasions, & où l'on célébre souvent des nôces. Dans la Cour on fait les Ventes publiques des Biens immeubles, & souvent celles des Méubles & autres Effets.

LE NOUVEL HOTEL DES SEIGNEURS,

Dans le nouveau Quartier.

CE Bâtiment étoit autrefois une Boucherie, on y voit encore quatre têtes de bœufs, taillées dans la muraille, & au-dessus un Corps de Garde pour la Bourgeoisie, qui y monte encore actuellement le Garde. Les Directeurs de la Compagnie des *Indes Occidentales* y ont tenus pendant long tems leurs assemblées; mais ils l'abandonerent, lorsque les Portugais se furent rendus maitres du *Brezil*: & la Ville reprit alors cette Maison, pour en faire une Hôtellerie, où l'on ne reçoit, comme dans l'autre, que des personnes de distinction. Ces Corps de logis forment un quarré long, aux environs d'une Cour spacieuse. Il y a deux entrées, l'une sur

la Digue de *Haarlem*, & l'autre ſur le *Heere-Markt.* On y fait ordinairement la Vente des Vaiſſeaux, & ç'eſt là ou l'on prend le Chariot de poſte pour la *Haye*.

DOELE,

OU

MAISON DES ARBALETRIERS.

IL paroit, que l'Exercice de l'Arbalêtre étoit fort en uſage en ce païs, dans les ſiecles precedens : puis qu'il y avoit trois Maiſon en cette Ville, deſtinées à cet exercice, qui, quoi qu'un divertiſſement, ne laiſſoit pas d'être d'une utilité publique. Ceux qui s'y adonnoient, compoſoient trois differentes Confréries, ou Compagnies de Bourgeois, qui en cas de beſoin étoient obligéz de deffendre la Ville, & d'aller aux Ennemis : & en cette conſideration ils jouiſſoient de pluſieurs Priviléges, qui n'étoient point accordés aux autres Habitans.

Comme depuis 1672. & 1673. cet Exercice eſt entiérement tombé ; l'on a employé ces Maiſons à d'autres uſages. Il y en avoit deux, l'une près de l'autre, hors de l'ancienne enceinte de la Ville, qu'on apelle aujourd'hui le *Singel*, hors de la Porte qu'on nommoit la Porte de *Bentwyk*, dans l'endroit où eſt preſentement l'*Oſſeſluis*. Chacune de ces Maiſons avoit une grande place, propre à l'exercice de l'Arbalêtre. Cet Exercice commençant à diſcontinuer, la Ville en 1650. vendît une grande partie de ce terrain, où l'on fit deux Rues, qui ſont le *Handboogſtraat*, & le *Voetboogſtraat*, qui aboutiſſent d'un côté au *Heiligenweg*, de l'autre au

Spuy :

Spüy : & des deux Maiſons on en a fait une fameuſe Auberge.

Ce qui reſte de Bâtimens d'une de ces Maiſons nommée *Voetboogs-Doelen*, ſert aujourd'hui de lieu d'Aſſemblée à la Compagnie des *Indes Occidentales*.

L'on voit entre ces deux *Doelés*, l'*Arcenal* de la Ville, dont il a été parlé plus haut : & à côté une fort belle porte, qui ſervoit d'entrée au Jardin des *Arbalêtriers*; elle eſt à préſent murée; on a laiſſé au-deſſus le St. *Sebaſtien* taillé en pierre, Patron de la Confrérie des Arbaletriers, au-deſſous de la quelle figure, ſe voit l'armure des Arbaletriers, & leurs Armoiries.

La troiſiéme confrérie portoit le nom de *Kláveniers* ou *Kloveniers* ou *Klauweniers*, ce qui veut dire *Griffons*, parce qu'elle avoit pour armes une *Griffe*. La Maiſon de cette Confrérie eſt compoſée d'un ancien & d'un nouveau Bâtiment. Le prémier eſt une Tour, qui ſervoit de deffenſe à la Ville, du côté de l'*Amſtel*: On nommoit cette Tour *Swygt Utrecht*, c'eſt-à-dire *Tais toi Utrecht* : d'autres diſent *Swigt Utrecht*, ce qui ſignifieroit, *Cède* ou *plie Utrecht* : & l'on y voit encore cette ancienne Inſcription, avec deux fuſils en croix au-deſſous. Elle y a été miſe en 1482. à l'occaſion de quelque avantage remporté ſur les Habitans d'*Utrecht*, avec qui ceux d'*Amſterdam* étoient ſouvent en Guerre.

On ſerroit les armes & les attirails des Arbaletriers dans cette Tour Leur Confrerie étoit compoſée de 200. hommes, & fut érigée en 1522.

Le Bâtiment moderne eſt très beau, & à une des plus belles vues de la Ville. Il y a une Sale magnifique, ornée de Tableaux, répre-

ſentant des Arbalêtriers dans leurs anciens équipages ; mais depuis quelque tems on a ôté une partie de ces Tableaux, pour en orner la Chambre du Conſeil de Guerre, qui eſt dans la Maiſon de Ville.

C'eſt dans ce *Doele* que les Corps de Métiers & les Confréries de Bourgeois ſe régalent ordinairement ; de même que les autres Habitans dans des occaſions éxtraordinaires.

LA VIEILLE HOTELLERIE DE LA VILLE, DITE OUDE STADS HERBERG.

CEtte Hôtellérie eſt ſituée au Nord de la Ville ſur l'Y, & ſert à loger des Gens de Mer, & autres qui arrivent de nuit, ou après que les Portes & les Barrieres de la Ville ſont fermées. Ce Bâtiment, qui eſt tout de bois, a été conſtruit ſur des Pilotis en 1613. Les Apartemens en ſont fort propres, & la vûë en eſt fort agréable. Il y a un grand Pont qui y conduit, ſur le quel eſt un Corps de Garde de la Bourgeoiſie. On y trouve un grand nombre de Yachts, qu'on loue, pour aller ſe promener ſur l'Eau ; il y en a ordinairement une cinquantaine au ſervice du public.

LA NOUVELLE HOTELLERIE DE LA VILLE, DITE NIEUWE STADS HERBERG.

CEtte Auberge eſt ſur l'Y, ainſi que la précedente bâtie ſur pilotis ; ce qui donna occaſion de faire conſtuire cette nouvelle Hôtellérie, fut le Canal que la Ville d'*Amſterdam* fit ouvrir de l'Y à *Buikſloot* l'an 1660, parce que ç'eſt près de cette Auberge qu'on prend cette Barque. Cet Edifice eſt de bois comme le précedent ; on y aborde par un grand Pont de bois, aux deux côtés du quel ſe placent les Navires qui vont ſur la Mer Baltique.

LA NOUVELLE HOTELLERIE DE LA VILLE, DANS LE PLANTAGE.

CEt endroit eſt un des plus beaux, & des plus divertiſſants de la Ville, étant rempli de Jardins, & orné d'une grande allée d'Arbres, qui conduit jusqu'à la Porte de *Muiden* ; il ſert de promenade & de récréation aux habitans. L'on n'y voit pourtant point de Maiſons fort conſiderables, parce que les propriétaires ne ſe ſoucient pas d'y en faire bâtir, n'étant pas aſſurés du tems que la Ville voudra leur laiſſer le terrain, qu'elle n'a fait pour ainſi dire que

leur prêter. Quelques particuliers y ont des Jardins, dont ils tirent deux à trois cent florins de revenu. Dans l'étendue de ce Plantage, il n'y a qu'un Cabaret, que l'on nomme *Nieuwe-Stads Herberg* : c'eſt un beau Bâtiment de trois étages, ayant pluſieurs apartemens fort commodes, où il y a continuellement des aſſemblées de divertiſſement; il y a une grande place, où l'on jouë à la boule, à la paume, & aux quilles. Il y a auſſi un aſſez joli Jardin, où l'on ſe promene, moyennant la permiſſion du Maître de la Maiſon : il y a été dans la Cour un eſpèce de Théatre, dont l'on ſe ſert pour tirer des Loteries. Celui qui occupe cette Maiſon, eſt authoriſé par le Magiſtrat, pour prendre & pour empriſonner telles gens, qui pourroient ſe trouver dans le Plantage faiſant des Vols, Brigandages &c. ayant pouvoir de les enfermer, jusqu'à ce, qu'il en ait donné connoiſſance au *Schout* ou Grand Baillif. Outre cela il y a deux Gardes, qui toutes les nuits veillent à la ſeureté de cette endroit, & qui pendant toutes la nuit font la ronde : l'on compte qu'il y a environ cent cinquante Jardins, outre quelques Maiſons particulieres dans ce Plantage.

ATTELIERS DE LA VILLE,

DITS

STADS TIMMERTHUIN

EN STEENTHUIN.

LE lieu où les Charpentiers & autres Ouvriers de la Ville travaillent, a été changé pluſieurs fois. Leur Attelier, avant l'agrandiſſement

ment de la Ville, étoit ſur le *Binnen-Amſtel* près du *Pont-rouge*, qu'on nomme préſentement le *Nieuwe Doelensbrug*, ou nouveau Pont du *Doele*. Il étoit entouré d'une haute muraille, avec deux belles Portes de pierres de taille, dont l'une fut transportée à l'Ecole Illuſtre, & l'autre à la Maiſon des Orphélins Bourgeois dans la ruë *St. Lucien*. Ce fut en 1632. que ce changement ſe fit, & qu'on bâtit pluſieurs Maiſons dans la place de cet Attelier, qui fut transferé ſur le *Baangraft*, entre la *Tuynſtraat*, & l'*Angeliersgraft:* & de là quelque tems après au côté Oriental de l'*Amſtel*, entre le Pont de l'*Amſtel*, & la Porte de *Weſop*, ſur le *Prinſegraft*, & ſur l'*Achtergraft*. C'eſt une grande Place, ſéparée en deux par un Canal, qui ſert à y transporter le Bois. Il y a un grand Bâtiment, où l'on ſerre le Bois ſec, & où l'on travaille à la Charpente.

L'autre côté eſt rempli de loges pour des Serruriers, Cloutiers & autres Ouvriers en fer, avec des Magazins de Charpente, & toutes ſorte d'ouvrages en fer : le Maître-Charpentier de la Ville, & le Teneur de livres y ont leurs demeures.

Au bout du *Leidſegraft*, il y a un Enclos, où l'on trouve tous les Matêriaux néceſſaires à la reparation des Edifices publics, pour ce qui regarde la Maçonnerie. Le Maître Maçon de la Ville y a ſa demeure, & a inſpection ſur tous les Manœuvres employés par la Ville. C'eſt lui qui diſtribuë les briques & la chaux, dont on a beſoin pour réparer quelque Edifice public. Mais lorsque la Ville veut faire quelque Bâtiment neuf, elle ne fournit aucuns Materiaux aux Entrepréneurs, mais leur paye les ſommes dont on eſt convenu.

Le Chantier de la Ville, ou les Magiſtrats font faire toutes les Barques, dont on a beſoin pour le tranſport des décombres des Maiſons, des Bouës &c. eſt ſitué ſur l'Iſle d'*Oſtenburg*.

LA VERRERIE.

L'On a depuis long-tems fait du verre dans cette Ville, puis que l'on voit aujourd'hui ſur le *Keyſersgraft*, près la *Beereſtraat*, un gros Bâtiment, qui porte encore le nom de *Oude Glashuis*; cette Verrerie fut de la transferée au bout du *Rooſegraft*, & enfin près de la Porte de *Leyden*, dans le Baſtion dit *Schinkel*; l'on y fait toute ſorte de Verres, Bouteilles &c.

Mais en 1722. de riches particuliers ayant formée une ſocieté, réſolurent de faire conſtruire une Verrérie, beaucoup plus grande & plus ſpacieuſe, que n'eſt celle dont nous venons de parler: le fourneau de la fonde eſt d'une grandeur extraordinaire; il y a deux Moulins pour broyer la matiére, dont on fait le Verre. L'on y fait des Glaces & des Verres, de la maniere, qu'on les fait dans le Fauxbourg *St. Anthoine.* à *Paris*. L'on a conſtruit des Bâtimens, convenables & propres à la diverſité des travaux, que demande une telle entrepriſe: il y a auſſi un logement pour le Maître Verrier & pour les autres Ouvriers.

On y fabriquoit ci-devant toutes ſortes de Verreries, même des Glaces; mais à peine cette entrepriſe fut-elle conduite à ſa prefection, que les Entrepreneurs & les Intéreſſez, qui aparament n'y trouvoient pas leur Compte, en fierent ceſſer le travail, & en deſtinerent les Bâtimens, qui ſubſiſtent encore, à d'autres uſages.

MAI-

MAISON OU SE FABRIQUENT LES CANONS, CLOCHES, &c.

CEtte Maiſon, que l'on commença à bâtir en l'année 1614. aux fraix entiers de la Ville, eſt ſituée ſur le *Baangraft*, ſur le coin Oriental de la *Tichelſtraat*, aſſez près de la *Zaagmoolens-Poort*. Depuis qu'elle fut fondée, elle a pluſieurs fois été agrandie, & apropriée à la fonte des plus gros Canons & des Cloches les plus péſantes : il y avoit ci-devant une autre Fonderie, ſituée ſur le *Keyſersgraft*, qui depuis quelques années a été convertie en Maiſons particulieres.

Il y a auſſi un endroit à l'Orient de la Ville, & de la *Muiderpoort*, ſur le bord de l'Y, où l'on fait l'épreuve des Canons, Fuſils & autres Armes à feu, ſous l'inſpection des Eſſayeurs de la Ville, & qui l'on paye tant pour chaque eſſai de Canon & d'autres Armes.

Par une Réſolution des Magiſtrats du 25. Novembre 1676. il eſt expreſſément deffendu, de vendre des Canons ou autres Armes à feu, ſans être marquées des Armes de la Ville, & ſans avoir été éprouvés par les Eſſayeurs de la Ville; ſous peine de confiſcation du Canon, & une amende de cinquante florins, & à proportion pour les autres Armes à feu.

MAISON OU SE FABRIQUENT LES FUSILS.

CEtte Maiſon eſt ſituée ſur l'*Amſtel*, tout proche de la Ménuiſerie de la Ville, au coin

de la ruë dite *Amstelkerkstraat*, & de la *Weesesperstraat*. C'est un Bâtiment quarré, pourvû d'un logement fort commode pour l'Inspecteur ; il y a une Galerie, au tour de la quelle se placent les Ouvriers, où ils ont leurs forges & leurs Enclumes, outre les Outils nécessaires pour leurs Ouvrage. Toutes les armes, qui se Fabriquent dans cette Maison, sont marquée des Armes de la Ville; le travail qui s'y fait est considerable ; & afin d'éviter les Fraudes qui pourroient se glisser, par rapport aux Armes qui viennent des païs Etrangers, l'on ne marque aucunes Armes aux Armes de la Ville, qu'après qu'elles ont été éprouvées ; y ayant un endroit destiné pour cet usage, ainsi qu'on vient de le dire.

LES GRUES OU GUINDALS DE LA VILLE.

IL y a deux de ces Machines, qui servent a charger & décharger les Vaisseaux, & qui enlevent facilement les plus gros fardeaux. C'est une piéce bâtie de grosses poûtres de chêne, dont celle du milieu à cent piés de hauteur. L'une est vis-à-vis la *Schreyershoeks-Tooren* ; l'autre dans la *Bikkers-Eyland*.

Tous les Maîtres de Navires sont obligés de se servir de ces Gruës, pour charger & décharger les Marchandises d'un poids considerable, sous peine d'une certaine amende. Chaque nouveau Bâtiment de 200. tonneaux & au-dessus, paye vingt florins pour chaque grand Mât, & les autres à proportion ; une Barrique de Vin paye neuf sols, & ainsi des autres Marchandises à proportion.

Ces Gruës apartiennent à l'Hôpital, qui les donne


Grues, ou Guindals pour charger et descharger les Navires.

donne à ferme ; ceux qui les prennent ſont chargés de les entretenir. Les differends qui ſurviennent entr'eux & les Maîtres de Navires, ſe terminent par les Commiſſaires des affaires de la Marine.

PORT D'AMSTERDAM.

LE Port de cette Ville, eſt un des plus beaux & des plus ſûrs qu'il y ait en *Europe*, puis qu'en toutes ſaiſons les Vaiſſeaux, de quelque grandeur qu'ils ſoyent, y ſont en ſureté. Quoi qu'il ait plus d'une demie lieuë de longueur, & plus de mille pas de largeur, cependant on le voit continuellement couvert de Vaiſſeaux & de barques marchandes, dont les Mâts & les Cordages forment une eſpéce de forêt flotante, & quelque fois ſi épaiſſe, qu'il ſemble que le Soleil ait de la peine à pénetrer au travers. Il y a une grande quantité de Barques & de chaloupes, avec les quelles, moyennant un prix fort modique, on peut prendre le divertiſſement de la promenade le long du Port, & aller d'un Vaiſſeau à l'autre.

A l'entrée de ce Port, l'on trouve un banc de Sable & de Bouë, qui ſe nomme vulgairement *Pampus*, qui empêche les gros Vaiſſeaux d'entrer chargés dans le Port ; & même ci-devant l'on avoit de la peine de les en faire ſortir, mais depuis quelques années, l'on a inventé des Machines que l'on nomme *Chameaux*, qui ſont des eſpéces de coffres longs de 160. pieds, que l'on emplit d'eau, & que par ce moyen l'on introduit ſous le flanc des Vaiſſeaux; qui étant attachés par de gros cables, l'on fait ſortir l'eau hors des *Chameaux*, ce qui léve les Vais-

Vaiſſeaux de quatre, cinq & ſix pieds, ſuivant qu'il eſt neceſſaire; ce qui eſt d'une grande utilité, puisque ſouvent il arrivoit, que des Vaiſſeaux attendoient des mois entiers, avant que de pouvoir franchir ce paſſage.

La Diverſité des Pavillons & Banderóles des Vaiſſeaux de differentes Nations, étant un des plus grands egréemens de ce Port, nous en donnons ici une courte explication, pour la Commodité & l'Inſtruction des Etrangers.

Le *Pape* porte ſon Pavillon d'Argent à un *St. Pierre*, ou bien cantonné de Clefs, ſes banderoles ſont d'Or, d'Agent & de Gueulles.

Les Vaiſſeaux du *Roi de France*, portent le Pavillon Royal d'Azur à trois fleurs de lis d'or; les Vaiſſeaux qui ne ſont pas au Roi, ne doivent porter qu'un Pavillon d'Azur, avec une Croix d'Argent au Milieu, qui eſt auſſi le Pavillon de Bretagne; les Normands portoient autrefois l'Echiquier d'Argent & de Sable, mais ils ne s'en ſervent plus.

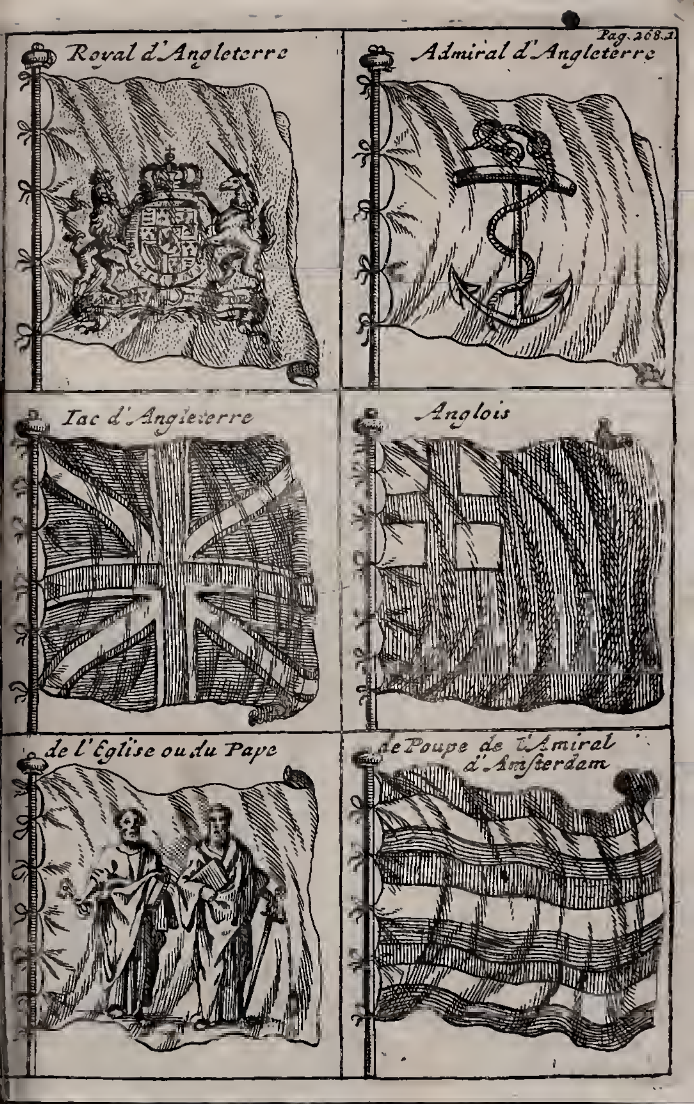
La *France* porte ſon Pavillon d'Argent ſans autre Blaſon. En *France* chaque Eſcadre doit porter des Enſeignes de la Couleur de leur Provinces, avec le Pavillon d'Argent au grand Mât.

Les Galeres de *France*, portent pour Etendart Royal, de Gueulles, ſemé de fleur de lis d'or, & de *France* ſur le tout.

Le *Roi de Eſpagne*, porte ſon Pavillon d'Argent, avec un Sautoir de Gueulles Breteſé, ou de Baſtonnades, qui eſt auſſi le Pavillon de *Bourgogne*. Les *Caſtillans* portent faſcé de Gueules, d'or, & d'Azur.

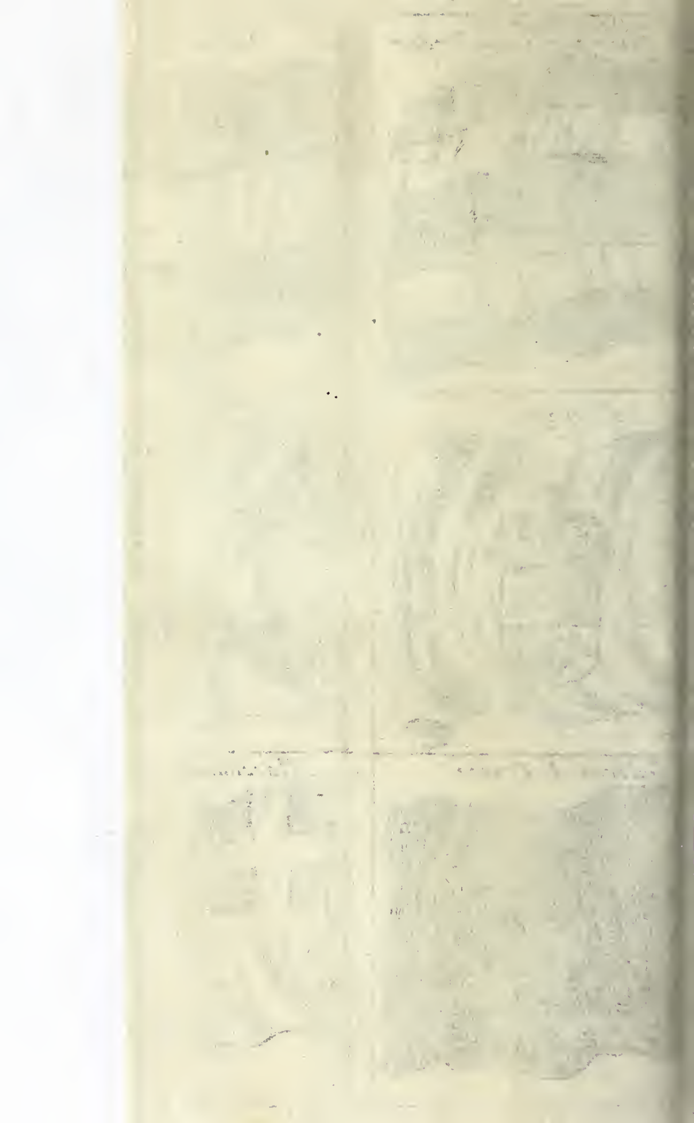
Le *Roi d'Angleterre*, porte ſon Pavillon d'or, à l'Ecu écartelé de la Grande *Bretagne*, de *France* & d'*Irlande*.

Le



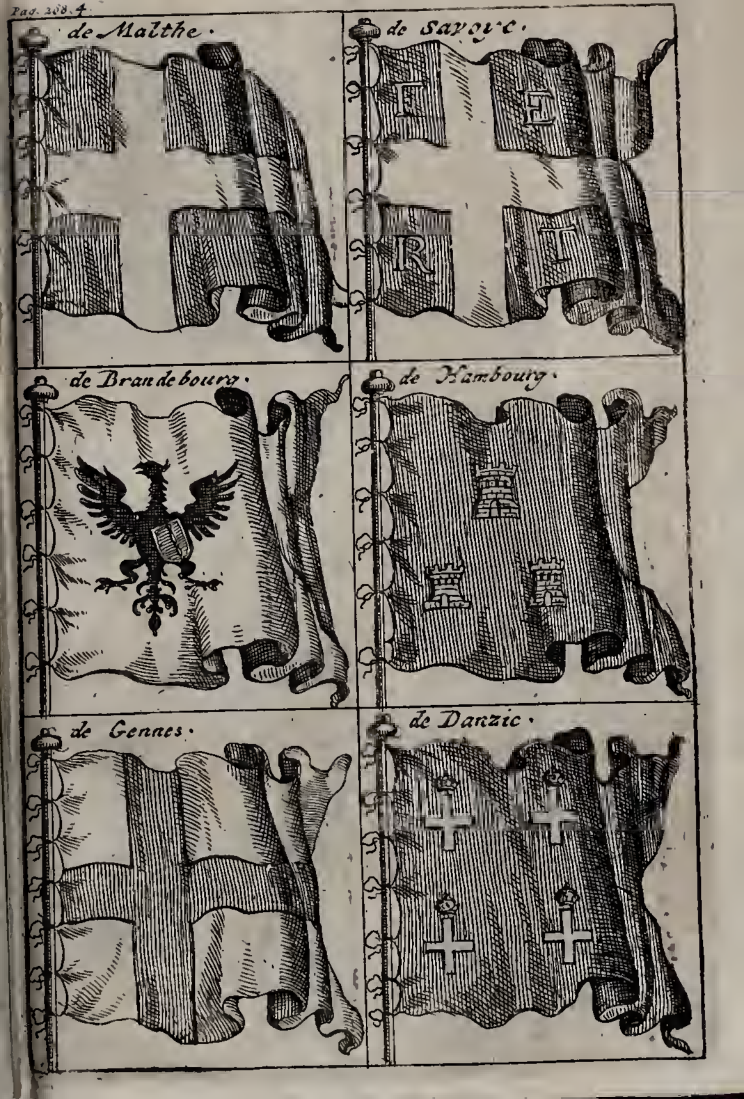
Pag. 268. 1
Royal d'Angleterre
Admiral d'Angleterre
Iac d'Angleterre
Anglois
de l'Eglise ou du Pape
de Poupe de l'Amiral d'Amsterdam


Pag. 268. 2 Des Mats des Admiraux d'Amsterdam
Holandois
d'Espagne
Bourgogne ou Espagne Flamant
Galeres de France
Marchands François




de France
Autre Marchands François
de Portugal
Danemarc
de Suede
de Venise



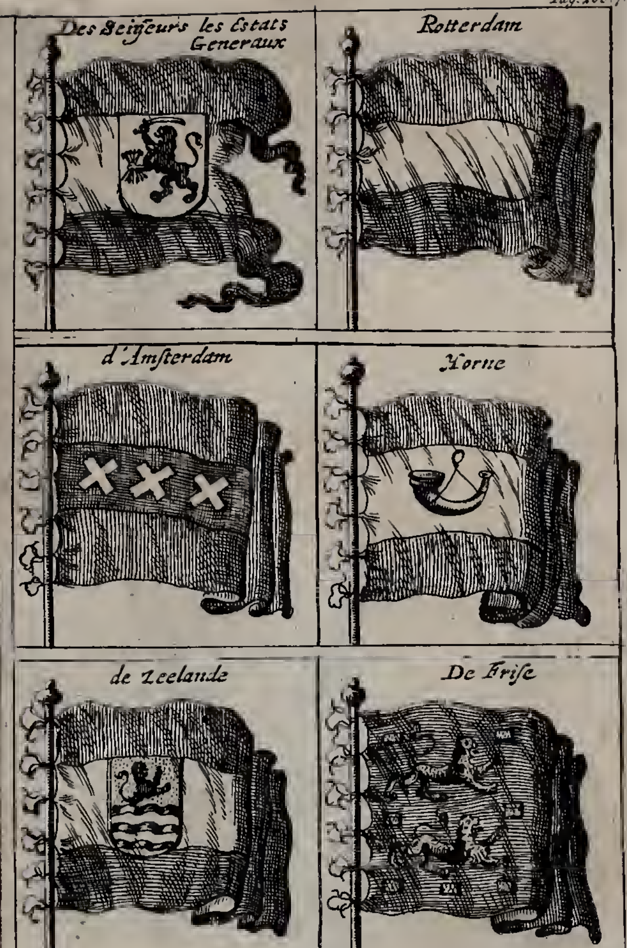

de Malthe.
de Savoye.
F
E
R
T
de Brandebourg.
de Hambourg.
de Gennes.
de Danzic.




de Modene.
de Lubec.
de Ligourne.
de Breme.
de Morgues ou de Monaco.
de Raguse.
LI
BER
TAS




Pag. 268.6.
de Curlande
de Stralsund
du Grand Seigneur
des Turcs de Barbarie
de Salé
de Tripoli


Des Seigneurs les Estats Generaux
Rotterdam
d'Amsterdam
Horne
de Zeelande
De Frise



FOR THE PROTESTANT RELIG AND THE LIBERTY OF ENGLA

IE MAINTIENDRAY

FOR THE PROTESTANT RELIGION
AND THE
LIBERTY OF ENGLAND

Le Pavillon *Amiral* est de Gueulles, à une ancre d'argent mise en pal, entalinquée d'un Cable aussi d'argent.

Les *Anglois* ont encore un Pavillon, qu'ils nomment *Jac* ou d'*Union*, qui est d'Azur, au sautoir d'Argent, bordé de Gueulles, avec une croix de Gueulles, bordée d'Argent sur le tout: ce Pavillon est porté par les Vice-Amiraux ou Commandans d'Escadres; le Pavillon ordinaire est de Gueulles au Franc quartier d'Argent, à une croix de Gueulles.

Les *Portugais*, portent leur Drap bandé de Gueulles, d'Argent & d'Azur, chargé de la Croix de Sable, & derechef brisé d'une autre croix pleinième d'Argent: les *Portugais* aux *Indes* portent la Sphere au Drap d'Argent.

Les *Allemans* portent Ecartelé d'or & de Gueulles.

Les *Suedois* portent la Croix d'or, au Champ d'Azur, décousu ou fendu environ d'un tiers. Les Marchands portent le Pavillon quarré.

Le *Dannemarc* porte d'or & de Gueulles, avec un Cornet, au dedans du quel il y a une Croix d'or; les Marchands portent le Pavillon quarré.

Les *Hollandois* ont cinq Colleges, qui sont la *Meuse*, *Zeelande*, *Amsterdam*, *Frise* & *Nord-Hollande*, dans chacun desquels ils ont Lieutenant Amiral, un Vice-Amiral & un Contre-Amiral; outre cela ils ont un Lieutenant-Amiral Général; ils portent tous des Pavillions en bande de Gueulles, d'Argent & d'Azur, que l'on nomme Pavillon d'Orange: l'Escadre d'*Amsterdam* seule, porte aux Mâts des Pavillons à six bandes, & à neuf bandes aux Enseignes de Poupe; les autres Villes se distinguent par des Marques qu'elles portent dans leur Pavillon de Beaupué.

Les

Les *Venetiens* portent de Gueulles, au Lion d'or, tenant l'Evangile & une Epée d'Argent, avec ces Mots:

Pax tibi Marcus Evangeliſta meus

Malthe, porte la Croix d'Argent au Drap de Gueulles, qui eſt le Blaſon des Anciens Templiers.

Les *Chévaliers Teutons* portent la Croix de Sable, au Drap d'Argent.

Jeruſalem, porte la Croix d'or potencée au Drap d'Argent.

POUR ENQUERE.

LEs *Savoyards*, portent de Gueulles a la Croix d'Argent, avec ces quatre lettres d'Argent F. E. R. T. qui ſignifient *Fortitudo ejus Rhodum tenuit.*

Brandenbourg, porte d'Argent à l'Aigle éployée de Sable, portant ſur le cœur les Armes de *Brandenbourg*.

Les *Genois*, portent d'Argent à la Croix de Gueulles.

Hambourg, porte de Gueulles à trois Tours d'Argent.

Dantzig, porte de Gueulles à quatre Croix d'Argent, couronnées de même.

Lubeck, porte en bandes, partie de Gueulles & d'or.

Brémen, porte en bande d'Azur, & d'Argent.

Curlande, porte de Gueulles à un Cancre de Sable.

Stralſund, porte de Gueulles à un Soleil faſſée d'or, quelques uns portent une Etoile.

Sicile, porte l'Aigle de Sable au Drap d'Argent.

Florence, porte la Croix de *St. André*.

Raguse, porte le Drap d'Argent, avec une bande & en écrit *Libertas*.

Modene, porte d'Azur à une Aigle éployée d'Argent.

Monaco, porte d'Argent, avec les Armes du Prince.

Ligourne, porte d'Argent, à la Croix à huit pointes de Gueulles.

Les *Moscovites*, portent 1. Un Etendart de Drap jaune, chargé d'une Aigle noire, qui sont les Armes de l'Empire *Russien*. Cette Aigle est à deux têtes, portant trois Couronnes, une Imperiale & deux Royales, chargée en cœur d'un Ecusson d'or, à un *St. George* d'Argent avec son Dragon. L'Origine de ces Armes vient, de ce que *Wladimir* Empereur de la *Russie*, ayant partagé son Empire entre ses deux fils, les deux Princes *Wladimiriens* prirent le *St. George* pour Armes ; mais le *Czar Iwan Wasiliewitz*, se trouvant affermi sur le Trône de la Monarchie, que son Aieul avoit établie, il se fit couronner : & alors il prit l'Aigle pour les Armes de l'Empire *Russien*, & fit placer les Armes des Princes au Cœur de cette Aigle. A ses deux têtes & à ses pieds elle porte quatre Cartes Marines. La Carte, qui est à la tête droite, réprésente la *Mer Blanche* : celle qui est à la gauche la *Mer Caspienne* : celle qui est tenuë par le pié droit, réprésente le *Palus Mœotide* : Celle qui est au pié gauche le *Sinus Bothnicus*.

2. Pavillon blanc, chargé d'une Croix d'Azur de *St. André*, pour marquer, que l'Empire de *Russie* à reçû le Saint Baptême par le Ministere de cet Apôtre.

3. Pa-

3. Pavillon d'Azur, avec un quart blanc, chargé d'une semblable Croix.

4. Pavillon Rouge, avec le même quart blanc, & chargé d'une même Croix.

5. Gaillardt Rouge, portant la Croix doublée de blanc.

6. Les Pavillons de Galeres sont près que de la même maniére, excepté qu'ils ne sont pas quarrés, mais fendus par la pointe.

7. Pavillon Marchand, portant les trois couleurs Blanc, Azur & Rouge.

8. Pavillon de l'Amirauté, chargé de Drap blanc, de quatre Ancres d'Azur, passées en Croix de *St. André*; pour marquer les quatre Mers, dont il a été ci-dessus fait mention.

9. Banderolle ou Flamme, de trois couleurs, Blanc, Azur & Rouge: La pointe est fenduë du bâton au travers: le quart est blanc, avec une Croix d'Azur, & de *St. André*.

Les *Turcs*, ont les Pavillons de diverses façons: les uns le portent Rouge, d'autres Rouge & blanc, auec des Caractères Arabes; le Turquin est Rouge & bleu, qui est celui du Grand Seigneur, chargé de quatre Oraissans en bande sur le bout: Le Capitaine du Grand Seigneur, porte Rouge chargé de lettres Arabesques.

Le *Grand Seigneur*, porte de Gueulles, à un ou trois Croissans, dont les pointes se regardent.

Les *Turcs de Barbarie*, portent de Sinople & de Gueulles, & quelques uns des Croissans; leurs Pavillons sont tous coupés en Pointes.

Les *Pirates* d'*Alger* & de *Tunis*, portent un Pavillon Hexagone, avec une Marmot Turc, coëffé de son Turban, empenné d'un Croissant montant, le dernier quartier du Pavillon bordé ou ourlé d'Argent.

Tripoli

Tripoli porte de Sinople ; mais le Pavillon a la pointe plus longue que celles des autres Villes de *Barbarie*.

Salé, porte de Gueulles & taillé comme *Barbarie*.

Le *Grand Cham de Tartarie*, porte d'or à un Hibou de Sable, marqueté d'*Isabelle* par le ventre.

Les Orientaux, portent à leur fantasie de petites Pavillons de diverses Couleurs, dont les uns sont quarrez & les autres en pointe.

Les *Sauvages de l'Amerique*, portent en differents endroits de leurs Canots, & de leurs Piroques, plusieurs petites Banderoles, fenduës par le milieu, & coupéés en pointe, les quelles sont de diverses couleurs, mais principalement blanches.

Les *Noirs du Cap-Verd*, & de *Guinée*, portent à leurs Pipris, & à leur Canots de petits Drapeaux, qui sont quarrés & blancs. Il faut remarquer, que ce que l'on apelle Pavillon, est porté au haut d'un des Mats du Vaisseau, & que ce que l'on nomme Enseigne, est porté sur la p pe ; les Chrêtiens portent des Pavillons quarrez & d'autres fendus ; mais les *Turcs* portent tous leurs Pavillons selon les occurrences ; comme Pavillon ou Bannierre de *Combat* ; de *Partanec*, de *Conseil*, de *Paix*, d'*Aide*, de *Nation*, outre le Pavillon Royal.

Le Pavillon de Combat de *France* est blanc ; celui d'*Espagne* est bleu : celui de la *Grande Bretagne* est Rouge, & celui des *Provinces-Unies* est Orangé.

Parmi toutes les Nations, le Pavillon blanc est montré en signe de Paix.

RADES OU PARADIS,

DITS

WAALEN.

POur la Commodité & ſeureté des Vaiſſeaux, qui ſont obligés d'hyverner devant cette Ville, l'on a pratiqué deux *Rades* ou autrement dites deux *Paradis*, ſçavoir: un au nouveau côté, depuis l'Ecluſe jusqu'au Canal nommé *Oude-ſchans:* Et au Vieux côté, depuis l'*Oude-Stads-Herberg*, jusques devant le *Bikkers-Eyland*; il y a une fort ſpacieuſe ouverture, pour que les Vaiſſeaux puiſſent entrer & ſortir ſans s'incommoder. Il y a deux rangées de Pilotis, pour amarer les Vaiſſeaux, qui y ſont en ſeureté, contre la Tempeſte, le vol, & le feu; le long de ces *Rades*, il y a une Gallerie, ſur la quelle de diſtance en diſtance, il y a de petites Videtes, où pendant la nuit il y a toujours des Hommes, qui font garde, que l'on nomme *Waalredders*, & qui ſont ſous le Commandement d'un Capitaine & d'un Lieutenant; il y a deux petites Maiſons, qui ſervent comme dé Corps de garde, aux quelles il y a une cloche, que l'on ſonne toutes les demi-heures, & les autres ſont obligées d'y repondre, pour faire voir qu'ils veillent.

L'on voit ſouvent dans ces *Rades* pluſieurs centaines de Vaiſſeaux: & afin d'éviter tous desordres, Meſſieurs de la Regence ont fait à ce ſujet de tres bons Réglemens: les *Waalredders* tirent de chaque Vaiſſeau qui hiverne deux ſols par *Laſt*, pour les quels ils ſont obli-

gés

gés de faire exactement là garde ; & en cas qu'il y ait des Marchandises sujettes à se gâter, ils sont obligés d'en avertir les Capitaines ou les interessés ; les Capitaines ne peuvent laisser leur Vaisseaux à la *Rade*, tant qu'il y a de la poudre à bord. Les Vaisseaux qui y entrent chargés, ne peuvent faire que neuf piés d'eau. Aucun Capitaine, ou gens de leur Equipage, ne peuvent, soit de jour ou de nuit, entrer dans leur Vaisseaux, sans une permission du principal de Gardes : & il est bien expressement deffendu d'y avoir du feu ou de la lumiere.

Depuis le 22. Juillet 1622. les Vaisseaux bâtis en cette Ville, ne payent qu'un présent pour le droit de *Rade* ; mais les Vaisseaux bâtis ailleurs payent la taxe entiere.

LES PARADIS POUR LES JACHTS, DITS JACHT-HAAVENS.

IL y a un grand nombre de particuliers en cette Ville, qui tiennent des *Jachts*, ç'est-à-dire des Barques fermées de glaces, dont ils se servent pour aller se divertir sur l'Y, Mer de *Haarlem*, Lacs & Caneaux éloignés de la Ville ; le Magistrat, pour seureté des dits *Jachts*, a assigné trois *Paradis*, ou *Rades*, pour tant pendant l'hyver que pendant l'Eté, les y retirer & les garder.

Le prémier de ces *Paradis* nommé *Oude-Haaven*, se trouve entre le *Nieuwezyds-Waal* & l'*Oude-Stads-Herberg* ; son entrée donne à côté de l'*Oude-Stads-Herberg*.

Le deuxiéme eſt placé à l'extrémité de l'Iſle de *Kattenburg* , pres du Corps de Garde de la Bourgeoiſie , apellé *Keerweer :* ce Paradis eſt connu ſous le nom de *Nieuwe-Haaven.*

Le troiſiéme a été formé en 1718. hors le Pont de l'*Amſtel*, à l'Angle du Baſtion dit 't *Weſter-Blokhuis :* chacun de ces *Paradis* à ſon Garde, ou Concinne particulier, qui a une petite Maiſon près du *Paradis*, ou il loge jour & nuit: celui du troiſiéme *Paradis* à ſon logement ſous une des Arches du Grand Pont de l'*Amſtel.*

Ces *Paradis* ſont tous clos d'un Pilotage, & n'ont qu'une ouverture, fermée par une poutre traverſiere, dont le Garde tient la Clef, le quel n'eſt point le Maître du *Paradis :* car l'inſpection ne lui en apartient pas; mais à un Bourgeois diſtingué, que Meſſieurs les Bourguemaîtres nomment tous les ans; & ç'eſt cet Inſpecteur à qui il apartient de faire executer les Réglemens faits pour les dits *Paradis*, d'impoſer des amendes aux Contrevenants , & d'exiger l'argent que doivent payer ceux qui y ont des *Jachts*; de ces deniers l'on entretient les Pilotages des *Paradis* & le Garde , qui n'eſt que l'executeur des ordres de l'Inſpecteur.

Au commencement de l'Eté, tous les *Jachts* de la Ville, petits & grands, s'aſſemblent tous ſur l'Y, ou ils forment une eſpéce de flotte; ils ſe diviſent en Eſcadres, chaque Eſcadre ſe choiſit un *Amiral* , *Vice-Amiral* , & un Grand Provôt; ſe rangent en ordre de bataille, puis cinglent au plus fort , font des decharges de leur petits Canons , & de leur Mousquetterie; tout cela accompagne de Timbales , Tambours , Trompettes , Haubois & autres Symphonies;

&

& après avoir assez longtems ainsi divertis les spectateurs de la Ville, la flotte va se mettre à l'ancre, sur les côtes de la *Noord-Hollande*, le plus ordinairement à *Durgerdam* ou *Zaandam*, où s'étant les uns & les autres bien traités & bien regalés, ils reviennent sur le soir en ordre de Bataille regagner la Ville.

LES HALLES AUX DRAPS, AUX SERGES, ET AUX SOYES.

CEs Bâtimens sont contigus les uns aux autres, & situez dans la *Staalstraat*, près du *Kloveniers-Doelen*. C'étoit autrefois un Attelier, où l'on tailloit des pierres pour le service de la Ville; mais lors qu'elle fut agrandie, cet Attelier ayant été transferé ailleurs, on se servit de ces Bâtimens, pour en faire des *Halles*, pour la commodité de ceux, qui ont inspection sur les *Draps*, les *Serges*, & autres Etoffes. Les uns sont commis pour examiner la Manufacture & la qualité des *Draps*, & les autres pour la teinture. Ils y apliquent des plombs, où sont empreintes les Armes de la Ville, en témoignage de la bonté des *Draps* & de la Teinture. Ces Inspecteurs prêtent serment, de suivre exactement les Réglemens de la Ville à cet égard.

La Porte de la *Halle* aux *Draps*, est de pierre de taille, ornée de Sculptures, répréséntant des *Draps*, des *Serges* & autres Etoffes : & au dessus l'on voit les Armes de la Ville. Il y a une belle & grande Cour, autour de la quelle sont divers Apartemens.

La Halle aux Soyes, eſt contiguë à celle des *Draps*. C'eſt un Bâtiment moderne, qui a trois portes, dont la principale ſert auſſi d'entrée à la *Halle* aux *Draps*. Il y a trois apartemens pour des Sous-Inſpecteurs, qui ont la garde des *Draps* & des *Etoffes* qu'on y aporte. Il y a auſſi pluſieurs Chambres, où l'on examine les *Etoffes*, & divers autres apartemens, pour les Directeurs, Teneurs de Livres, Réceveurs & autres.

Il y a pluſieurs Réglemens pour cette Maiſon, qui fixe le prix de la Teinture: Pour une Livre de *Soye* noire on paye quinze ſols: & ainſi à proportion de toutes les autres couleurs. Lors qu'il ſurvient quelque differend, entre les Fabriquans & les Teinturiers, l'affaire eſt remiſe à la déciſion de deux Jurés du Corps des Marchands de *Soye*, & de deux autres de celui des Teinturiers. Perſonne ne peut être Inſpecteur ſur les *Soyes*, à moins qu'on ne renonce à ce Négoce.

BUREAU DES ACCISES.

CE Bureau eſt ſituée ſur le Canal, qu'on nomme le *Damrak*, au coin de l'*Oudebrugſteeg*. C'eſt un beau Bâtiment quarré & ſolide, avec une belle façade de pierres de taille: Il y a pluſieurs Chambres, pour les Directeurs, Réceveurs, Teneurs de Livres, & autres Officiers.

Ce Bureau eſt ſous la direction de cinq Commiſſaires, ſçavoir un des anciens Echevins de la Ville, & quatre nommés par les Bourguemaîtres, ce qui a ſubſiſté ainſi depuis l'an 1498.

On paye dans ce Bureau la taxe, ſur le Vin, la Biere &c. qui ſe conſument, non ſeulement dans la Ville, mais auſſi dans ſa Jurisdiction: ſa-

ſavoir, hors de la Porte d'*Utrecht*, jusqu'au *Loopvelt*: hors de la Porte de *Leyden*, jusqu'à moitié Chemin du Village de *Slooten*: hors de la Porte de *Haarlem*, jusqu'au Village de *Slooterdyk*, & hors de la Porte de *Muyden*, jusqu'à *Ypeſloot*.

Il y a deux Maiſons pour les Porteurs de Biere, qui ſont Privilegiés & établis par les Bourguemaîtres. Ils portent une marque ſur leurs chapeaux, pour être reconnus. Les Marchands de Vin, ſont obligés de ſe ſervir d'eux, pour tranſporter le Vin, qu'ils vendent.

Il eſt deffendu à ces Porteurs, de reçevoir aucuns préſens, de s'enïvrer, ni même d'aller au Cabaret, depuis le matin jusqu'au ſoir: & ils ſont obligés de ſe rendre exactement à leurs poſtes, & d'y être aſſidus.

Il n'eſt pas permis de charger ni décharger du grain, ſans en donner connoiſſance aux Commis de ce Bureau, ni ſans en payer l'Acciſe: ſavoir douze ſols par *Laſt* de froment: dix, pour le ſeigle, & ſix pour l'Avoine.

Cependant, un Marchand étranger, qui n'a point vendu ſon grain, peut le faire ſortir, ſans en payer l'acciſe, pourvû qu'il en donne connoiſſance au Bureau.

Tous les Maîtres de Vaiſſeaux & Bateliers, qui arrivent en Ville avec du grain, ſont obligés d'en faire d'abord leur déclaration.

LA MAISON DES MESUREURS DE BLE.

LA grande quantité de grains, qui entre en cette Ville, ou qui en ſort, demandant un

grand nombre de perſonnes fidelles, pour y travailler; on a bâti une Maiſon, où ces gens-là s'aſſemblent, & où les Marchands peuvent toujours les trouver, quand ils en ont beſoin.

Cette Maiſon eſt ſituée ſur une grande Place, qu'on nomme le *Kolk*: Elle à été rébâtie en 1620. C'eſt un Bâtiment quarré, mais un peu plus long que large: La façade eſt ornée des Armes de la Ville,

Les Porteurs de Blé s'aſſemblent dans l'apartement d'en haut: & les femmes employées à remuer le grain, ſont dans la Cave. Tout eſt dirigé dans cette Maiſon par un Inſpecteur, il y a de très beaux Réglemens, pour maintenir l'ordre.

Quand ces Porteurs ont été employés dans quelque Vaiſſeau, ils ſont obligés de dire au Maître de l'Acciſe, le nom du Bâtiment & du Maître, & la quantité des grains, dont il eſt chargé: ils doivent auſſi faire le même rapport aux Officiers de l'Amirauté. Tous ceux qui ſont admis à cet emploi, doivent être Bourgeois, & prêter ferment: Ils reçoivent un demi-ſol par *Laſt* de Blé, au quel ils ont travaillé.

LES MAISONS
DES
PORTEURS DE BIERE.

NOus avons dit plus haut, que les Porteurs de Biere étoient auſſi de droit Porteurs de Vin; nous devons ici indiquer l'endroit ou le lieu où ils ſe tiennent. Ils en ont deux; l'un eſt près de l'*Oudebrug*, vis-à-vis la Maiſon des Acciſes;

&

& l'autre derriere le *Beguinage*. Le prémier eſt un bâtiment de bois ſur un pilotis dans le *Damrak:* Le deuxiéme endroit eſt une petite Maiſon de pierre; on a réprésenté au-deſſus de la porte d'entrée, deux Porteurs de Biere en pierre de taille. Comme tous ces gens ne forment qu'un Corps, ils ſe choiſiſſent un *Sindic* d'entre eux, qui leur notifie les Réglemens des Magiſtrats en ce qui regarde leur métier. Voyez l'Article de la Maiſon des Acciſes.

LA MAISON

DES

PORTEURS DE CHAUX.

CEtte Maiſon eſt dérriere le Beguinage, près de celle des Porteurs de Biere; elle eſt de pierre & lui reſſemble en tout.

LES ECURIES DE LA VILLE.

LE grand Commerce qui ſe fait en cette Ville, demandant un grand nombre de voituriers, pour tranſporter les Marchandiſes d'un endroit à l'autre; on en a fait une Communauté, qui ſe partage en divers endroits de la Ville; où l'on peut trouver à toute heure du jour des traineaux pour le tranſport des Marchandiſes; & des Caroſſes trainans pour les perſonnes, qui veulent ſe faire voiturer vers quelque endroit de la Ville.

Pour prévenir tous les abus de la part de ces voituriers; les Magiſtrats leurs ont donné des Réglemens, qu'ils ſont obligés de ſuivre. Pour

entrer dans ce Corps, il faut avoir vingt & un ans accomplis.

Il y a huit endroits principaux où ils se tiennent. Près de la Vieille Eglise : près de l'Eglise Occidentale; sur le Marché au Beure : au Marché *St. Anthoine :* sur le *Kolk :* près du *Koningspleyn :* près du Beguinage : & près la *Maison de Ville*. Le plus grands nombre de ces Voituriers s'assemble dans ce dernier endroit, où ils ont une Ecurie qui peut contenir 80. Chevaux. C'est un grand Bâtiment, dont l'entrée est spacieuse, & orné de sculptures, représentant des Harnois &c.

Les sept autres endroits, ou ces voituriers se tiennent, ne sont proprément que des Remises de charpente, où ils donnent le fourage aux Chevaux ; quels qu'uns sont même tout à decouvert.

LE LIEU, OU SE VENDENT TOUTES SORTES D'OUVRAGES DE MENUISERIE.

LE Lieu dont nous parlons ici, est un très grand Bâtiment, connu sous le nom de *Kistemaakers-Pandt*, & situé dans la *Kalverstraat*, & qui vient a boutir sur *het Rakin*, au coin de l'*Olyslaagerssteeg*. Une partie de cet Edifice faisoit autrefois l'Eglise de *St. Joris*, ou de l'Hôpital dit *Lazaris-Gasthuis*, qui en ce tems là étoit hors la Porte de la Ville, qu'on nommoit *Beniwyker-Poort*, où se trouve aujourd'hui le Pont qu'on apélle *Offesluis*, la quelle fut demolie en 1526.

Il y a longtems que ce Bâtiment fut élargi, & a longé jusqu'à la *Rakin* ; l'on y pratique deux éntrées & deux nouvelles façades, qu'on a orné des Armes de la Ville. Cet endroit est un marché public, ou l'on vend tous les jours, & à toute heure toutes sortes d'ouvrages, de Menuiserie & de Marqueterie, de Bois de Noyers, de Chêne, d'Oliviers, de Gajac &c. *Tables*, *Armoires*, *Bureaux*, *Gueridons* &c. & tout ce qu'on peut desirer en ce genre.

Une femme de Bourguemaître a l'inspection sur cet endroit, elle se choisit pour adjointe, la femme d'un Maître Menuisier ; elles tiennent ensemble Régistre de tous les ouvrages qu'on aporte ou emporte du dit lieu ; elles ont soin d'avertir tous les membres de la Communauté des Manuisiers, des Réglemens & Loix eux concernantes.

A l'un des bouts de ce Bâtiment, qui donne sur le *Rakin*, l'on a fait une cloison de separation, pour servir de lieu public pour la vente des effets, & meubles, qui se vendent à l'encan où par ordre du Magistrat, ou de l'agréement des particuliers.

LABYRINTHE.

IL n'y a en cette Ville qu'un *Labyrinthe*, qui est sur le *Prinsegraft*, sur le coin de Canal, dit *Looyersgraft*, pourvû de fort beaux jets d'eau, & en jolivé de petites figures : le Maître du logis qui tient Cabaret, ne démande pas mieux que de recevoir Compagnie, qui veuille avoir le plaisir de se divertir dans son jardin, & d'y boire son vin.

PRIN-

PRINCIPAUX ENDROITS,

Où les Corps de Metiers & autres tiennent ordinairement leurs Assemblées.

LEs *Apothicaires*, & les Medecins s'assemblent, au-dessus de la petite Boucherie, dans *le Nes*.

Les *Batéliers* de la Ville, sous le Pont neuf.

Les *Bateliers*, qui transportens les Marchandises dans les Magazins ou Maisons, sous le Vieux Pont.

Les *Bateliers*, qu'on nomme *Binnenlands-Vaarders*, à l'*Oude-Stads-Herberg*.

Les *Bouchers*, au-dessus de la grande Boucherie, dans *le Nes*.

Les *Boulangers*, à côté de la Vieille Eglise.

Les *Brodeurs*, *Tapissiers*, &c. qu'on nomme la Confrairie de *St. Lucas*, au Poids du Marché *St. Anthoine*.

Les *Chandeliers*, au-dessus de la Boucherie.

Les *Charpentiers* de Vaisseaux, dans le Magazin du *Kamperstyger*.

Les *Charpentiers* des Maisons, dans la *Reguliers-dwarsstraat*.

Les *Chaudronniers*, au Poids du Marché *St. Anthoine*.

Les *Chirurgiens*, au Poids du Marché *St. Anthoine*.

Les *Compteurs de Pierre ou de Briques*, à côté de la Porte de *Leyden*, dans le Bâstion dit *Schinkel*.

Les *Cordonniers* & *Corroyeurs*, sur la Place nommée 't *Rusland*.

Les

Les *Courtiers*, fur le *Voorburgwal*, au coin de la *Nieuweſtraat*.

Les *Directeurs des Poids*, au-deſſus du Grand Poids.

Les *Drapiers*, à la Halle des Draps.

Les *Faiſeurs de forme à ſouliers*, au Poids de *St. Anthoine*.

Les *Faiſeurs de Bouſſoles*, dans les *Kamper-Styger*.

Les *Faiſeurs de Mâts*, avec les Charpentiers de Vaiſſeaux.

Les *Fourbiſſeurs*, avec les Chaudronniers.

Les *Fruitiers*, ou Marchands de fruits, au Béguinage.

Les *Graveurs*, avec les Brodeurs.

Les *Imprimeurs*, au-deſſus de la grande Boucherie.

Les *Inſpecteurs*, ou *Examinateurs* des Etoffes, au Béguinage.

Les *Joüalliers*, dans la *St. Anne-Dwarsſtraat*.

Les *Libraires*, avec les Imprimeurs.

Les Maîtres des Vaiſſeaux, nommés *Buitenlands-Vaarders*, qui navigent à *Rouen*, *Hambourg*, *Bremen*, *Londres* &c. fur le *Nieuwendyk*, entre les deux Ponts de *Haarlem*, dans la *Schippershuis*.

Les *Marchands de Vin*, dans la *Koeſtraat*.

Les *Marchands de Cuir*, avec les Cordonniers.

Les *Marchands de Verréries & Pottéries*, au-deſſus de la Grande Boucherie.

Les *Marchands de Harangs*, dans la *Haaringspakkers-Tooren*.

Les *Marechaux*, avec les Chaudronniers.

Les *Marquetteurs*, avec les Charpentiers.

Les *Maſſons*, au Poids du Marché *St. Anthoine*.

Les *Menuiſiers*, avec les Charpentiers.

Les

Les *Merciers de la Grande Confrairie*, à la Maison de Ville.

Les *Petits Merciers*, au-dessus de la Petite Boucherie.

Les *Meuniers*, dans la *Huidestraat*.

Les *Médecins*, avec les Apothicaires.

Les *Navigateurs*, ou *Nautonniers* de *Bergue* en *Norwegue*, dans une Maison sur l'*Amstel*, hors de la Porte d'*Utrecht*.

Les *Orfevres*, avec les Joüalliers.

Les *Peintres*, avec les Brodeurs.

Les *Pelletiers*, au-dessus de la Grande Boucherie.

Les *Pilotes*, dans la *Haaring-pakkers-Tooren*.

Les *Plombiers*, avec les Massons.

Les *Passementiers*, dans la *Blomstraat*.

Les *Poissonniers*, a la Poissonnerie du Dam.

Les *Porteurs de Biere*, dans la *Kromelleboogsteeg*.

Les *Porteurs de Blé*, dans leur Maison sur le *Kolk*.

Les *Porteurs*, qui sont aux Poids, au-dessus du Poids.

Les *Porteurs de Tourbes*, sur le Marché au Turbes.

Les *Porteurs de Vin*, sont les mêmes que les *Porteurs de Biére*.

Les *Potiers d'Etain*, dans la *Haringpakkers-Tooren*.

Les *Poulalliers*, au-dessus de l'autre Boucherie.

Les *Relieurs*, avec les Imprimeurs.

Les *Sauetiers*, avec les faiseurs de forme.

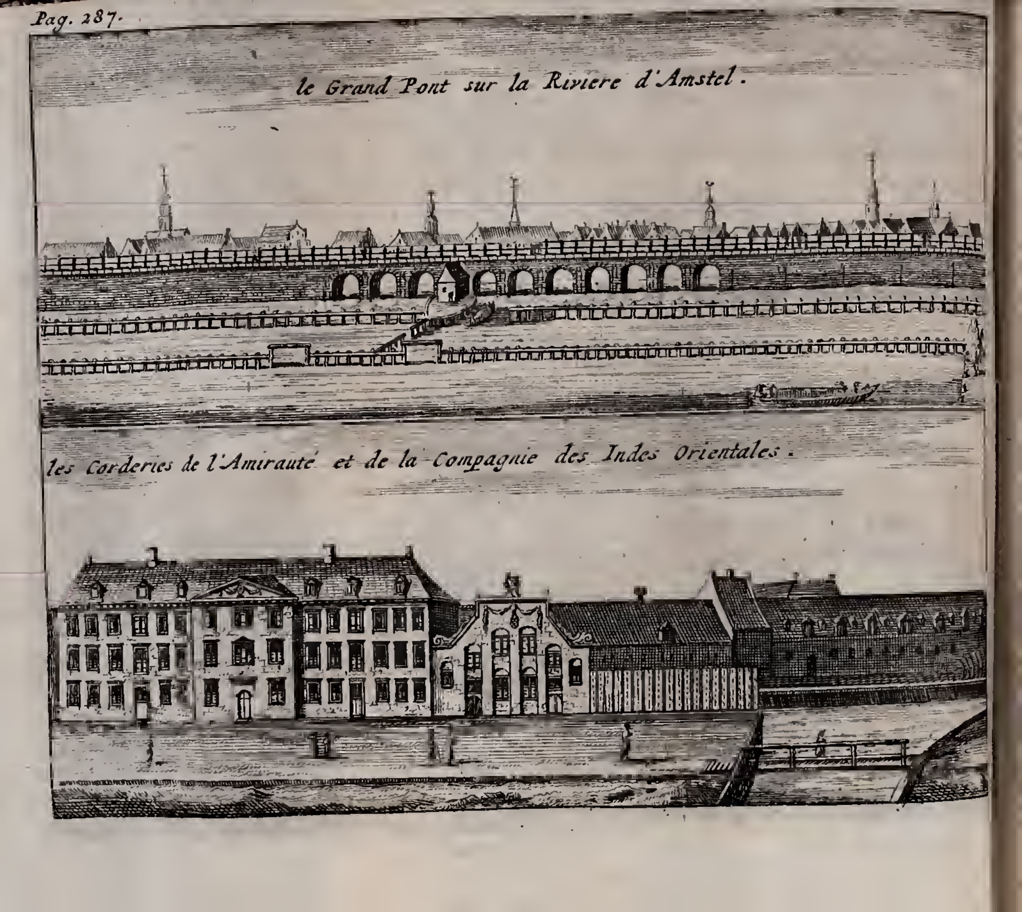
Les *Serruriers*, avec les Chaudronniers.

Les *Sculpteurs*, avec les Charpentiers.

Les *Tailleurs*, dans la *Spinhuis-dwarsstraat*.

Les *Tailleurs de Pierre*, avec les Massons.

Les *Tanneurs*, avec les Cordonniers.


le Grand Pont sur la Riviere d'Amstel.
les Corderies de l'Amirauté et de la Compagnie des Indes Orientales.

Les *Tapiſſiers*, avec les Brodeurs.
Les *Teinturiers*, à la Halle aux Soyes.
Les *Tireurs d'Eſtampes*, avec les Imprimeurs.
Les *Toneliers*, dans la *Barndeſteeg.*
Les *Vitriers*, avec les Brodeurs.
Les *Vendeurs de Gebiér*, avec les Poulalliers.

DES PONTS DE PIERRE OU IL Y A UNE ECLUSE.

L'Ecluſe du Pont de l'Amſtel.

CE Pont eſt en ſon genre une des plus belles piéces d'Architecture qui ſoit en *Hollande*. On en poſa les fondemens en 1662. Il a 660. piés de longueur, & 70. de largeur: des deux côtés il y a une baluſtrade defer. Il y a 35. Arcades de pierre: celles du milieu, au nombre d'onze, ſont plus larges que les autres, pour la commodité des bâteaux, qui y poſſent continuellement.

Au bas il a des embraſures, où l'on peut mettre de gros Canons en cas de beſoin, pour deffendre la Ville du côté de l'*Amſtel.* A chaque bout du Pont, il y a une Guérite de pierres,ou l'on poſe des ſentinelles la nuit. La vue de deſſus ce Pont eſt admirable, ſoit du côté de la Ville, ſoit du côté de la Riviere.

A quelque diſtance de ce Pont, en dedans de la Ville, eſt ſituée l'Ecluſe à quatre portes; elle ſert pour arrêter les eaux de la Mer, qui en traverſant la Ville, pourroient ſe jetter avec trop de force dans la Riviere de l'*Amſtel.*

L'ECLU-

L'ECLUSE DU PONT-NEUF.

CE Pont eſt ſi ancien, qu'on ne ſcait pas quand les fondemens en ont été poſés. Il fut réparé en 1660. & bâti de pierres, au lieu qu'auparavant il étoit de bois. Et en 1681. on y fit une très belle Ecluſe, pour retenir les eaux de l'Y, & les empecher d'entrer dans la Ville, lors que les eaux ſont hautes: il y a deux paſſages pour les Barques. Du côté du Port, on a placé deux tables de marbre dans le mûr, ſur les quelles ſont les Armes des quatre Bourguemaîtrés qu'étoient alors en charge; avec une Inſcription d'un côté Latine & de l'autre *Hollandoiſe*; qui dit, que ſous le gouvernement des Bourguemaîtres COENRAAD VAN BEUNINGEN, JOHANNES HUDDE, JOAN CORVER, & NICOLAAS OPMEER, *étant Tréſoriers de la Ville*, CORNELIS VAN VLOOSWYK, JOAN MUNTER, LOUIS TRIP, & NICOLAUS WITZEN, *fut conſtruite cette Ecluſe, dont la prémiere pierre fut poſée par* CORNELIS WITZEN; *l'an* 1681. *le* 25. *Juillet*, & que pour garentir la Ville des efforts de la Mer, on avoit bâti quatre Ecluſes: Celle dont nous parlons en eſt une, nous allons parler des trois autres, qui furent bâties en même tems.

L'ECLUSE *ſituée près de la* SCHREYERS-HOEKS-TOOREN, *& à l'entrée de l'Oude-Kolk.*

CEtte Ecluſe eſt très forte: Elle à deux paſſages pour les bâteaux: L'ouvrage en eſt très

très maſſif, pour pourvoir mieux reſiſter à la force de l'Eau, qui vient de ce côté la en plus grande quantité qu'ailleurs. Elle s'étend devant le Canal nommé *Oude-Kolk*, & devant celui qu'on apélle *Gelderſche-Kaay*.

L'Ecluſe devant l'Oudewaal.

CEtte Ecluſe, ainſi que les autres, eſt de pierre; elle ferme le Canal qu'on nomme *Oudewaal*. Comme toutes ces Ecluſes n'ont rien de particulier, qui les diſtingue, nous nous contenterons de les nommer ici, en indiquant l'endroit & le lieu où elles ſont ſituées ; nous ne repetons point, ce que nous avons dit au commencement de cet Article, qui eſt, qu'elles ont toutes des Ponts.

L'Ecluſe devant l'Oudeſchans,

OU

L'Ecluſe de Raapenburg.

ELle eſt à quelque diſtance de la précedente, a un des bouts du *Nouveau Heeregraft*.

Toutes ces Ecluſes ont chacune un homme, qui, par ordre des Magiſtrats, les ouvre ou les ferme, ſelon que cela eſt jugé convenable; comme l'on tient régiſtre de tout, on a remarqué, que depuis que ces Ecluſes ſont faites, on les a tenu fermées cinquante & une fois, ſans permettre a aucune barque de la Ville d'y paſſer.

L'Ecluſe de Jan Roodenpoorts-Toorenſluis.

Elle ferme le *Singel*: c'eſt ſur ce Pont, qu'à la *Kermes*, ſe tiennent les Marchands de Verres, qui viennent d'*Allemagne*.

L'Ecluſe dite Doeleſluis.

IL y avoit autrefois ici un pont de bois, apellé le *pont Rouge*, qui fut demoli en 1633. au lieu du quel on a conſtruit celle Ecluſe, qui traverſe 't *Rakin*. Le Pont à ſept arches, bâti ſur pilotis, ainſi que tous les autres Bâtimens de la Ville; mais celui-ci a cela de ſingulier, que ſon pilotage eſt fait en forme de grille, de maniere que le premier lit de pierre ne trouve rien de ſolide, & eſt comme ſuſpendu en l'eau.

L'on voit encore aujourd'hui, a un des côtés de ce Pont, près les Vieux Marché aux Toubes, les fondemens d'une Vieille Tourelle, ſur les quels ſe trouve à préſent un gros bâtiment; pour perpetuer le ſouvenir de cette Tourelle, on l'a fait deſſiner ſur la façade du dit Bâtiment.

L'Eluſe, dite Grim-en Neſſeſluis.

CE Pont de pierre commence a l'*Oudezyds-Voorburgwal*, traverſe 't *Rakin*, & va aboutir au *Binnen-Amſtel:* il y avoit ici autrefois un Pont de bois, qui conduiſoit au Couvent des Réligieuſes nommées *Nieuwe Nonnen*, dont on a fait 't *Gaſthuishof.* L'on croit avec aſſez de vraiſemblance, que ce fut en 1549. que ce Pont fut demoli, pour y conſtruire celui qui y eſt à préſent, avec des Ecluſes qui retenoient l'eau de l'Y; mais depuis qu'on a bâti les quatres Ecluſes, dont nous avons parlé au commencement de ce Chapitre, on n'a plus eu beſoin de cette Ecluſe cy, ainſi on en a ôté les Portes.

L'Ecluſe, dite Oſſe-Sluis.

CE Pont eſt conſtruit au même endroit, où étoit autrefois la Porte de la Ville, nommée *Bentwyker-Poort*, qu'on ruina en 1526. Il y avoit auſſi un Pont de bois, ſur le quel étoit la Maiſonnette des Commis, qui recevoient les Droits que payoient toutes les Bêtes à Corne, qui étoient vendues au marché; car la place de marché s'étendoit, depuis la Tour des *Réguliers*, le long de la *Kalverſtraat*, juſqu'au Pont dont nous parlons; & voila la raiſon pour la quelle on le nomme encore aujourd'huis le *Pont* ou *Ecluſe aux Bœufs*. Il y a eu ci-devant des portes à l'Ecluſe, qui eſt ſous le Pont; mais devenues inutiles, depuis la conſtruction des Nouvelles Ecluſes au Port, on les a fait enlever.

L'Ecluſe, dite St. Anthonisſluis.

Elle eſt ſur le *St. Anthonis Breeſtraat*, près du *Zuider-Kerk*.

L'Ecluſe dite Eenhoornſluis.

ELle eſt ſur le Canal du *Prinſegraft*, près du *Haarlemmerdyk*; il n'y a pas long tems qu'on la réhauſſée, & miſe en meilleur état, qu'elle n'étoit.

L'Ecluſe dite Kolkſluis.

IL y a aſſez d'aparence, qu'elle eſt la plus ancienne de toute les Ecluſes de la Ville, parce que ce quartier de la Ville où elle eſt, à été le prémier habité. Cette Ecluſe traverſe le *Zeedyk*,

& ſe decharge dans l'Y, par un baſſin qu'on nomme *Kolk*, dont l'entrée eſt fermée par une autre Ecluſe. Le pont de cette Ecluſe, étoit autrefois tout couvert de Maiſons; de maniere qu'on y paſſoit ſans que le Pont parut: mais les fondemens en ayant parus mauvais, l'on a été obligé de ruiner les Maiſons, & de rebatir le Pont, qui n'eſt couvert d'aucun Bâtiment.

La Vieille Ecluſe de Haarlem,

Est ſituée ſur le *Nieuwendyk*, où finit le *Nieuwezyds-Voorburgwal*, & où ſe trouvoit autrefois la Porte de *Haarlem*, qui fut demolie en 1506. lors qu'on eut placé la dite Porte ou elle eſt aujourd'hui; on fit faire l'Ecluſe dont nous parlons. En 1732. l'on a remis de nouvelles Portes & un nouveau planché a cette Ecluſe, qu'on a rendu plus ſolide qu'elle n'étoit.

La Nouvelle Ecluſe de Haarlem,

Se trouve, a quelque diſtance de la *Vieille Ecluſe*, en avançant vers la Porte de *Haarlem*.

L' Ecluſe dite Bullebakſluis,

Eſt au bout du *Blomgraft*.

L'Ecluſe dite Brouwersſluis,

Eſt ſur le *Brouwersgraft*.

L'Ecluſe dite Lelyſluis,

Eſt ſur le *Lelygraft*.

L'Ecluſe, ſur le Leydſchegraft.

L'Ecluſe

L'Ecluse, qui est hors de la digue près de Corderies de la Compagnie des Indes Orientales; ces Ecluses n'ont été construites, que pour forcer les eaux, de se communiquer aux Canaux, où il n'y a aucun écoulement, & qui pendant les grandes chaleurs rendroient sans cela une infection beaucoup plus forte, qu'ils ne font.

Il y a un grand nombte de Ponts de bois en cette Ville; le plus long de tous est celui, qu'on nomme *Oudebrug*, qui à 300. piés de longueur: il traverse le Canal dit *'t Waater*, sur le *Damrak*; il a quinze arches. Il n'y a pas longtems qu'il à été totalement rénouvellé. Celui d'après sur le même Canal, qui se nomme *Paapenbrug*, n'a qué 250. piés de Longueur, & douze arches; sous les premieres de ces Arches est le logement des Commis, qui tiennent régistre des Vaisseaux qui se tiennent sur ce Canal.

Le Pont dit *Langebrug*, traverse *'t Rakin*: Il est avec un pont levis.

Le Pont dit *Halvemaansbrug*, est situé derriere le *Kloveniers Doelen*, il traverse le *Binnen-Amstel*.

Le Pont dit *Blaauwebrug*, ci-devant nommé *Leeuwenbrug*, est un peu plus haut que le precedent, sur le même Canal; il a 300. piés de longueur.

Le Pont dit *Maagerebrug*, est aussi sur le même Canal, un peu plus haut que le précedent; il est très étroit, & fait depuis peu d'années.

Le Pont dit *Doelebrug*, est derriere le *Doele*.

Le Pont dit *Zwaanenburgsbrug*, près de l'Hôpital nommé *Diaconie Weeshuis*.

Le Pont dit *Kattenburgsbrug*, forme la Communication de la Ville avec les Isles de *Kattenburg*, & autres qui ont aussi toutes des Ponts:

ainsi qu'en plusieurs autres endroits de la Ville, que le Voyageur pourra voir en se promenant.

DU COMMERCE D'AMSTERDAM.

COmme la description des Edifices nous a conduit plus loin que l'on s'étoit attendu, nous ne donnerons qu'une petite idée, du Commerce que se fait dans *Amsterdam*, en faisant voir les sortes de Marchandises, que l'on envoye dans les Païs Etrangers, & celles que l'on en tire.

L'on envoye aux *Indes Orientales* toutes sortes de Marchandises, mais le Commerce le plus profitable est l'Argent comptant; l'on en retire ordinairement les Marchandises suivantes: Poivre Noir, Poivre Blanc, Noix muscade, Canelle, Muscade confite, Cloux de Griofle, Gingembre, Salpétre, Cuivre du *Japon*, Etain, Indigo, Bois de *Japon*, de *Caliatour*, & d'Ebene, dents d'Elefant, Soye de *Bengale*, Soye de la *Chine*, Fil de floret, Laine de *Kiermanie*, Laine du *Cap*, Sucre, Caffé, Benjoin, Borax, Cardemon, Camphre, Huile de noix, Musc, Beseoar, Cauris, Cannes, Thée, Armosins, Damas, Toile peintes, Mouselines & Toiles de Coton de toutes sortes; la Compagnie reçoit de tems en tems quelques Diamans bruts.

Suriname, l'on envoye des Cloux, des Serrures, Pentures Cadenats, Ciseaux, Couteaux Boucles à souliers, & toute autre sorte de Quinquailleries; comme aussi du Lard, du Bœuf, du Beurre, des Fromages, de la Chandelle, du Papier, de la Poudre & du Plomb, des Dentelles de bas prix, des Toiles blanches & Grises, des Rob-

bes de Chambre, de la Mousseline, des Boutons, des Rubans, des Souliers, des Bas de Soye, de Laine & de Cotton, des Evantails, Coëffes & Gands. Les Livres y sont tenus en Florins, Sols & Deniers; le Florin de Vingt sols. Le Poids & l'Aune, est égal à celui d'*Amsterdam.* L'on ne tire presentement de ce Païs là, que quelques Sucres. L'on envoye environ les mêmes sortes de Marchandises à *Curasau*, & l'on en tire du Sucre, du Cacau & des Piéces de huit.

La Commerce qui se fait avec la *Moscovie*, est fort considerable; les Vaisseaux que l'on y envoye de ce Païs, partent ordinairement au mois de *Juin*, & reviennent au mois d'*Octobre*; ils ont ordinairement un Vaisseau de Guerre pour Convoi. Les Marchandises, que l'on y porte, sont, des Ducats d'Or, des Richedallers Vielles, du Papier, des Etoffes, des Draps de toutes Couleurs, Serges, Castors, Vins, Eaux de Vie, Epiceries, particulierement du Poivre; de l'Etain, de la Ceruze, de l'Indigo, quelque Quincaillerie, du Souffre, de la Couperose, du Bois à Teindre les Cuirs, du Harang, des Perles a l'once, du Fil d'Or & d'Argent, des Passements & Dentelles. Les retours consistent en Paux d'Elans, en Poil de Castor & en Pelleteres fines, comme Zebelines, Hermines, & petits Gris. Il vient aussi de la Filasse, des Mats de Navires, du Goudran, des Cuirs, des Cendres à faire le Savon, du Suif, de la Soye de Porc, de la Colle de Poisson, du Grain, du Saumon salé. Les Monoyes Courantes sont, Roebles, Grives & Moscosques; le Roeble vaut dix Grives, le Grive Vingt Moscosques; le Roeble vaut Cent Coppyties, & la Richedaller Cinquante trois à Cinquante quatre Coppyties.

Le Commerce de *Norwege*, n'eſt pas fort conſiderable. Il ſe fait principalement à *Bergen*, à *Coperwyk*, à *Mardowe*, à *Drontheim*, à *Romsdael* & à *Vleker*; l'on y porte des Richedalles, de l'Eau de Vie, du Vin d'*Eſpagne*, du Sel, des Epiceries, du Tabac & du Fromage: l'On en raporte, du Bois de Sapin, du Goudran, du Cuivre, du Suif, du Poiſſon ſec, nommé *Stockvis*, des Peaux de Bouc, & du Bois à bruler.

L'on envoye à *Coppenhague*, des Draps, des Etoffes de Soye & des Epiſſeries; l'on raporte, du *Stokvis*, du Suif, des Chanvres, des Peaux de Vache & des Cendres.

L'on porte à *Stockholm*, du Sel, des Epiceries, des Manufactures de Soye & Laine, tant d'*Italie* & de *France*, que de ce Païs; l'on en tire du Cuivre, du Fer, du Goudran & du Brai, du Fil de Laiton, des Boulets, & de la Couperoſe.

Riga, tire de ce Païs, des Vieilles Richedalles, du Tabac, des Epiceries, du Sucre, du Verre de *France*. Cette Ville fournit, du Chanvre, du Lin, des Mats de Navires de Chêne & de Sapin, des Potaſſes & Wedaſſes, de la Cire, du Suif, de la Graine de Lin, du Froment, & du Bourdillon à faire des Bariques. Il ſe tient à *Riga* deux Foires par an, au mois de *Mai* & en *Novembre*.

Le Commerce des autres Principales Villes de la *Mer Baltique*, conſiſte à peu près dans les mêmes Marchandiſes.

Dantzig, tire de ce Païs, toutes ſortes d'Etoffes de Soye, des Draps, du Vin du *Rhin* & de *France*; toute ſortes de Bois de Teinture, du Sucre Rafiné, des Drogues, des Epiceries, de

la Creme de Tartre. L'on tire de *Dantzig*, quantité de Grains, de presque toutes ſortes, de la Cire, des Cuirs, des Laines, du Bois de Chêne & de Sapin, des Chanvres, du Lin, des Potaſſes & Wedaſſes, du Suif, de l'Acier, du Sucre, du Plomb & du Salpêtre. L'on remarque à *Dantzig*, que les Lettres de Change doivent y être proteſtées, faute de payement, le Dixiéme jour après l'écheance.

Stettin, l'on y porte du Sucre & des Harangs; & l'on en raporte des Grains, des Laines, du Bois de Charpente & de Mats.

Lubek, tire des Sucres de toutes ſortes, des Etoffes de Soye & des Merceries; & fournit, des Ancres de Navire, du Bois de Charpente, pour les Vaiſſeaux, & du Chanvre.

L'on envoye à *Breſlau*, des Epiceries, du Bois à Tinture, du Sucre; & l'on en tire, de toutes ſortes de Toiles, que l'on nomme de *Sileſie*, dont le Commerce eſt conſiderable.

Le Commerce, qui ſe fait à *Hambourg*, eſt très Conſiderable, puis que cette Ville fournit à presque tout le *Nord*. L'on y porte de toutes ſortes de Manifactures de Soye, des Draps, des Merceries, des Epiceries & des Drogues; & elle fournit, du Fil de Laiton, qui ſe fait en *Saxe* du Fer blanc, & du Bois de Charpente.

L'on envoye à *Bremen*, de toutes ſortes de Manifactures de Soye, des Drapperies, des Mercéries, & de toutes ſortes de Bois à teindre, rapez & moulus; l'on en tiré du Bois de Charpente.

Francfort, tire quantité de Marchandiſes de ce Païs, particulierement de toutes ſortes d'Etoffes & Rubans de Soye, des Draps, des Epiceries & Drogues, des Bois de Teinture, des Mer-

ceries & des Dentelles ; & l'on en tire, du Vin du *Rhin*. Il y a à *Francfort* tous les Ans deux *Foires* confiderables, l'une nommée la *Foire de Pâques*, & l'autre de *Septembre*, qui durent chacune quatorfe jours.

Celle de *Pâques* commence toûjours le Mardi après Pâques, & celle de *Septembre* le Dimanche avant la fête de la *Nativité de la Vierge*, &c. Les Lettres de change, qui ne font point payables aux *Foires*, doivent être payées dans le Quatriéme jour après l'échéance, où proteftées au plus tard le dit Quatriéme jour ; & celles *à vuë* ou à *deux* ou *trois jours de vuë*, en vingt-quatre heures au plus tard.

L'on porte à *Leipzig*, de toutes fortes de Manifactures de Soye, de Draps, des Dentelles de *France* & de *Flandres*, des Marchandifes des *Indes* & de toutes fortes de Merceries. Il s'y tient *trois Foires* par An ; la premiére nommée du *Nouvel An*, la feconde de *Pasques* & la troifiéme à la *St. Michel* ; la *premiére* commence le prémier Jour de l'Année ; la *feconde* le Lundi après le Jubilate, & la *troifiéme* le jour de la *St. Michel*, c'eft-à-dire la *Vingt-neuf Septembre* ; l'on peut demander l'Acceptation des Lettres de Change, dès le prémier ou le fecond jour de la Foire.

Cologne, fait un debit confiderable d'Epiceries, de Sucres, de Fromages, de toutes fortes de Manifactures ; & l'on en tire, du Vin en abondance, du Canon de Fer, du Bois de Chêne, en poutres, & en planches.

Liege, tire de toutes fortes de Manifactures de Soye & de Laine, des Epiceries & des Drogues. C'eft par cette Ville qu'*Aix la Chapelle* tire le Cuivre, dont elle a befoin pour la fabrique

que de Chaudronnerie; il en vint des Serges en quantité, des Cloux, des Canons de fer & des Boulets, des Mousquets, Fusils, Pistolets & de toutes sortes de Poelleons & Chaudronneries.

Anvers, debite quantité d'Epiceries & Toiles des *Indes*, de même que de toute sortes de Manifactures de Soye & de Laine; il vient une grande quantité des Dentelles.

Le Commerce de *Bruxelles*, consiste environ sur le même pied; excepté, qu'on y frabrique, de très belles Tapisseries de Haute lisse, dont il se fait un grand debit.

L'on porte à *Malines*, environ les mêmes sortes de Marchandises qu'à *Anvers*; l'on en raporte des Dentelles, qui sont estimées par toute l'*Europe*, & du Fil.

Le Commerce de *Gand*, differe fort peu de celui d'*Anvers*; & l'on en tire des Toiles, des Chanvers & des Rubans du Fil.

Les Marchandises que l'on envoye à *Bruges*, consistent en Epiceries, Toilles des *Indes*, Manifactures de Soye & Laine; l'on en tire des Bazins & des Toiles.

Le Commerce de la *Grande Bretagne*, seroit beaucoup plus considerable, qu'il n'est à présent; mais les *Anglois* ne permettent point chez eux l'entrée de toutes sortes de Marchandises, ni même la sortie de quelques unes, quoi qu'ils peuvent tirer de la *Hollande*, & y aporter, ce qu'ils veulent.

Le Principal Commerce, qui se fait à *Londres*, consiste en ce, que l'on y envoye quantité de Toiles de *Hollande* fines, des Toiles à Voille, du Papier, & toutes sortes de Manifactures de Soye; & l'on en tire, du Vitriol, de la Colle,

de

de l'Etain, du Plomb, du Tabac de *Virginie*, du Sucre des *Barbades* & autres Isles; Quantité de Draps, & autres Marchandises de Laine & de Soye, des Bas de Soye & de Laine.

L'on tire de *Bristol*, quantité de Bas de Laine de toutes sortes, & autres Manifactures.

C'est de *Niewcastel* & *Sunderland*, que l'on tire le meilleur Charbon de terre.

L'on porte à *Edembourg*, Capitale d'*Ecosse*, environ les mêmes sortes de Marchandises qu'en *Angleterre*, & l'on en tire diverses Manifactures de Laines, particulierement des Bas, & du Charbon de Terre, qui cependant n'est pas si êtimé que celui d'*Angleterre*.

L'on envoye à *Dublin*, Capitale d'*Irlande*, les mêmes sortes de Marchandises qui se debitent en *Ecosse*; l'on en tire du Bœuf Salé en barils, du Beure, du Suif, & des Peaux pour les Taneurs. Les Livres se tiennent par toute la *Grande Bretagne*, en Livres, Schellins & Pennins sterlins.

La Province de *Hollande*, & principalement la Ville d'*Amsterdam*, fait Commerce très considerable avec les principales Villes de *France*, comme sont: *Paris*, *Rouen*, *Dieppe*, *Caen*, *St. Malo*, *Nantes*, *la Rochelle*, *l'Isle de Ré*, *Bordeaux*, *Bayonne*, *Lion*, *Marseille*. L'on y porte des Draps de *Leyden*, des Camelotz, des Toilles d'*Hollande*, des *Epiceries*, comme *Poivre*, *Canelle*, *Girofle*, *Muscade*, *Gingembre*, &c. de toutes sortes de Toilles de Cotton des *Indes Orientales*, des Laines, des Plumes, de l'Etain, du Cuivre, du Plomb, du Fer en barre, des Barres d'Acier, du Vif Argent, des Cuirs de toutes sortes, des Maroquins, des Vaches de *Russie*, de la Pelleterie, du Poil de Castor dit de

Mo-

Moscovie, du Lin & de la Graine de Lin, de la Chanvre, de la Civette du Musc, & autres Drogues Aromatiques, de toutes sortes de Drogues pour la Peinture & Teinture, de la Raisine, Poix, Goudran & Bray, des Gros Mats de Navire, des Canons de Bronze & de Fer, du Salpetre, du Soufre, des Mousquets, Fusils & Pistolets, de la Meche, des Epées, Piques & Hallebardes, & tout autres ouvrages de Fer & d'Acier; des Cendres pour les Savonneries, de Poisson & de Lin, des Fromages & du Beurre, du Suif & de la Chandelle, du Tabac de Verine, du Saumon & Harangs Salés, de la Baleine, de l'Amidon, de toutes sortes de Cordages, tant refaits que neufs, des Caves & Flacons, de la Porcelaine des *Indes*, particulierement des Vazes, comme aussi de *Delft*, de toutes sortes de Quincailleries &c. Et l'on en tire, sçavoir:

De *Paris*, de toutes sortes de Manifactures de Soye, des Chappeaux, des Gands, des Bas de Soye, des Points & Dentelles, de plusieurs sortes de Merceries &c.

De *Rouen*, des Toiles, des Chapeaux & du Fil à coudre.

De *Dieppe*, du Verre & des Dentelles.

De *Cain*, du Papier & Chapeaux.

De *St. Malo*, du Miel, du Fil à coudre des Toiles à Voile, des Bas & Chaussons, du Fil.

De *Nantes*, du Miel, du Saffran Gastinois, des Eaux de Vie, & quelques Vins.

De la *Rochelle*, des Eaux de Vie, des Vins, du Sel & du Papier.

De *Bordeaux*, des Vins de Langon, de Grave, des Eaux de Vie, du Vinaigre, Chastagnies, Prunes, Noix, Miel, Safran, Graine de Lin, du

du Papier, & du Bois de Noyer. Il y a tous les ans *deux Foires* en cette Ville ; la premiere commence le *premier Mars*, & la feconde le *quinze Octobre* ; pendant les quelles les Marchandifes, qui entrent, & qui fortent, payent moins de Droits que dans les autres tems.

De *Bayonne*, du Miel & de la Graine de Lin. Cette Ville fait beaucoup en Commerce de Change.

Lion, fournit des Taffetas Luftrés & autres Manifactures de Soye confiderables. Il y à *quatre Foires* tous les Ans ; pendant lesquelles fe font ordinairement les Payements ; les *prémiers* commencent dans le mois de *Janvier*, Lundi après la Fête des *Rois* ; la *feconde* le Quatorze *Avril* ; la *troifieme* le Quatrieme d'*Août*, & la *quatriéme* le 3. de *Novembre*.

L'on tire de *Marfeille*, de l'Huile d'Olive, des Olives, du Savon, du Miel, des Amandes, des Figues, & Raifins des Marrons, du Verd de Gris, & du Paftel. L'on compte ordinairement, un Tonneau, pour 2000. Livres, ou quatre Bariques, contenants fix Tierfons.

L'on confidere le Commerce d'*Efpagne*, comme un des plus avantagieux aux Sujets de cette Republique ; particulierement, fur *Cadix*, *Seville*, *Malaga*, *Bilbao*, *Valence*, *Allicante*, *Majorque*, *Barcelone*, & autres places de confideration. L'on y porte des Dentelles de Bas prix ; des Epiceries, particulierement de la Canelle, dont les *Efpagnols* fe fervent beaucoup pour le Chocolat ; de la Cire Jaune & blanche ; de toutes fortes de Manifactures de ce Païs, d'Or, d'Argent, de Soye & de Laine ; des Vaches de Rouffie, des Toilles blanches, des Bas de Laine d'*Ecoffe* noirs, pour hommes & pour femmes,
des

des Munitions de Guerre, Toille à Voille, Canons, Fusils, Boulets, Poudre, Pistolets, Peaux de Bufles & autres; de la Quincaillerie de *Nurenberg*, de *Liege* & autres; des Toiles blanches des *Indes*, nommées *Guinées*, des Bouracans, des Picotes de *Lille*, & des Toilles de *Cambrai*. L'on en tire ordinairement des Perles, des Lingots d'Or & Barres d'Argent, de l'Indigo Guatimalo & Lauro, de la Cochenille, du Cacao, du Tabac de Verine, du Quinquina & autres Drogues; du Salpetre, du Sel, des Peaux de *Cartagene*, *Havane*, *Mexique* & *St. Domingue*, & des Laines des meilleures sortes.

De *Seville*, l'on tire des Huilles d'Olive & de toutes sortes de Laines, de tems en tems; de l'Indigo, des Barres d'Argent, & de la Cochenille.

De *Malaga*, des Huiles, des Olives, des Raisins longs & ronds, des Figues, des Vins de *Malaga* & de *Xeres*.

De *Bibao*, du Fer, des Laines & du Safran.

De *Valence*, des Amendes douces & ameres.

De *St. Lucar*, du Sel & des Prunes.

d'*Alicant*, du Vin, des Raisins, du Savon & de l'Anis.

De *Majorque*, de l'Huyle d'Olive & des Raisins.

L'on tient ordinairement Registre en *Espagne*, en Reales de Plata & Maravedis; un Ducat vaut ordinairement 375. Maravedes, & un Real de Plata 34. à 35. Maravedis.

Le Principal Commerce des *Hollandois* avec les *Portugais*, se fait à *Lisbonne*. Ils y envoyent de presque toutes les sortes de Manifactures, tant de Soye, que de Laine & de Fil. L'on y envoye aussi quantité de Merceries, pour envoyer au *Bresil*. L'on en tire des Sucres rafinez

nez & à rafiner, du Tabac de *Bresil*, du Bois de *Fermambuc*, de *Campêche* & autres, propres pour la Teinture; des Peaux de Bœufs du *Bresil*, du Sumac, des Laines, du Cotton, des Figues, du Gingembre, de l'Indigo, des Ecorces de Citron, & autres Confitures; du Vin, de l'Huile d'Olive, des Oranges & Citrons, des Diamants, des Perles, & Emeraudes, & des Drogues Medecinales.

De *Port à Port*, se tire du Vin & des Eaux de Vie.

De *St. Ubes*, du Sel.

De *Madere* & de *Fayal*, du Vin, du Sucre & des Confitures.

Les Livres sont tenus en *Portugal* en *Rees*; une Croisade vaut quatre cents Rees. Les Lettres de Change y doivent être payées, au plus tard, le Quatorsieme jour après l'Echeance. Les Etofes de Soye, y sont mesurées en deux manieres, en *Covado* & en *Varra*.

L'Arobe est 32. Livres, qui rend ici 28. a 29. Livres; le Quintal est Quatre Arobes.

Le Sel se vend au Muit, dont les quatres font un Last. Les Grains se Vendent à l'Alqueres, dont quatres font une Fanque; Quinze Fanques font un Muit, & quatre Muits un Last.

L'Huile se vend, à l'Almouder; 26. Almouder font une Pipe; une Pipe est douse Canoder; le Canoder differe fort peu de la Mengelen d'*Amsterdam*.

Le Commerce d'*Italie*, de la *Mer Mediterranée*, & du *Levant*, se fait en quelque maniere, sous la conduite d'une Chambre de Direction du Commerce du *Levant*, & Navigation de la *Mer Méditerranée*, établie en cette Ville, sous la protection des Magistrats, qui nomment à cet effet,

effet, pour Directeurs, des Gens dont la prudence & l'intégrité est reconuë, & qui ont droit d'Inspection sur tous les Vaisseaux, qui entreprennent ce Voyage, & qui doivent ordinairement porter vingt, à vingt quatre Canons, & des Munitions à l'avenant, & soixante hommes d'Equipage; ils reçoivent des Convoys de l'Admirauté, quand il est necessaire. Les Directeurs limitent même, avant leur depart, le sejour qu'ils doivent faire dans chaque Port, vers où ils ont leur destination. Ceux pour *Venise*, y vont ordinairement en droiture, sans relacher; mais ceux pour le *Levant*, touchent souvent à *Marseille*, *Gennes*, *Livourne*, *Naples* & *Messine*, & de la se rendent à *Alexandrie*, *Smirne* & *Alep*.

Les Marchandises qne l'on envoye le plus communement, à *Gennes*, sont Poivre, Girofle, Muscade, Canelle, Porcelaines, Toiles Peinte des *Indes*, Cinabre ou Vermillon, Dents l'Elephant, Vaches de *Russie*, Garences, Cuivre, Fer de *Suede*, Estain, Plomb, Fanons de Baleine, Gouldran, Draps & Serges, Toiles, Camelots, fils de *Flandres*, Stockvis, Harangs & Saumons salez, Musc & Civette; & l'on en raporte, des Draps de Soye, des Velours pleins & façonnés, des Tabis, Damas, Satins, Soyes & de toutes sortes d'Etoffes de Soye, des Draps d'Or & d'Argent, Points à l'Eguille, Gands, Papier, Savons, Huiles, Olives, Ris, Confitures de toutes sortes, Limons & Citrons, Figues, Anchoix, Amandes, Crême de Tartre, Fromage de *Parme*, Drogues du *Levant*, Marbre en quarreaux & Tables, Huile de Jasmin. Les Livres y sont tenus en Piastre, qui vaut Cinq Livre, la Livre vingt sols, & la Mesure se fait par Canne.

L'on envoye à *Milan*, à peu près les mêmes ſortes de Marchandiſes qu'à *Gennes*; & l'on en tire, des Soyes Organzyn, du Fil d'Or trait & filé, des Tabits, des Taffetas & autres Manifactures de Soye. Les Livres y ſont tenus, en Livres, Sols & Deniers.

Le Commerce de *Rome*, n'eſt pas conſiderable; l'on y envoye les mêmes ſortes de Marchandiſes qu'à *Gennes*; & l'on en tire ordinairement, par la voye de *Livorne*, de l'Anis, de l'Alun, des Gands parfumez, du Tabac en Poudre. L'on meſure à *Rome* par Cannes de huit Palmes, & à Braſſes de trois Palmes & demi; l'on y meſure le Grain par Rubby; dix Rubys trois quarts font un Laſt d'*Amſterdam*.

L'on envoye à *Livorne*, les mêmes Marchandiſes qu'à *Gennes*, tant pour y êtres debitées, que dans les autres Villes de *Toſcane*, comme *Florence*, *Luques* & *Piſe*. Celles qui ſont propres pour le *Levant*, s'y debitent mieux qu'en aucun autre Port d'*Italie*, à cauſe des occaſions des Vaiſſeaux qu'il y a fort ſouvent, pour *Smirne* & *Alexandrette*. L'on en tire, du Caffé en féves, du Cotton, du Fil de Cotton, des Soyes de l'Alun & Anis de *Rome*, Lacque fine, de toutes ſortes d'Eſſences Odoriferantes, des Tubereuſes drogues & Marchandiſes du *Levant*.

Les Livres y ſont tenus par Piaſtres, diviſez par Vingt & par douze; une Piaſtre vaut ſix Livres, une Livre vingt Sols, un Ducat d'Or ſept Livres dix Sols, un Ducat ſept Livres, une Livre un Julle & demi. L'on ſe ſert par toute la *Toſcane*, de petit & gros Poids; l'on y meſure à Cannes de huit Palmes, & à Braſſes de deux Palmes.

Cent

Cent Palmes de Drap ou Etoffe de Laine, font cent un Palmes & demi Etoffe de Soye. Les Grains y ſont meſurez par Rubbi, Ruggi, Sacchi & Starra. Le Starra peze ordinairement Cinquante quatre Livres. Le Laſt d'*Amſterdam*, contient dix & trois quarts Rubbi, onſe & un tiers Ruggi, Quarante un & un cinquieme Sacchy, ou cent douſe ſept huit Starra.

Le plus Conſidérable Commerce de *Florence*, ſe fait par *Livorne*, & *Gennes*, d'autant que l'on y envoye environ les mêmes ſortes de Marchandiſes; l'on en tire des Taffetas & autres Manifactures de Soye, & des Soyes. Les Livres y ſont tenus en Ecus, diviſez par Vingt & par doute, & en Livres ſols & deniers; la Livre de Vingt ſols, le Sol de douze deniers; l'Ecu y vaut ſept Livres dix ſols. Le Poids, la Meſure & Aunage, y eſt égal avec celui de *Livorne*. L'argent s'y vend, à Onces, Deniers & Grains; la Livre eſt de douze Onces, de Vingt & quatre Deniers, & le Deniers de Vingt quatre Grains.

Lucques, l'on y envoye par *Livorne*, les mêmes ſortes de Marchandiſes qu'à *Gennes*; & l'on en tire des Olives, des Soyes, & des Etoffes de Soye. Les Livres y ſont tenus, en Livres, Sols & Deniers. La Livre vaut Vingt ſols, le Sol douze deniers; & auſſi en Ecus de ſept Livres dix ſols, & le Sol douze deniers. Il y a Poids leger & gros Poids. Les Etoffes ſe meſurent à la Braſſe, & les Grains à la Starra. Cette dix neuf *Starra* font un Laſt d'*Amſterdam*.

Naples, l'on y envoye les mêmes Marchandiſes qu'à *Gennes*; & l'on tire des Soyes, des Etoffes de Soye, des Huilles de la Pouille, Huile de Laurier, du Soufre, de la Manne de *Celabre*, du Romarin, de l'Anis, des Raiſins

ſecs exellens, des Raiſins de Corinte, de la Creme de Tartre, des Figues & des Olives, du Savon très eſtimé, des Cammiſoles de Soye, & de toutes ſortes d'Huilles Odoriferantes. Les Livres y ſont tenus, en Ducats, Taris & Grains. Un Ducat vaut Cinq *Taris*, le *Tary* Vingt grains. Toutes les Etoffes, tant de Soye, que de Laine, ſont meſurées à la Canne de huit *Palmes*. Deux Cents ſoixante un & treiſe Vingtieme Palme, ou trente un & onze ſeiſiéme Canne de huit Palme; font Cent Aulnes d'*Amſterdam*. Le Grain y eſt Meſuré par *Carro*, qui contient trente ſix *Tomolo*, & un *Tomolo* peze quatre *Rotoli*, ou Livres gros Poids. Cinquante quatre & un Cinquieme *Tomolo*, font un Laſt d'*Amſterdam*.

Meſſine, que l'on conſidere comme le Magaſin du Royaume de *Sicile*, tire de ce Pais-ci, environ les mêmes ſortes de Marchandiſes que les autres principales Villes d'*Italie*. *Meſſine* & *Palerme* fourniſſent du Soufre, des Soyes, de la Creme de Tartre, des Eponges fines, & des Grains. Les Livres y ſont tenus, en Onces, Taris, Grains & Piccioli; un Tari vaut Vingt Grains, & un Grain ſix Piccioli. L'on y peze en gros & petit Poids; & font cent Livres, ſeptante & deux huitieme Rotoli, ou 154. Livres d'*Amſterdam*. L'on y meſure à Cannes de huit *Palmes*; deux Cents ſoiſante ſix *Palmes*, ou environ trente trois Cannes, font Cent Aulnes d'*Amſterdam*.

Les Grains y ſont meſurez, par Salme, Tomolo & Mondili. Quatre Mondili font un Tomolo, & ſeize Salme; dix Salme & demi, font environ un Laſt d'*Amſterdam*.

Veniſe, l'on y envoye a peu près les mêmes ſor-

ſortes de Marchandiſes qu'à *Genes* ; excepté le Cuivre, le Fer, & les Draps d'*Hollande*, qui y ſont contrebande. L'on en tire du Ris & des Corinthes, des Glaces de miroir, des Points, du Papier, toutes ſortes de Verreries, des Grands Raiſins, des Tabbatierres, toutes ſortes d'Etofes de Soye & Soyes, & Terre Verte de *Verone*. Toutes ſortes de Drogues du Levant. Lacque fine, Orpiment, Anis, Souffre, Acier très fin, Térébentine. Les livres y ſont tenus, en Ducats & Gros de Banque ; le Ducat de Vingt & quatre Gros ; en Ducat & Gros courant, le Ducat de Vingt & quatre Gros ; & en Livre de Vingt ſols. Un Ducat courant vaut ſix Livres quatre ſols courant. Un Ducat de Banque vaut vingt pour cent plus que le Ducat courant. L'on s'y ſert de Gros Poids & de Poids leger. Cent deux Livres gros poids, & 161. Liv. poids leger, font Cent livres d'*Amſterdam*. L'on y meſure par Braſſes. Cent ſix & un quart de Braſſe Draps ou Etoffes de Soye, cent & deux Braſſes Draps de Soye, & 97. Braſſes Drap de Laine, font cent Aunes d'*Amſterdam*. Les Grains y ſont meſures par Starra & Quartes ; une Quarte de Farine peze poids gros trente trois livres, & un Starra Cent trente deux livres. Trente cinq & un cinquieme Starra font un Laſt d'*Amſterdam*.

Bologne, l'on y envoye, par *Veniſe*, une partie des mêmes ſortes de Marchandiſes ; & l'on en tire par la méme voye, des Soyes Organſin, & autres, de toutes ſortes de Manifactures de Soyes, des Sauſſiſſons, & des Savonettes. Les Livres y ſont tenus en Livres, Sols & Deniers ; la Livre vaut Vingt ſols, le Sol douze deniers. l'Ecu y vaut quatre Livres cinq Sols. Cent trente

trois livres y font cent livres d'*Amsterdam*. Il y a deux ſortes des Braſſes, l'une pour les Etoffes de Soye, & l'autre pour les Etoffes de Laine. Cent huit Braſſes Etoffes Laine, & cent ſeize Braſſes Etoffes de Soye, font Cent Aunes d'*Amſterdam*.

Smirne, *Conſtantinople* & *Chipre*. L'on y porte, comme auſſi dans les autres Villes du *Levant*: De l'Argent en eſpéces, & quantite de Drapperies. Et l'on en tire: Des Soyes, du Poil de Chévre, du Cotton de *Chipre* & d'*Acre*, du fil de Cotton, & de l'Alun. Les Livres y ſont tenus, en Leeu-Daelders, au Lion, & Mines. Un Dalder au Lion, vaut quatre-vingt Mines. La Piaſtre y vaut ordinairement neuf pour cent plus, que la Dalder au Lion. Trois Piéces de vingt-huit ſols de *Hollande*, font deux Dalder au Lion. Un Sequin de *Veniſe*, $2\frac{1}{2}$ Dalder au Lion. Un Ducat d'or, $2\frac{1}{2}$ Dalder. L'on y péze à quatre ſortes de Poids, nommez Cantaer, ou Quintal, Batman, Cheques & Okes. Un Quintal eſt cent Rottel, ou quarante-cinq Okes. Un Batman ſix Okes. Un Cheque deux Okes. Un Rottel cent quatre vingt Dragmes. Un Oke quatre cent Dragmes, qui font $2\frac{1}{2}$ Livres à *Amſterdam*. L'Aune y eſt nommée Pic. Cent deux de ces Pics, font cent Aunes à *Amſterdam*.

Alexandrette & *Aleppe*. Il y a trois ſortes de Poids, nommez Rottel. La Rottel, avec la quelle l'on y péze les Cottons, Laines & groſſes marchandiſes, eſt de ſept cens vingt Dragmes, qui rendent à *Amſterdam* $4\frac{1}{2}$ Livres. La Rottel, pour pezer les Soyes de *Perſe*, eſt de ſix cens quatre vingt Dragmes, qui rend à *Amſterdam* $4\frac{1}{4}$ livres. La Rottel, pour pezer les Soyes blanches du Païs, eſt de ſept cens Dragmes,

& rend à *Amſterdam* quatre livres ſix onces. L'Aune y eſt nommée *Pic*, & eſt la même qu'à *Smirne*.

Seyde. Il y a deux ſortes de Poids, nommez Rottel, ou Damaſquin, & Acre. La Rottel ou Damaſquin, auquel ſont pezés les Soyes & Cottons filez, eſt de ſix cens Dragmes, & rend à *Amſterdam* $3\frac{1}{4}$ livres. L'Acre, avec lequel l'on péze les groſſes Marchandiſes, rend à *Amſterdam* $4\frac{4}{5}$ livres. Le Pic en eſt auſſi l'Aune.

Alexandrie & *Roſſette.* Les Poids y ſont nommez Rottel & Cantaer. La Cantaer ou Quintal, eſt de cent Rottel, qui rend à *Amſterdam* cent vingt livres. L'Aune y eſt auſſi nommée *Pic*, & eſt ſemblable à celle de *Smirne*.

Le grand Caire. L'on y péze au Quintal & à Rottels. Le Quintal eſt de cent Rottels, qui rendent à *Amſterdam* quatre vingt-huit livres. Le *Pic* en eſt auſſi l'Aune.

Voici le raport du Poids d'*Amſterdam* avec ceux de pluſieurs Villes de l'*Europe*.

Rapport des poids étrangers, avec ceux d'Amſterdam.

A.

100 ℔. d'*Amſt.* égales à $114\frac{2}{7}$ d'*Aire*.
$227\frac{1}{2}$ dites égales à 50 Rottes d'*Alep* gros poids.
215 dites égales à 50 Rottes d'*Alep*, pour les Soyes de *Perſe*.
100 dites égales à 54 Rotes d'*Alger*.
100 dites égales à 108 d'*Alicant*.
100 dites égales à 105 d'*Anvers*.
99 dites égales à 120 d'*Archangel* en *Moſcovie*.
100 dites égales à $114\frac{2}{7}$ d'*Arras*.

100 ℔ égales à $113\frac{3}{4}$ d'*Audenarde*.
100 dites égales à 120 d'*Avignon*.

B.

100 dites égales 98 de *Bâle* en *Suisse*.
100 dites égales a 125 Catti de *Batavia* aux *Indes Orient*.
100 dites égales $114\frac{2}{7}$ de *Bergue*.
100 dites égales à $169\frac{1}{2}$ de *Bergame*.
100 dites égales à 98 de *Berne* en *Suisse*.
100 dites égales à 104 de *Bourg* en *Bresse*.
100 dites égales à 100 de *Besançon*.
100 dites égales à 100 de *Bourdeaux* gr. Poids.
100 dites égales à 120 ——— pet. Poids.
100 dites égales à 125 de *Breslau* en *Silesie*.
100 dites égales à $107\frac{2}{9}$ de *Bruges*.
100 dites égales à 105 de *Bruxelles*.

C.

100 dites égales à 106 de *Cadix*.
100 dites égales à 106[illegible] de *Cambray*.
100 dites égales à 120 de *Candie*.
100 dites égales à 107 de *Castille*.
100 dites égales à 105 de *Cologne*.
100 dites égales â 125 de *Coningsberg*.
100 dites égales à 100 Rottes de *Constantinople*.
100 dites égales à 101[illegible] de *Copenhague*.
100 dites égales à $113\frac{3}{4}$ de *Courtray*.

D.

100 dites égales à 62 de *Damas*, ou 16 *Rotules*.
100 dites égales à 109[illegible] de *Danemark*.
100 dites égales à 126 de *Dantzick*.
100 dites égales à 95[illegible] de *Dieppe*.
100 dites égales à $114\frac{5}{7}$. de *Dunkerque*.

F.

F.

100 ℔ égales à 105 de *Flessingue.*
100 dites égales à 152 de *Florence.*
100 dites égales à 105 de *Francfort* petit poids.
100 dites égales à 98 de *Francfort* gros poids.

G.

100 dites égales à 113$\frac{3}{4}$ de *Gand.*
100 dites égales à 161$\frac{1}{4}$ de *Genes.*
100 dites égales à 89 de *Geneve.*

H.

100 dites égales à 105 de *Hall.*
100 dites égales à 102 de *Hambourg.*

L.

100 dites égales à 105 de *Leipsich.*
100 dites égales à 106$\frac{1}{2}$ de *Liége.*
100 dites égales à 114$\frac{2}{7}$ de *Lille.*
100 dites égales à 115$\frac{1}{2}$ de *Lion.*
100 dites égales à 128 de *Lisbonne.*
100 dites égales à 145 de *Livorne.*
100 dites égales à 109$\frac{1}{2}$ de *Londres* petit Poids.
100 dites égales à 98 de *Londres* grands Poids.
100 dites égales à 105 de *Lubeck.*

M.

100 dites égales à 105 de *Malines.*
100 dites égales à 175 de *Mantouë.*
100 dites égales à 123$\frac{1}{2}$ de *Marseille.*
100 dites égales à 164 de *Messine.*
100 dites égales à 105 de *Middelbourg.*
100 dites égales à 168 de *Milan.*
100 dites égales à 151$\frac{1}{2}$ de *Modene.*

100 ℔ égales à 106$\frac{1}{2}$ de *Mons.*
100 dites égales à 120 de *Montpellier.*

N.

100 dites égales à 100 de *Nantes* en *Bretagne.*
100 dites égales à 169 de *Naples.*
100 dites égales à 105 de *Neubourg.*
100 dites égales à 105 de *Nuremberg* petit Poids.
100 dites égales à 98 de *Nuremberg* grand Poids.

O.

100 dites égales à 114$\frac{3}{7}$ de *St. Omer.*
100 dites égales à 106$\frac{1}{2}$ d'*Ostende.*

P.

100 dites égales à 100 de *Paris.*

R.

100 dites égales à 151$\frac{1}{2}$ de *Raconis.*
100 dites égales à 50$\frac{3}{4}$ de *Revel.*
100 dites égales à 121$\frac{1}{2}$ de *Riga.*
100 dites égales à 99 de la *Rochelle.*
100 dites égales à 100 de *Rotterdam.*
100 dites égales à 96 de *Roüen.*

S.

100 dites égales à 158$\frac{1}{2}$ de *Sarragoce.*
100 dites égales à 106 de *Seville.*
100 dites égales à 190 de *Seyde.*
100 dites égales à 62$\frac{1}{2}$ Pick de *Siam.*
100 dites égales à 50 Rotolo de *Sicile* pour le Soye.
100 dite égales à 50 Rotte de *Smirne.*
100 dites égales 110 de *Stetin.*
100 dites égales à 99$\frac{1}{4}$ de *Strasbourg.*

T.

100 ℔ égales à $161\frac{1}{4}$ de *Tortoze.*
100 dites égales à 118 de *Toulouze.*
100 dites égales à $113\frac{3}{4}$ de *Tournay.*
100 dites égales à 100 de *Troyes.*
100 dites égales à $151\frac{1}{2}$ de *Turin.*

V.

100 dites égales à $158\frac{1}{2}$ de *Vallence.*
100 dites égales a $106\frac{1}{2}$ de *Valencienne.*
100 dites égales à $181\frac{1}{2}$ de *Venise.*
112 dites égales à 100 de *Vienne.*

Y.

100 dites égales à $114\frac{2}{7}$ de *Yprès.*

Poids des Medecins.

Grain eſt, la peſanteur d'un grain d'orge. Scrupule, contient 20. grains. Drachme, contient 4. ſcrupules. Once contient 8. drachmes. Livre medecinale, contient 12. onces de poids. Demi livre eſt, le poids de 6. onces. Quarteron eſt, de 3. onces. Poignée, contient 3. onces d'herbes vertes, & des ſeches 6. drachmes; des fleurs vertes 2. onces, & des ſeches demi once. Pincée eſt, la troiſiéme partie d'une poignée: d'herbes vertes une once, de fleurs vertes 6. drachmes. Le Pot, contient environ 40. onces.

Poids pour l'Or & l'Argent.

1 Marc, fait 8 Onces.
1 Once, fait 20 Engelſch.
1 Engelſch, fait 32 Aſen.

Poids

Poids pour les Perles & les Diamans.

1 Marc, fait 24 Carrats.
1 Carrat, fait 12 Grains.

ſcrup.	20				
drach.	60	3			
onc.	180	24	8		
lib. ſſ.	2880	144	48	6	
lib.	5760	288	96	12	2
poids.	*grains*	*ſcrup.*	*drag.*	*once*	*liv. ſſ.*

Comme nous n'avons eu d'autre but, lors que nous avons entrepris cet ouvrage, que de donner un *Guide* aux Etrangers, qui viennent admirer cette Ville; nous croyons avoir pleinement ſatisfait au Titre de nôtre livre, par le detail que nous venons de faire d'*Amſterdam*: Nous en aurions bien pû dire d'avantage, puis que le ſujet eſt tres ample & très riche; mais nous jugons, que ce que contient ce Livre, fournit aſſez de lumiere à ceux, qui ne veulent point aprofondir tout: & que ceux qui ſont d'un caractere a vouloir tout ſçavoir, peuvent par d'autres Livres ſatisfaire leur Curioſité: Ce que nous ne pourrions faire dans cet ouvrage ſans le groſſir, de maniere qu'il n'auroit plus été portatif; & par conſéquent ceſſeroit d'être un Guide, qui eſt la fin pour la quelle il a été deſtiné. Nous allons à préſent parler de la Maiſon de Ville.

DESCRIPTION
DE
LA MAISON
DE VILLE
D'AMSTERDAM;

Avec les Explications, de tous les Emblêmes, Figures, Tableaux, Statues, &c. qui se trouvent au-dehors, & au-dedans de ce Bâtiment.

La Maison de Ville.

DESCRIPTION DE LA MAISON DE VILLE D'AMSTERDAM.

LEs Anciens ont ſur tout affecté, de faire montre de leur adreſſe & de leur magnificence, dans la Conſtruction de leurs Temples, & de leurs Capitoles : Les prémiers, comme étant la réſidence de leurs Dieux, & les autres, comme le Siege de la Juſtice qui s'y exerçoit. C'eſt par cette raiſon, qu'ils plaçoient communement, les Edifices ſur des hauteurs, & qu'ils y joignoient de grandes places, tantôt couvertes de haute futage, tantôt decouvertes, ſelon que cela convenoit avec la ſuperſtition de leur Réligion. Nos Peres ſemblent les avoir en cela aſſez bien imité ; nous voyons même aujourd'hui une eſpèce d'émulation entre les Villes de ces Provinces, à qui d'elles ſurpaſſera. Les autres, dans la magnificence de ſes Bâtimens, & ſur tout dans leurs Maiſon de Ville, où elles tachent de l'emporter. L'on ne peut diſconvenir, que cette gloire ne ſoit due à *Amſterdam*, dont la Maiſon de Ville ſurpaſſe de beaucoup en beauté & en grandeur toutes celles de l'*Europe*. Cet Edifice eſt ſitué ſur la grand place, nom-

nommée le *Dam* : mais avant que d'entrer dans le détail de ce qui le regarde, nous croyons faire plaisir au Lecteur, de lui donner d'abord une idée de la précedente Maison de Ville; qu'on a demolie, pour y construire de celle dont nous parlerons en suite; afin que comparant l'une avec l'autre, il puisse mieux sentir la préeminence de celle-ci sur l'autre. Nous mettons ici le Plan de l'Ancienne, & de la Moderne; nous avons tiré le prémier sur un tableau, qui est dans la Chambre de Messieurs les Bourguemaîtres : Le second a été pris sur le Bâtiment même, dans l'état où il se trouve présentement.

L'ancienne Maison de Ville étoit située, près qu'au même endroit où est celle d'aujourd'hui; elle avançoit un peu plus près du *Poids* & de la *Kalverstraat* : Sa Structure étoit quarrée; devant & des deux côtés elle réposoit sur des Colonnes de pierre blanché, qui formoient dessous une espéce de galérie couverte, où tout le monde se promenoit. A côté se trouvoit une Tour quarrée assez haute, qui panchoit de maniere qu'on craignit qu'elle ne tomba : un Architecte en 1601. entreprit de la remettre à plomb, ce qu'il executa dans l'espace de trois jours; neanmoins, comme elle ménaçoit ruine, on la déconvrit jusqu'à la Corniche, pour ôter toute prise au Vent. L'on en tira les Cloches, nommement celle, dont on se servoit pour donner le signal soir & matin, pour la cloture & l'ouverture des Portes de la Ville.

Il y avoit dans cette Maison de Ville quelques Chambres, qui n'avoient rien de remarquable, que leur Veillesse & le mauvais gout de leur Structure; dans une des Sales on avoit con-

conſervé ſur un Ecriteau, le jour & l'an que les Anabaptiſtes s'étoient rendus maitres de l'Hôtel de Ville. Il y avoit à gauche une autre Sale, qui donnoit ſur la Place, & par les fenêtres de la quelle l'on faiſoit la lecture publique des Ordonnances & Placards du Souverain.

L'endroit où l'on prononçoit la ſentence aux Criminels, étoit clos d'une grillage de fer, dont la corniche étoit ornée des portraits des Comtes de Hollande; ceux qu'on a pu ſauver de l'incendie, on les a placé dans la Chambre des Tréſoriers, dont nous parlerons en ſon lieu.

L'on ne peut point dire poſitivement l'année de fondation du dit Bâtiment; l'on peut ſeulement aſſurer, qu'il ſubſiſtoit déja l'an 1400. au quel l'on ajouta en 1418. l'endroit, ou l'on prononçoit la ſentence aux Criminels, comme un nouveau Bâtiment; & pluſieurs années après on y joignit auſſi l'Hôpital de *St. Eliſabeth*, dont l'on fit pluſieurs Chambres, par ce qu'on en avoit grand beſoin, & la ruë, qui donnoit derriere cet Hôpital, ſe nommoit *Gaſthuisſteeg*, nom qu'elle garde encore aujourd'hui.

Le Bâtiment, dont nous parlons, ſubſiſta jusqu'en 1652. que le feu y prit le 7me. de Juillet à deux heures après minuit, ſans qu'on ait pû en decouvrir l'auteur ou la cauſe; & la flamme gagna ſi ſubitement, que tout ce qui étoit combuſtible, fut entierrement brulé, ſans qu'on put ſauver le moindre choſe; & de l'Edifice qu'on avoit deja commencé par un bout à rébâtir à neuf, il ne reſta qu'un bout de mûr. Les Magiſtrats & toutes les Chambres de Juſtice furent obligés de tenir leurs ſeances d'abord dans l'Hôtellerie, nommée le *Prins*, ſur le *Dam*: mais comme elle n'étoit pas aſſez

vaste, ils transférérent le lieu de leur Assemblée à l'Hôtel dit *Prinsenhof:* puis enfin dans la Maison qu'on nomme *Westindischhuis*, & qui apartenoit à la Ville, & où l'on fit des prisons; mais les executions ne se faisoient que sur la Place du *Dam :* pour ce qui est de la Banque, on la transfera dans la Tour apellée *Janroon-Poorts-Toorn.*

La résolution ayant été prise, de rebâtir une Maison de Ville, au même endroit où avoit été la précedente, & de n'y rien epargner pour la rendre solide & superbe : de tous les plans qui furent présenté, l'on n'agréa que celui de *Jacob van Kampen*, qu'on établit prémier Architecte de l'Edifice, sous la direction de Messieurs *Corneille de Graaf*, *Anthoine Oetgens van Waveren*, *Jean Huydekooper*, & *Jean Cornelis Geelvink*, qui ne devoient épargner ni soin ni argent, pour parfaire le chef d'œuvre qu'on avoit en vuë ; en quoi ils ont parfaitement bien reussi.

Ce fut le 20. Janvier de l'année 1648. qu'on en fonça le prémier Pilotis, qui devoit servir de fondement a ce Bâtiment enorme, dans un terrain marécageux, où l'on a été obligé d'enfoncer jusqu'à 13659. Pilotis, ce qui ne put être fait que le 6. Octobre.

Ainsi des le 28 ne. du même mois de la susdite année, sous les Bourguemaîtres *Wouter Valkenier*, *Dr. Gerard Schaap*, *Gerbrand Claasz Pankras*, & *Corneille de Graaf*, l'on commença par bâtir les murailles de l'Edifice ; la prémiere pierre, qui étoit de marbre, en fut posée par quatre personnes, dont les noms étoient écrits dessus, ainsi qu'il suit :

GER-

GERBRANT PANCRAS,
JACOB DE GRAAF,
SIBRANT VALKENIER,
&
PIETER SCHAAP.
Fils & neveux de Messieurs les Bourguemaîtres.
Le XXVIII. Octobr. MDCXLVIII.

Cette pierre fut posée à l'angle du Bâtiment, qui donne près de la *Kalverstraat*. L'on y travaille avec toute l'attention & le soin possible; neanmoins les Magistrats n'y vinrent tenir seance, que le 23. Avril 1655. quoique le Bâtiment fut encore sans toît, sans Tour, & sans tous les Ornemens, qui n'y ont été ajouté que successivement.

Dans l'Architecture de l'Edifice, il y a trois ordres; l'*Jonique*, le *Romain* & le *Corinthien*, que l'on a si bien entremellé, & confondu ensemble, qu'on ne leur a rien laissé perdre, de ce que chacun de ces ordres a de plus beau, & de plus exquis en son genre. Tout le dedans est si bien proportionné, & cimetrisé dans la distribution des Sales & des Chambres, qu'on peut assurer, sans crainte de se tromper, qu'aucun Bâtiment de ce genre ne peut lui être comparé. Non compris les Caves, qui sont voutées, où se conserve l'argent de la Banque, & les Prisonniers. Le Bâtiment a trois étages, dont les galeries sont par tout ceintrées & voutées. Le prémier étage n'a que douze piés de hauteur. Les Galeries du deuxiéme & troisiéme étage ont chacune 36. piés de hauteur. Tous les mûrs exterieurs sont de pierre de taille, qu'on a tiré de Brémen & de Bentem, quoique les fondemens soyent de Briques.

Cet Edifice a 116. piés de hauteur, sans parler

de la Tour ; 282. piés de longueur, & 255. de largeur : desorte qu'il est prèsque quarré. La façade Meridionale & Septentrionale, où si l'on veut, le devant & le derriere du Bâtiment, est revêtuë d'un Chapiteau qui est un chef d'œuvre de sculpture, qui à 82. piés de long, & 18. de haut.

Le mur de l'étage, qui est au rez de chaussé de la place, à en dehors 18. piés de haut, & il est tout à lentour du Bâtiment percé de fenêtres, d'un quarré long, & fermées avec des barreaux de fer & d'un treillis de cuivre. L'Entrée est composée de sept differentes Portes ou Arcades, simples mais solides, que quelques raisons ont fait préferer à un Portail plus Majestueux, & qui, dit on, représentent les sept Provinces, dont la prosperité, & le bonheur a toûjours dépendu de leur attachement à la simplicité. La façade de derriere auroit de même sept ouvertures, si on n'en avoit fermé six, dans les quelles on a pratiqué des fenêtres, n'en laissant qu'une ouverte pour servir d'entrée & de sortie.

Au-dessus du cordon du prémier Etage, s'élevent 90. pilastres, selon l'ordre Romain, & qui régnent tout à l'entout du Bâtiment. Il y a entre chaque pilastre deux Croisées, l'une sur l'autre ; la plus basse est longue, & celle de dessus quarrée ; elles sont séparées l'une de l'autre par des festons ; mais dans les deux enfouçements, qui sont au deux flancs du Bâtiment, ces fenêtres sont rondes, pour éclairer les Escaliers, & les passages du deuxiéme & troisiéme étage. Au-dessus de la Corniche, qui régne au haut des Pilastres, dont nous venons de parler, se présente un deuxiéme rang de Colomnes, selon l'ordre Corinthien ; & entre chaque Colomne pa-

pareillement deux fenêtres, de même hauteur, & de même grandeur, que celles qui ſont au-deſſous. Ces Colomnes ſupportent la Corniche d'en haut, qui couronne tout l'Edifice. Le Toit a 25. piés d'élevation, il ſe termine en pointe. Le faiſte eſt revétu de plaque de plomb de quatre pieds de large; mais la couverture de la grande Sale des *Bourgeois*, forme un baſſin de plomb, ou l'on conſerve l'eau, dont on auroit beſoin ſi le feu y prennoit. Sur le Comble des quatre pavillons, qui s'offrent au quatre angles de cet Edifice, ſont placés des Aigles de Cuivre doré, ornés d'une couronne Imperiale. L'on ne voit au-deſſus du toit que 18. tuyaux de cheminée, ornez de ſculpture & de feſtons. Outre les reſervoirs d'eau, qui ſont ſur le comble; l'on conſerve des pompes dans la Sale d'Armes, pour les avoir à main en cas d'incendie.

L'on voit dans le Chapiteau de la façade qui eſt de marbre blanc, la figure d'une Déeſſe, qui repréſente hyérogliphiquement la Ville d'*Amſterdam*, dont elle tient les Armes ſur ſon genouil droit. Elle porte une Couronne Impériale, & eſt aſſiſe dans une chaiſe, ſoutenuë par deux Lions: elle tient dans ſa main droite une branche d'Olivier, le Symbole de la Paix; & à ſes côtés elle a quatre Naïades, qui lui préſentent des Couronnes de Palme & de Laurier: Deux autres Déeſſes Marines lui viennent auſſi préſenter diverſes ſortes de fruits; pendant que l'on voit des Tritons, qui, par les cors qu'ils ont en main, ſemblent vouloir annoncer à tout l'Univers la Gloire, & la Puiſſance de cette grande Ville, à la quelle *Neptune* même repréſenté par ſon Trident faire Hommage. On voit

enfin des Licornes & des Chevaux-Marins, qui achevent d'en faire l'ornement.

L'on à placé au-dessus du Chapiteau trois figures de bronze, qui ont 12. piés de haut : celle du milieu réprésente la Paix ; d'une main elle tient une branche de Palme, & de l'autre le Caducée de *Mercure* La figure qui est à sa droite, réprésente la Prudence : & celle qui est à sa gauche la justice, qui tient d'une main une balance, & de l'autre une Verge.

Le Chapiteau de la façade Septentrionale, est de la même longueur & hauteur que celui de la façade Meridionale. Le *Negoce* y est réprésenté, sous la figure d'une jeune fille, à qui un Globe Terrestre sert de marche-pié ; elle est couverte ou coiffée du chapeau ailé de *Mercure* : L'on voit derriere elle un Navire, dont les voiles sont envergues, figurant les Anciennes Armes de la Ville d'*Amsterdam*. Elle est par tout environnée de tout l'attirail, nécessaire à la Navigation, sur la quelle est fondée toute sa puissance.

Deux Dieux Marins, l'un réprésentant l'Y, l'autre l'*Amstel*, se reposent à ses piés ; & tant de l'un que de l'autre côté s'offrent les Nations & Peuples des quatre parties du Monde, qui aportent & deployent leur Trésor & leur Richesses &c. L'on a placé au-dessus du Chapiteau trois figures de brunze ; celle du milieu est un *Atlas*, qui porte le Globe du Monde. Il a à sa droite la frugalité, qui de sa main tient un frein, à sa gauche la Vigilance, qui porte de sa main gauche un flambeau, & de sa droite un livre, sur le quel se repose un Cocq Symbole de le Vigilance.

La Tour qui est au milieu du Bâtiment, domine

mine fur tout l'Edifice, & fur toute la Ville: elle eft fupportée par huit Colomnes de l'ordre Corinthien, dont les Corniches & les Chapiteaux font charge de feftons: ces Colomnes écrafées font accompagnées de pilaftres, au-deffus des quels fe forment des Ceintres en guife de portes. Il y a un merveilleux Cavillon deffous la Coupe, & au-deffus du dôme, une belle Lanterne de 8. piés. Cette Tour a 41. piés de hauteur, fans compter fa bâfe, qui eft de 17. piés. Voila ce qui s'offre d'abord à la vûë de ceux qui contemplent ce Bâtiment par le dehors.

Lors qu'on a monté les marches, & paffé l'une des fept portes; l'on fe trouve dans une Galerie voutée, haute de 12. piés, large de 10. & longue de 80. piés; de la on rencontre un endroit, qu'on peut nommer la Sale de *haute Juftice*, qui a 30. piés & 9. pouces de largeur, 19. piés & 3. pouces de longueur, & 54. piés & 10. pouces de hauteur.

La Defcription de la Sale de Haute Juftice.

Ce lieu ouvert par le haut, n'a point l'air d'une Chambre; il eft deftiné à la haute Juftice, par ce que ç'eft-là que le Criminel entend la lecture de fa fentence de Mort, en préfence de fes Juges, qui y font affis fur leur Tribunal. On y entre du côté du Midi, par deux grandes Portes de Bronze emblematiques, ainfi que l'eft tout ce qui fe voit dans cet endroit; car ces portes, quoique très maffives, font par tout à jour, & d'un ouvrage fingulier; dans le milieu d'une de ces Portes, l'on voit deux glaives en croix, avec ces mots de Virgile:

Discite justitiam moniti,

Et sur l'autre porte est réprésenté le foudre de *Jupiter*, avec ces autres paroles du même Poëte :

Et non temnere Divos.

L'on y a en haut entrelassé les anciennes & nouvelles Armes de la Ville, & en bas des Têtes de morts & des ossemens.

Le dedans du dit endroit est tout de marbre blanc ; un double rang de Colomnes l'un sur l'autre, Cannelées & bien veinées régne du côté du Midi, & du Nord : le prémier rang qui est de l'ordre *Jonique*, a 15. piés de haut, & celui de dessus, qui en a 18. est de l'ordre *Corinthien*. Il a pareillement au Couchant & au Levant un double rang de Colomnes, avec cette différence, que quatre figures de femmes nuës, plus grandes que nature, tiennent l'un de Colomnes du côté du Couchant : elles portent chacune un Chapiteau, qui sert à soutenir le rang supérieur de Colomnes. Entre ces quatre femmes, au-dessus du Tribunal, il y a trois Piéces très belles de marbre blanc en bas rélief, hautes de 8. piés 6. pouces & larges de 6. piés : qui contiennent trois Histoires de l'Antiquité. Dans la piéce du milieu, on voit le Roi *Salomon*, assis sur son Trône, décidant la fameuse dispute entre les deux femmes, dont l'une disoit son Enfant en vie, l'autre mort.

Du côté du Midi on voit *Seleucus*, Juge de la Ville de *Locri* en Italie, qui se fait crêver un œil, pour épargner la vûë à son Fils, convaincu d'adultére.

Du côté du septentrion, *Brutus*, après avoir fait fouëter ses deux fils, leur fait couper la Tête,

Tête, parce qu'ils avoient eu part au crime de ceux, qui vouloient rendre l'autorité aux *Tarquins*, que *Brutus* avoit chassé de *Rome*. Au-dessus de l'Histoire de *Salomon*, on voit la Tête de *Meduse*, qui orne le Bouclier de *Pallas*: au-dessus de celle de *Seleucus*, la tête d'*Euriale* sa Sœur: & au-dessus de *Brutus*, celle d'*Enijo*, que les Poëtes nous répréséntent sous le nom de *Dordonne*: Toutes ces figures sont de très beau marbre. Dessous ces trois Histoires, il y a un Tribunal de marbre blanc, où l'on monte par trois dégrés. De l'autre côté vis-à-vis de ces trois basréliefs, il y a trois fenêtres d'un treillis de cuivre, qui donnent le jour à la Chambre, & entre ces fenêtres deux belles Statues, dont l'une répréſente la *Justice*, & l'autre la *Prudence*.

En 1658. moururent quatre Bourguemaîtres; les huit autres firent placer leur Armes dans cet endroit, pour perpetuer la memoire d'un accident aussi singulier.

Du côté du Nord, il y a sous une Arcade de Marbre, un Tribunal, où se place le Sécretaire, pour faire la lecture de la Sentence de mort: Ce Tribunal est orné d'une femme, tenant un doigt sur la Bouche, qui répréſente le *Silence*. L'on voit près d'elle une Tête de mort, & de loin un Oye, qui prend la fuite: au-dessus du Ceintre de la cavité de ce siege, se présentent deux Cupidons pleurans, en considerant une tête de mort: au deux côtés du même siege, près de deux semblables enfans, deux serpents, entortillés à l'entour d'un Arbre, mordent à un fruit; pour répréſenter, que par la prémiere chute d'Adam, nous sommes tous devenus punissables, & dignes de mort.

L'on a placé ſur un piedeſtal noir, au haut de ce Tribunal, la Statue d'une fille, figurant la Ville d'*Amſterdam*, qui de ſa droite tient le caducée de *Mercure*, & de ſa gauche ſerre ſur la poitrine les Armes de la Ville: elle eſt couronnée d'une couronne Imperiale, & au-deſſus elle eſt comme couverte d'un aigle deployé: & au bas deux Lions en defenſe, & au-deſſous du piedeſtal ſe préſentent l'Y & l'*Amſtel*, ſous la figure des Dieux *Neptune* & *Glauce*, & à quelque diſtance de là, les Armes des quatre Bourguemaîtres Régents dans l'année de fondation de cette Maiſon de Ville, ainſi que le deſigne l'Inſcription ſuivante, qu'on y a gravée ſur le marbre:

XXVIII. CAL. OCT. CIↃ. IↃ. C. XLVIII.

QUO COMPOSITUM EST BELLUM QUOD FOEDERATI INF. GERMAN. POPULI CUM TRIBUS PHILIPPIS POTENTISSIMIS HISPANIARUM REGIBUS TERRA MARIQUE PER OMNES FERE ORBIS ORAS ULTRA OCTOGINTA ANNOS FORTITER GESSERUNT ASSERTA PATRIÆ LIBERTATE ET RELIGIONE.

AUSPICIIS COSS.

PACIFICATORUM OPTIMORUM *GERB. PANCRAS, JAC. DE GRAAF, SIB. VALKENIER. PET. SCHAAP*, CONSULUM FILII ET AGNATI JACTO PRIMO FUNDAMENTI LAPIDE HANC CURIAM FUNDARUNT.

Il y a en haut du côté du Midi, une porte à deux battans, qui rend dans la Chambre des Bourguemaîtres, & qui ne s'ouvre qu'au moment qu'on doit ſentencier un criminel; pour que

que ces prémiers Magiſtrats puiſſent de leur Chambre entendre la Lecture de la Sentence. Toutes les Statuës & les basreliefs qui ſe voyent dans le dit lieu, ſont de la main du fameux *Artus Quellinus* d'Anvers.

Il y a un grand paſſage des deux côtés de cette Chambre de *Haute Juſtice*, qui par un bel Eſcalier conduit au deuxiéme étage; mais avant que d'en parler, il faut dire un mot des apartemens d'en bas, aux quels on peut communiquer par une galerie de plein pied, large de 8. piés 10. pouces, & dont quelqu'uns tirent leur jour de deux Cours, les quelles ont chacune 72. piés de long & 42. de large. La Sale qui ſepare ces deux Cours, ſert d'Arcenal, qui a la longueur de la Cour ſur 56. piés de largeur; il y a au Nord de l'Arſenal, ſix Priſons ordinaires, & plus loin le Magazin aux Tourbes; &c.

Voici les autres Chambres & qui tirent leur jour de la ruë. Lors qu'on entre par la porte, l'on rencontre à gauche deux Chambres, dont chacune a 30. piés de profondeur, ſur 21. de large; elles ſervent de Bureau aux Commis de la Banque: & attenant deux autres Chambres, qui ont 10. piés de largeur & 30. de longueur; l'une de ces Chambres, qui eſt la prémiere dans la Galerie, ſert aux Commis, & de paſſage à la Sale, où s'aſſemblent les Commiſſaires de la Banque, & qui tire ſon jour de la ruë, ou de la place. Il y a dans le méme paſſage, à l'oppoſite, des Chambres mentionnées, & qui ſont distribuées de la même maniere. Dans la prémiére ſe tiennent les *Huiſſiers à Verge* pendant le jour: & de de nuit les Officiers de la Garde Bourgeoiſe; & dans celle qui eſt plus avant, la Garde Bourgeoiſe: Les autres du même côté ſervent

vent d'Antichambres à trois Sales differentes, qui regardent fur la ruë: celle du milieu fert de lieu d'affemblee aux Maîtres des Eaux & forêts, & Echevins du departement de la *Diemermeer*.

Lors qu'on entre par la Porte de derriere de la Maifon de Ville, l'on tombe d'abord dans un Veftibule, de 42. piés de long fur 32. de large. A droite dans ce Veftibule, rend une Porte, qui communique au logement du *Concierge*; fa Chambre du milieu, qui donne fur la ruë, a 21. piés de profondeur, & 32. de largeur; les deux autres qui font à côté n'ont que 14. piés de longueur fur 30. de largeur. Ici près eft un Efcalier, qui conduit au deuxiéme étage. A la gauche du veftibule, fe trouve la même diftribution de chambre, qu'il y a à droite. L'une de ces Chambres eft deftinée pour le lieu, où l'on aplique à la Torture; les autres font habitées par le *Géolier* & qui a une Efcalier derobé, pour monter dans la Sale des Echevins, & en reçevoir les ordres fecrets.

La Salle des Bourgeois.

Etant monté par un double dégré, qui eft derriere le Tribunal où la Chambre de Haute Juftice; on arrive dans la Salle des Bourgeois, qui a 120. piés de longueur, 57. de Largeur & 98. de hauteur. A l'entrée on voit deux Portes de bronze avec des treillis. Des deux côtés de cette entrée, on trouve deux places vuides, qui ne fervent qu'à donner du jour, & qui font fermées par des treillis de bronze, & où il y a deux Ancres en croix, admirablement bien travaillées. De l'un & de l'autre côté de la grande Porte, on voit des Colomnes & des demi-Colomnes

lomnes de Marbre rouge, qui ſoutiennent une niche de 13. piés de haut, où la Ville d'*Amſterdam* eſt répréſentée, ſous la forme d'une belle & modeſte fille, aſſiſe ſur un ſiege élévé, tenant une Palme dans ſa main droite; & de l'autre une branche d'Olivier: ſa tête eſt ornée d'une Couronne murée, au-deſſus de la quelle un Aigle ſoutient une Couronne Imperiale: deux Lions ſont à ſes piés, qui ſemblent veiller à ſa ſureté: elle eſt accompagnée de la *Sageſſe*, de la *Force*, & du *Courage*: & par derriere on voit quatre petits Enfans, qui ſemblent ſe refugier auprès d'elle.

Vis-à-vis de cette Porte au bout de la Salle, l'on voit au-deſſus de l'entre de la Chambe des Echevins, la *Juſtice*, plus haute que nature, tenant de la main droite une Epée, & de la gauche une Balance, foulant à ſes piés l'avaricieux *Midas*, avec ſes oreilles d'âne, ayant ſur ſa tête, & dans ſes mains des Pavots: elle tient auſſi la *Diſcorde* ſous ſes piés, par l'Emblême de la déteſtable *Erinnis*, dont la tête & les mains ſont hériſſées de Serpens.

A la droite de la *Juſtice*, on voit la *Mort*, envelopée de Linceuls, & d'un drap mortuaire, ayant la tête apuyée ſur la main droite, dans la quelle elle tient ſa faux, & à côté d'elle un Clépſidre écoulé: au deſſus de ſa tête, volent deux Enfans nuds; l'un avec des rayons de foudre dans ſa main, & l'autre avec des fouëts ſur les Epaules.

A gauche de la *Juſtice*, ſe voit la Déeſſe *Nemiſis*, répréſentans le Chatiment, qui détourne ſon viſage de la *Juſtice*, tenant ſous le bras gauche des faiſſeaux de Verges, dont les *Romains* ſe ſervoient, au milieu des quels paroit

la

la Hache de la *Justice*; à sa gauche elle a des Liens de fer, & autres attirails de Prison. Elle semble avoir une Jambe de bois, qui réprésente, que le Châtiment est lent, mais certain: au-dessus de sa tête, il y a des Harpies & des oiseaux Carnassiers.

Il y a des deux côtés de la Salle, sur les trumeaux des Croisées, un double rang de Pilastres cannelés de l'ordre *Corinthien*. La Voute ou Ceintre de la Salle vient se terminer sur les Corniches des Pilastres superieurs. Les huit ailes des Arcs, savoir deux sous chaque Arc, par où l'on entre du côté de l'Orient près de la Chambre des Bourguemaîtres, & du côté du Septentrion, près de la Chambre des Echevins, & des côtés opposés, sont toutes de fort beau marbre blanc, ornées de Festons, de fleurs, de fruits, de singes, d'Ecureuils, de Peroquets &c.

Au-dessus de ces Arcades, du côté de l'orient, près de la Chambre des Bourguemaîtres, on voit les quatres Elemens, représentés par autant de figures de pierre blanche, hautes de 9. piés. Un jeune Homme nud figure le *Feu*, son habillement des plus legers flotte derriere lui, de sa tête chauve sort une flamme de feu; de sa main gauche il empoigne l'Eclaire, & de la droite il tient un flambeau allumé: & à ses piés se roule la *Salamandre* dans les flammes.

La *Lumiere* est représentée par une femme nuë & ailée; elle semble de ses deux mains soutenir des nuës, que s'élévent au dessus de sa tête, couronnée d'étoiles; un aigle & un corbeau voltigent entre ses jambes, parce que ces oyseaux ont un vol très rapide. L'*Eau* est figurée par une Nymphe nuë, qui a pour ornement de tête des Coquilles, des roseaux & des plan-

plantes marines, qu'on voit amoncelées près d'elle, avec un Navire d'un forme ancienne, & un Dauphin qui ſemble fendre les flots : L'on voit à ſa droite un attiraïl de divers Inſtrumens, propres à la Navigation, & à ſes piés des Ecreviſſes, Homars &c. La Déeſſe *Cibéle* figure la *Terre*; elle préſente la mamelle à un Enfant, qu'elle tient ſur ſes bras; une Tour fait ſa coëffure; un Elephant, dont le conducteur eſt un ſinge, s'aproche d'elle: & plus loin s'offre une multitude de fruits de tout genre ; à ſa gauche un Lion, & devant ſes pies un mouton, avec quelques reptiles.

Les quatres *Elemens* ſont pareillement répréſentés au Septentrion, près de la Chambre des Echévins. Les figures ſont de la même hauteur; mais les Emblémes ſont différens : une femme *More* répréſente le *Feu*: elle tient des deux mains un plat d'une forme ſinguliere, ſur le quel un *Phœnix* ſe conſumme dans le feu. A ſa droite eſt le Soleil, & au-deſſous d'elle un des quatre vents ſouffle, pour marquer, que ſans air le feu ne peut ſubſiſter. L'*Air*, eſt figuré par une jeune Vierge, qui de la main gauche ſupporte un Pâon, & de ſa droite un Caméléon, qu'on dit ne vivre que d'air; ſes cheveux voltigent légerement ſur ſa tête, environnée de nuës : des oyſeaux de toutes eſpéces volent à l'entour d'Elle. Une *Sirene* répréſente l'*Eau*, qui à dans ſa main gauche un Globe, d'ou ſortent des jets d'eau : une guirlande de duvet, de lis, de joncs, fait l'ornement de ſa tête. Elle apuie ſon bras droit ſur un tonneau défoncé, d'où ſort un torrent plein de poiſſons, & derriere elle ſe voit une multitude de plantes aquatiques. La

Déeſſe

Déesse *Flora* figure la *Terre*, dont la main droite repose sur un Globe terrestre; sa tête est couronnée de fleurs, son giron plein de fruits, qui sortent d'une corne d'abondance : L'on voit derriere elle la Vigne; elle tient de sa main gauche une faucille, & devant elle se présentent toutes sortes de reptiles.

Au-dessus de ces Statues regnent des Festons de 20. piés de long, qui ont du rapport aux Emblémes, au-dessus des quelles on les a placé. Ainsi du côté meridional de la Salle, le Feston, qui est au-dessus de la figure, qui répréfente le feu, est enrichi de toutes les especes différentes d'armes à feu; au-dessus se voit une enclume, attachée à une chaîne, avec des marteaux, & deux Enfans frappent des Cailloux, pour en faire étinceler le feu. Il sort de l'enclume une flamme, & au-dessus *Vulcain* y forge la foudre & du Canon; les boucliers de *Mars* s'y voyent, accompagnés de rayons d'éclairs, & de deux glaives flamboyans, couchés en forme de croix; & plus bas est suspendu un encensoir. L'on voit pareillement le Feston, qui domine au dessus de la Statuë qui représente le feu, à l'autre bout de la Salle, orné de divers armes à feu, deux Enfans battent l'enclume. Le Bouclier, le Casque & la Cuirasse de *Mars*, qui jette des flammes, y sont placés, avec des Boulets de Canon, & des fusils. Le Feston, qui est au-dessus de l'Air, au côté méridional, est embéli de deux enfans, qui soufflent des bouteilles d'eau, d'un Aigle, des quatre vents, de herons, d'oyseaux de paradis &c. Au côté Septentrional, le Feston qui accompagne l'Air est enrichi de deux Enfans, qui jouent de la Trompette, assis sur la queuë de deux paôns; entre eux brille

l'étoile

l'étoile du matin: l'on voit plus bas les quatre vents sortir d'une nuë, avec des faucons, des herons &c. Celui qui eſt au-deſſus de l'*Eau* au côté meridional, eſt orné de deux Enfans Marins, qui ſoufflent de l'eau, par une Conque de Mer, plus bas des joncs & des herbes, & au-deſſous un petit Enfant, aſſis ſur un monſtre marin, qui eſt armé d'un trident, & qui tient à côté de lui des poiſſons ſuſpendus de toutes eſpéces. Deux Enfans marins, qui tiennent ſur leur genoux deux tonnes d'eau, commencent le Feſton, qui eſt à l'autre bout de la Sale; après eux ſuit un monſtre marin, des fleurs d'iris, des glayeuls &c. & plus bas une chaine de Coquillages de toute façon; à la quelle un autre Enfant marin ſe tient attaché, qui eſt environné d'Ecreviſſes, d'Homards, & de Tortuës. Dans le Feſton, qui régne au deſſus de la Déeſſe *Cibéle*, entrent deux jeunes Satyres, puis un Lion & une Lionne, un Serpent qui broute quelques feuilles, & enfin des Cornes d'Amalthée le termine. Le huitiéme & derniere Feſton, placé au-deſſus de la *Terre* au côté Septentrional, eſt aſſez conforme au précedent; l'on voit d'abord deux jeunes Enfans, aſſis ſur des monceaux de fruits, & entre eux une tête de Cerf, & plus bas des ſinges placés des deux côtés, puis une multitude de fruits de toutes eſpeces: & finalement un liéure, ſuſpendus par les piés de derriére.

Les Modeles de pierre, ſur leſquels on a tiré les figures de bronze, qui ſont ſur l'un & l'autre frontiſpice de la Maiſon de Ville, ont été placés au-deſſus de la Corniche de la Galérie, dont nous parlons.

Description des Peintures.

Toutes les Peintures, qu'on admire dans le Plat-fond de la Salle des Bourgeois, ont été faites ſur les deſſeins, qu'en donna le fameux *Jean Goeree*; la figure eſt du pinceau de *Jean Hoogzaat*: & ce qu'il y a d'Architecture, eſt de la main de *Gerard Rademaker*.

Ce Plat-fond eſt diviſé en trois partiës, par une bordure de feuillage de Chêne. Au-deſſus de la plinte des deux prémiéres parties, ſe trouvent placés le *Dieu Amſtel* & la *Nimphe*, accompagnés de poiſſons & de Navires: & entre eux deux Cupidons, qui ſupportent les nouvelles Armes de la Ville. A l'oppoſite, le *Dieu* & la *Nimphe* Y, avec les Anciennes Armes de la Ville; & tout en haut les Armes de Mrs. *D. Bas* & *F. de Vroede*, Tréſoriers en 1705. Lors qu'on travailloit à ces Peintures. L'on voit près de ces Armoiries, le *Soleil* & la *Lune*, figures de l'or & de l'argent; *Cibéle*, répréſentant la Terre, & *Vulcain* le feu: parce que ces méteaux précieux, qu'on tire du ſein de la Terre, ne ſont purifiés & reduits en monnoye, que par le feu.

Aux quatres Coins de ce Plat-fond, ſont répréſentées la *Sageſſe*, la *Juſtice*, la *Vigilance* & la *Prudence*: à gauche en entrant dans la Sale, *Minerve* avec ſon armure répréſente la *Sageſſe*; à l'autre Coin vis-à-vis, la *Juſtice*, ſoutient d'une main le portrait de *Juſtinien*: de l'autre elle tient un glaive, qui repoſe ſur le Livre intitulé *Corpus Juris*, tandis qu'un jeune homme, accompagné d'une Colombe, va ſe refugier ſous ſon habillement. D'autres Enfans aportent des menottes, des entraves &c. A

l'autre

l'autre extrémitée de la Sale à un des Coins, ſe préſente la *Vigilance*, qui tient de ſa main une Lampe alumée, une gruë vient ſe jucher ſur ſon bras: devant elle s'offrent deux berceaux & un Cocq, Simboles de la Vigilance. Vis-à-vis eſt la Prudence; elle tient d'une main un miroir, de l'autre un Serpent; un des deux Enfans, qui ſe préſentent devant elle, enleve le masque à l'autre; les deux Clefs, qui ſe voyent, donnent à entendre, qu'elles ſont néceſſaires, non ſeulement pour enfermer ſon ſecret, mais auſſi pour découvrir celui d'un autre; le Gouvernail qui eſt à côté, ſignifie la circonſpection, dont en doit uſer en ſes propres affaires: & le froment marque la prevoyance &c.

Ici ſe voit un autre cadre, qui ſepare tout ce que nous venons de mentionner, d'avec la partie ſuperieure du Plat-fond. Aux quatre angles de cette ſeconde Bordure, ſe préſentent les Armes des quatre Bourguemaîtres Régens en 1705; lors qu'on travailloit à cet ouvrage; dont voici les Noms: *Nic. Witzen*, *J. de Haze de Georgio*, *G. Pancras*, & *J. Graafland*. Ces deux Cadres ſont agréablement joint enſemble aux èxtrémitées, par des Feſtons & des Guirlandes de fleurs, que ſoutiennent des Cupidons. Tout ceci n'eſt que griſaille, il n'y a que le ceintre qui ſoit à huile, dont nous donnons ici l'explication, ainſi que nous l'a donné l'Architecte même *J. Goeree*.

Explication du Centre du Plat-fond.

Amſterdam, comme une des plus belles Villes du Monde, paroit au milieu de ce Plat-fond, élevée dans un grand nuage; elle eſt ſplendidement

habillée & tient ſur ſes génoux une Javelle de Laurier verd : elle eſt apuiée ſur un fort beau Navire, qui étoit autrefois la principale piéce de ſes Armoires, portant pavillon chargé de ſes nouvelles armes; ce qui fait aſſez entrendre que tout ſon luſtre lui vient de la Navigation, & comme en cet art, elle a la rénommée de ſurpaſſer toutes les autres Villes. *Neptune*, le Dieu des Mers, lui en vient préſenter la Couronne, tandis que *Mercure* lui offre un Sceptre d'or, en ſigne de ſa ſupériorité dans le Commerce: & *Cibéle* des Clefs, pour marquer, que cette Déeſſe de la Terre lui offre l'opulence de ſon ſein, dont *Amſterdam* tire ſes richeſſes par terre & par eau: ce que donne fort bien à entendre la rouë, elle touche de ſon pié & le Navire ſur le quel elle ſe repoſe. Les Armes qui ſe voyent devant elle, donnent a connoître, qu'elle ne manque pas de force, pour ſe maintenir dans l'honneur, & la liberté dont elle jouït; ce que denottte auſſi la fierté, qui paroit dans les Lions, qui ſupportent ſon écu. L'abondance de toutes choſes lui découle d'une Corne d'Amalthée: La *Renommée* part pour aller porter aux éxtrémitées du Monde la Gloire de cette fameuſe Ville, qui bien loin de ſe borner à l'état dans le quel elle ſe trouve, tâche à l'aide du *tems*, & de ſon propre travail, de parvenir à un état encore plus parfait. L'on aperçoit dans le lointain des Nuës, les beaux Arts & les Sciences, repréſentées par de petits Enfans: *Hercule* d'un autre côté, Symbole de la force, & du courage, s'efforce à coups de maſſe, d'eloigner la *Jalouſie* & l'*Envie*, repréſentées ſous la figure de Monſtres, comme des maux redoutables à cette Ville illuſtre.

Aux

Aux quatre coins de la Baluſtrade ſont des Vaſes, dans les quels on a mis des choſes, qui ont rapport aux quatre ſaiſons de l'année.

N. B. Pour pouvoir bien contempler ce Platfond, il faut ſe placer au milieu du Globe Terreſtre, marqué ſur le pavé, en entrant par le côté du Midi.

Deux Ovales terminent ce Plat-fond; l'on à répréſenté dans le prémier, le Gouvernement de la Ville, qui tient en main un bâton de commandement; ce qui donne à entendre, que le Magiſtrat poſſede une autorité ſouvéraine. L'on voit à côté un gouvernail, qui indique ſa ſage direction dans les affaires importantes: L'*union* ou la *Concorde* vient lui offrir une grenade; parce que ce fruit renferme en ſoi une multitude de pignons très étroitement unies & ſerrez les uns contre les autres. Tout près eſt placé la *Politique*, avec deux faces, pour pouvoir conſiderer l'avenir auſſi bien que le paſſé: du haut du Ciel deſcend la *Raiſon*, tenant le livre de la Loi, un Compas, & un mors; cela veut dire, qu'aucun Etat ne peut ſubſiſter ſans loix. L'on voit de tous côtés les Emblémes de la *Liberté*, de la *Diligence*, de la *Vertu*, de la *Pieté*, de la *Guerre*, & de la *Paix*. Le *Bonheur*, les *Richeſſes* & l'abondance viennent au-devant de cette Ville, tandis que la Trompérie, & la Diſcorde prennent la fuite. Cette peinture a été faite par *G. Rademaker* & *Jean Hoogzaat*, ſelon le deſſein qu'en avoit fourni un habile connoiſſeur.

Dans l'autre Oval, qui eſt a l'autre bout du Plat-fond, eſt repréſenté le dernier jugement, par *Bakker*.

Sur le Pavé de cette Sale, on trouve deux Planiſpheres Terreſtres & une Celeſte, repré-

ſentées de 22. piés de Diametre chacune: La prémiére repréſente fort artiſtement, les trois parties de l'ancien Monde, ſavoir l'*Europe*, l'*Aſie*, l'*Afrique*, avec leurs Iſle, Caps, Riviéres & Mers; le tout par des enchaſſures de belles pierres rouges. Le Planiſphére Céleſte, qui ſe voir au milieu, repréſente le Pole *Arctique*, & les principales Etoiles, comme la *Grande Ourſe*, le *Dragon*, le *Paiſan*, la *Couronne Arctique*, *Hercules*, *Pegaſe*, avec le *Zodiaque*.

La troiſiéme, du côté du Nord, repréſente l'*Amerique* de la même maniére &c.

L'Iconographie du deuxiéme Etage de la Maiſon de Ville.

1. La Chambre des Bourguemaîtres.
2. L'Endroit où ſe fait la Lecture, & la Publication des Placards.
3. Le Tribunal de la Haute Juſtice.
4. La Chambre de Juſtice.
5. La Chambre du Conſeil.
6. La Chambre des Orphélins.
7. La Chambre des Aſſurances.
8. La Chambre qu'on nomme des Inſolvables.
9. La Chambre des Comptes.
10. La Chambre des Echévins Extraordinaires.
11. La Chambre des Echévins Ordinaires.
12. La Chambre des Procureurs.
13. La Chambre des Commiſſaires pour les petites Affaires.
14. La Tréſorerie Extraordinaire.
15. La Sécretairérie.
16. La Tréſorérie Ordinaire.
17. Le Cabinet des Bourguemaîtres.
18. Les Eſcaliers.

19. Les Galéries.
20. La Grande Sale.
21 Les deux Cours.

La Chambre des Bourguemaîtres.

Le deſſus de l'Entrée de la Chambre des Bourguemaîtres, eſt orné de pluſieurs ſculptures, repréſentant des Emblemes fort ingénieux. On y voit deux Enfans, qui ſoutiennent une Maſſe d'armes à la *Romaine* : ils ont devant eux une Aigle, qui étend ſes ailes, tenant d'un côté un faiſſeau de fléches, & de l'autre le Caducée de *Mercure* : au-deſſus de ce rond, on voit un quarré de ſculpture de marbre blanc, repréſentant *Mercure*, qui le glaive au côté, joüe de la flute, afin d'endormir *Argus*, & lui dérober une de ſes Vaches. On voit derrière *Argus* un chien, qui ſemble vouloir s'oppoſer au-deſſein de *Mercure*.

En entrant dans la Chambre, on voit une table, où ſe placent les Bourguemaîtres Régens : à un des bouts de cette Table, eſt attaché une preſſe, dont on ſe ſert pour apoſer les ſeaux de la Ville aux Ordres depéches, injonctions &c. qui partent des Bourguemaîtres : à la main gauche ſe voit, le plan de l'ancienne Maiſon de Ville fait par *Zaanredam*, & à la droite, celui de la preſente Maiſon de Ville, tiré par *Van der Ulſt*. La Cheminée eſt ornée de quatre beaux piliers de marbre, enrichis de Chapiteaux de ſculpture très belle. Au-deſſus de la cheminé il y a un très beau tableau de *Jean Lievents*, repréſentans *Sueſſa*, qui pendant ſon Conſulat fait deſcendre de Cheval, *Fabius Maximus* ſon Pére, qui lui avoit été envoyé par le Senat de

Rome ; faiſant voir, qu'il ne conſideroit pas le ſang, mais le poſte qu'il occupoit : au-deſſus ſont les Armes des quatre Bourguemaîtres en charge, lors que les Magiſtrats commencent à s'aſſembler dans la nouvelle Maiſon de Ville, ſavoir, *Meſſieurs de Graaf*, *Huydekooper*, *Spiegel*, & *van de Pol.*

Au-deſſus eſt un Monſtre marin, embraſſé par deux enfans nuds : les friſes & les ornemens de la Cheminée ſont ſoutenus par quatre colomnes de marbre, de l'ordre Corinthien. On voit auſſi un tableau de *Ferdinand Bol*, repréſentant la fermeté de *Fabricius*, envoyé par les Romains vers le Roi *Pirrhus*, dont les promeſſes, ni les menaces ne purent ébranler ſa conſtance. De l'autre côté on voit *Marcus Curius*, qui refuſe les riches préſents que les Romains lui aportent, pour l'attirer dans leur Ville, & qui les renvoye, en diſant, qu'il ſe contentoit des naveaux qu'il rotiſſoit à ſon feu, & n'envioit point l'Or ni l'Argent des Romains : ce Tableau eſt de *Govert Flinck* : il y a encore un autre Tableau, repréſentant *Joſeph*, avec ſes onze fréres, qui s'excuſent au ſujet de la coupe, qu'il leur avoit fait demander : & deux très beaux portraits de *Marie de Medicis.*

L'Endroit où ſe fait la lecture des Placads.

Ce Lieu eſt à côté de la Chambre des Bourguemaîtres ; on le nomme en Langue du Païs le *Pui*, ou *Afleesplaats* ; il a plûtôt la forme d'une Galerie que d'un Chambre, longue de 32. piés ſur une largeur de 10. La Plat-fond en eſt très bien orné & enjolivé de Hyeroglifes, tous de la main de *Bronkhorſt* le Pére. C'eſt par la fe-

fenêtre de cette Galerie, que le Grefier de la Ville, fait la lecture publique à haute voix, des Ordonnances, Mandemens, Avertissemens, & Placards des Magistrats; l'on convoque la Bourgeoisie à cet publication, au son de la cloche, qu'on nomme cloche de *Sentence*.

La Chambre de Justice.

Au-dessus de la Porte de la *Chambre de Justice*, on voit un grand trou rond, entre deux Enfans nuds, qui tiennent en main un faisseau de fleches, & qui embrassent une Hache de Justice à la Romaine: Au-dessous il y a des Aigles étendant leurs ailes, & tenant la foudre de *Jupiter*: au-dessus est représenté *Amphion*, jouant de la Harpe, & bâtissant la Ville de *Thebes*; il a à ses piés toutes sortes d'Instrumens pour la Maçonnerie. Cette Chambre est environ de la même grandeur, que celle des Bourguemaîtres: Le Pavé est de Marbre blanc, orné de trois croix en saûtoir, soutenues par deux glaives. Il a au milieu de la Chambre un escalier, par le quel on monte à la Tour & aux Chartres, où se conservent les Titres & les anciens monumens.

La Chambre du Conseil.

Le Rond au-dessus de la *Chambre du Conseil*, est orné de deux cornes d'abondance, qui se croisent: des deux côtés il y a deux lions, qui trainent le Chariot de la Déesse *Cibéle*: au-dessus on voit quantité de fleurs & de fruits, & à chaque côté il y a un Enfant, assis sur ces fruits. Au milieu de cette Chambre est placé une lon-

gue table, avec des sieges pour les trente six Conseillers, elle est à peu pres ornée de la même maniére que celles des Bourguemaîtres. Le Plat-fond est orné d'une peinture, qui représente la prudence dans les nuës, assise sur un Aigle, accompagnée de la Justice & des Arts, qui semblent la soutenir: au-dessus d'une Cheminée on voit un excellent Tableau, représentent *Salomon*, qui fait des Offrandes, & qui demande le sagesse; il a été fait par *Gr. Flink*, & plus bas quatre vers, qui signifient ce qui suit: *Salomon obtint par ses Prieres & ses Offrandes la Sagesse, qui lui avoit été promise de nuit par le Ciel, aussi bien que les Richesses, & une longue vie, qu'il n'avoit pas demandé. L'Etat fleurit, où la sagesse préside* Sur l'autre cheminée, qui est située à l'opposite, est réprésenté *Moise*, qui à la persuasion de son beaupere *Jetro*, choisit les Anciens du peuple, pour les établir juges des petites affaires; cette peinture est l'ouvrage de *F. Bol.*

La Chambre des Orphélins.

Le Rond au-dessus de cette chambre, est à peu près semblable à celui de la Chambre précedente: avant que d'y entrer, on passe par une antichambre, dont le Plat-fond est peint d'un bleu celeste, & parsemé d'une multitude d'oiseaux. La Chambre n'a que 22. piés de largeur & 30. de longueur: elle est tout à l'entour environnée d'armoires, pleines de tiroirs, nummerotéz avec des chiffres d'or, afin que les Commissaires puissent plus facilement trouver les papiers des Orphélins, dont il administrent les affaires. Sur la Cheminée, qui est de marbre, se voit un tableau, qui représente la maniere dont le *Romains* adop-

adoptoient les Enfans. Le Plat-fond eſt très richément peint.

Près de cette chambre eſt un Eſcalier, par la quel on monte à la Chambre des *Mariages*, & à celles des *Affaires de la Marine*.

La Chambre des Mariages & des Injures.

C'eſt ici, où ſe diſcutent & décident toutes les querelles, diſputes, injures, & mauvais traitemens, qui arrivent entre mari & femme.

La Chambre de la Marine.

C'eſt ici que s'aſſemble le Conſeil de la Marine. Cette Chambre n'a que 18. piés de hauteur, elle donne au-deſſus de la Chambre des *Orphelins*; ainſi que celle des *Mariages* donne au-deſſus de celle des *Aſſurances*.

On trouve ici un Eſcalier, qui conduit au troiſiéme étage, où eſt la Sale d'Aſſemblée du Corps des *Merciers*. La Sale des *beaux Arts*, dont on ſe ſert aujourd'hui pour un tout autre uſage, que celui au quel elle avoit d'abord été deſtinée. Le petit Arçenal ou Sale où l'on conſerve des armes, eſt à côté. Dans cette Sale des *beaux Arts*, ſe voit une multitude de piéces curieuſes & rares, dont les unes appartiennent à la *Maiſon de Ville*, d'autres apartiennent aux Peintres & aux Sculpteurs, qui les y veullent placer; néanmoins chaque Maître ne peut y en mettre plus que trois piéces, & lors que quelque curieux veut acheter une de ces pieces, le Sculpteur ou Peintre peut remplacer celle, qu'il a vendu par une autre de ſa façon. Tous les ans le Magiſtrat change les quatre Directeurs de

cette

cette Sale. Les deux prémiers qu'ait eu cette Sale, sont *L. Bakhuisen* & *N. Muscher*, qui ne contribuérent pas peu à perfectionner l'art de la Peinture dans cette Ville. Dans une armoire, qui est dans cette Sale, se gardent 52. grands volumes d'Estampes choisies, dont le nombre est de 7000. donnée à la *Maison de Ville*, par Mr. *Michel Hinloopen*, grand amateur de ces sortes de Curiosité. Mr. le Bourguemaitre *Nicolas Witzen*, Excuteur Testamentaire de ce Curieux, les fit ranger, & placer dans l'ordre où on les voit à présent : tous les Peintres peuvent travailler dessus ces Modelles, qu'on leur prête avec la permission des Directeurs. C'étoit autrefois l'usage, d'ouvrir cette Sale à tout le monde, depuis onze heures jusqu'à midi.

Tout ce ci est au troisiéme étage; dont il faut descendre, pour revenir à la galérie du deuxiéme Etage, pour dire un mot des Chambres, dont il nous reste à parler.

La Chambre des Assurances.

Sur l'entrée de la Chambre des *Assurances*, se voit *Arion*, assis sur un Dauphin, & jouant de la Harpe en pleine Mer. Elle juge des differens, qui surviennent entre les Assureurs & les Marchands ou Capitaines de Vaisseaux.

La Chambre des Insolvables.

Au dessus de la Porte de la Chambre, qu'on nomme *des Insolvables*, se voit la Fable de *Dédale*, & de son fils *Icare*, qui tombe dans la Mer, pendant que son Pere plus prudent que lui continuë de voler ; cette fable fait adroitement

ment allusion à bien des familles, qui pour vouloir faire trop de figure dans le monde, se ruinent avec leurs creanciers. Il y a aussi un bas rélief, où sont représentés des Coffres, Caisses, Lettres cachetées & ouvertes, Papiers, Livres de Compte, & autres, qui sont rongés des Rats.

Au-dessus de cette Chambre est la Sale, où s'assemblent les Commerçans du *Levant*, c'est-à-dire des Marchands, qui commerçent dans l'Echelle du Levant, & sur les côtes de la Mer Mediterranée. Et à tenant cette Sale, est un Cabinet, où se conservent les Livres de la Chambre des Comptes, la quelle s'assemble dans une Chambre voisine.

La Chambre des Echevins Extraordinairés.

Au-dessus de la Porte de la Chambre des Echévins *Extraordinaires*, de même que sur celle de la Chambre des Comptes, on voit plusieurs Instrumens de Guerre, & des Attributs de *Mars*: comme Enfans pleurans, Lions rugissans, Enfans nuds, des Brebis mortes, des têtes & des os de morts, le casque & le bouclier de *Mars*. Cette Chambre est ornée en dedans de belles peintures, & de riches sculptures. Il y a une porte, qui communique à la Chambre des *Echevins*; il y a aussi en dedans un Escalier derobé, par le quel l'on descend aux Prisons, & au Bureau du *Grand Baillif*, & à celui des *Réquestes*. A côté de la Chambre des *Echevins*, est celle des Procureurs; & à main droite l'endroit où pendant l'hiver l'on fait du feu.

La Chambre des Echevins.

La Porte de cette Chambre, eſt ornée d'une friſe, où il y a deux cornes d'abondance : de l'une ſortent des fers, des chaines, & une main tenant un fouët; la Corne eſt auſſi entourée de chardons, d'épines, & d'autres feuïlles piquantes : au fonds, il y a un bâton à meſurer, & un œil demi-ailé, ce qui ſignifie la recompenſe des bons, & le châtiment des méchans. Au haut du degré, près de la Chambre, ſont repréſentées les quatres ſaiſons, par diverſes ſortes de fruits, avec un Clepſidre, environné d'un Serpent, qui repréſente l'accroiſſement, & le decroiſſement de la Vie de l'homme. Les deux Pilaſtres de cette Porte ſont de Marbre : ſur l'une eſt repréſentée la Maſſuë d'Hercule, avec ſa Peau de Lion, & ſur l'autre un mors & une bride de Cheval d'une belle ſculpture. Au-deſſus de la porte on lit ces paroles:

Audi & Alteram Partem.

Le Plat-fond de cette Chambre eſt enrichi de belles Peintures: on y voit la Juſtice, aſſiſtée de la Force, & de la Sageſſe, & pluſieurs autres Emblémes. La Chéminée eſt un bas rélief de marbre, d'une beauté extraordinaire, qui répréſente le Peuple d'Iſraël, dans le déſert, lequel pendant l'abſence de *Moyſe* adore les Veaux d'or, chante & ſe divertit. Sur la même Cheminée eſt un tableau de *Bol*, qui répréſente *Moyſe*, donnant la Loi aux Peuples d'Iſraël; on lit au bas quatre Vers, dont voici le ſens: *Moyſe l'Hebreu préſente au Peuple la Loi, qu'il a reçeu*

a reçeu de Dieu, & le Peuple le révére : Heureux l'Etat libre, dont le peuple respecte les Loix.

La Chambre des Commissaires des petites affaires.

Il y a au-dessus de la porte de cette Chambre un rond, environné de deux Cornes d'abondance, d'où sortent plusieurs sortes de fruits, soutenu par deux cocqs qui sont embrassez par des Enfans. Cette Chambre ne juge que jusqu'à la concurrence de 600. florins.

La Tresorerie Extraordinaire.

L'on trouve la même répréséntation au-dessus de cette Chambre, qu'au-dessus de la précedente, dont elle est contiguë : ç'est ici que se paye la taxe ou imposition, qui se leve sur les Maisons, qu'on nomme *Verponding*, & montant l'Escalier, qui se trouve ici attenant, on rencontre la *Chambre* du *Centiéme denier*, c'est-à-dire l'endroit où l'imposition du centiéme denier se paye. De-là montant encore plus haut, on trouve une Chambre, où se conservent des vieux livres, & des régistres, qui appartiennent à divers Chambres. Au même endroit se voit la Chambre, ou s'afsémblent les Commissaires des Manufactures ; de là en avançant par un passage, on trouve

La Chambre du Conseil de Guerre.

Il y a deux de ces Chambres, l'une qu'on nomme la Petite, & l'autre la Grande. La prémiere est ornée de plusieurs Tableaux, qui répréséntent des Arbalestiés, & des Bourgeois armés

niés à la moderne. La deuxiéme rend précisement au dessus de celle de Mrs. les Echevins, & c'est dans cette Chambre, où les Bourguemaîtres convoquent les Colonels, & les Capitaines de la Bourgeoisie, lors qu'ils ont des ordres à leur communiquer.

A un des bouts de cette Chambre, se voit une longue table, devant la quelle prennent seance Mrs. les Bourguemaîtres & les Colonels. Sur une petite, qui est placée devant la grande, s'assied le Secretaire, & au milieu de la dite Chambre, se trouvé eleué, un double rang de bancs pour les Capitaines, & les Lieutenans de la Bourgeoisie. Il y a de plus onze tableaux, ou se voyent peintes plusieurs Compagnies de Bourgeois; l'on dit, que ce sont des pieces achevées & dignes d'être admirées. Il faut encore une fois descendre au deuxiéme Etage.

La Sécrétairérie.

Elle a deux entrées : au-dessus de l'une, la fidelité est répréséntée par un chien, qui a ses pattes sur le corps de son Maître, qui a été tué. Au-dessus de l'autre entrée, est une autre Embléme de la fidélité, ou du secret, répréséntée par une femme, tenant le doigt sur la bouche, ayant derriére elle une oye, qui vôle sur le Mont *Taurus*, avec une pierre dans le béc: on voit dans la Chambre le portrait de *Marie* de *Medicis*, & de *Charles-Quint*: la Chambre a 47. piés de long, & 21. de large, sans compter deux Gabinets, longs de 21. & larges de 10. piés. Il y a dans la Chambre une grande armoire, dans la quelle se gardent les *Protocolles*, *Registres*, & autres Actes autentiques; au sortir de la Sécretairérie

cretairérie l'on a l'Escalier, qui conduit à la Tour, & à l'Orloge: en le montant on trouve d'abord le bureau, ou se delivre le papier de *Controle*, & ensuite le bureau ou se tient le Role des *Offices* & *Charges*; & plus haut,

La Grande Sale ou Magazin d'Armes.

Cette Sale occupe non seulement toute la longueur du Bâtiment, mais s'étend même aux deux bouts sur les deux largeurs: l'on y voit dans un fort bel ordre, & dans un arrengement bien entendu, toutes sortes d'armes, bandouilleres, ceinturons, même l'armure nécessaire pour une Compagnie de Cuirassiers; dont on ne se sert plus ajourd'hui. Il y a plusieurs personnes gagées, qui entretiennent le tout en très bon état; de maniere que rien ne trouve dont on ne puisse se servir sur le champ. L'on croit qu'il y a dans cette Sale, des armes plus qu'il n'en faudroit pour armer 80000. hommes.

Comme nous avons parlé plus haut de la Tour, de ses Cloches, de son charmant Carillon, & de sa belle Vuë, nous nous dispensons ici d'en parler.

La Trésorérie Ordinaire.

L'on trouve sur le même Escalier, la Chambre de la Trésorérie Ordinaire; son entrée est semblable à celle de la Chambre des *Orphelins*. Elle a 22. piés de large, & 34. de long; elle est ornée de plusieurs belles peintures; entre autres, de deux portraits en graud de *Marie de Medicis*; du Plan de la Ville, comme elle se

trouvoit en 1536. fait par *Corneille Anthonissen*, Conseiller de la Ville. Sur les armoires se voyent plusieurs portraits des Comtes & Comtesses de *Hollande*, qu'on dit être très anciens, & qui avoient autrefois servis d'ornement à la corniche pe l'ancien tribunal de la haute justice, de la drécedente Maison de Ville. Il y a aussi un *Atlas*, qui porte un Globe, fort bien fait, & une statuë de la *Justice*, qu'on mettoit ci-devant sur le poteau du Carcan. Sur la cheminée est un tableau, qui répréfente les onze fréres de *Joseph*, qui se justifient sur le vol dont on les accusoit; aux deux côtés de cette cheminée, se voyent les Armes de Mrs. *Tulp*, & *Dronkelaar*, Trésoriers dans le tems qu'on vint prendre seance dans cette nouvelle Maison de Ville. Le Plat-fond est très curieux, il est de l'invention de *Holstein*. Il y a encore deux autres Chambres, qui dependent de la Trésorérie, & où se garde une grande quantité de choses curieuses; à la main droite de cette Chambre est le Cabinet des Bourguemaîtres.

Le Cabinet des Bourguemaîtres.

Les ornemens qui se trouvent au-dessus de ce Cabinet, sont en tout semblables à ceux, qui se voyent au-dessus de la Chambre des Bourguemaîtres. Ce Cabinet a 40. piés de long sur 30. de large. Il est tendu d'une moquette d'un violet pourpre; le bas est Lambrissé à hauteur d'appui, & peint d'une couleur de marbre, ainsi que les deux Cheminées, qui ne sont que de bois; mais très bien travaillées. *La Justice*, la *Prudence*, & la *Fidelité* y sont répréfentées par de petits Enfans, de même que les quatres Elemens:

lemens : l'Envie, la Haine &c. chassées & exterminées par *Hercule* : De l'autre côté se voyent les anciennes armes de la Ville, accompagnées de petits Enfans marins, qui sonnent de la conque, de poissons, de ecrevisses &c. Ce Cabinet rend dans la Chambre des Bourguemaîtres.

Il nous reste encore à parler, de huit belles & magnifiques Statues, qui ornent ces Galéries, les quelles répréfentent *Saturne*, *Venus*, *Mars*, *Apollo*, *Jupiter*, *Mercurius*, & *Diane*, sept Planettes. La huitième est *Cibéle*.

Ces Statues de marbre blanc sont plus grandes que nature, sur leur piedestaux d'un long quarré d'environ sept piés de hauteur ; elles sont des meilleurs maîtres, & chaque Statue est ornée de ses attributs.

La prémiere qu'on rencontre, est la Déesse *Cibéle*, répréfentant la Terre, placée entre la Chambre des Directeurs des *Orphélins* & la Sale du Conseil : elle est sous la forme d'une femme vertueuse : sa robbe, qui est ornée de fleurs & de fruits, lui descend jusqu'aux piés : la Couronne qu'elle a sur la tête, est environnée de Châteaux & de Tours : elle tient de la main droite un sceptre, pour faire voir sa domination sur la Terre, & de la gauche une clef, pour faire voir, qu'elle est ouverte en Eté, & fermée en Hiver : elle a deux Lions à ses piés, qui répréfentent son autorité : le piedestal est orné de deux cornes d'abondance & de quelques Instrumens d'Agriculture, de Bacchanales, de Païsans qui se rejouïssent, après avoir engrangé leur Moisson &c. Ici près à côte de l'Escalier, est *Saturne* présque nud, excepté une draperie qui lui sert de ceinture : il a l'air d'un Vieillard

chauve, tenant dans sa main gauche une faucille, & un Enfant à sa droite qu'il veut dévorer: il a derriére lui une charruë, quelques gerbes de blé, & autres instrumens d'Agriculture, & entre ses piés un Clepsidre: Le piedestal est orné de toutes sortes de fruits de la Terre.

Un peu plus loin, on voit *Venus*, en forme d'une très belle fille toute nuë, excepté le bas du ventre qui est couvert d'un voile, soutenu par *Cupidon* & *Antros*; sa tête est ornée d'une Couronne de fleurs: elle tient de la main gauche une pomme, ayant un Cigne auprès d'elle, à ses piés un pigeon, & derriere elle un *Dauphin*. Le Piedestal est orné de plusieurs attributs, pour én relever la beauté, de même que de Miroirs, de Peignes, de Carquois & d'Arcs.

Entre la Chambre des *Echevins Extraordinaires*, & la *Chambre des Comptes*, on voit le Dieu *Mars*, avec un régard terrible, ayant sur sa tête un Casque, orné d'un Dragon volant, un glaive à son côté, & le bras gauche armé d'un Bouclier: de la main droite il tient une grande hache: un long manteau lui descend, depuis les épaules, jusques sur les piés: Il a un Loup derriere lui, & un Corbeau à son côté: Le Piedestal est orné de plusieurs sortes d'instrumens, & attirails de Guerre, tant anciens que modernes.

Entre la *Trésorérie*, & la Chambre des Commissaires des petites Affaires, on rencontre la Statuë d'*Apollon*, sous la Figure d'un beau jeune Homme, ayant les Cheveux clairs, couronné de Lauriers, le Corps présque nud, n'ayant qu'un simple manteau, qui lui descend des épaules: il a sur son dos un Carquois, garni de fléches,

fléches, tenant de ſa main gauche un Arc, & de ſa droité tirant une fléche de ſon Carquois: à côté de lui il a la Harpe, & ſous ſes piés le *Dragon Pithon*. Le Piedeſtal eſt garni de diverſes ſortes d'Inſtrumens de Muſique.

Entre la Secretairérie & la Tréſorérie Extraordinaire, on voit *Jupiter*, répréſenté comme un Homme reſpectable & robuſte chevelu & barbu, ayant un manteau léger, & parſemé d'étoiles: ſes deux mains ſont armées de rayons de foudre, & il a à ſa droite un Bellier, & à ſa gauche un Aigle foudroyant.

Entre la Tréſorérie ordinaire & la Sécretairérie, on voit *Mercure*, s'appuyant ſur un trone d'arbre, ayant un Chapeau ailé, le corps prèsque tout nud, n'ayant qu'une Drapérie, qu'il ſoutient de la main dont il tient ſon caducée. Il tient de l'autre une Bourſe: à ſon côté droit il a un Cocq, & à la gauche un Boue. Le Piédeſtal eſt orné de ſon bâton, de plumes, d'écritoires, d'une bourſe, &c.

Entre la Chambre des Bourguemaîtres, & l'Entrée de la Tréſorérie, on voit la Déeſſe *Diane*, répréſentée par un belle fille, toute nuë par le haut, avec ſon habit de chaſſe trouſſé jusqu'au deſſus des genoux, ayant un Arc ſur l'épaule gauche, & à ſa main droite un flambeau: on voit une Biche derriere elle, & à ſes piés deux Monſtres marins de chaque côté, accompagnées de quelques écreviſſes: le Piedeſtal eſt orné d'inſtrumens de chaſſe, entre autres de filets, dont l'ouvrage eſt digne d'admiration.

Au bout de chaque Galérie, au deſſus des Piliers, on trouve de très beaux Tableaux, répréſentant les guerres des Anciens *Bataves* avec les

Romains. Celui qui eſt placé au-deſſus du Cabinet des Bourguemaîtres, repréſente la conſpiration que forme *Claudius Civilis* avec les Chefs des Bataves, ponr ſécoüer le joug des *Romains*. Il eſt fait par *Covens*. L'on voit dans le Tableau ſuivant *Brinio*, Chef des *Caninefates*, (animé de même deſſein que *Claudius Civilis*,) élevé ſur un bouclier & proclamé général d'Armée. Ce Tableau eſt de *Lievenſz*.

De l'autre côté, au-deſſus de la Chambre du *Conſeil*, & de celle des *Directeurs des Orphélins*, ſe voit la Paix, concluë entre les *Bataves* & les *Romains*. La Paix deſcend d'en haut, tandis que les deux armées défilent devant un pont rompu, & confirment la convention des Généraux. Cette pièce eſt du *Jordaans*.

Le Tableau, qui eſt au-deſſus de l'Eſcalier, par où l'on monte aux Chambres des *Mariages*, & des *Injures*, répréſente l'irruption nocturne des *Romains*, que les *Bataves* à leur tour viennent ſurprendre, dans une nuit profonde, ſous la Conduite de leur Chef *Ceriale*. Ce tableau eſt auſſi de *Jordaans*.

Au-deſſus de la Chambre des *Commiſſaires des petites* Affaires, & de celle du Centiéme dénier, on voit deux Peintures à fresque, par *le Grand*, faites depuis peu d'années: mais ces peintures ne ſont pas eſtimées. Dans la prémiére on voit *Claudius Civiles*, & les Chefs des *Romains*, ſur un pont rompu, qui traverſe la riviére nommée *Nabalia*, agiter les conditions d'une Paix ſolide : & dans la ſeconde on voit, les ſignes ou trophées de la Victoire, que les *Bataves* remportent ſur les *Romains*, qui par cette defaite ſont tellement humiliés, qu'ils viennent offrir des préſents aux *Bataves*.

Sur

Sur les deux Arcs, qui ſeparent la Chambre des Bourguemaîtres, & celle de la Juſtice, ſont placées deux Tableaux, faits par *Jordaans*. Le prémier répréſente *Samſon*, qui combat les *Philiſtins*, avec une machoire d'Ane. Le deuxiéme *David*, qui renverſe *Goliad* d'un coup de fronde.

Les autres eſpaces, qui ſont encore vuides, doivent être auſſi remplies par des Peintures, dont on conſerve les deſſeins, qui ſont tout prêts pour être exécutés, auſſi-tôt qu'on voudra.

FIN.





TABLE

DES

MATIERES,

Contenues dans

CE GUIDE D'AMSTERDAM.

A.

AMsterdam, son nom. Page 1. *Quand fondée.* 5. *ses differents Agrandissements.* 10, 16. *sa grandeur.* 11. *Le nombre des Isles dont elle est formée.* 33

l'Amiraute. 240

Amstel. 8, 30

Anciennes. 67

Arbalestriers. 258

Armoiries. 28, 29

Arsenaux. 253

Assemblées des corps de Metiers. 284

Atteliers de la Ville. 262

B.

BAnque. 61

Banque d'Emprunt. 65, 230

Bastions. 25

Bateaux à Boüe & Ordures, Barques. 102

Ba-

Bayord. 177
Beguinage. 16
Bethanie. 15
Bibliotheque. 234
Boucherie. 254
Bourgeoisie. 40
Bourguemaîtres. 56
Bourse. 227
Bourse au Blé. 229
Brantspuit. 38
Brezil. 251
Bureau des Accises. 278
Bureau des Postes. 102

C.

Canaux. 72
Chambre des petites affaires. 65
Chambre pour les affaires de la Marine. 65
Chantiers de l'Amirauté. 244
Chapelle du St. Lieu. 149
Chapelle de St. Olof. 147
Chariots de Postes. 109
Charpenteries de la Ville. 262
Cimetieres. 69
Cimetieres des Juifs. 70
Cloitres. 14
Colege des Medecins. 255
Colege des Chirurgiens. 234
Commerçe d'Amsterdam. 294
Commissaires des Mariages. 60
Commissaires des Assurances. 60
Commissaires de la Banque. 61
Commissaires des Insolvents. 65
Comedie. 238
Corderies de l'Amiraute. 244

Corps de Metiers. 284
Cour des Veuves. 189
Cour St. George. 184
Couvents ou Monasteres. 14

D.

DArses ou Paradis. 35
Diacres. 67
Discipline de l'Eglise. 67
Doelens. 258
Dolhuis. 186
Droits de la Bourgeoisie. 45

E.

ECluses. 30, 287
Echevins. 58
Ecole Latine. 232
Ecole Illustre. 233
Ecuries de la Ville. 281
Edifices Profanes. 217
Eglise vieille, Fondation. 120. *Tour* 121. *Orgues.* 122. *Lustres.* 122. *Chapelles.* 123. *Tombes.* 124, 134. *Vitres.* 131. *Ornemens.* 133
Eglise Nouvelle. 137. *Fondation.* 137. *Orgues.* 139. *Tombes.* 141. *Tour.* 147
Eglise Meridionale. 151
Eglise Septentrionale. 154
Eglise Orientale. 155
Eglise Occidentale. 152
Eglise de l'Isle, ou Eylands Kerk. 156
Eglise d'Amstel. 157
Eglise Walonne. 157
Eglise Françoise. 158
Eglises Lutheriennes. 160

Eglises Anabaptistes. 162
Eglises Catholiques Romaines. 163
Eglise Angloise. 158
Eglise des Remonstrans. 159
Eglise Armenienne. 167
Eglises des Juifs. 168, 170

F.

Fabrique des Fusils. 265
Fabrique pour les Canons. 265
Fortifications. 19

G.

Gardes. 40
Gouvernement. 53
Grues ou Guindals, pour décharger les Vaisseaux. 266
Grand Baillif & Substituts. 66
Greniers à Soye. 208
Guide, ou se tiennent les Barques & Postes. 102
Guide des Canaux & Ruës. 72

H.

Halle aux Draps & à la Soye. 277
Heere Logement. 256
Heilige Steede. 149
Hortus Medicus. 236
Hospital. 176
Hotels Dieu. 171
Hotelierie de la Ville. 260
Huysfittenhuyzen. 173, 175

I.

Jardin de Medecine. 236
Intendant des Orphelins. 60
Isles. 33
Juifs. 69

K.

Kistemakerspandt. 282

L.

Labyrinthe. 283
Lanternes. 38
Lastadie. 18
Lazaret. 181
Lombart. 230

M.

Magistrature. 56
Maison de Ville. 319
Maisons de Charite. 171, 173, 175
Maison des Orphelins de la Diaconie. 197
Maison des Orphelins Aumoniers. 193
Maison de Orphelins Walons. 201
Maison des Orphelins Anglois. 202
Maison des Orphelins Anabaptistes. 203
Maison des Orphelins Collegiens. 207
Maison des Orphelins Bourgeois. 182
Maison des Orphelins Lutheriens. 203
Maison des Orphelins Catholiques. 205, 206
Maison des vieilles Femmes. 199
Maison des vieilles Gens. 185
Maison des Pestiferes. 179

Maison des Lepreux. 181
Maison des Indes Orientales. 245
Maison des Indes Occidentales. 251
Maison de l'Admirauté. 240
Maison à filer de la Soye. 208
Maison ou se fabriquent les fusils. 265
Maison des Mesureurs de Blé. 279
Maison des Porteurs de Bierre. 280
Maison des Porteurs de Chaux. 281
Maitres des Comptes. 90
Monasteres & Couvents. 14
Moulins à bouë. 37
Mylpaal. 52

N.

N*ations & Religions differentes.* 268
Nicolas St. 133

O.

O*udezyds Kapel.* 147

P.

P*ampus.* 267
Paradis ou Darses. 35, 274, 275
Pavillons. 268
Plantage. 48
Petites Maisons. 186
Poids. 225
Poissoneries. 255
Pompes. 38
Pont d'Amstel. 287
Pont Neuf. 288
Pont de Pierre. 187

Pont de bois. 293
Port. 34, 267
Portes de la Ville. 27, 217
Postes. 115
Privileges & Droits. 45
Promenades. 48

R.

RAdes ou Havres. 274
Raport des Poids étrangers. 311
Rasphuys. 209
Ratelwacht. 42
Receveurs des Accises. 66

S.

SChouts. 66
Secretaires. 66
Sinagogue des Juifs Portugais. 168
Sinagogue des Juifs Allemans. 170
Spinhuis, 212
Stads Herbergen. 260

T.

THeatre Anatomique. 234
Tours de la Ville. 12, 221. &c.
Tresoriers Ordinaires & Extraordinaires. 59

V.

VEenen. 7
Verreries. 264
Vulnis-karren. 36

Y.

L'Y. 9

Z.

Z *Ydewindhuys.* 208

FAUTES A CORRIGER.

Pag. 16. lin. 24. 1572. liſe 1577. & lin. 33. 1518. liſe 1578. Pag. 20. lin. 28. *ſe bournoit*, liſe ſe tournoit. Pag. 21. lin. 3. *traverſat*, liſe traverſant. Pag. 25. lin. 10. *des*, liſe les. Pag. 30. lin. 10. *pavées*, liſe par ces. Pag. 55. lin. 5. *il y a*, liſe il a. La même lin. 27. *eſt*, liſe &. Pag. 59. lin. 28. *Bordeaux*, liſe Borderaux. Pag. 63. lin. derniere *huit*, liſe huit heures. Pag. 154. lin. 11. *ſuit*, liſe ſuivent. Pag. 160. lin. 2. *étant*, liſe n'étant. Pag. 170. lin. 6. *de jour*, liſe de jour en jour. Pag. 185. lin. 7. *quelle*, liſe à la quelle. Pag. 187. lin. 13. *pourvit*, liſe pourvut. Pag. 213. lin. 22. *pour*, liſe par.

